55.D.6 23771

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b28760591

RECUEIL D'OBSERVATIONS CHIRURGICALES,

FAITES PAR M. SAVIARD, Ancien Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & Juré de Paris.

Commentées par M. LE ROUGE, *Médecin ordinaire du Roi, & Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu.*

NOUVELLE ÉDITION.

A PARIS,

Chez BARROIS le jeune, Libraire, quai des Augustins, près du Pont S. Michel.

M. DCC. LXXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR

MOREAU,

ÉCUYER, Chevalier de l'ordre du Roi, Conseiller-Vétéran de l'Académie Royale de Chirurgie, & premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris.

MONSIEUR,

Ce n'est pas seulement à mon Bienfaiteur, c'est encore à celui de l'humanité que je dédie cet Ouvrage d'un

homme célèbre. SAVIARD *a, comme vous, consacré sa vie & ses talens à soulager les souffrances des infortunés. On admira, de son temps, la sûreté de ses procédés, la justesse de son tact & de son coup-d'œil, son adresse, son discernement, les ressources qu'il trouvoit dans son art, les lumières qu'il répandoit dans les consultations, & par lesquelles il étoit si souvent le guide des plus fameux Chirurgiens.*

La ressemblance est frappante, Monsieur, & vous nous avez rendu SAVIARD. *Émule de ses vertus & de sa sensibilité touchante dans le traitement des pauvres, & placé à la tête de l'Hôtel-Dieu, dont il étoit seulement Chirurgien gagnant maîtrise, vous*

avez fait bien plus que lui ; vous avez perfectionné ce qu'il avoit ébauché, & agrandi le plus utile de tous les arts.

En vous rendant cet hommage public, je tairai ce qui vous a mérité la considération dont vous jouissez parmi les Grands, & les titres de noblesse dont notre Auguste Monarque vous a décoré ; quoiqu'ils soient à votre égard des actes de justice, ils me paroissent moins intéressans que les expressions de reconnoissance que vous avez excitée dans le cœur de tant de malheureux qui vous doivent la santé & la vie, & dans celui de tous vos Élèves. Je vous dois moi-même beaucoup plus qu'aucun autre ; & par cette dédicace je m'acquitte comme je puis, mais d'une

manière digne de vous, en vous offrant votre art & votre propre bien.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & élève,

LE ROUGE.

PRÉFACE
DE L'ÉDITEUR.

QUAND la rareté de cet Ouvrage ne ſuffiroit pas pour prouver ſon mérite & la néceſſité d'une nouvelle Édition, on en ſeroit bientôt convaincu par l'importance des choſes qu'il renferme.

Si les Obſervations ſeules peuvent former le vrai ſavoir, c'eſt ſur-tout dans une ſcience de faits, comme l'eſt la Chirurgie, ce précieux aſſemblage de la doctrine la plus claire, la plus lumineuſe & la plus certaine, jointe à l'art le plus ſalutaire & le plus aſſuré: cette ſcience auſſi immenſe dans ſon objet qu'étendue dans les ſecours qu'elle offre à l'humanité ſouffrante: cette ſcience qui comprend toutes les maladies internes & externes qui ont beſoin de la main ſeule ou munie d'inſtrumens,

de remèdes topiques, dont l'application méthodique & raiſonnée eſt peut-être la partie la plus difficile de l'art de guérir, & de médicamens intérieurs dont le nombre eſt auſſi grand que celui de ceux qu'emploie la Médecine proprement dite: cette ſcience qui n'admet point de ces vaines ſpéculations ni de ces ſyſtêmes erronés qui montrent toujours notre ignorance ſur les objets qu'ils remplacent, mais qui ne ſe fonde que ſur des principes tirés de la nature même de ſon ſujet, ne ſe pare & ne ſe nourrit que de ſuccès inconteſtables, obtenus par des procédés clairs, réglés ſur la connoiſſance des parties, tant dans l'état phyſiologique que dans l'état pathologique, & puiſés dans la phyſique, la mécanique, l'hiſtoire naturelle, la pharmacie & la chimie: cette ſcience enfin, qui pour être fille de la vérité, ne veut l'être que de l'expérience & de l'obſervation.

Ce ſont elles qui conſtituent eſſen-

tiellement la Chirurgie. Dès le premier pas qu'on fait dans l'exercice de cet art, on apperçoit l'insuffisance & souvent la fausseté de la théorie qu'elles n'ont point enfantée. Tout est beau, tout est facile dans le cabinet ou dans l'amphithéâtre; tout devient obscur, épineux, difficile & embarrassant auprès du lit des malades: c'est donc l'expérience, c'est donc l'observation qui donnent la sûreté dans la pratique.

Mais si c'est des observations qu'on infére les dogmes & les préceptes les plus certains de notre art; si c'est d'elles que doit sortir la vraie théorie, combien n'est-il pas important d'y mettre la plus grande attention, l'exactitude la plus minutieuse & la vérité la plus sévère, exigeât-elle l'aveu d'une faute? & combien ne seroit-il pas dangereux & même funeste à l'humanité de les altérer, de les plier à son sens pour accréditer une opinion, & de commettre la plus petite négligence? Cepen-

dant ſi elles devoient pécher à quelques égards, que ce ſoit plutôt par omiſſion que par addition, quelque probable que puiſſe être la circonſtance qu'on y ajouteroit: il y a ſi loin de la probabilité à la vérité!

Il faut auſſi être très-circonſpect dans les inductions qu'on tire des obſervations. Il eſt bien rare qu'un fait ſeul ſoit ſuffiſant pour fournir une conſéquence ſure, offrît-il le ſuccès le plus éclatant; elle ne doit jamais ſortir que du nombre. Ce n'eſt que lorſqu'on en a pluſieurs ſur le même ſujet, qu'on les a comparés, qu'on les a mis en oppoſition & conſidéré leurs rapports, qu'il eſt permis d'en déduire quelque choſe de certain pour la pratique.

On auroit tort de croire que les obſervations les plus intéreſſantes ſoient celles qu'accompagne toujours un ſuccès heureux. Un Recueil qui ne contiendroit que celles-là, différeroit peu de ces liſtes menſongères diſtribuées par la cupidité,

l'ignorance & le vil charlataniſme. C'eſt ſouvent de celles dont l'iſſue a été la plus malheureuſe qu'on tire le plus grand avantage.

D'après tout ce que nous venons de dire, on ſent de quelle difficulté il eſt de bien obſerver, & quelles connoiſſances il faut avoir pour bien faire une obſervation. Celles que nous redonnons au Public prouvent que leur Auteur avoit toutes les lumières requiſes : il ne faut que les lire pour s'appercevoir qu'elles ſont le fruit d'une expérience éclairée, réfléchie & conſommée. La naïveté & la ſimplicité avec leſquelles il raconte les faits & les circonſtances, en garantiſſent la vérité, & inſpirent néceſſairement la plus grande confiance : confiance, il faut le dire à ſa gloire, qui n'a jamais été trompée, & que la pratique affermit de plus en plus.

Il nous auroit été facile de faire ſur cet Ouvrage un Commentaire qui l'auroit au moins triplé, ſi nous

avions voulu faire parade d'érudition en rapportant les progrès que l'art a faits sur chaque opération dont il y eſt queſtion, & les noms des Auteurs qui y ont contribué : peut-être quelques perſonnes auroient-elles mis à cela un peu de prétention ; mais à coup sûr les Lecteurs qui ſavent où trouver toutes ces choſes, ne nous auroient point eu d'obligation, & nous ſauront gré au contraire de nous en être abſtenus.

Nous nous étions d'abord propoſé d'ajouter à ce Recueil pluſieurs obſervations & diſſertations ſur différens ſujets ; mais nous avons cru qu'il étoit plus convenable de publier d'abord l'Ouvrage de Saviard avec les notes qui nous ont paru néceſſaires, & quelques obſervations qui viennent à l'appui des ſiennes, nous réſervant de donner par la ſuite d'autres Volumes qui renfermeront celles que nous avons déja & celles que nous pourrons nous procurer, ſoit par nous-mêmes, ſoit qu'elles nous

ſoient communiquées par nos confrères ou des Chirurgiens dignes de foi, dont nous ne manquerons pas de faire une mention honorable & proportionnée à l'obligation que nous leur en aurons.

Nous eſpérons que les Volumes qui ſuivront ne contiendront pas des obſervations moins intéreſſantes que celles-ci. L'Hôtel-Dieu eſt un champ vaſte, ouvert aux Chirurgiens qui veulent ſe livrer à ce genre d'étude, le ſeul qui puiſſe les former. Nous devons cette juſtice au plus grand nombre, qu'étant perſuadés de cette vérité, ils ſaiſiſſent avec empreſſement les occaſions qui ſe rencontrent, & qu'ils prouveront que cette maiſon eſt une des meilleures écoles du monde, comme elle eſt par les Chefs de la Chirurgie, MM. Moreau & Ferrand, la ſource des ſecours les plus efficaces & les plus ſalutaires.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

SI j'avois eu deſſein de me revêtir de la qualité d'Auteur, en donnant au Public ce Recueil d'Obſervations chirurgicales, j'aurois dû le faire plus ample & plus étendu ; le vulgaire ayant coutume de regarder ceux qui font de gros Livres comme des Auteurs d'une grande conſidération, & les faiſeurs de petits volumes, comme des Écrivains d'un léger mérite.

Mais n'ayant eu d'autre vue en publiant ces faits de Chirurgie, que de donner aux jeunes Chirurgiens quelques inſtructions qu'ils ne trouveront peut-être pas ailleurs, ni auſſi ſincères, ni autant à leur portée, je me ſuis contenté, parmi un nombre preſque innombrable de traitemens, ou que j'ai conduits moi-même, ou dont j'ai été le témoin oculaire, ou qui m'ont été très-fidellement rapportés, de renfermer en peu d'eſpace, ceux qui m'ont paru accompagnés de circonſtances très-ſingulières, afin que s'il arrive que de ſemblables cures tombent entre leurs mains, il ſoient moins embarraſſés ſur ce qu'ils auront à faire, principalement s'ils exercent leur art en des lieux où ils ne puiſſent

pas consulter des maîtres d'une expérience consommée, sachant très-bien que ceux qui sont une fois parvenus aux premiers grades de la Chirurgie, ne se déconcertent jamais dans les occasions les plus épineuses.

J'avoue encore que j'aurois pu rendre ce Recueil plus régulier, par rapport à l'ordre du temps où les faits sont arrivés, & aux différentes espèces de maladies qui y sont attachées; mais ma mauvaise santé ne m'ayant pas permis d'y employer le temps qui auroit été nécessaire pour lui donner cette perfection, je n'ai pu faire autre chose que de rédiger les faits que j'ai écrits, à mesure qu'ils se sont présentés, en repassant sur les réflexions que j'avois faites en différens temps, & dont mes occupations ne m'avoient permis de dresser les mémoires que fort à la hâte, & sur des feuilles volantes.

Joint à cela, qu'ayant regardé cet Ouvrage comme un assemblage de pièces qui n'avoient pas, pour la plupart, trop de liaison entr'elles, il m'a semblé qu'eu égard à l'utilité que l'on pouvoit tirer de sa lecture, il étoit assez indifférent de lire les unes avant ou après les autres.

Au reste, je crois pouvoir me dispenser de demander avec beaucoup d'instance, à ceux qui liront cette compilation, deux choses que la plupart des Auteurs prient dans leurs préfaces, très-affectueusement

faire grace ſur le ſtyle, & de leur ſavoir un peu de gré de leur travail.

Pemièrement à l'égard du ſtyle, je ſuis sûr que les Lecteurs équitables ne s'aviſeront pas de venir chercher la belle élocution dans les écrits d'un Chirurgien d'hôpital, qui n'a eu commerce pendant vingt années de l'âge où l'on peut plus aiſément ſe former à bien dire, qu'avec de malheureux infirmes, qui n'ont que la ruſticité en partage, puiſque l'on convient qu'il faut pour apprendre à bien parler quelque langue que ce ſoit, ou faire ſon capital de l'étudier à fond, ou converſer ſans ceſſe avec des perſonnes qui la parlent en perfection; & j'ai toujours été dans une égale impoſſibilité de mettre en uſage ces deux moyens pour m'en inſtruire.

Pour ce qui eſt du ſecond point, qui concerne le gré des Lecteurs de ce Recueil, pour la peine que j'ai priſe à le compoſer, il ſeroit injuſte à moi de prétendre qu'ils m'euſſent pour cela la moindre obligation; car s'il arrive qu'il leur ſoit inutile, j'aurois tort d'exiger d'eux qu'ils me ſuſſent bon gré de les avoir engagés à faire une lecture infructueuſe; & s'ils en tirent quelque avantage, je ſerois déraiſonnable d'attendre d'eux d'autre reconnoiſſance que l'aveu de l'utilité qu'ils en auroient tirée, puiſque c'eſt dans la ſeule vue de leur être utile que je le fais imprimer.

TABLE
DES OBSERVATIONS
contenues dans ce Recueil.

OBSERV. I. *D'UNE Contuſion à la téte*, page 1
II. *D'une fauſſe Groſſeſſe.* 5
III. *D'un Fondement clos.* 7
IV. *De la Clôture de la vulve.* 9
V. *Des Accidens qui arrivoient à une femme pendant l'écoulement de ſes menſtrues.* 13
VI. *Sur ce qui fut trouvé dans le cadavre d'un homme décédé après une douleur de téte des plus cruelles.* 14
VII. *D'un Anévriſme très-conſidérable cauſé par ruption au pli du coude.* 16
VIII. *Sur une Lithotomie tentée par un Chirurgien ignorant.* 29
IX. *D'un Entéromphale.* 39
X. *D'une Deſcente de matrice.* 41
XI. & XII. *Sur le même ſujet.* 44
XIII. *Suite de faits concernant le même ſujet.* 45
XIV. *D'une Chûte de l'anus.* 53
XV. *D'une Deſcente de matrice qui fut priſe, premierement à Toulouſe, puis à Paris, pour un hermaphrodite.* 57
XVI. *D'une Gangrène sèche.* 77
XVII. *Sur la Taille d'un enfant qui avoit le rein abſcédé.* 81
XVIII. *D'un Coup d'épée dans le bas-ventre.* 82
XIX. *D'un Bubonocèle.* 87
XX. *D'un autre Bubonocèle.* 95
XXI. *D'une Lithotomie déſeſpérée.* 92

XXII. *Sur une Hernie de l'aine.* 101
XXIII. *D'un Hydrocèle.* 103
XXIV. *D'un autre Hydrocèle.* 105
XXV. *D'un mauvais Travail.* 109
XXVI. *D'un Polype.* 112
XXVII. *D'une Plaie à la tête avec fracture du crâne.* 118
XXVIII. *D'une Fracture à la jambe.* 121
XXIX *De la Luxation d'une vertèbre du dos.* 124
XXX. *Sur le même sujet.* 125
XXXI. *D'un Coup d'épée qui causa la mort au blessé, quoiqu'il parût d'abord peu considérable.* 127
XXXII. *D'une Cohérence de la vulve.* 129
XXXIII. *D'un Anévrisme arrivé après la saignée.* 131
XXXIV. *D'un Volvulus à l'intestin jejunum.* 137
XXXV. *Sur l'Ouverture du cadavre d'une femme grosse.* 142
XXXVI. *Sur l'Ouverture du corps d'une femme qui avoit un corps étranger dans la matrice.* 143
XXXVII. *Sur une mauvaise lithotomie.* 145
XXXVIII. *Sur la Morsure d'une vipère.* 148
XXXIX. *D'un Abscès au foie.* 149
XL. *D'un autre Abscès en la région du foie.* 150
XLI. *D'un Abscès au foie.* 159
XLII. *D'une Fracture de la jambe.* 161
XLIII. *D'une Taille extraordinaire.* 166
XLIV. *D'un Abscès au rein, arrivé au même malade dont j'ai parlé dans l'observation précédente.* 171
XLV. *Dune Morsure de chien très-fâcheuse.* 173
XLVI. *Sur la Blessure du Marquis de Guerchy.* 176
XLVII. *Sur un Anévrisme considérable.* 181
XLVIII. *D'un Hydrocéphale.* 183
XLIX. *D'un Abscès fistuleux à l'anus.* 184
L. *D'une autre Fistule au fondement.* 189
LI. *D'une autre Fistule au fondement.* 191
LII. *D'un Accouchement laborieux.* 193
LIII. *De l'Amputation d'une tumeur carcinoma-*

teuſe à la mamelle. 197
LIV. *D'un Enfant qui avoit une tête extraordinaire.* 199
LV. *Sur l'Ouverture d'un cadavre.* 201
LVI. *D'une Tumeur au ſcrotum.* 202
LVII. *D'un Enfant dont la tête étoit très-défectueuſe.* 205
LVIII. *De la Bleſſure d'un particulier qui avoit attenté à ſa vie* 207
LIX. *Sur l'Ouverture du corps d'une femme qui avoit une hernie ventrale.* 210
LX. *D'un Accouchement extraordinaire.* 213
LXI. *D'une vieille Tumeur anévriſmale.* 216
LXII. *D'un Fracas d'os extraordinaire, produit de cauſe interne.* 218
LIII. *D'un Anévriſme cauſé par l'ouverture de l'artère crurale.* 202
LIV. *D'une Taille fiſtuleuſe.* 226
LXV. *D'un Os arrêté dans le goſier.* 229
LXVI. *Dun Os retenu à l'extrémité du boyau droit.* 232
LXVII. *De l'Extraction d'une aiguille qui avoit pénétré le muſcle deltoïde.* 233
LXVIII. *Des Suites fâcheuſes d'une verrue carcinomateuſe.* 235
LXIX. *D'une Fracture au bras fort extraordinaire.* 241
LXX. *D'une Plaie à la tête.* 243
LXXI. *D'une autre Plaie à la tête.* 245
LXXII *Des Douleurs cauſées par la pierre, dont la véritable cauſe avoit été ignorée pendant un long temps.* 247
LXXIII. *Sur la Maladie de l'urèthre, que l'on appelle carnoſité; & ſur la difficulté qu'il y a à ſonder quelques uns de ceux qui en ſont attaqués.* 252
LXXIV. *D'une Ponction au périné.* 259
LXXV. *De la Rétention d'urine, qui arrive aux*

enfans par conſtriction du prépuce 265
LXXVI. *D'un Ulcère fiſtuleux aux os du tarſe.* 268
LXXVII. *D'un Abſcès à l'orteil, procédant d'une humeur froide.* 271
LXXVIII. *D'un Ulcère chancreux à la matrice.* 272
LXXIX, *Qui fait voir, contre le ſentiment de pluſieurs Auteurs, qu'il arrive des hernies aux femmes, que l'on peut appeller complettes, auſſi bien que dans les hommes.* 274
LXXX. *D'une vieille Fiſtule à la cuiſſe.* 275
LXXXI. *Sur l'Ouverture d'un enfant mort du ſcorbut.* 280
LXXXII. *Sur le différent état du placenta dans la matrice des femmes qui accouchent de pluſieurs enfans.* 283
LXXXIII. *D'un Accouchement de deux jumeaux hermaphrodites.* 284
LXXXIV. *D'un Accouchement laborieux* 287
LXXXV. *D'un autre Accouchement très-fâcheux.* 290
LXXXVI. *Sur la Taille d'une petite fille de dix-huit mois.* 294
LXXXVII. *D'une autre Taille faite à un garçon de quatorze ans.* 296
LXXXVIII. *D'une Tumeur humorale très-énorme, qu'une groſſe femme avoit à l'aine.* 299
LXXXIX. *D'une ancienne douleur de tête.* 301
XC. *D'une Exfoliation du crâne très-ſinguliere.* 303
XCI. *De deux Excroiſſances qui empêchoient la reſpiration & la déglutition.* 304
XCII. *D'une Cohérence des lèvres avec les gencives, accompagnée de carie.* 306
XCIII. *D'une hydropiſie du ventre, pour laquelle on tenta inutilement la paracentèſe.* 307
XCIV. *D'un Enfant mal conformé en différentes parties de ſon corps.* 308
XCV. *De la Groſſeur énorme d'un teſticule feminin.* 313

XCVI. *D'une ancienne Douleur au ſein, que la malade croyoit être cauſée par la préſence d'un corps étranger.* 314
XCVII. *Sur l'Ouverture du corps d'un enfant.* 317
XCVIII. *D'une Loupe ſur la rotule.* 318
XCIX. *De la Morſure d'un chien enragé.* 320
C. *D'une autre Morſure de chat enragé.* 321
CI. *Sur l'Ouverture du corps d'une femme morte en travail d'enfant.* 333
CII. *D'une très-grande Fracture aux os du crâne.* 343
CIII. *D'une Lithotomie particulière.* 336
CIV. *D'un Abcès ſtéatomateux au coin de l'œil.* 339
CV. *D'une Fiſtule au fondement.* 341
CVI. *D'un Vice de conformation au doigt index.* 345
CVII. *D'une Fracture avec plaie aux os du nez.* 346
CVIII. *D'une Lithotomie très-ſingulière.* 348
CIX. *Sur une Lithotomie faite par un nommé Frère Jacques* BEAULIEU, *Opérateur Lithotomiſte.* 355
CX. *De la Difficulté qu'il y a d'introduire l'algalie dans la veſſie urinaire, lorſqu'elle eſt attaquée d'inflammation.* 365
CXI. *D'une Hydropiſie très-ſingulière, dont la relation m'a été communiquée par M.* PONCY *le jeune, Maître Chirurgien Juré à Paris, où j'ai aſſiſté à l'opération.* 374
CXII. *De l'Ouverture d'un cadavre où je fus préſent, & où il ſe trouva une tranſpoſition de pluſieurs viſcères & grands vaiſſeaux, du côté droit au côté gauche. La relation, qui en eſt très-juſte & très-véritable, m'a été communiquée par M.* MORAND, *Chirurgien-Major de l'Hôtel royal des Invalides, qui fit cette ouverture.* 379
CXIII. *D'un Coup d'épée qui traverſoit le cœur.* 392
CXIV. *D'un Travail funeſte, occaſionné par la mauvaiſe conformation du corps de la femme qui y fut expoſée.* 397

CXV. *D'un Empyème.* 398
CXVI. *D'un Vice de conformation.* 400
CXVII. *De deux autres Défauts naturels.* 402
CXVIII. *D'un Enfant qui n'avoit point de verge.* 403
CXIX. *D'une Hydropisie.* 404
CXX. *D'une Fracture à la jambe, guérie contre toute apparence. Ce fait m'a été communiqué par M. MICHAULT, maître Chirurgien Juré à Paris.* 406
CXXI. *Sur une plaie à la joue, qui m'a été communiquée par M. DE ROY, maître Chirurgien Juré à Paris.* 411
CXXII. *D'une Rétention d'urine.* 413
CXXIII *En forme de Rapport sur l'ouverture du corps d'une femme que l'on croyoit morte d'une blessure.* 416
CXXIV. *De l'Extirpation d'une loupe sous l'aisselle d'une grosseur extraordinaire.* 417
CXXV. *D'une Castration à l'occasion d'un sarcocèle.* 423
CXXIV. *Sur une exfoliation de l'os de la jambe.* 426
CXXVII. *Sur une Exfoliation à-peu près semblable.* 428
CXXVIII. *Sur le Scorbut.* 436

RECETTES de quelques Remèdes particuliers. 444

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, les *Notes que M. LE ROUGE, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris & Docteur en Médecine, ſe propoſe d'ajouter à une nouvelle Edition des Obſervations Chirurgicales de SAVIARD*; & je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris, le 20 Juillet 1783.

Signé LOUIS, Cenſeur Royal.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé * * Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Nouveau Recueil d'Obſervations Chirurgicales faites par M. SAVIARD, ancien Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu*, revues & augmentées par M. LE ROUGE, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts; A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Commu nauté des Imprimeurs & Libraires de Paris

dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilège ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis, dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le dix-ſeptième jour de Décembre, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-trois, & de notre Regne le dixième. Par le Roi en ſon Conſeil,

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2727 folio 11, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, le 23 Décembre 1783.

LE CLERC, Syndic.

NOUVEAU RECUEIL D'OBSERVATIONS CHIRURGICALES.

Ire. OBSERVATION.

D'une contuſion à la tête.

LA Mère S. Bernard, Religieuſe de l'Hôtel-Dieu, âgée de vingt-trois ans, fut bleſſée à la tête le 17 novembre 1687, dans l'office de la ſalle des bleſſés, où elle ſervoit les malades; par une groſſe perche peſant neuf livres, ſur laquelle on étendoit du linge; qui lui tomba de deux toiſes de haut ſur la partie poſtérieure de l'os pariétal gauche. Le coup la fit tomber par terre ſans ſentiment & ſans connoiſſance.

Étant revenue de ſon évanouiſſement bientôt après, par l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes, on examina la partie bleſſée,

ſur laquelle on apperçut une contuſion de la groſſeur d'une noix verte, ſans ouverture à la peau.

Vingt-quatre heures après ſa bleſſure, elle eut un vomiſſement accompagné d'une ſtupeur qui la prenoit par intervalles; & ces accidens ayant continué juſqu'au quatrième jour, nous nous déterminâmes à ouvrir la tumeur qui étoit remplie de ſang coagulé, & au deſſous, l'os ſe trouva couvert du péricrâne (1). Après cette ouverture elle eut des friſſons ſans règle, tant le jour que la nuit, qui lui duroient juſqu'à quatre heures entières, & qui lui continuèrent pendant dix-ſept jours; & durant cet eſpace de temps on en compta

---

(1) On a trop différé à ouvrir la tumeur, & lorſqu'on l'a fait, on a eu tort de ne pas inciſer le péricrâne: on auroit évité par-là tous les accidens qui ſont ſurvenus à la plaie. Cette pratique eſt celle des Chirurgiens les plus expérimentés, & eſt fondée ſur les ſuccès les plus conſtans. L'Auteur vouloit, ſans doute, éviter la dénudation de l'os, redoutant peut-être ſon exfoliation, car on étoit alors dans l'opinion que tout os dénudé devoit s'exfolier; l'obſervation journalière prouve le contraire, & l'on ſait actuellement que cette ſéparation dépend de la léſion de ſa propre ſubſtance, & que ſi elle eût dû avoir lieu dans ce cas, la préſence du péricrâne non-ſeulement ne l'auroit pas empêchée, mais l'auroit rendue beaucoup plus douloureuſe & plus longue.

juſqu'à vingt-cinq. La ſaignée ne lui fut point épargnée ; on lui en fit dans les premiers jours juſqu'à quatorze aux bras, & une aux pieds (1) ; le vomiſſement continuant toujours, avec une douleur poignante ſur la région du foie.

Après les dix-ſept premiers jours de ſa bleſſure, la gangrène ſurvint à ſa plaie ; & pour arrêter ſon progrès, on fut obligé de lui faire pluſieurs inciſions, ce qui n'empêcha pas les accidens les plus fâcheux de continuer pendant plus de quarante jours ; & ſa plaie ne fut cicatriſée qu'après deux mois & demi. Mais ce ne fut pas encore là le terme de ſa maladie ; car peu de temps après que ſa plaie fut fermée, ſon viſage devint bouffi & œdémateux. Il lui ſortit pendant quinze jours de la ſanie par le nez & par les oreilles ; la ſurdité lui ſurvint, & lui continua pendant tout ce temps-là, avec des douleurs de tête & des élancemens inſupportables. Elle rendit

---

(1) La privation de ſentiment & de connoiſſance que la malade éprouva lors de ſa chûte, les vomiſſemens & la ſtupeur qui ſuivirent, &c. annoncent que le cerveau avoit ſubi une forte commotion ; & il eſt d'expérience que dans ce cas, l'abondance & la multiplicité des ſaignées ſont très-contraires, & que rien ne convient mieux que les émétiques purgatifs, tels que le ſel d'Epſom & le tartre ſtibié pris en lavage.

plus d'une pinte de matière rougeâtre par le nez; une humeur catarrheuſe qui rempliſſoit ſa poitrine, ſembloit être toujours prête à l'étouffer; & elle étoit dans un tel accablement, que l'on n'en attendit pendant un long temps qu'une mort prochaine (1).

Sa douleur de tête, accompagnée d'un grand battement qui s'augmentoit dans les changemens de temps, lui dura deux ans entiers; & il eſt incroyable, outre vingt-ſix ſaignées qu'on lui fit, tant des bras que des pieds, combien de différens médicamens lui furent adminiſtrés, tant intérieurement qu'à l'extérieur, pendant tout le cours de cette maladie. Le lait d'âneſſe, dont elle uſa à diverſes repriſes, contribua ſur-tout à la rétablir dans la parfaite ſanté dont elle jouit encore à préſent.

Ceux qui n'ont pas l'expérience des impreſſions fâcheuſes qu'un auſſi mauvais air que celui de l'Hôtel-Dieu de Paris, qui eſt ſans contredit l'endroit de l'Europe où il y a en tout temps un plus grand

---

(1) On eſt peut-être ſurpris de ce qu'on n'ait point appliqué les véſicatoires qui convenoient ſi bien ici; mais il faut faire attention que l'on n'avoit pas alors, ſur leurs propriétés, les connoiſſances que nous avons préſentement.

nombre de maladies, peut faire ſur le corps des bleſſés, pour rendre les bleſſures mortelles; ſeront ſans doute ſurpris qu'une ſimple contuſion à la tête, en laquelle l'os du crâne n'a jamais été découvert, ait été ſuivie d'une ſi longue ſuite d'accidens : au lieu que tous ceux qui travaillent dans cet hôpital n'en ſont point étonnés, étant ſans ceſſe les témoins des effets funeſtes de cet air pernicieux, & trop ſouvent même du nombre des victimes expoſées à ſes inſultes aux dépens de leur propre vie (1).

OBSERVATION II.

D'une fauſſe groſſeſſe.

UNE femme de trente-deux ans, malade d'une perte de ſang, vint à l'Hotel-Dieu le 18 octobre 1693. Après avoir été deux jours dans la ſalle que l'on nomme *du Légat*, on la fit monter à celle des Accou-

(1) On ne peut pas nier que le mauvais air qui régne à l'Hôtel-Dieu n'influe ſingulièrement ſur les maladies qui y ſont traitées; mais il me ſemble que l'on a tort de l'accuſer de tous les accidens qui ſont ſurvenus dans le cas préſent, & qu'on ſeroit mieux fondé à les attribuer aux fautes dont nous venons de parler; d'ailleurs l'infirmerie des Religieuſes eſt éloignée des ſalles.

chées, où l'on examina avec soin tant son état présent, que ce qui s'étoit passé avant qu'elle fût arrivée à l'hôpital.

Il y avoit cinq mois qu'elle étoit mariée; & deux mois après son mariage elle avoit eu ses ordinaires. Deux autres mois ensuite elle eut une grande perte de sang durant deux heures, qui fut suivie de violentes douleurs dans la région hypogastrique, avec des vomissemens qui lui durèrent pendant trois semaines: après quoi elle se trouva si foible, qu'elle avoit été obligée de s'aliter le 8 septembre précédent; & pour lors elle fut saignée deux fois aux bras, & deux fois aux pieds, à un jour de distance. Ces saignées ne lui donnèrent aucun soulagement, & elle ne se trouva un peu mieux que lorsqu'elle fut aux Accouchées.

Les jours suivans, Madame de Goüey, qui étoit alors Maîtresse Sage-femme, voyant ses douleurs augmenter, la toucha, & trouva l'orifice interne de la matrice épais d'un bon pouce, bien clos, & sans dilatation. Elle me communiqua la chose, & je vis la malade avec elle. Le lendemain le vomissement & les douleurs d'accouchement redoublèrent; ce qui fit que la matrice s'ouvrit peu à peu, avec l'aide que nous y apportâmes, jusqu'à la largeur d'un écu; & cette ouverture facilita l'issue

de quatre gros caillots de ſang ; qui furent ſuivis d'une perte conſidérable. Apres cela, il ſortit bien deux écuellées de grains liés enſemble en forme de grappes de raiſins : & dans ce temps-là, elle nous dit que trois ſemaines avant, ou environ, ſon mari l'ayant menacée de la maltraiter, la peur qui l'avoit ſaiſie lui avoit occaſionné une oppreſſion conſidérable. Après cette évacuation tous les accidens ceſſèrent, & la malade fut guérie en quinze jours.

OBSERVATION III.

Du fondement clos.

LE 16 novembre 1693, on amena à l'Hôtel-Dieu un enfant de quatre jours qui avoit une clôture au fondement : j'examinai l'endroit où l'ouverture naturelle devoit être, & j'apperçus une membrane tendue ſur le froncis de l'extrémité du boyau droit, à travers de laquelle je diſtinguai la couleur noire du premier excrément que les enfans rendent par le ſiège après leur naiſſance, que l'on appelle le *mæconium*. Je n'héſitai point à ouvrir cette membrane avec un biſtouri droit, & cette ouverture donna paſſage à cet excrément noirâtre ; après quoi je panſai la plaie pendant trois jours, avec

une tente enduite d'onguent digeſtif, afin d'empêcher la réunion, & l'enfant ſe trouva guéri.

Quelque temps après on m'en amena un autre, auquel l'opération étoit plus incertaine & plus périlleuſe, n'ayant aucune apparence d'anus. Cependant, comme cet enfant ne pouvoit pas vivre ſans rendre ſes excrémens, je me diſpoſai auſſitôt à faire l'opération. Pour cela j'armai une longue lancette dont je me ſers pour ouvrir les grands abcès, avec une bandelette afin d'affermir ſa lame ſur ſa châſſe; puis je l'enfonçai dans l'endroit où je jugeai que l'ouverture auroit dû ſe trouver, & où je crus pouvoir rencontrer l'inteſtin: l'ayant pouſſée juſqu'à trois travers de doigts de profondeur, je trouvai le mœconium qui coula au long de ma lancette, & je ſentis que ſon extrémité ne trouvoit plus de réſiſtance. Je retirai alors mon inſtrument, après avoir élargi l'ouverture de côté & d'autre autant que je le crus néceſſaire, & je panſai enſuite cette plaie comme la précédente, ſi ce n'eſt que je fis la tente plus longue; pardeſſus, j'appliquai une compreſſe trempée dans le vin aromatique, & le bandage en T.

OBSERVATION IV.

De la clôture de la vulve.

IL ſeroit à ſouhaiter que tous les enfans qui naiſſent journellement, fuſſent auſſitôt examinés par des gens connoiſſans, pour ſavoir ſi les ouvertures qui donnent entrée ou iſſue au corps ſont libres & ouvertes, comme elles doivent l'être dans l'ordre naturel : l'on éviteroit par là beaucoup d'inconvéniens qui arrivent dans la ſuite, particulièrement au ſexe féminin, à l'occaſion d'une membrane qui bouche aſſez ſouvent, en tout ou en partie, le trou de la vulve; & c'eſt ce que l'on appelle hymen : ſur quoi le récit ſuccint que je vais faire, ne ſera peut-être pas dénué d'inſtruction pour les jeunes Chirurgiens.

Une jeune Demoiſelle vint il y a quelques années de Normandie à Paris, pour demander avis ſur une incommodité, pour laquelle elle s'adreſſa d'abord à Monſieur Leprévoſt, maître Chirurgien, mon confrère ; & les conſultations que l'on fit à ce ſujet, tendirent toutes à provoquer ſes ordinaires, au défaut deſquelles on attribuoit, avec beaucoup de vraiſemblance, la cauſe de tous les accidens dont elle ſe plaignoit.

Enfin s'étant plainte pluſieurs fois à ſon Chirurgien ordinaire d'avoir un ſentiment de peſanteur fort incommode ſous l'os pubis, il lui fit entendre qu'il falloit néceſſairement la toucher pour bien juger de ſon mal; & la touchant il decouvrit une groſſe tumeur à ſon vagin, dont la matière étoit flottante & très-ſenſible ſous les doigts, & cette tumeur groſſiſſoit tous les mois vers le temps qu'elle auroit dû avoir ſes ordinaires.

L'on manda de nouveau les conſultans, & ſur le rapport fait de la tumeur en queſtion par celui qui l'avoit découverte, on conclut à en faire l'ouverture, non pas pourtant ſans quelques difficultés propoſées pour & contre.

La malade eut auſſi de la peine à conſentir à cette arrêt pendant quelques jours; mais les douleurs qu'elle ſouffroit l'obligèrent enfin d'y acquieſcer. Ainſi l'opération étant réſolue, Monſieur Leprevoſt ſe diſpoſa à la faire; & pour cet effet, il arma ſa lancette à abcès comme il falloit pour l'affermir, & l'ayant plongée au bas de la tumeur, il fit une ouverture convenable à l'iſſue qu'il ſe propoſoit de donner à une quantité conſidérable de matière qui ſe trouva d'une couleur & d'une conſiſtence ſemblable à celle de la lie de vin, laquelle étant meſurée, ſe

trouva être de plus de deux pintes ; & elle étoit d'une telle puanteur, que la plupart des assistans se retirèrent, n'en pouvant pas supporter la mauvaise odeur (1).

---

(1) M. *Moreau* a fait plusieurs fois cette opération, & il n'a jamais trouvé au sang cette mauvaise odeur : nous n'en sentîmes point non plus dans celle que fit M. *Ferrand* dans la salle Ste. Martine, le 23 octobre 1778.

Nous avons remarqué dans ce dernier cas, une disposition dans les parties avant & après l'opération, qui nous paroît digne d'être rapportée ; la voici.

Avant l'ouverture, les grandes lèvres étoient fort étendues & émincées ; elles étoient écartées de façon qu'elles laissoient entr'elles un espace de figure ovale qui avoit un pouce & demi d'un côté à l'autre, & deux pouces & demi de devant en arrière. Cet intervalle étoit bouché par une membrane qui bomboit, & dont le niveau excédoit celui des grandes lèvres : cette membrane étoit l'hymen imperforé, & augmenté aux dépens des nymphes qui étoient effacées. Le méat urinaire paroissoit élargi transversalement & rétréci de devant en arrière en s'applatissant sur la partie antérieure de la tumeur ; on voyoit même sur elle, à cet endroit, un léger sillon qui sembloit dû à l'impression de l'urine. J'aurois désiré voir de quel côté le jet se dirigeoit, mais la malade n'étoit point d'humeur à satisfaire cette curiosité : il y a lieu de croire qu'il se portoit de devant en arrière, suivant le sillon dont nous venons de parler.

Le sang renfermé évacué, nous portâmes le

Après cela la malade se trouva entièrement soulagée, & après avoir été pansée pendant trois semaines, avec des injections détersives d'abord, puis dessiccatives, afin de remettre dans un bon état les parties sur lesquelles l'acrimonie de cette matière long-temps retenue, pouvoit avoir fait quelqu'ulcération, elle retourna dans son pays parfaitement guérie; elle se maria peu de temps après, & elle eut plusieurs enfans, dont elle accoucha avec autant de facilité que les autres femmes.

Il faut tomber d'accord que si l'on avoit soin, visitant les sujets incontinent après la naissance, d'ouvrir ces sortes de vulves

---

doigt dans le vagin: nous le trouvâmes élargi, très-distendu, & rempli de rugosités sur-tout à la partie antérieure. La matrice étoit fort élevée & son orifice peu dilaté. On lui fit des injections détersives & anti-septiques, & la malade sortit le quatrième jour.

Qu'est-ce qui formoit les rugosités que nous avons senties dans le vagin? Etoit-ce une portion de la lymphe du sang, épaissie & collée à la surface? On seroit porté à le croire d'après la remarque de M. *Moreau*, qui, dans les pansemens subséquens à ces opérations, a vu des parties comme membraneuses, se séparer & sortir par la vulve, & qu'on auroit pu prendre pour des exfoliations du vagin.

imperforées en tout ou en partie (1), il n'arriveroit pas enſuite dans les mariages, ou à quelques maris une raiſon plauſible de garder le célibat, aimant mieux s'y réduire, que d'expoſer leurs femmes qu'ils aiment tendrement, à ſouffrir les douleurs de l'opération ; outre que la pudeur eſt telle chez certaines femmes, qu'elle peut les empêcher de s'y réſoudre ; car on a des exemples de tous ces inconvéniens.

OBSERVATION V.

Des accidens qui arrivoient à une femme pendant l'écoulement de ſes menſtrues

LE 15 juillet 1693, je fus conſulté par une femme âgée de vingt-ſix ans, à qui il arrivoit, toutes les fois que ſes menſtrues la prenoient, un œdème à l'avant-bras, au poignet, & aux doigts ; en telle ſorte que ces parties ſe tuméfioient d'une fois plus que leur groſſeur naturelle, avec des

---

(1) On auroit tort de faire cette opération ſitôt après la naiſſance. Les parties ſont alors trop rapprochées, & l'on courroit riſque d'endommager celles qu'il faut reſpecter : il vaut mieux attendre le temps des règles, qui par leur amas les écartent, & indiquent ſurement l'endroit où ſe doit faire l'ouverture.

douleurs très-considérables, qui lui duroient autant de temps que cette évacuation, laquelle venant à finir, tous ces symptômes cessoient en même temps; & il y avoit huit ans que ces incommodités n'avoient point manqué de lui arriver avec ses ordinaires.

Je fis comprendre à cette malade que la guérison de sa maladie n'étoit pas de ma compétence, & ne l'ayant pas vue depuis, je ne fais ce récit que pour donner lieu à Messieurs les Médecins & Physiciens d'expliquer ce phénomène, & de nous enseigner les remèdes qu'ils auroient jugés propres à soulager cette malade.

OBSERVATION VI.

Sur ce qui fut trouvé dans le cadavre d'un homme décédé après une douleur de tête des plus cruelles.

DANS le mois de mai 1692, l'on m'appella dans l'île Nôtre-Dame, pour faire l'ouverture du corps mort de Monsieur Moreau, Auditeur en la Chambre des Comptes. Il avoit été cruellement tourmenté pendant plus d'une année avant son décès, d'une si violente douleur de tête, qu'il en perdoit le plus souvent la raison; & cette douleur étoit toujours accom-

pagnée d'une fièvre plus ou moins conſidérable. Il n'avoit que trente-cinq ans au plus; & l'on rapporte qu'il avoit paru d'une bonne conſtitution, & qu'il avoit joui d'une aſſez bonne ſanté, juſqu'à ce qu'il eut été ſurpris de ce mal fâcheux.

Je fis premièrement l'ouverture du bas-ventre, & enſuite de la poitrine; & je trouvai tous les viſcères que ces cavités contiennent, très-ſains & très-bien diſpoſés. Auſſi ces organes furent-ils examinés plutôt par curioſité, que dans l'eſpérance d'y rencontrer de notables déſordres; & l'on ne doutoit pas que la cauſe de ſa maladie & de ſa mort ne dût ſe trouver dans la cavité ſupérieure.

Selon ce préjugé, l'ouverture du crâne étant faite, j'examinai la dure & la pie mère; & je découvris entre l'une & l'autre de ces membranes, ſous la jonction de la ſuture ſagittale avec la lambdoïde, à l'endroit où la faux eſt plus élargie, un petit os triangulaire, dont les angles étoient fort pointus, & en état de piquer ces membranes fort douloureuſement à chaque ſecouſſe qu'il pouvoit recevoir. Il avoit le volume d'un gros pois, avec des angles un peu ſaillans & applatis. La dure-mère étoit toute livide aux endroits où les pointes de cet os l'avoient piquée; & il en ſortoit quelque peu de pus. Il y

avoit une quantité d'eau considérable dans les ventricules supérieurs; & tout le reste du cerveau étant fort sain & bien conformé, l'on ne peut attribuer qu'à ce corps étranger la cause de ces cruelles douleurs, & de la mort du malade.

OBSERVATION VII.

D'un anévrisme très-considérable causé par ruption au pli du coude.

MONSIEUR Morel, célèbre Chirurgien de Paris, & de l'hôpital de la Charité des hommes, fut consulté le 20 du mois de septembre 1691, par le nommé Jean-Baptiste Porcher, qui tenoit à Essone, près de Corbeil, l'hôtellerie de Saint-Jean-Baptiste, au sujet d'une tumeur anévrismale qui lui étoit survenue au bras droit, d'une cause externe; & ledit sieur Morel lui ayant conseillé l'opération qui étoit très-nécessaire, & même très-pressante, puisque la tumeur étoit parvenue jusqu'à une telle grosseur, que la peau étoit prête à s'ouvrir, le malade consentit d'abord à l'opération, à condition qu'on iroit la lui faire à Essone, qui étoit le lieu de sa résidence ordinaire.

Les affaires que M. Morel avoit à Paris ne lui permettant pas de s'y transporter, il

me proposa pour y aller à sa place ; de manière que partant de Paris l'après-dinée, j'arrivai à Essone vers le soir, pour faire cette opération, accompagné d'un de mes amis nommé M. Beiguet, Maître Chirurgien de Romans en Dauphiné, qui étoit curieux de me voir opérer.

Les amis & les parens du malade présumant que l'on devoit attribuer la cause de l'anévrisme à une saignée qui lui avoit été faite sept semaines avant que la tumeur parût, ne désiroient pas que l'on fît l'opération, qu'au préalable cette question ne fût décidée ; & le Juge du lieu m'ayant requis d'en dire mon sentiment, prétendoit que je prêtasse le serment devant lui : ce que je refusai de faire, alléguant qu'ayant une fois prêté le serment en qualité de Maître Chirurgien de Paris, ce serment devoit valoir dans toute l'étendue de la Prévôté & Vicomté de cette ville. Or, quoique je fusse presque certain que cette tumeur n'étoit pas une suite de la saignée, parce que le malade avoit été saigné de la veine céphalique, qui a son progrès sur le haut du bras, & qui est trop éloignée d'aucune branche d'artère que l'on puisse intéresser en l'ouvrant, je différai pourtant de donner mon rapport jusqu'après l'opération faite, tant pour faire voir que je voulois examiner la chose avec

exactitude, que pour être sûr de ne me point tromper en précipitant mon jugement : car, bien que la céphalique soit ordinairement, comme je l'ai déja dit, trop éloignée d'aucune artère que l'on puisse intéresser en ouvrant son canal, il n'est pourtant pas impossible, par un cas très-rare, qu'il ne s'y en trouve quelqu'une, puisque des praticiens très-célèbres, & très-dignes de foi, assurent d'y en avoir rencontré, & d'être tombés dans cette faute, contre toute croyance, en ouvrant une artère lorsqu'ils ne pensoient ouvrir que la céphalique. Or il étoit impossible de juger préciſément par la vue & par l'attouchement, la tumeur anévrismale étant, comme je l'ai dit, d'une grosseur prodigieuse, & en quel endroit du bras étoit située l'artère d'où procédoit l'anévrisme. Cependant le jugement d'un Chirurgien de Corbeil, aussi téméraire qu'ignorant, avoit donné lieu à cette prévention, ayant assuré les parens du malade que cette tumeur anévrismale étoit un accident de la saignée ; ce qui étoit contre la vérité, puisque le malade convenoit lui-même que cette tumeur lui avoit paru tout d'un coup au temps de la moisson précédente, par un effet de sa promptitude naturelle, lorsqu'étant allé audevant d'un charetier qui charioit du

blé, & dont la charette étoit reſtée dans un bourbier; ſon impatience l'avoit porté à pouſſer la roue embarraſſée de cette charette avec un tel effort du bras droit, qu'il s'étoit écrié à l'inſtant qu'il avoit le bras rompu, & que la tumeur anévriſmale avoit paru auſſitôt au pli du coude, & avoit toujours augmenté juſqu'à ce que ne pouvant plus agir, il s'étoit réſolu à tout ſouffrir pour ſa guériſon.

Au reſte, je ne me ſuis engagé dans cette digreſſion que pour faire entendre aux jeunes Chirurgiens qu'un peu trop de précipitation dans nos jugemens peut aſſez ſouvent nous donner lieu de faire des injuſtices pareilles à celle que ce Chirurgien de Corbeil faiſoit à ſon confrère, en le chargeant d'une faute dont il étoit tout-à-fait innocent, ainſi que je le fis toucher au doigt & à l'œil, tant au malade qu'aux aſſiſtans, en faiſant l'opération.

Pendant que les aſſiſtans ſe tourmentoient ainſi inutilement ſur la première cauſe de cet anévriſme, que l'on ne devoit attribuer qu'à la ruption des tuniques de l'artère, à l'occaſion de l'effort tout extraordinaire qu'avoit fait le malade au ſujet que je viens de dire, je penſai à préparer mon appareil pour faire l'opération que l'on avoit remiſe au lendemain; & comme cette opération eſt en même temps

& des plus difficiles de la Chirurgie, & néanmoins de celles que l'on eſt obligé de faire aſſez fréquemment, je me ſuis propoſé de ne rien omettre des moyens que je mis en uſage pour la faire réuſſir, afin d'en rendre le récit plus profitable aux jeunes Chirurgiens, pour l'utilité deſquels je le fais principalement.

Pour cela je demandai du linge, & je coupai deux bandes larges de trois travers de doigts, & de deux aunes de longueur; quatre compreſſes longitudinales de même largeur que les bandes, pliées en ſix doubles, & longues d'un quart d'aune; un linge ſimple, coupé en ſix chefs, pour ſervir d'emplâtre; & un autre plié en double, & coupé comme le précédent, pour ſervir de compreſſe circulaire: un nombre ſuffiſant de tampons de charpie ou bourdonnets propres à remplir l'eſpace qu'occupoit le ſang épanché dans la tumeur, & qu'il faudroit en ſéqueſtrer; & pluſieurs petites compreſſes de plus en plus larges, propres à être poſées comme par étage ſur l'ouverture de l'artère, afin de la comprimer.

Je préparai enſuite les remèdes qui m'étoient néceſſaires; c'eſt à ſavoir, des boutons de vitriol, de la poudre digeſtive & aſtringente pour panſer la plaie dans les premiers jours, lorſque l'on craint

l'hémorrhagie ; que je compoſai avec la poudre de térébenthine cuite, la colophone, le plâtre, la terre ſigillée, & le poil de lièvre ; & c'eſt ce que l'on appelle ordinairement le digeſtif ſec, dont on remplit la plaie dans les premiers panſemens, pour retarder un peu la trop grande ſuppuration, qui eſt toujours dangereuſe lorſque l'on appréhende le flux de ſang.

Je diſpoſai auſſi le médicament pour ſervir d'emplâtre, dans lequel je fis entrer le bol d'Arménie, les blancs d'œufs, le vinaigre & l'huile roſat ; & je réduiſis le tout en forme d'onguent aſtringent de moyenne conſiſtance.

Je rangeai tout cela ſur un grand baſſin ; puis j'enfilai d'un fil ciré des aiguilles faites exprès pour faire la ligature de l'artère, qui ſont courbées, applaties ſur leur courbure, dont la pointe eſt émouſſée, qui ſont percées trois lignes au deſſus de leur extrémité inférieure, pour gliſſer le lien ſans qu'on les paſſe tout-à-fait ſous le vaiſſeau ; & qui ont une petite plaque à leur tête, afin que l'on puiſſe les tenir plus commodément.

Il faut outre cela une ligature d'un tiſſu de ſoie ou de fleuret aſſez épais, qui puiſſe faire aiſément deux ou trois circuits autour du bras malade ; un fort carton un peu courbé, que l'on poſe ſous le nœud de

la ligature, & un petit bâton de la groſſeur du pouce, & long de quatre à cinq, que l'on nomme tourniquet, pour ſerrer la ligature; & une compreſſe longitudinale en ſix doubles d'épaiſſeur, large de quatre doigts, & d'un quart d'aune de longueur, pour appuyer la ligature.

Le lendemain je me diſpoſai à faire l'opération à l'heure dite, en préſence de Monſieur Contet, Médecin de Corbeil; des ſieurs Cheminée & Bomi, Chirurgiens qui avoient été mandés, du ſieur Beiguet qui m'avoit accompagné, & de pluſieurs autres Chirurgiens des environs que la curioſité avoit attirés.

Pour cela je ſituai le malade ſur le bord de ſon lit, & je plaçai deux ſerviteurs derrière lui pour le ſoutenir; je lui fis tenir le bras gauche par une autre ſerviteur, afin qu'il ne pût s'en ſervir pour m'interrompre. Enſuite ayant mis l'avant-bras malade entre les mains d'un autre ſerviteur, je poſai à la partie ſupérieure du bras près de l'aiſſelle, la compreſſe circulaire, ſur laquelle je fis deux tours de la ligature que le tourniquet devoit ſerrer plus fortement. Je l'introduiſis enſuite ſous le ſecond tour, le carton au deſſous, puis l'ayant ſerré autant qu'il étoit néceſſaire, je le donnai à tenir au ſieur Beiguet, Chirurgien de Romans, en qui j'avois le plus

de confiance. Puis ayant fait ſerrer le tourniquet autant que je le jugeai à propos, tant pour diminuer la douleur de l'inciſion, que pour comprimer l'artère, je pris ma grande lancette à abcès, que je plongeai dans le bas de la tumeur, puis la pouſſant vers ſa partie ſupérieure, je l'ouvris d'un bout à l'autre, & j'agrandis encore cette inciſion haut & bas, avec des ciſeaux à double bouton (1): ayant, par ce moyen, un eſpace libre pour introduire mes doigts dans la tumeur, j'en tirai le ſang coagulé, dont je remplis une grande écuelle, après quoi la dilatation ſe trouva très-grande; & comme la peau étoit fort uſée au bas de la tumeur, & preſque mortifiée, j'en coupai une portion de côté & d'autre.

Cette dernière circonſtance fait connoître la néceſſité preſſante où l'on étoit de faire l'opération, puiſqu'il eſt probable que bientôt après la tumeur ſe ſeroit ouverte d'elle-même, & que le malade auroit pu périr par l'hémorrhagie, avant de trouver du ſecours; d'où l'on peut juger de quelle importance il eſt de s'adreſſer à d'habiles gens pour le traitement des maux dont on peut craindre la ſuite;

(1) Le biſtouri dirigé par la crenelure de la ſonde eſt préférable.

puiſque la plupart des Chirurgiens qui avoient vu cette tumeur avant Monſieur Morel, l'ayant priſe pour une tumeur phlegmoneuſe, avoient fait appliquer deſſus des cataplaſmes maturatifs, qui n'avoient pas peu contribué à la réduire dans le fâcheux état où nous la trouvâmes.

Après que tout le ſang fut ôté, je fis lâcher le tourniquet, & j'apperçus auſſitôt l'ouverture de l'artère, qui avoit plus d'un travers de doigt en ſa longueur, & dont les bords étoient tout dilacérés ; par où je fis voir à tous les aſſiſtans, après que le tourniquet fut ſerré, que l'artère avoit été rompue & non pas piquée, comme on ſembloit vouloir l'imputer mal à propos au Chirurgien qui avoit ſaigné le malade pluſieurs ſemaines avant que la tumeur anévriſmale eût été occaſionnée par l'effort dont j'ai parlé.

Ayant ainſi diſculpé ce malheureux Chirurgien de l'impéritie dont on le taxoit mal à propos, je pris mon aiguille enfilée, & la paſſai ſous l'artère, au deſſus de ſon ouverture ; & pour faciliter ſon paſſage, je donnai un petit coup de ſcalpel dans la membrane au deſſous de la capſule ; & après l'avoir pouſſé un peu au-delà du trou que le fil traverſoit, je pris le fil & retirai l'aiguille par où elle étoit entrée. Je fis enſuite un premier

nœud

nœud ſimple immédiatement ſur le corps de l'artère ; puis ayant fait lâcher le tourniquet pour être ſûr que la ligature fût au deſſus de l'ouverture du vaiſſeau, je mis une petite compreſſe ſur le premier nœud, & j'en fis un ſecond par deſſus, après quoi ayant fait de nouveau lâcher le tourniquet, il ne ſortit pas une goutte de ſang.

Dans la crainte que l'on pourroit avoir en cas pareil qu'une première ligature ne vînt à ſe lâcher, l'on ne feroit pas mal de paſſer un ſecond lien ſous le corps de l'artère ſans le ſerrer ; & ce lien pourroit ſuppléer au défaut du premier en cas de beſoin.

La ligature ainſi faite, quoique le ſang parût bien arrêté, je ne laiſſai pas de faire une ſeconde ligature au-deſſous de l'ouverture du vaiſſeau, de crainte que des branches de communication ne vinſſent à fournir du ſang dans la ſuite. Après cela je jettai dans la plaie ma poudre digeſtive, & je mis de petites compreſſes graduées ſur la ligature. Je remplis les environs de bourdonnets farcis de la même poudre, des plumaceaux qui en étoient chargés par-deſſus, faiſant encore tenir le tourniquet ſerré, de crainte que la ligature ne ſe relâchât par les fréquens battemens de l'artère.

De plus j'eus ſoin d'élever la graduation des compreſſes & les bourdonnets bien au-deſſus du niveau des tégumens, afin que le bandage fît une compreſſion plus forte ſur l'artère que ſur les parties latérales du bras; & que par ce moyen les ſucs euſſent lieu de circuler librement dans les endroits que la tenſion de la tumeur anévriſmale avoit rendus ſuſceptibles de mortification.

J'appliquai enſuite le linge chargé de l'onguent aſtringent en forme d'emplâtre, puis la compreſſe ſur tout le bras & l'avant-bras, trempée dans le vin aromatique: enſuite les compreſſes longitudinales croiſées ſur l'endroit de la ligature; puis le premier bandage que je croiſai d'abord ſur le pli du coude, & que je conduiſis enſuite par des doloires juſques ſous l'aiſſelle: j'appliquai par-deſſus un ſecond bandage, que je commençai au poignet, & que je continuai juſqu'à l'épaule, en le ſerrant médiocrement (1).

(1) L'Auteur, qui avoit très-bien ſenti la néceſſité de conſerver la liberté de la circulation, la contrarie par cet appareil. Lorſque la ligature eſt bien faite, il ſuffit d'appliquer ſur l'artère des topiques ſecs, abſorbans & aſtringens, tels que l'agaric, la charpie sèche, faite avec du linge très-uſé ou rapé, imbibée d'une légère diſſolution d'alun ou d'eſprit de vitriol affoibli. Ce ſont-

Le bandage étant appliqué, j'ôtai le tourniquet, l'on remit le malade dans son lit, & son bras fut posé en angle mousse sur un coussin, dans une situation un peu élevée. Je fis appuyer la main d'un serviteur sur le pli du coude depuis dix heures du matin que l'opération fut faite, jusqu'à dix heures du soir.

Le malade souffrit cette longue & douloureuse opération avec beaucoup de constance, & il nous répéta ensuite plusieurs fois, que le tourniquet lui avoit fait plus de peine, que tout le reste de l'opération.

---

là les vrais anti-hémorrhagiques, & non pas ceux que propose l'Auteur, qui par leur nature ne peuvent ni favoriser la formation du caillot en absorbant toute humidité, ni solliciter le vaisseau à la contraction, mais qui au contraire se mastiquent ensemble, & forment un corps dur qui par sa présence dans la plaie est très-propre à réveiller l'hémorrhagie. Le vinaigre lui-même, quoiqu'il soit acide & ait sur les solides un effet astringent, en opère un sur le sang qui doit le faire rejeter; car, comme acide végétal produit de la fermentation, il dissout le sang au lieu de le coaguler.

La plaie pansée suivant que nous venons de le dire, & l'appareil soutenu par une simple bande d'une aune & demie, on posera le membre doucement sur un oreiller; puis on appliquera chaudement, sur toute sa longueur, des topiques stimulans: le vin aromatique employé par l'Auteur est très-convenable.

Les parens du malade m'ayant engagé à différer mon départ juſqu'au lendemain, vingt-quatre heures après l'opération faite (1), je levai le premier appareil, & je me précautionnai avant cela de poſer le tourniquet au même lieu que le jour précédent, afin que ſi la ligature relâchée venoit à permettre l'iſſue du ſang, j'en puſſe être le maître. Je trouvai que les tampons de charpie, les poudres & les compreſſes s'étoient maſtiquées enſemble, & ne faiſoient qu'un même corps, que j'enlevai tout d'un coup; obſervant de détacher doucement les bouts de la ligature de l'artère qui s'y étoient collés.

Je panſai enſuite la plaie comme au premier appareil, à l'exception que je fis une embrocation anodine depuis l'épaule juſqu'à la main avant d'appliquer l'aſtringent, auquel on ſubſtitua les jours ſuivans l'emplâtre de diapalme diſſous. La ligature de l'artère tomba le huitième jour; & Monſieur Cheminée, Chirurgien du lieu, qui le panſa dans la ſuite, mondifia, incarna, & cicatriſa l'ulcère en trente jours.

(1) Il faut bien ſe garder de lever ainſi le premier appareil au bout de vingt-quatre heures. On doit attendre que la ſuppuration ſoit établie & qu'elle-même le détache, ce qui n'arrive ordinairement qu'après quatre ou cinq jours.

OBSERVATION VIII.

Sur une Lithotomie tentée par un Chirurgien ignorant.

LE vingtième de mars 1696, je fus mandé à Imeray, près du Gué-de-Loré, sur le chemin de Chartres, pour tailler Monsieur de la Chesnaye, seigneur de ce lieu, âgé de 82 ans, qui avoit eu des douleurs néphrétiques quatre ans auparavant, jusqu'à ce qu'en 1694, ayant de grandes difficultés d'uriner, un Chirurgien lui proposa de se laisser introduire la sonde dans la vessie, ce qu'il souffrit avec patience; & ce Chirurgien ayant senti une pierre au bout de sa sonde, lui dit qu'il n'y avoit point d'autre remède pour le guérir que de le tailler, & qu'il n'y avoit point de temps à perdre, parce qu'il arriveroit bientôt inflammation au col de sa vessie, & qu'on ne pourroit plus le sonder. Ce Gentilhomme craignant cet accident, consentit à tout ce que ce Chirurgien eut la témérité d'entreprendre; & le Chirurgien lui promit de lui faire avec facilité cette opération, qu'il n'avoit jamais tentée de faire ni sur les vivans ni sur les cadavres; & je suis même témoin qu'étant sous moi à l'Hôtel-Dieu, il avoit beaucoup négli-

gé de profiter des occaſions de la voir faire : auſſi n'avoit-il aucun des inſtrumens qui lui étoient néceſſaires ; & il fallut envoyer un homme exprès à Paris pour en acheter, ſans quoi ce malheureux neophyte en lithotomie n'auroit peut-être jamais fait ſon coup d'eſſai, ce qui auroit été fort avantageux à ce Gentilhomme.

Il occupa pendant ce temps-là un Charpentier à faire un lit de travail, (c'eſt ainſi que l'on nomme la table chargée d'un doſſier, ſur laquelle on aſſujetit avec des liens les ſujets que l'on veut tailler :) mais ſans parler du mauvais uſage qu'en fit cet Opérateur, il étoit fort inutile de faire un tel apprêt, puiſqu'une chaiſe à dos, attachée bien ferme ſur un table ordinaire, eſt en un moment ſubſtituée à ce lit de travail, par tous ceux qui ſont mandés pour tailler en ville ou à la campagne ; & c'eſt ſeulement dans les hôpitaux où l'on taille un grand nombre de différens ſujets au printemps & à l'automne, qu'il eſt utile d'avoir cette table avec ſon doſſier, que l'on leve & que l'on abaiſſe par le moyen de ſes crans, ſelon la grandeur des ſujets que l'on y veut expoſer (1).

(1) On connoît actuellement les raiſons qui doivent faire préférer une ſituation horizontale à

Enfin les inſtrumens étant arrivés, & le jour étant pris pour l'opération, cet habile Opérateur fit avertir les Médecins & Chirurgiens de Chartres les plus diſtingués, pluſieurs Curés des environs, & les amis du malade, pour être témoins d'une manœuvre dont ils furent tous très-mal édifiés.

Il mit donc ſon malade ſur le lit de travail, & le lia à l'ordinaire; puis ayant introduit ſa ſonde crenelée dans la veſſie, à ce que l'on dit, il fit ſur elle ſon inciſion, puis il tâcha d'introduire ſon gorgeret par cette ouverture; après cela il crut y pouvoir inſinuer ſon dilatatoire, puis croyant être dans la veſſie, il y voulut faire entrer ſes tenettes; & après avoir fait tous les efforts poſſibles pour y réuſſir, mais inutilement, il fut obligé d'abandonner l'opération, & de remetre le malade ſur ſon lit.

Peu de temps après & dans le jour

---

l'oblique qu'on emploie ici. Au reſte, nous ne chercherons pas à rectifier les procédés de l'Auteur dans l'opération de la taille. Sans doute on les trouvera bien défectueux, ſi on les compare à ceux qu'on a inventés depuis; mais ſi l'on a égard au temps où il vivoit, ils ne prouveront pas moins ſa grande expérience, les reſſources de ſon génie vraiment chirurgical & ſa dextérité.

même, un des Médecins à qui on répondoit avec certitude de mieux réuſſir dans une ſeconde tentative, lui dit qu'il n'avoit qu'à ſe remettre en état de travailler, parce que le malade demandoit du ſecours avec inſtance. Il l'expoſa une ſeconde fois, & après avoir fait de nouveaux efforts & de ſi cruelles douleurs à cette malheureuſe victime de ſon ignorance, que la plupart des aſſiſtans tombèrent en ſyncope, il fut obligé de convenir qu'il ne ſavoit plus où il en étoit. Le malade ainſi abandonné à ſon malheureux ſort, fut panſé de ſa plaie qui guérit en quinze jours; ce qui fit bien voir que l'Opérateur n'avoit pas ouvert le canal de l'urètre pour faire ſon opération; outre qu'il ne ſortit pas une goutte d'eau par la plaie.

On ſe contenta pour lors d'apprendre au malade à ſe ſonder lui-même avec l'algalie pour ſe faire uriner. Ses douleurs augmentèrent de plus en plus à meſure qu'il ſe ſervit de la ſonde, & les envies d'uriner lui devinrent ſi fréquentes, qu'il étoit obligé de ſe ſonder 5 & 6 fois par jour, & autant la nuit.

Il ne pouvoit ſe tenir couché ſur ſon lit, & il étoit obligé de ſe tenir ſur une paillaſſe au long du feu. L'irritation de la ſonde ſi ſouvent introduite, faiſoit ſortir beaucoup de ſang avec l'urine, outre beau-

coup de glaires & de pus ſemblable à des blancs d'œufs ; & les violens accès de fièvre dont il étoit attaqué très-fréquemment, faiſoient croire qu'il ne pourroit jamais ſupporter l'opération.

Peu de temps après que ſa première opération eut été tentée, me trouvant à Soulers près de Chartres, une perſonne que je conſidére beaucoup m'engagea à l'aller voir, & je le trouvai dans un état déplorable.

Il paſſa les années 94 & 95 dans ces cruelles ſouffrances, ſans que les Médecins le cruſſent en état d'être taillé, par la raiſon que j'ai dite. Enfin en 1696, le malade me fit écrire avec empreſſement de me tranſporter auprès de lui pour lui faire l'opération. L'état pitoyable où je l'avois vu, & dix-huit mois qu'il avoit paſſés depuis dans les ſouffrances, me diſſuadoient abſolument d'y aller, n'ayant aucune eſpérance de réuſſir. Mais Monſieur le premier Préſident de la Cour des Aides & Madame la Comteſſe de Vauvineux m'ayant envoyé querir, & m'ayant prié avec beaucoup d'inſtance de lui donner cette ſatisfaction, je me rendis à leurs prières, après leur avoir fait mon prognoſtic, & les avoir aſſurés qu'il étoit hors d'état de profiter de l'opération, & même de la ſupporter.

J'arrivai donc en ſon château d'Ímeray, où je le trouvai couché ſur la paillaſſe au long du feu. Il ſe leva auſſitôt & prit la ſonde pour ſe faire uriner devant moi, avec les mêmes douleurs qui précédoient toujours depuis long-temps la ſortie de l'urine ; & il voulut que je touchaſſe ſa pierre, que j'avois déja touchée & reconnue dix-huit mois auparavant, lorſque je l'avois vu la première fois.

Le lendemain au matin je lui fis l'opération que je ne pus refuſer à ſes inſtantes ſupplications. Elle fut faite ſans qu'il ſouffrît de grandes douleurs, & avec aſſez de promptitude ; & je lui tirai ſur l'heure juſqu'à quatorze pierres d'une figure ſemblable à de moyens dez à jouer.

Il faut remarquer qu'avant d'entrer dans la capacité de la veſſie où étoient les pierres, je trouvai une chair rugueuſe de cinq travers de doigts d'épaiſſeur ; & je ſentois aux parois de la veſſie des colonnes charnues, qui s'oppoſoient à l'introduction des inſtrumens.

Or cette chair rugueuſe étoit d'une extrême ſenſibilité, & lui cauſoit, après l'opération, les mêmes douleurs avant d'uriner qu'il ſouffroit avant d'être délivré de ſes pierres, quoique je lui euſſe introduit une longue canule dans la veſſie pour faciliter la ſortie de l'urine.

Deux jours après l'opération, voulant m'assurer s'il n'étoit point resté quelque pierre, je poussai dans la vessie une sonde à femme, au moyen de laquelle en ayant senti quelqu'une, je glissai sur cette sonde une petite tenette qui ne put passer sans lui causer de grands maux, à cause de ces chairs rugueuses & de ces colonnes charnues qui s'opposoient à son passage. Je tirai cependant encore deux pierres semblables aux précédentes, qui firent le nombre de seize : après quoi je fis des injections dans la vessie ; & quoique les urines sortissent librement, & même en abondance par le trou de la canule, ses douleurs augmentèrent de telle sorte, qu'il mourut huit jours après l'opération.

Il est probable que si ce Gentilhomme s'étoit confié d'abord à un Opérateur mieux versé dans la pratique de la lithotomie, qui lui eût tiré ses pierres dans un temps où ses forces lui permettoient de soutenir l'opération, & où sa vessie n'étoit pas encore dans le fâcheux état où je la trouvai depuis, il y auroit eu toute espérance d'un bon succès, ayant résisté depuis ce temps-là à de cruelles douleurs pendant deux années entières, jusqu'à ce que les irritations continuelles de la sonde, ayant rendu sa vessie skirrheuse, le mirent hors d'état de profiter de l'opération.

OBSERVATION IX.

D'un Entéromphale.

UNE petite fille du ſieur Dutard, orfèvre demeurant près de Saint Hilaire, âgée de 14 mois, étoit fréquemment tourmentée d'un étranglement d'inteſtin engagé à l'ombilic, où il formoit une tumeur de la groſſeur d'un œuf d'oie; ce qui cauſoit à cette enfant des douleurs ſi violentes, que ſon viſage en devenoit tout livide; enſorte qu'on la croyoit à chaque inſtant prête à mourir.

Etant appellé pour dire mon ſentiment ſur cette maladie, je déclarai qu'il n'y avoit que l'opération ſeule qui pût la guérir, & les parens ayant conſenti qu'elle fût faite, je me mis en devoir de la faire le 11 novembre 1694; & voici de quelle manière je me comportai pour y réuſſir.

Je pris un fil fort que je pliai en quatre & le cirai; & ayant avec moi deux ſerviteurs Chirurgiens bien entendus pour m'aider, je couchai l'enfant à la renverſe ſur les genoux de l'un de ces ſerviteurs, pendant que d'autres aſſiſtans tenoient l'enfant affermi dans cette ſituation par les pieds & par les épaules. Enſuite je réduiſis l'inteſtin dans le ventre, puis je pinçai le nombril, & je l'élevai le plus haut que je

pus, & le fis tenir par un ſerviteur qui le ſuſpendoit de toute ſa force.

Après cela je pris le fil ciré, & l'appliquai le plus près du ventre qu'il me fut poſſible, faiſant le nœud du Chirurgien; mais avant de le ſerrer, je fis preſſer le bas de la ſuſpenſion, à l'endroit même où je prétendois faire le nœud; & cependant je faiſois toujours tirer l'ombilic en haut, de peur que l'inteſtin ne ſe rencontrât ſous la ligature; & dans ce temps-là je ſerrai le nœud autant que je pus & j'en fis un double par deſſus: mais deux jours après, comme la ligature ſe relâchoit à meſure que ce qui étoit noué tomboit en mortification, je fis une ſeconde ligature plus ſerrée, étant ſûr qu'il n'y avoit point d'inteſtin engagé ſous la première.

Cette ſeconde ligature ne fut pas plutôt faite, que la tumeur devint noire comme une mûre, & parut gonflée de ſang meurtri; & trois jours après j'en fis une troiſième, que je ſerrai encore plus que les deux précédentes (1); après quoi je coupai toute la tumeur deux lignes au deſſus des ligatures qui tombèrent le douzième jour. Je panſai enſuite l'ulcère qui

(1) Quelle manœuvre, grand Dieu! Tout ce procédé fait frémir. Quelle différence entre la Chirurgie actuelle & celle de ce temps-là!

ſe trouva abſolument cicatriſé le quarantième jour.

L'enfant s'eſt toujours bien portée depuis ce temps-là, & n'a reſſenti aucune douleur de colique. M. Save, Docteur en médecine, de la Faculté de Paris, convint que l'opération étoit très-néceſſaire, après que je lui eus fait connoître qu'on pouvoit la faire ſans aucun danger.

Depuis ce temps-là une autre fille (1) étant ſi cruellement tourmentée de la même maladie, qu'elle ne pouvoit dormir ni nuit ni jour, je lui fis la même opération qui l'a fort bien guérie, & qui l'a exemptée dans la ſuite de toutes tranchées & douleurs de ventre (2).

---

(1) Il ſeroit important de ſavoir l'âge.

(2) Avec des vues juſtes ſur la nature de la maladie, & ſur l'indication à remplir pour la guérir radicalement, on ſentira que le moyen qu'on vient d'employer eſt auſſi incertain qu'il eſt douloureux & même cruel.

Par rapport à la nature de la maladie, il n'y a que chez les enfans nouveaux nés que la hernie puiſſe ſe faire par l'ombilic : dans les adultes elle arrive toujours à la circonférence.

L'adhérence que le péritoine a dans cet endroit avec la face interne des muſcles tranſverſes, a fait penſer que la hernie qui y arrivoit n'avoit point de ſac ; mais l'obſervation ſuivante ſemble prouver le contraire. Il y a quelque temps que j'eus occaſion d'examiner l'état des choſes ſur le cadavre

Je ſai que la cauſe de ces hernies ombilicales qui arrivent ſi fréquemment aux enfans peu de temps après leur naiſſance,

---

d'une femme qui avoit une hernie de cette eſpèce. Voici ce que j'ai trouvé : les fibres de la ligne blanche s'étoient étendues aux dépens de ſa texture & de ſon épaiſſeur ; celles du péritoine avoient également prêté ; & les unes & les autres étoient ſi étroitement liées entr'elles, que j'avois beaucoup de peine à les ſéparer : cependant on voyoit clairement qu'elles n'avoient point ſubi de ſolution de continuité : auſſi l'ouverture par laquelle les parties ſortoient, n'étoit point une vraie diviſion, mais elle réſultoit ſeulement de ce que les fibres qui devoient la fermer s'étoient allongées & diſtendues au point de produire la poche dans laquelle les parties déplacées ſe logeoient. D'après tout ceci, on voit que cette hernie avoit non-ſeulement un ſac fourni par le péritoine, mais encore par la ligne blanche. Quoique je ſois perſuadé que les choſes ſont ainſi dans tous les cas, je n'oſe cependant pas l'aſſurer d'après ce ſeul fait : il en faut pluſieurs pour changer l'opinion reçue à cet égard. Je promets de ſaiſir toutes les occaſions que je rencontrerai, & d'en donner connoiſſance.

Quant à l'indication que la maladie préſente, la ſeule & vraie eſt de réunir l'eſpèce d'ouverture par laquelle les parties s'échappent. Or, de quelque manière qu'on tende la peau ſur elles, elle n'en ſubſiſtera pas moins, & cette tenſion n'empêchera pas que les parties ne puiſſent reſſortir par la ſuite.

Malgré que le procédé de l'Auteur ait été ſuivi

eſt aſſez connue des habiles gens ; mais comme j'écris ceci pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens, je dis que la cauſe (1) de ces incommodités la plus ordinaire, vient de la faute que font les ſages-femmes en faiſant la ligature de l'ombilic à une diſtance trop éloignée du ventre, diſant que ce qui eſt de trop tombe de lui-même ; ce qui arrive véritablement à pluſieurs ; mais il ſuffit qu'il en arrive des accidens à quelques-uns, pour engager tous ceux & celles qui travaillent aux accouchemens à faire cette ligature le plus près du ventre qu'il leur eſt poſſible, afin de ne plus donner lieu à ces dilatations auxquelles les cris des enfans donnent

---

d'un ſuccès déſirable, il n'en eſt pas moins vrai qu'on ſera plus ſûr par des moyens plus doux & plus méthodiques qu'on trouvera dans les Auteurs qui ont traité de la cure radicale des hernies : moyens cependant dont il ne faudroit pas garantir l'infallibilité. J'ai vu pluſieurs fois la hernie reparoître au même lieu où elle avoit obligé de faire antérieurement l'opération du bubonocele. *Voyez* l'obſervation rapportée dans la note (1) ſur l'obſerv. XVIII.

(1) C'eſt une cauſe bien imaginaire que celle-là. On laiſſeroit un pied de cordon, que ſa ſéparation ne s'en feroit ni plus ni moins parfaitement. Il faut la chercher, cette cauſe, dans les cris, la toux, les tranchées, &c. auxquels les enfans nouveaux-nés ſont ſujets.

assez d'occasion, sans y contribuer encore par ce défaut. C'est aussi ce que j'observe & ce que j'observerai toujours en faisant cette ligature.

OBSERVATION X.

D'une Descente de matrice.

LE 15 janvier 1693, je fis à l'Hôtel-Dieu, en présence de plusieurs Chirurgiens & Sages-femmes, l'ouverture du corps mort d'une femme qui avoit une descente de matrice. Je trouvai après l'ouverture du bas-ventre & la séparation des os pubis, qu'un corps charnu qui sortoit au dehors n'étoit autre chose qu'un gonflement du vagin, au milieu duquel l'orifice interne de la matrice s'avançoit en-sorte qu'on le pouvoit toucher fort superficiellement; & continuant à suivre le progrès de cet organe jusques dans l'hypogastre, je découvris & démontrai aux spectateurs, que tout le corps de la matrice étoit presque sorti hors de cette cavité pour prendre la place du vagin, sans qu'il fût aucunement gonflé ni altéré; en telle sorte que l'extrémité de son fond étoit descendue jusques sous les os pubis. J'eus pour témoin de ce fait, Monsieur Duverney, très-célèbre Professeur en Chirurgie & Anatomie au Jardin royal

des plantes, auquel il ne seroit pas facile d'en imposer.

OBSERVATION XI.

Sur le même sujet.

J'OUVRIS, le 20 du même mois de janvier 1693, le corps d'une autre femme qui avoit une pareille descente; & quoique le vagin fût bien moins gonflé qu'à la précédente, on voyoit néanmoins très-manifestement l'orifice interne (1) de la matrice au dehors; & l'on connut par l'ouverture de l'hypogastre que la matrice entière s'étoit glissée entre la tumeur qui paroissoit à l'extérieur, sans pour cela que les ligamens larges parussent plus tendus, leur substance membraneuse les disposant à prêter avec beaucoup de facilité.

OBSERVATION XII.

Sur le même sujet.

LE 26 du même mois, une troisième femme fut apportée à l'Hôtel-Dieu, ex-

(1) Il faut faire attention ici & dans toutes les observations où il sera question de la matrice, que l'Auteur regarde le vagin comme en étant le col, & y distingue en conséquence un orifice externe & un autre interne: ce dernier est l'ouverture du museau de tanche, *os tincæ*.

trêmement malade d'une fièvre continue, & qui avoit auſſi une deſcente de matrice très-conſidérable. Comme elle étoit dans un état abſolument déploré, je chargeai pluſieurs Chirurgiens, qui avoient auſſi bien que moi la curioſité de s'éclaircir ſur ces ſortes de faits, de m'avertir auſſitôt qu'elle ſeroit décédée ; & je priai les Sœurs de la ſalle de me donner le même avis. Le déſir que j'avois de convaincre Monſieur Verduc, Docteur en Médecine, de la fauſſeté de l'opinion qu'il ſoutenoit, ſe fondant ſur l'autorité de pluſieurs Auteurs qui n'avoient pas été vraiſemblablement plus éclairés que lui ſur cet article, que la matrice ne ſe déplaçoit jamais ; que tout ce qu'on appelloit deſcente de matrice n'étoit qu'une relaxation du vagin ; & que la réduction que j'avois faite à une fille de Toulouſe qui avoit fait beaucoup de bruit dans Paris, n'étoit point de la matrice, mais ſeulement du vagin ; le déſir, dis-je, de le convaincre de faux à cet égard, faiſoit que je ne perdois aucune occaſion de faire quelque expérience qui tendît à le relever de ſon erreur.

La mort de cette femme étant bientôt arrivée, avant de faire l'ouverture de ſon cadavre, je fis toucher & bien obſerver aux Chirurgiens qui étoient préſens, auſſi-bien qu'aux ſages-femmes, l'orifice in-

terne de la matrice, qui paroiſſoit au dehors d'une groſſeur & d'une épaiſſeur aſſez conſidérable, afin qu'ils puſſent juger par leurs propres yeux, l'hypogaſtre étant ouvert, ſi ce même orifice ne communiqueroit pas par continuité juſqu'à l'extrémité du fond de ce viſcère.

Ayant après cela ouvert le bas-ventre & la région hypogaſtrique, il ne leur fut pas difficile d'appercevoir auſſi bien que moi, que la matrice n'étoit plus dans le baſſin de l'hypogaſtre, & qu'elle s'étoit toute gliſſée par deſſous les os pubis juſques dans le vagin; enſuite prenant mon ſtylet, je l'introduiſis par cet orifice externe de la matrice juſques dans ſon fond; puis ayant coupé la matrice ſelon ſon progrès, la vérité que nous cherchions nous parut à découvert, c'eſt-à-dire, la matrice ouverte dans toute ſon étendue.

Auſſi eſt-il impoſſible, lorſque le vagin ſe gonfle avec excès, & qu'il ſort au dehors, que ſes fibres ſe raccourciſſant conſidérablement, elles n'entraînent le corps de la matrice auquel elles ſont attachées; & cela d'autant plus aiſément, que la matrice a, par ſon propre poids, toute la pente poſſible à s'y porter.

Je ſuis encore confirmé dans mon opinion ſur la poſſibilité de la deſcente de matrice, par la connoiſſance que j'ai de

pluſieurs femmes qui, ayant cette incommodité, la réduiſent aiſément quand elles ne ſont point groſſes ; & qui ne ſe reſſentent plus de ce mal, lorſqu'elles ſont groſſes de deux ou trois mois.

OBSERVATION XIII.

Suite de faits concernant le même ſujet.

UNE Dame de ma connoiſſance, à préſent fort agée, commença d'avoir une deſcente de matrice après ſon premier accouchement ; elle a eu huit enfans depuis, & ſe porte bien, quoiqu'il y ait quarante-quatre ans d'écoulés depuis ſon premier accouchement. Elle n'a jamais voulu porter de peſſaire. Sa deſcente tombe lorſqu'elle marche un peu longtemps, & elle la réduit auſſi fort aiſément lorſqu'elle eſt repoſée. Cette maladie, quoiqu'invéterée, ſeroit guériſſable ſi elle ne dépendoit que du vagin, comme notre Docteur & beaucoup d'autres Auteurs ſe l'imaginent fauſſement ; il n'y auroit qu'à appliquer ſur le gonflement des remèdes propres à fondre & à réſoudre cette dureté, comme tous les autres gonflemens & duretés qui arrivent à d'autres parties ; au lieu que la deſcente de matrice n'eſt qu'un relâchement de ſes

ligamens ſans qu'elle ſoit malade ; mais ſa bonne diſpoſition s'altère ſouvent lorſqu'elle eſt dehors, & elle ne ſe rétablit que lorſqu'elle eſt réduite, & qu'on la tient aſſujettie dans l'hypogaſtre par le peſſaire.

Une nommée Madame Dumoulin, femme d'un rôtiſſeur, vint me trouver au mois de janvier 1699, & me marqua beaucoup de chagrin d'une deſcente de matrice qu'elle portoit depuis long-temps, & qui la réduiſoit à ne pouvoir marcher qu'avec des douleurs inconcevables : à quoi contribuoient beaucoup deux ulcères fort étendus autour du vagin, mais qui avoient leur ſiège à ſa matrice, laquelle étoit hors de la vulve de la groſſeur d'un pain de deux ſols. Je lui propoſai l'uſage du peſſaire ; mais elle me dit qu'ayant pluſieurs fois tenté de s'en ſervir, elle n'en avoit pu tirer aucun ſecours, parce qu'elle tomboit toujours auſſitôt qu'elle faiſoit la moindre démarche.

Je lui fis garder le lit pendant deux jours ; enſuite, tandis que pluſieurs commères lui propoſoient différens remèdes pour guérir ſes ulcères, je me contentai de réduire ſa deſcente, après quoi je lui mis un peſſaire qui a ſi bien retenu ſa matrice dans ſa ſituation, qu'elle n'eſt point retombée depuis ce temps-là ; & le baume

naturel guérit ſans doute les ulcérations de la matrice lorſqu'elle fut réduite dans ſon lieu ordinaire.

J'avois déja fait à l'Hôtel-Dieu, pluſieurs années auparavant, une expérience à peu près ſemblable, lorſque je ſuivois feu Monſieur Garbe le père, l'un des Médecins de cet hôpital, pour écrire les ordonnances. Il y avoit dans la ſalle du Légat une femme malade d'une deſcente de matrice qui étoit toute ulcérée; & le volume de la tumeur qui ſortoit au dehors étoit de la groſſeur de la tête d'un enfant: je lui fis des fomentations émollientes & réſolutives pendant cinq ou ſix jours; puis je réduiſis la deſcente, ſans avoir égard aux ulcères: je lui mis enſuite un peſſaire de liège, lequel n'étoit pas capable de retenir cette groſſe maſſe: je lui fis faire par le ſieur de l'Orme, faiſeur de brayers, un peſſaire d'acier attaché à une ceinture par le moyen d'un reſſort qui ſe courboit juſques dans la vulve, à l'extrémité duquel il y avoit un petit écuſſon qui retenoit la matrice dans ſon lieu naturel. Cette femme a été fort bien guérie, & m'a remercié long-temps après, du ſecours que je lui avois donné.

Il me ſouvient d'une autre femme, à qui je tirai, dans la ſalle des accouchées, un globe de buis qui avoit ſervi à jouer

à la boule, qu'elle s'étoit introduit elle-même dans la vulve, pour arrêter une deſcente de matrice dont elle étoit incommodée. Ce corps étranger s'étant empuanti par ſon ſéjour, lui cauſoit des cuiſſons & des douleurs inſupportables, par les excoriations qui s'étoient faites au vagin. Elle s'en plaignit à Mademoiſelle Morel, pour lors maîtreſſe Sage-femme. Je lui tirai ce prétendu peſſaire avec une tenette à tirer la pierre, & même je n'eus pas peu de difficulté à le charger, à cauſe de ſon volume & de ſa figure exactement ronde, qui gliſſoit ſous l'inſtrument.

On lui fit après cela des injections déterſives; & lorſque les ulcérations furent guéries, on lui mit un peſſaire de liège garni de cire, qui eſt le plus léger & le plus ſupportable de ces inſtrumens; & elle s'eſt trouvée depuis parfaitement ſoulagée.

Quelque temps après, une autre femme dans la même ſalle du Légat, étant fort incommodée d'une boule de cire jaune qu'elle s'étoit introduite il y avoit pluſieurs années, à la même fin de retenir une deſcente de matrice, me pria avec inſtance de vouloir bien l'en délivrer; ce que je fis avec aſſez de difficulté, parce qu'auſſitôt que j'avois chargé ce corps étranger avec ma tenette, ſa molleſſe le faiſoit écraſer entre les ſerres de mon inſtrument;

ce

ce qui fit que pour en faire l'extraction entière, je fus obligé de l'introduire plus de trente fois consécutives dans le vagin ; & tous les fragmens de cire ramassés ensemble, pesoient une livre & plus. On lui fit les mêmes injections qu'à la précédente ; & depuis ce temps-là, la matrice fut retenue dans sa situation naturelle par un pessaire de liège garni de cire.

Une troisième femme qui demeuroit au marché-neuf, près de Saint-Germain-le-Viel, m'envoya querir bientôt après, pour lui tirer un pessaire de liège qu'elle s'étoit introduit sans être garni de cire ; elle le portoit depuis long-temps, & ce bois spongieux s'étant gonflé d'humidités, avoit contracté putréfaction, à raison de quoi les ulcérations s'étoient ensuivies, qui causoient des douleurs fort incommodes à cette pauvre femme.

Je voulus tirer d'abord ce corps étranger en introduisant mon doigt dans le trou qui étoit en son milieu ; mais il se rompoit par morceaux, & je n'en pus tirer aucuns fragmens avec mes doigts ; ce qui m'obligea à me servir de ma tenette, comme j'avois fait aux deux extractions précédentes ; & je tirai toutes les pièces à sept ou huit repriſes : comme les douleurs violentes, occasionnées par le séjour de ce corps étranger, lui avoient causé une fié-

vre assez considérable ; je la saignai deux fois, & elle fut entièrement guérie par les injections pareilles à celles que j'avois faites aux deux autres, & sa descente de matrice fut retenue par un pessaire.

Ces trois différens corps étrangers que je tirai à ces trois femmes étoient d'une puanteur insupportable ; & la boule de buis que j'ai gardée pendant un assez long-temps après un grand nombre de lotions & infusions dans les liqueurs spiritueuses, n'a pas laissé de conserver sa mauvaise odeur pendant plus de six mois.

Au reste, il est bon d'observer que les descentes de matrice n'arrivent pas seulement aux femmes qui ont eu des enfans, mais même quelquefois aux filles & aux Religieuses, auxquelles j'ai souvent été obligé de donner des pessaires.

Le 26 mars 1693, une femme fut apportée à l'Hôtel-Dieu, grièvement malade d'une fièvre continue, & qui étoit de plus incommodée d'une descente de matrice si considérable, que son vagin s'allongeoit d'un demi-pied hors de sa vulve, & l'orifice interne de sa matrice paroissoit aussi bien distingué à l'extrémité de cet allongement que je l'aie vu de ma vie, quoique j'en aie beaucoup vu & touché pendant dix années que j'ai été Chirurgien en chef de la salle des Accouchées,

où je faisois très-fréquemment des démonstrations, tant sur des cadavres éminins pour l'instruction des apprentisses sages-femmens, que sur des femmes vivantes pour distinguer le terme de leur grosseſſe, afin de les admettre à faire leur accouchement à l'hôpital, ou de les renvoyer juqu'à leur terme, quand elles en sont éloignées; à quoi cependant l'on peut se tromper assez souvent.

Cette femme mourut le lundi sixième avril suivant; & comme c'étoit dans le temps que j'avois de l'empressement à m'éclairer sur cette maladie de l'*uterus* par des expériences réitérées, j'étois bien aise d'avoir des témoins connoissans, de peur que mes propres yeux ne me trompassent. J'en fis donc l'ouverture en présence d'un Docteur en médecine de Faculté étrangère, & de plusieurs Chirurgiens.

J'avois réduit à cette femme tout son allongement lorsqu'elle arriva à l'Hôtel-Dieu, à cause des ulcérations douloureuses qui s'y faisoient, & qui n'auroient pas manqué de s'accroître & de dégénérer en gangrène. Je commençai par ouvrir le bas-ventre, afin de repousser au dehors les parties que j'avois réduites; mais auparavant je fis remarquer toutes les parties dans leur situation naturelle, à l'exception de la matrice qui étoit sous les os

pubis ; puis je pinçai l'orifice interne de la matrice par l'ouverture extérieure, & le fis ſortir au dehors comme avant la réduction. Cette deſcente de matrice tomboit auſſi bas que celle de la fille de Touloufe dont je parlerai dans la ſuite.

Tout le corps de la matrice étoit hors du baſſin de l'hypogaſtre, ſon fond ſous les os pubis, & ſon orifice interne étoit alongé ; ce qui marque le tiraillement que font les fibres du vagin à cet orifice, en ſe redoublant à l'extrémité de la deſcente, comme fait le boyau droit aux enfans, lorſqu'il ſe précipite hors de l'anus. Après cela je fis rentrer toute la deſcente au dedans de la capacité de l'hypogaſtre, au moyen de quoi ces parties reprirent leur ſituation naturelle.

Il paroît par-là, que ſi la femme vivante étoit toujours couchée, la deſcente étant une fois réduite, les parties reſteroient dans leur ſituation naturelle ; au lieu que faiſant quelque démarche, ou quelqu'autre effort que ce ſoit, elles doivent retomber, à moins qu'elles ne ſoient retenues par le moyen du peſſaire, comme je l'ai déja ſuffiſamment inſinué.

OBSERVATION XIV.

D'une Chûte de l'anus.

DANS la même année 1693, je fus mandé dans la rue Saint-Denis, chez Monſieur Gautier, maître d'École, pour voir ſon enfant qui avoit une chûte ou renverſement du boyau droit, de la longueur d'un pied. Monſieur Pomarede, mon confrère, qui étoit le Chirurgien ordinaire de cette maiſon, y fut mandé en même temps: auſſi étoit-il néceſſaire que pluſieurs Chirurgiens entendus contribuaſſent à cette réduction; & un Chirurgien de l'Hôtel-Dieu que j'avois mené avec moi ne me fut pas inutile.

Je tentai cependant de faire d'abord la réduction avec mes mains ſeules; mais ce que je faiſois rentrer d'un côté s'échappoit de l'autre, en telle ſorte que je fus contraint de me faire aider, tant par mon confère que par le Chirurgien qui m'avoit accompagné; ayant donc l'un & l'autre leur main garnie d'un linge doux & délié, ils retenoient des deux côtés les portions de cet inteſtin ſorti que je repouſſois au dedans; & cette réduction ne put ſe faire qu'en un aſſez long eſpace de temps (1).

(1) On ne ſait ſi l'Auteur vouloit commencer la réduction par ce qui étoit plus près de l'anus;

Après cela, je fis une groſſe tente de

---

il y auroit lieu de le croire : mais cette manœuvre eſt contraire à l'état des parties qu'il connoiſſoit pourtant bien, & n'eſt pas conforme à cette règle de pratique qui veut que dans toute réduction de parties on faſſe rentrer les premières celles qui ſont ſorties les dernières : or, dans ce cas, les dernières ſont à l'extrémité du *prolapſus ;* c'eſt par l'ouverture qui s'y rencontre qu'on doit les faire retourner, en rendant interne & dans ſa ſituation naturelle ce qui eſt externe.

Il m'eſt arrivé très-ſouvent en ſuivant ce principe, de réduire avec la plus grande facilité des renverſemens très-conſidérables qui avoient en vain donné beaucoup de peine à des Chirurgiens qui m'avoient précédé. Voici de quelle manière je procédois : le malade couché & ſitué convenablement, je prenois la partie ſortie de la main gauche, ne la ſerrant que de façon à ſoutenir l'action de la droite : alors, au moyen du doigt *index* de cette dernière, garni d'un linge ſec, & que j'introduiſois dans l'ouverture de l'extrémité, je faiſois rentrer les parties par la même route qu'elles avoient ſuivie en ſortant. Quand mon doigt étoit enfoncé dans toute ſa longueur & que je voulois le retirer, je retenois les parties rentrées avec le pouce & le doigt *index* de la main gauche ; puis je recommençois le même procédé tant qu'il reſtoit des parties à réduire. Cela fait, on donnoit un demi-lavement adouciſſant, dans la vue de développer & d'étendre davantage la portion d'inteſtin remontée & de la calmer ; ce qui eſt d'autant plus néceſſaire, que ſouvent la cauſe déterminante de ce déplacement eſt un téneſme ou des douleurs

charpie (1), ſans que ceux qui tenoient l'inteſtin réduit l'abandonnaſſent, que je paſſai à travers d'une compreſſe pliée en huit doubles, & que je couvris enſuite d'un aſtringent, après quoi je l'introduiſis dans l'anus; & j'appliquai un bandage en T par deſſus.

Pendant un certain temps on ôtoit la tente lorſque cet enfant vouloit aller à la ſelle, & l'on comprimoit les côtés de l'anus; ce qui empêchoit le boyau de retomber. L'on ſe ſervit auſſi pour fortifier cet inteſtin, d'injections faites avec

---

inteſtinales pour leſquelles on eſt obligé de faire prendre des anodins.

(1) La tente n'eſt d'aucune utilité, & peut devenir très-contraire en réveillant les douleurs par ſa préſence. La ſituation horizontale, des injections, des fomentations fortifiantes & légérement aſtringentes, voilà ce qui convient le mieux.

On a propoſé deux moyens pour s'oppoſer au retour de cette maladie : tous deux tendans à rétrécir la portion ſortie d'inteſtin, en donnant lieu à la formation de cicatrices ſur ſa face interne : l'un conſiſte à faire ſur le *prolapſus* & ſelon ſa longueur, des inciſions plus ou moins profondes ſuivant le gonflement des parties, mais la crainte de l'hémorrhagie l'a fait rejeter; l'autre preſcrit des traînées de cautère actuel dans la même direction : M. *Moreau* m'a dit avoir pratiqué ce dernier avec ſuccès. Au reſte, on ſait que cette maladie, fréquente dans les enfans, diſparoît avec l'âge.

le vin aſtringent, & de compreſſes trempées dans cette même liqueur. Tous ces ſecours menèrent l'enfant malade à une parfaite guériſon.

Faiſant réflexion ſur la longueur de cette rélaxation d'inteſtin, je crois qu'il eſt probable que le boyau droit ne s'y trouva pas ſeul intéreſſé, & que le colon qui le ſuit peut en fournir une partie; & ce qui me confirme dans cette penſée, eſt que j'ai obſervé que ceux qui ont ces grandes chûtes d'inteſtin, ont ordinairement des envies de vomir qui procèdent de l'attache qu'a le colon avec l'eſtomac par le moyen de l'épiploon, en ſorte que ce boyau ne peut être conſidérablement relâché qu'il ne cauſe un tiraillement fâcheux au ventricule.

J'ai vu introduire dans l'anus, après la réduction de l'inteſtin, des canules de plomb, ou de fer-blanc au lieu de la tente de charpie; ceux qui en uſent ainſi prétendent que les excrémens peuvent paſſer par ces canules, ſans que la chûte du boyau ſoit à craindre: mais outre que ces canules ſont douloureuſes, & qu'elles peuvent reſſortir avec les excrémens, par l'impulſion du mouvement périſtaltique des inteſtins, elles ſe ſaliſſent de telle ſorte, qu'il en faudroit une nouvelle à chaque panſement.

OBSERVATION XV.

D'une Deſcente de matrice qui fut priſe, premièrement à Toulouſe, puis à Paris, pour un hermaphrodite.

MARGUERITE Malaure, native de Toulouſe, vint à Paris en l'année 1693, en habit de garçon, l'épée au côté, ayant néanmoins ſes cheveux pandans comme ceux d'une fille, noués par derrière avec un ruban à la façon des Eſpagnols & Napolitains; un chapeau retrouſſé, & tout le reſte de l'habillement comme celui des autres hommes.

Elle faiſoit grand bruit à Paris parmi les Médecins & Chirurgiens, diſant qu'elle étoit hermaphrodite; c'eſt-à-dire qu'elle avoit les parties naturelles des deux ſexes, & qu'elle étoit en état de ſe ſervir des unes & des autres. Elle ſe produiſoit dans les aſſemblées publiques & particulières des gens de ces deux profeſſions, & elle ſe laiſſoit examiner pour une légère aumône à ceux qui en avoient la curioſité. Or, parmi ces curieux qui l'examinoient, il y en avoit très-peu qui euſſent les lumières & l'expérience qui leur auroient été néceſſaires pour bien juger de ſa maladie, c'eſt pourquoi la plupart ſe laiſſoient entraîner

à l'opinion la plus commune qu'elle leur inſpiroit elle-même, de la regarder comme une hermaphrodite, parce que cette opinion lui étoit favorable pour exciter à toutes ſortes de gens la curioſité de la voir, & lui faire quelque largeſſe. Il y avoit même des Médecins & des Chirurgiens d'un grand nom qui aſſuroient hautement qu'elle étoit telle qu'elle ſe diſoit être, & qui faiſoient voir en cela que l'on peut avoir beaucoup de réputation dans la Médecine & dans la Chirurgie, ſans avoir un grand fond de connoiſſances ſolides, & de véritable capacité.

Monſieur l'Abbé de Saint Uſſans, mort depuis peu, qui étoit homme de diſtinction, Docteur en Médecine, & qui venoit ſouvent à l'Hôtel-Dieu pour l'inſtruction des pauvres, à qui il faiſoit des aumônes conſidérables, me parla de cette fille comme d'une hermaphrodite bien déclarée. Il me montra des lettres de Toulouſe qu'on lui avoit écrites à ſon occaſion, par leſquelles il paroiſſoit que les Capitouls ou Echevins de cette ville, ſur le certificat des Médecins & Chirurgiens de leur juriſdiction qui l'avoient déclarée plus mâle que femelle, lui avoient enjoint par leur ſentence, à porter à l'avenir l'habit d'homme ſous peine de punition corporelle. Tous les Chirurgiens de l'Hôtel-

Dieu me disoient l'avoir vue, & il sembloit que je fusse le seul qui eût de l'indifférence pour voir un tel prodige. Comme ils s'offroient tous à la faire venir à l'Hôtel-Dieu pour que je l'examinasse en leur présence, je leur promis que je le ferois volontiers, leur disant par avance que je ne croyois pas que ce monstre prétendu fût autre chose qu'une descente de matrice.

Enfin elle vint me trouver au pansement du soir, lequel étant fini, je la fis entrer dans un endroit que l'on nomme la chirurgie des blessés, que j'avois choisi pour cet examen. Avant de s'exposer à la visite, elle voulut que chacun de ceux qui seroient présens lui donnât un sou, & je fus le premier qui satisfis à sa demande.

Elle vouloit d'abord me faire accroire qu'elle avoit eu commerce avec des femmes; mais tout cela fut bientôt détruit par ses propres réponses, à mesure que je l'examinai sur chaque partie avec exactitude. Je commençai par son sein qui étoit fort gros, comme celui d'une fille de 30 ans, & je crois aussi que c'étoit à peu près son âge. Ensuite j'examinai la descente de matrice qui sortoit hors de la vulve de la longueur de huit à dix pouces, fort large par en haut du côté du pubis, où le corps de la matrice étoit descendu recouvert du vagin retourné

comme un gant, qui alloit toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité de la descente, qui n'étoit pas plus grosse qu'une noix, & où l'on voyoit l'orifice interne de la matrice par où sortoit alors du sang menstruel. A l'égard de la partie supérieure de cette tumeur, elle étoit de la grosseur d'un pain d'un sou, ou un peu plus.

Je la fis uriner devant toute l'assemblée, sur ce qu'elle disoit que son urine sortoit par deux endroits différens; & pour faire voir le contraire, j'écartai, pendant qu'elle urinoit, les deux lèvres de sa vulve, au moyen de quoi je fis appercevoir aux spectateurs le méat urinaire d'où l'urine sortoit uniquement: or ce qui lui faisoit croire que son urine couloit par deux endroits, venoit de ce que son urine sortant hors du conduit ordinaire, s'épanchoit le long de sa descente jusqu'à son extrémité, où on lui avoit fait entendre qu'elle avoit une verge virile. Au reste, comme il y avoit long-temps que cette descente n'étoit rentrée, elle sembloit couverte d'une véritable peau revêtue de son épiderme.

Après avoir examiné cette descente selon mon desir & à la satisfaction de l'assemblée, M. de Saint Ussans me demanda s'il y avoit espérance de pouvoir guérir cette malheureuse. Je lui dis que sa descente se réduiroit infailliblement, quand

on lui auroit fait les préparations néceſſaires; ſur quoi l'ayant priſe en particulier, il la diſpoſa, par ſes remontrances, à quitter l'habit d'homme, & à ſouffrir la réduction, afin de ne plus mener une vie vagabonde & libertine, qui ne convenoit point à ſon véritable ſexe, tout ce qu'on lui avoit fait entendre là-deſſus n'étant qu'une pure illuſion, dont elle ſeroit déſabuſée, quand elle ſe verroit dans l'état des autres femmes.

Je lui fis préparer un lit dans la ſalle de St. Auguſtin, & la Mère de St. Remi, qui étoit pour lors d'office, l'étant venue recevoir à la porte, après la viſite ordinaire, lui mit une coëffure blanche, une robe de malade, & la fit coucher ſeule.

Le lendemain elle fut ſaignée au bras, purgée deux ou trois fois de ſuite: & pendant cinq jours je lui fis faire des fomentations trois fois réiterées ſur la tumeur; après quoi je réduiſis cette maſſe dans ſa ſituation naturelle, en moins de temps qu'il n'en faut pour réciter l'oraiſon dominicale; & cela en préſence de plus de trente Médecins & Chirurgiens, que la curioſité avoit attirés pour voir faire cette opération, & qui furent tous ſurpris de voir que ce qui avoit occaſionné tant de diſcours différens, ſe trouvât ſi tôt effacé par cette réduction.

Je lui fis mettre, après l'opération, des compresses trempées dans le vin aromatique sur la région de l'hypogastre aussi-bien que sur la vulve, après l'en avoir bien bassinée; & quelques jours après, quoiqu'on lui eût mis un pessaire de liège bien garni de cire, pour empêcher la rechûte, je lui fis encore garder le lit fort régulièrement pendant quinze jours. Ayant ainsi procuré la guérison de cette descente, le véritable sens de cette énigme inexplicable d'hermaphrodite se trouva développé plus clair que le jour.

Monsieur de St. Ussans mu de compassion pour cette malheureuse qui ne savoit aucun métier qu'une personne de l'un ou de l'autre sexe peut exercer, & qui n'avoit jusqu'à ce temps-là subsisté que de quelque argent qu'elle gagnoit à se faire voir de ville en ville, Monsieur de St. Ussans, dis-je, lui donna par charité les habillemens de son sexe qui lui étoient nécessaires, & l'engagea pour trois ans chez une maîtresse couturière pour lui apprendre son métier; mais cette pauvre fille accoutumée de longtemps à une vie libre, venoit souvent se plaindre à moi des peines qu'elle souffroit chez sa maîtresse; & la captivité de son apprentissage lui déplut tellement dans la suite, qu'elle la quitta avant son temps fini, & je n'ai pu savoir depuis ce qu'elle est devenue.

Dès que cette malade fut guérie, beaucoup de gens se vantèrent d'avoir très-bien connu sa maladie, & de lui avoir conseillé l'opération que je lui avois faite : cependant, comme je me suis informé d'elle dans le particulier, des sentimens de tous les Médecins ou Chirurgiens distingués à qui elle s'étoit fait voir, elle m'a déclaré avec toute la sincérité possible, & même sans que je lui marquasse aucun empressement de le savoir, qu'il n'y en avoit eu qu'un seul entre ceux qu'elle avoit consultés qui eût été de même sentiment que moi sur sa maladie, & qui lui eût proposé le même moyen de guérison : que tous les autres qu'elle m'a nommés s'étoient partagés à prendre l'un de ces deux partis, ou de ne lui rien dire (ce qu'elle attribuoit à ce qu'ils ne connoissoient rien à son mal) ; & les autres à lui déclarer qu'ils la croyoient hermaphrodite ; mais si le dernier sentiment avoit été celui du plus grand nombre, celui de ne rien dire avoit été le plus sage ; & je doute que l'on soit surpris lorsque j'assurerai qu'aucun du pays d'Adiousias, qui fait un grand peuple dans la Chirurgie, n'avoit pris ce parti.

Au reste, je fus assez surpris que Monsieur Verduc, Docteur en Médecine, qui donna bientôt après au public sa Pathologie

chirurgicale, eût eu l'entêtement d'assurer que ce que j'avois réduit à cette fille de Toulouse, n'étoit qu'une relaxation du vagin, & que la matrice n'y avoit eu aucune part, vu que j'avois fait mon possible pour l'en dissuader, & que je lui avois offert de le détromper là-dessus par autant d'expériences qu'il auroit desiré, & dont il auroit eu lieu d'être content; & lorsqu'il dit au chapitre vingt-quatre du second volume de sa Pathologie, qu'ayant introduit une sonde dans le vagin de cette fille, lorsqu'elle y fut entrée de cinq ou six pouces, il sentit de la résistance qui venoit de l'orifice interne, & qu'il en coula du sang des vaisseaux du vagin qui étoient devenus variqueux: il paroît manifestement qu'il s'est trompé lui-même en voulant détromper les autres; car moi qui ai vu cette maladie, & qui l'ai examinée aussi-bien que lui, je suis très-persuadé qu'au lieu de pousser sa sonde dans le vagin comme il se l'imaginoit, & comme il l'a rapporté dans son livre, il l'avoit poussée dans l'orifice interne de la matrice, & que la résistance qu'il sentit, étoit celle du fond de la matrice même; que l'ayant voulu forcer, il fit quelques excoriations à ce même fond, qui fournirent le sang qui s'écoula; & quand il dit encore que si çavoit été la matrice que Monsieur Sa-

viard eût réduit à cette fille, il auroit été impoſſible qu'il l'eût réduite avec tant de facilité, je lui réponds que s'il n'y avoit eu que le vagin qui eût été alongé, je n'aurois pu le réduire ; & même que ſi je l'avois fait rentrer par violence dans ſa ſituation naturelle, il m'auroit été impoſſible de l'y maintenir réduit, parce que la tumeur du vagin demande néceſſairement pour ſa guériſon une fonte & une réſolution, au moyen de quoi cette tumeur ſe trouve guérie, ſans qu'il ſoit beſoin de réduction.

En un mot, ſi Monſieur Verduc a eu la témérité de combattre en cela mon ſentiment & celui de Monſieur Mauriceau par ſes raiſonnemens, par ſes expériences propres, & par l'autorité de quelques Anatomiſtes modernes, on ſait auſſi que toutes les perſonnes judicieuſes compteront peu ſur ces raiſonnemens & ſur ces autorités telles qu'elles, au préjudice du ſentiment de monſieur Mauriceau que tout le monde connoît pour le Chirurgien de l'Europe le plus clair-voyant & le plus expérimenté ſur toutes les maladies des femmes particulières à leur ſexe ; & cet entêtement à ſoutenir une opinion erronée ſur de faux principes, fera plus de tort (1) à la mé-

(1) L'Éditeur de la Pathologie de Verduc a juſtifié cette opinion : voyez ſa note pag. 564.

moire de ce Docteur, qu'elle ne donnera d'atteinte au ſentiment de ce Chirurgien célèbre, qui eſt fondé ſur des raiſons ſolides, ſur le conſentement unanime de tous les habiles Praticiens, & ſur des expérienees qui ne ſouffrent point de réplique.

J'ai encore deux expériences à alléguer, qui prouveront plus fortement que toutes les précédentes, que la matrice deſcend effectivement juſques hors de la vulve.

Du temps que Mademoiſelle de la Marche étoit maîtreſſe Sage-femme à l'Hôtel-Dieu, je vis dans la ſalle des Accouchées, une femme en travail, à laquelle le corps de la matrice contenant ſon enfant ſortoit entièrement hors de la vulve (1): l'on voyoit à découvert l'orifice interne dilaté de la largeur de deux écus; & par cette ouverture l'on voyoit la tête de l'enfant garnie de ſes cheveux, qui ſe préſentoient pour ſortir dans la poſture naturelle. Cette malade étoit dans la chaiſe où l'on met celles qui ont de mauvais travaux, dont le ſiège eſt coupé par devant, pour empêcher que la matrice ne tombe ou ſe renverſe dans les derniers efforts de l'accou-

(1) Il faut pour cela que les diamètres du baſſin ſoient extraordinairement larges, & que le col de la matrice offre beaucoup de réſiſtance,

chement : par ce moyen cette femme accoucha heureuſement, & fut délivrée de même ; après quoi l'on repouſſa ſa matrice en ſon lieu ; & quand elle fut guérie, on lui mit un peſſaire pour la tenir réduite.

Peu de temps après que Madame Morlet eut ſuccédé à Madame de la Marche comme Maîtreſſe ſage-femme de l'Hôtel-Dieu, il arriva qu'une de ſes apprentiſſes accouchant une femme, la voulut délivrer ſans appeler ſa Maîtreſſe, ſe faiſant toutes aſſez mal à propos une grande fête d'opérer ſeules, afin de ſe pouvoir vanter après cela de leurs proueſſes : cette apprentiſſe voulant, dis-je, délivrer ſon accouchée, tira (1) avec le placenta le fond de la matrice ; alors reconnoiſſant ſa faute, elle appella ſa Maîtreſſe qui ſépara le placenta du fond de la matrice renverſée. Comme j'étois préſent avec un autre Chirurgien interne, après avoir fait ſes efforts

(1) Cette dangereuſe manœuvre eſt encore celle de la plupart des ſages-femmes. Elles veulent à quelque prix que ce ſoit délivrer ſur le champ. Avec moins de préjugés & des connoiſſances plus préciſes ſur la manière dont le placenta ſe détache de la matrice dans ſa contraction, elles attendroient qu'elle fût accomplie ; alors elles tireroient le délivre qui viendroit avec la plus grande facilité, & ne donneroient jamais lieu à cet accident.

pour remettre la matrice en ſon lieu, elle me pria de voir ſi je réuſſirois mieux. Je ne pus la réduire qu'à moitié (1); la femme ſe trouva dans une foibleſſe extraordinaire, qui nous obligea à penſer plutôt à la fortifier qu'à achever cette opération.

Elle vécut enſuite pendant huit jours avec une tenſion au ventre fort douloureuſe, accompagnée de vomiſſemens & de nauſées. Je fis l'ouverture de ſon cadavre, où je trouvai l'orifice interne à l'extrémité du vagin, fort ouvert & tout gangrené. Ce qui eſt une preuve que la matrice & ſon orifice interne, dans les efforts violens, peuvent tomber dans le vagin, & même juſques hors de la vulve, en s'alongeant davantage. (2)

---

(1) S'il eſt bien étonnant qu'on n'ait pas pu opérer la réduction en la tentant ſi peu de temps après le renverſement, il l'eſt encore plus que l'ayant obtenue à moitié, elle ne ſe ſoit pas remiſe complètement.

(2) Tout cela n'eſt pas clair. Il ſemble que l'Auteur confonde ici le renverſement de la matrice avec ſa deſcente proprement dite; ce qui eſt bien ſurprenant d'après l'idée exacte qu'il avoit de ces maladies.

J'ai vu deux exemples de renverſement de matrice qui duroient depuis long-temps: le toucher le plus attentif y trouvoit une parfaite reſſem-

La maladie de la fille de Toulouſe dont j'ai parlé ayant fait beaucoup de bruit dans Paris, il y aura ſans doute bien des gens qui ne ſeront pas fâché de voir ici la requ'ête qu'elle préſenta au Roi après ſa guériſon, pour obtenir la permiſſion de reprendre l'habit de femme, malgré la ſentence des Capitouls de la ville de Toulouſe, qui lui enjoignoit de porter l'habit d'homme.

---

blance avec certains polypes dont l'extrémité arrondie eſt engagée dans l'orifice; on ne pouvoit les en diſtinguer par la manière différente dont cet orifice s'applique autour de ces tumeurs. Le ſeul commémoratif les faiſoit reconnoître, c'eſt-à-dire, que la maladie duroit depuis un accouchement dans lequel l'extraction du placenta avoit été très-violente: je ne doute point que dans pluſieurs cas ce ne ſoit l'unique ſigne diſtinctif qu'on puiſſe avoir. Il en eſt un autre bien certain, mais qui ſuppoſe un renverſement aſſez conſidérable pour que l'œil puiſſe l'appercevoir, c'eſt l'effuſion des règles. M. Moreau ne l'a vu que ſur un ſeul ſujet, & cette obſervation eſt bien précieuſe. On remarquoit à chaque époque, nous a-t-il dit cent fois, le ſang ſortir par exudation; les gouttelettes d'abord ſéparées, étoient bientôt réunies par d'autres intermédiaires qui ſe produiſoient de même, & qui formoient une nappe dont toute la ſurface de la tumeur étoit recouverte. L'exudation continuant, cette nappe augmentoit, & l'effuſion arrivoit.

AU ROI.

SIRE,

Marguerite Malaure remontre très-humblement à Votre Majesté, que par une infortune qui n'a point d'exemple, après avoir vécu jusqu'ici sans savoir qui étoient ses parens, elle se trouve aujourd'hui dans la nécessité de faire déclarer quel est son sexe.

La suppliante étoit à peine venue au monde qu'elle perdit ses père & mère; & ayant été baptisée par le Curé de Pourdiac en Guyenne, il eut la charité de la faire élever; mais, soit par la négligence de la nourrice, soit par foiblesse de tempérament, soit par quelque effort extraordinaire, elle s'est trouvée avec une descente considérable, appellée en Médecine prolapsus uteri.

La suppliante ne se souvient pas d'avoir été d'une autre manière: elle s'étoit accoutumée à cette infirmité; & personne n'y ayant pris garde pour la faire guérir dans son bas âge, elle avoit cru que toutes les femmes étoient de même.

En 1686, étant âgée de 21 ans, elle tomba malade à Toulouse chez une Dame qu'elle servoit; on la porta à l'Hôtel-Dieu où son incommodité ayant été apperçue par hasard, le Médecin, qui sans doute n'en

avoit jamais vu de pareille, y fut trompé : il prit la ſuppliante pour une hermaphrodite, qui lui parut même participer beaucoup plus du garçon que de la fille. Il fit un grand éclat de cette prétendue découverte. Les Vicaires généraux furent conſultés, & l'on fit prendre un habit d'homme à la ſuppliante.

Ce déguiſement ne lui étant pas convenable, elle fut à Bordeaux, où ayant repris l'habit de fille, elle ſe mit au ſervice d'une Dame juſqu'en l'année 1691, qu'un particulier l'ayant reconnue pour celle que les Vicaires généraux avoient fait habiller en homme, la fit congédier, & la contraignit de retourner à Toulouſe ; où ayant été miſe en priſon pour avoir été trouvée en habit de fille, il fut rendu contre elle une ordonnance des Capitouls le 21 juillet de la même année 1681, portant qu'elle ſe nommeroit Arnaud Malaure, & ſeroit habillée en homme ; avec défenſe de prendre le nom & l'habit d'homme, à peine de fouet ; ce qui lui ayant été ſignifié, elle obéit en conſéquence, ſans ſavoir elle-même ce qu'elle étoit.

Se trouvant ainſi dépourvue de tous moyens de gagner ſa vie, parce qu'elle ne ſavoit aucun métier qui convînt à l'homme, elle a été de ville en ville, ne ſubſiſtant que de charité, ſe comportant toujours néanmoins avec ſageſſe, comme il paroît par différens certificats des Magiſtrats des lieux.

La ſuppliante étoit extrêmement à plaindre ; incertaine elle-même de ſon état, elle étoit priſe par les autres pour une de ces chimères, à qui les fables ont donné le nom d'hermaphrodites.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir s'il y en a de véritables ; mais cette queſtion eſt plus curieuſe à examiner dans les livres des philoſophes, qu'elle n'eſt ici néceſſaire à traiter. L'opinion la plus ſuivie, eſt que ſi la Nature s'égare quelquefois dans la production de l'homme, ſes manquemens ne vont pas à faire des métamorphoſes ; qu'elle laiſſe toujours diſtinguer le caractère qu'elle a donné à chaque ſexe pour le faire reconnoître ; qu'elle ne confond jamais ſes marques ni ſes ſceaux ; & que par conſéquent il n'y avoit point de véritable hermaphrodite, en qui les deux ſexes ſoient parfaits, qui puiſſent engendrer en eux comme les femmes, & hors d'eux comme les hommes.

Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il a paru quelquefois des ſujets d'une conformation extérieure ſi bizarre, que ceux qui n'ont pu en développer le véritable génie ont été excuſables.

Mais il n'y avoit rien d'approchant dans la ſuppliante ; & s'il ſe trouve en ſon accident quelque choſe qui tienne du prodige, on oſe dire que ce n'eſt que l'erreur des Médecins & Chirurgiens de différentes Univerſités

sités du Royaume qui l'ont vue les premiers, & qui, par l'examen qu'ils en ont fait, n'ont démontré d'autre vérité que celle de leur ignorance.

La suppliante a toujours eu la taille, le visage, les inclinations & les maladies même des femmes; elle étoit, à la vérité, défigurée par l'embarras survenu en sa personne, qui a donné occasion à la faire passer pour homme: mais au mois d'octobre dernier, étant venue à Paris, comme au centre des sciences, pour y consulter des gens habiles & experts, elle n'a pas plutôt été vue par des Médecins éclairés, qu'ils l'ont reconnue sans peine pour ce qu'elle étoit; & le sieur Saviard, Chirurgien juré de l'Hôtel-Dieu, entre les mains duquel on l'a mise, a si bien rétabli toutes choses en leur place, que l'énigme, qui n'étoit causée que par le dérangement, ayant disparu, il ne reste plus rien maintenant qui puisse faire douter que la suppliante ne soit parfaitement fille, suivant les certificats authentiques qu'elle rapporte.

Ainsi, laissant à part les réflexions qui viennent naturellement dans l'esprit sur un évènement si extraordinaire, il ne s'agit plus que de rendre civilement à la suppliante le sexe que la Nature lui a donné, le nom qui lui a été imposé au baptême, & le vêtement que les loix civiles & canoniques l'obligent de porter; qui sont de toutes les choses du

monde les trois qui peuvent moins nous être ravies, & lesquelles cependant les Capitouls de Toulouse ont ôtées à la suppliante par leur ordonnance.

Il est vrai qu'il seroit des règles d'appeler de ce jugement, & de relever l'appel au Parlement de Toulouse ; mais outre que la pauvreté de la suppliante ne lui permet pas de refaire un si long voyage sans s'exposer à de nouvelles disgraces, sa pudeur y fait encore un obstacle insurmontable, en ce que par un privilège de la juriſdiction des Capitouls, leurs ordonnances étant exécutoires nonobstant l'appel, la suppliante ne pourroit paroître à Toulouse en habit de fille sans se rendre sujette à une punition infâme qu'elle ne mérite pas ; & cependant elle ne peut plus reprendre à présent l'habit d'homme sans choquer la bienséance, sans contrevenir aux ordres de la Justice, & sans encourir les censures de l'Église.

Sa modestie souffriroit encore beaucoup, par une nouvelle visite & un nouvel examen, à quoi on ne manqueroit pas d'assujettir la suppliante, & où elle seroit d'autant moins épargnée par les Médecins de Toulouse, que ce seroient les mêmes qui l'ont vue la première fois, & qui la traiteroient avec chagrin, & même avec danger de sa personne, comme celle qui a été la cause, quoiqu'innocente, de la découverte de leur peu d'expérience.

C'eſt pourquoi l'erreur de fait, qui ſeule a donné lieu à l'ordonnance des Capitouls, étant aujourd'hui entièrement diſſipée, la ſuppliante ſe trouvant ſans parens, ſans demeure fixe, & dans l'indigence, tous juges du lieu où elle ſe rencontre, peuvent être cenſés ceux de ſon domicile; & n'y ayant d'ailleurs aucune partie ni publique ni particulière qui ait intérêt d'empêcher qu'elle ne ſoit délivrée des peines à elle impoſées, elle a ſujet d'eſpérer de la juſtice de V. M. dont l'autorité ſouveraine eſt au deſſus des procédures inutiles, qu'elle ne fera aucune difficulté de lui accorder un Arrêt qui aſſurera ſon état.

A ces Cauſes, Sire, attendu la ſingularité de l'eſpèce, qui ne peut être tirée à conſéquence, plaiſe à V. M. caſſer, révoquer, annuller l'ordonnance des Capitouls de Toulouſe du 21 juillet 1691, comme rendue ſur une erreur de fait ſur l'état perſonnel de la ſuppliante; ce faiſant, ordonner qu'elle reprendra ſon nom, ſa qualité, & ſon habit de fille, ſi mieux n'aime V. M. pour ſatisfaire aux formes judiciaires, en évoquant à ſoi & à ſon Conſeil l'appel que la ſuppliante interjette en tant que de beſoin de la même Ordonnance, & qu'il lui ſeroit impoſſible d'aller relever au Parlement de Toulouſe, par les conſidérations ci-devant obſervées, renvoyer la ſuppliante pardevant les autres

juges qu'il plaira à V. M. députer & commettre à Paris, pour juger la cauſe d'appel dont il s'agit; leur attribuant à cet effet toute cour & juriſdiction; & la ſuppliante continuera ſes prières pour la ſanté & proſpérité de V. M.

LAUTHIER, Avocat au Conſeil.

Je ſuis perſuadé que les obſervations que j'ai rapportées juſqu'ici ſur les deſcentes de matrice, ſont plus que ſuffiſantes pour en prouver la poſſibilité; cependant je ne puis me diſpenſer d'en rapporter encore une, à cauſe de la ſingularité du fait, cette deſcente s'étant trouvée compliquée avec la pierre dans la veſſie urinaire: auſſi ſera-ce la dernière; car ſi je voulois faire la relation de toutes celles que j'ai réduites, il faudroit avoir plus de loiſir que je n'en ai.

Une fille âgée de 25 ans, vint à l'Hôtel-Dieu au mois d'octobre 1692, malade d'une deſcente de matrice de la groſſeur d'un moyen melon, qu'elle portoit depuis 12 ans ſans être rentrée. Elle fut d'abord ſaignée & purgée, & je lui fis des fomentations émollientes quinze jours durant, matin & ſoir: après quoi je me mis en devoir de faire rentrer ſa deſcente, à quoi je trouvai beaucoup de difficulté: je tâchai

premièrement de la réduire ſeule ; & n'ayant pu y réuſſir, le ſecours que j'employai d'un autre Chirurgien me fut fort utile ; car ne pouvant retenir, avec mes mains ſeules, ce que je repouſſois au dedans, les ſiennes & les miennes pouſſoient & retenoient alternativement ce qui étoit réduit, juſqu'à ce que la réduction ſe trouva faite abſolument.

Mais comme, après l'opération, elle ne laiſſoit pas de ſouffrir autant & plus qu'auparavant, d'une difficulté d'uriner, je jugeai à propos de la ſonder, & je ſentis une pierre dans ſa veſſie.

Elle lui fut tirée quelque temps après ; & elle étoit fort groſſe ; par où l'on pouvoit juger qu'elle la portoit depuis longtemps, & que ce corps étranger pouvoit bien avoir été la cauſe de ſa deſcente de matrice. Quoi qu'il en ſoit, elle guérit parfaitement de ces deux maladies, portant néanmoins un peſſaire d'acier, tel que je l'ai décrit ailleurs.

OBSERVATION XVI.

D'une Gangrène sèche.

AU mois de décembre 1693, je fus appellé en la maiſon de Monſieur Chambault, Officier de ſon Alteſſe Royale

Monſieur, avec M. de Bourges, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Monſieur Gillet, Chirurgien ordinaire de la maiſon, Meſſieurs Triboulleau, Turodin & moi étant mandés extraordinairement, pour conſulter la maladie de Madame ſon épouſe, qui avoit une gangrène à la jambe droite, laquelle avoit été précédée d'un rhumatiſme dont cette Dame avoit d'abord été attaquée ſur la tête, & enſuite ſur la poitrine. Meſſieurs de Bourges & Gilles l'en avoient traitée; & elle s'étoit aſſez bien trouvée depuis 15 jours, juſqu'à ce que, pendant une nuit, elle fut ſaiſie d'une ſi grande chaleur aux jambes, qu'ayant été obligée de ſe lever, elle fit tirer un ſeau d'eau fraîche dans laquelle elle trempa ſes pieds, pour appaiſer la grande chaleur & démangeaiſon dont elle étoit incommodée, & bientôt après ces accidens s'appaiſèrent.

Quelques jours après, étant le ſoir chez elle en partie de jeu avec d'autres Dames, il lui prit une douleur ſi cuiſante au talon droit, que ne pouvant la ſupporter, l'on envoya chercher au plus tôt M. Gilles, ſon Chirurgien, pour la ſoulager, lequel ayant appliqué ſur ſon mal les anodins ſans aucun effet, connoiſſant le danger, il demanda du conſeil, & Monſieur Triboulleau fut mandé le lendemain. On examina

régulièrement toute la jambe, à laquelle on remarqua un peu de lividité du côté du talon malade, ſans qu'il y eût d'autre changement à la jambe, par rapport à ſa groſſeur, & même à ſa couleur, ſi ce n'eſt l'endroit des vaiſſeaux vers l'extrémité du pied, où l'on remarquoit la lividité que j'ai dit.

Je crois que cette maladie étoit du caractère de celle qui eſt fréquente dans la Sologne, & qui arrive aux pauvres payſans, qui mangent du pain d'un certain blé, dans l'épi duquel on trouve un grain qui eſt ſemblable à l'argot d'un coq, (auſſi dit-on de ces gens-là qu'ils ont mangé l'argot); les extrémités, tant ſupérieures qu'inférieures, leur deviennent sèches comme du bois, & ils deviennent exténués comme des Momies d'Egypte. J'en vis un grand nombre en 1694 à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, où je fus mandé pour quelques opérations en février & mars de la même année (1).

Ces Meſſieurs firent d'abord des ſcari-

(1) La Société Royale de Médecine s'occupe des moyens de s'oppoſer & de remédier aux mauvais effets de ce blé argoté. On doit tout attendre de ſon zèle, de ſon activité, de ſes lumières, & de M. l'Abbé Teſſier, qui eſt ſpécialement chargé de ce travail.

fications à la jambe de cette Dame ſans qu'elle reſſentît aucune douleur; ils en firent enſuite de plus profondes, que l'on appelle inciſions; & enfin celles que l'on nomme taillades, & cela tout le long de la jambe juſqu'au genou, ſans qu'elle en témoignât aucun ſentiment; les jours ſuivans les choſes reſtèrent dans le même état, & c'étoit le ſeptième jour de ſa maladie, que nous fûmes appellés pour conſulter. Nous conclûmes tous à l'amputation, qui fut faite le jour même.

L'on avoit préparé, comme il ſe pratique dans un pareil cas, tout ce qui étoit néceſſaire pour réprimer l'hémorragie que l'artère de la cuiſſe pourroit cauſer, auſſi-bien que d'autres vaiſſeaux qui pouvoient fournir du ſang dans un membre de cette importance; mais ces préparatifs furent inutiles; car lorſque la cuiſſe fut coupée, le tourniquet étant lâché, il ne ſortit pas une ſeule goutte de ſang, quoique les chairs fuſſent d'un aſſez beau rouge, tirant un peu ſur le pâle. On ne laiſſa pas pour cela de lier l'artère, & d'appliquer le reſte de l'appareil.

Le lendemain on ſe tint ſur ſes gardes par rapport à l'hémorragie en relevant l'appareil; mais il ne coula pas plus de ſang que la première fois: l'on panſa la plaie pendant un aſſez long temps, juſqu'à

ce que des douleurs cruelles étant survenues à l'autre jambe & à l'autre cuisse, qui furent pareillement suivies de gangrène, l'on ne jugea pas à propos de faire la même opération, & l'on abandonna la malade à son malheureux sort, qui fut bientôt terminé.

OBSERVATION XVII.

Sur la taille d'un enfant qui avoit le rein abscédé.

AU commencement du mois de juin 1692, un enfant âgé de 10 ans, travaillé de la pierre, vint à l'Hôtel-Dieu pour être taillé. Ses urines étoient purulentes; & après l'avoir préparé à l'ordinaire, on le tailla le 15 dudit mois: le pus qu'il rendoit avec ses urines avant d'être taillé, s'écoula par l'incision de la taille après l'opération faite, & il se fit une si grande fonte, qu'il s'exténua à vue d'œil, & mourut le 22 du même mois, c'est-à-dire cinq jours après l'opération.

Je fis l'ouverture de son cadavre, dans lequel je trouvai le rein gauche plus gros & plus mou qu'à l'ordinaire, & aussi l'uretère du même côté plus grosse & plus dilatée dans toute sa continuité. Ensuite je cherchai le rein droit, & ne le pouvant

trouver, je pris l'uretère droite à l'endroit où elle entre dans la veſſie urinaire, & je la ſuivis dans toute ſa longueur juſqu'au baſſinet, que je rrouvai dépourvu de chair & de graiſſe, ayant la forme d'un petit ſac membraneux. En preſſant ce ſac on faiſoit couler le pus dans l'uretère, enſuite dans la veſſie de l'urine, après quoi on le voyoit ſortir de la plaie de la taille. La veſſie n'avoit reçu aucune altération, auſſi-bien que les vaiſſeaux du rein, qui paroiſſoient comme ſi l'on eût pris plaiſir à les diſſéquer; toutes les chairs & les graiſſes du rein s'étant fondues en ſuppuration.

Il avoit eu deux ou trois petits friſſons chaque jour, auſſi-bien avant qu'après l'opération faite, & la fièvre enſuite. Toutes les autres parties du bas-ventre & de la poitrine étoient fort ſaines.

OBSERVATION XVIII.

D'un coup d'épée pénétrant dans le bas-ventre.

AU mois de janvier 1692, on amena à l'Hôtel-Dieu une femme âgée de 31 ans, qui étoit bleſſée d'un coup d'épée pénétrant dans le bas-ventre, à la partie latérale droite de la région hypogaſtrique, environ un pouce au deſſus de l'anneau de l'oblique externe, avec iſſue de l'épi-

ploon ; & l'inteſtin iléon ſortoit auſſi de la longueur de ſept à huit travers de doigts. L'on fit rentrer l'inteſtin, puis on lia l'épiploon, dont on coupa de la groſſeur d'un bon œuf de poule ; & l'on fit enſuite la ſuture du ventre, nommée gaſtroraphie (1).

---

(1) Les accidens que produiſent la ligature de l'épiploon & la gaſtroraphie, les ont fait abandonner. On leur a ſubſtitué des procédés plus doux & plus ſûrs.

Si la portion d'épiploon à ſéparer eſt peu conſidérable, on la réduit ſans qu'il en réſulte le moindre inconvénient ; ſi au contraire elle eſt volumineuſe, on fait la reſciſion d'une partie avec l'attention de ne pas couper dans ce qui eſt ſain, afin d'éviter l'hémorrhagie qui pourroit ſurvenir ; hémorrhagie pourtant que l'application de quelque ſtyptique ou autre moyen léger auroient bientôt arrêtée, puis on fait la réduction, & la ſuppuration achève de ſéparer ce qui eſt ſuperflu. Le bandage uniſſant & la ſituation qui remplacent la ſuture avec tant d'avantages, ont, dans cette circonſtance, celui de laiſſer une libre iſſue au pus.

Quelques praticiens procurent d'une autre manière la ſéparation de cette portion altérée d'épiplon. Ils la retiennent au dehors, & laiſſent à la plaie le ſoin de l'étrangler lentement & doucement en ſe reſſerrant, & ſa chûte ſe fait ſpontanément. Ce procédé que quelques ſuccès juſtifient, ne peut guère convenir que quand il y a peu d'épiploon ſorti ; mais quand il y en a beaucoup il peut avoir les ſuites les plus fâcheuſes, comme le prouvent les deux Obſervations ſuivantes.

Cette bleſſée fut ſans fièvre pendant trois jours ; mais elle lui ſurvint au quatrième, avec un cours de ventre, & ces

---

OBSERVATION I. Le nommé Q.... âgé de 45 ans, étoit dans les accidens d'une hernie étranglée dans l'anneau droit, lieu où il avoit eu pareille maladie quatorze ans auparavant, pour laquelle on avoit été obligé de lui faire l'opération du bubonocèle. Nous n'avons pas pu ſavoir quelles parties formoient alors la tumeur. Le malade nous dit ſeulement que peu de temps après ſa guériſon, il eût une nouvelle deſcente au même endroit ; qu'elle ne l'incommodoit pas beaucoup dans le commencement ; mais que devenant plus conſidérable par la ſuite, on s'efforça en vain de la contenir avec un bandage, elle retomboit toujours ; ce qui ne l'empêchoit pas de porter ce bandage dont la pelote convexe appuyoit ſur les parties ſorties. On ſent quels accidens devoient réſulter de cette preſſion ; auſſi le malade étoit-il ſujet à des coliques, des hoquets & des vomiſſemens très-fréquens : cet état dura plus de douze ans. Enfin, trois jours avant celui où il appela du ſecours, il fit un effort dans lequel la hernie augmenta conſidérablement, ainſi que tous les ſymptômes dont nous venons de parler.

Après des tentatives infructueuſes, on fut obligé d'en venir à l'opération. La tumeur étoit très-volumineuſe, le ſac herniaire très-épais : lorſqu'ils furent ouverts on reconnut un entéroépiplocèle. L'inteſtin jugé ſain, fut réduit ; l'épiploon altéré, conſervé au dehors. Le malade fut panſé convenablement : on le ſaigna ſuffiſamment ; on lui adminiſtra des boiſſons laxatives & des lavemens

accidens continuèrent pendant douze jours. Après quoi l'épiplon s'enflamma ; ce qui causa à la malade un vomissement qui dura

---

qui produisirent l'effet qu'on pouvoit en attendre. Malgré cela les accidens continuèrent. On accusa, avec raison, la tension de l'épiplon occasionnée par sa retenue dans l'anneau : on fit fléchir le tronc pour la diminuer. On usa de potions calmantes ; mais ce fut en vain, & le malade mourut le quatrième jour après l'opération.

Nous avons fait l'ouverture de son cadavre ; & nous avons trouvé dans le bas-ventre une férosité purulente, suite de l'inflammation qu'avoient subie l'estomac, les intestins, & sur-tout l'épiploon. Ce dernier étoit tellement tendu depuis l'anneau jusqu'à l'arc du colon & l'estomac, qu'il les avoit considérablement attirés vers le bas. On remarquoit dans sa texture des cordes très-épaisses, qui se dirigeoient suivant la tension.

OBSERVATION II. Un homme âgé d'environ 35 ans, dans un accès de folie, s'étoit fait, avec un couteau, plusieurs plaies à l'abdomen, desquelles une étoit pénétrante sans lésion de parties contenues, mais avec issue d'épiploon, dont il s'étoit arraché lui-même une très-grande portion. Il avoit tous les signes qui annoncent l'inflammation de cette partie : ce qui en sortoit par la plaie étant altéré, fut conservé au dehors. Le malade fut saigné comme il convient : les boissons délayantes, adouciſſantes & calmantes lui furent administrées ; les fomentations, les lavemens émolliens ne furent point oubliés, &c. ; & cependant les hoquets, les vomissemens continuèrent ; la tension du ventre augmenta, & le malade mourut le cinquième jour.

huit jours avec une telle violence ; que rien ne reſtoit dans ſon eſtomac, qu'un peu de vin qu'on lui donnoit pour la faire ſubſiſter.

Cette inflammation ſe termina par un abcès qui ſuppura par la plaie pendant plus de vingt jours ; & à chaque panſement il en ſortoit deux palettes d'un pus mal digéré, gluant & graiſſeux, qui ſortoit par grumeaux. Cette ſuppuration corroda & pourrit le boyau colon à l'endroit de la plaie, ainſi qu'on le connut par la ſortie des excrémens, qui ſe fit par la plaie de l'inteſtin pendant dix-ſept ou dix-huit jours (1). Cependant la malade ne laiſſa pas de guérir parfaitement ; c'eſt-à-dire

---

Nous avons fait l'ouverture de ſon cadavre, & nous avons trouvé que la portion engagée dans la plaie n'y étoit point ſerrée & qu'elle n'y étoit retenue que par le gonflement de ce qui étoit en dehors. Tout l'épiploon étoit dans un état inflammatoire, & l'on voyoit, dans ſa texture, des cordes dont la tenſion conſidérable s'exerçoit ſur l'eſtomac & l'arc du colon.

On auroit évité, ſans doute, cet état de tenſion de l'épiploon dont nous venons de parler, & tous les accidens qui en ont été la ſuite, ſi, au lieu de retenir la portion ſortie dans la plaie, on l'eût réduite comme nous avons dit précédemment.

(1) On peut regarder tous les accidens ſurvenus dans cette opération, comme l'effet de la ligature & de la ſuture.

qu'il ſe forma une bonne cicatrice à la plaie du ventre ; mais comme il eſt impoſſible de faire obſerver un bon régime aux convaleſcens dans l'hôpital, cette femme qui auroit eu beſoin d'en garder un des plus réguliers, s'étant donné toute ſorte de licence, fut attaquée d'un flux de ventre, quatorze jours après l'entière réunion de la plaie, qui l'enleva en peu de temps.

L'on fit l'ouverture de ſon cadavre, dans lequel on trouva l'épiploon, l'inteſtin & le péritoine réunis tous enſemble. Il y a beaucoup d'apparence que cette femme qui avoit réſiſté pendant plus de ſoixante jours après ſa bleſſure à tous les funeſtes ſymptômes qui lui étoient arrivés, ſe ſeroit ſauvée abſolument, ſi elle avoit gardé juſqu'à ſon rétabliſſement entier, le régime que l'on auroit fait obſerver en ville dans un cas pareil.

OBSERVATION XIX.

D'un Bubonocèle.

LE 6 août 1693, on amena une femme à l'Hôtel-Dieu, qui avoit une tumeur en l'aine, cauſée par l'étranglement de l'inteſtin, laquelle eſt appellée bubonocèle. Elle avoit de fréquens vomiſſemens, &

le ventre tendu & douloureux, comme il arrive ordinairement dans cette maladie.

Or l'on a cette mauvaise maxime à l'Hôtel-Dieu, lorsque l'on y amène ces sortes de malades, de vouloir toujours tenter les remèdes généraux & le taxis, avant de faire l'opération ; d'où il arrive deux inconvéniens, qui sont premièrement de recommencer inutilement à maltraiter une partie douloureuse qui ne l'a déja que trop été, pour l'ordinaire, par les Chirurgiens de la ville, qui n'ont pas manqué d'employer les premiers moyens de réduction avant qu'on les ait amenés à l'hôpital, parce que l'on n'y conduit d'ordinaire ces pauvres gens que lorsque le Chirurgien qu'ils ont appellé d'abord, parle de l'opération qui peut avoir de longues suites ; & le second mal que l'on fait, est de perdre un temps précieux pour le succès de l'opération, que l'on ne devroit différer en aucune manière, vingt-quatre heures de délai étant plus qu'il ne faut pour la rendre infructueuse (1).

(1) L'Auteur a raison pour le plus grand nombre de cas, & sur-tout les cas inflammatoires ; mais il en est pour lesquels on peut & on doit même temporiser : c'est dans les étranglemens par engouement, dont la marche des accidens est plus

Mais pour revenir à notre malade, deux jours s'étant ainſi écoulés à ſe ſervir des émolliens, & à tenter la réduction par le taxis, je fis l'opération en préſence de Monſieur Petit, Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & de pluſieurs autres Chirurgiens du même hôpital; & voici comme je m'y comportai.

Je pinçai les tégumens au deſſus de la tumeur, dont je fis tenir un côté à un ſerviteur, & tenant l'autre de la main gauche, je coupai le milieu de la ſuſpenſion avec la droite, après quoi l'inciſion ſe trouva faite ſelon les progrès de la tumeur; je diſſéquai enſuite quelques pellicules, puis je trouvai un corps graiſſeux faiſant une pelote de graiſſe parſemée de petits boutons d'une chair aſſez vermeille, que pluſieurs prenoient pour l'épiploon; & au deſſus il paroiſſoit un corps membraneux, rond & aſſez poli, que beaucoup de Chirurgiens qui n'auroient pas été bien verſés dans la pratique de cette opération, auroient pu prendre pour l'inteſtin: mais le grand nombre d'opérations ſemblables que j'avois faites & vu faire, m'em-

---

lente, le ventre moins tendu & moins élevé, la tumeur ſans douleur ni dureté; cet étranglement n'arrive jamais qu'à des hernies anciennes, habituelles & volumineuſes.

pêchoient de prendre le change, comme je l'avois vu faire à un autre Chirurgien d'ailleurs assez habile, lequel s'étant obstiné à vouloir que cette poche, que l'on découvre d'abord, fût l'intestin même, la sépara tout autour, puis la réduisit au dedans; & la malade étant morte quatre heures après, je fis l'ouverture de son cadavre pour mon instruction, où je trouvai l'intestin étranglé dans l'anneau (1), après avoir ouvert cette poche qu'il avoit fait rentrer dans le ventre.

Or, l'on distingue aisément ce sac formé de la membrane intérieure du péritoine, qui précéde toujours l'intestin dans toutes les hernies de l'aine & de l'ombilic (2); on la distingue, dis-je, aisément

---

(1) C'est-à-dire, étranglée par l'ouverture ou le collet du sac. Cette Observation prouve trois choses. 1°. Que le sac n'est pas toujours adhérent à l'anneau. 2°. Le danger de sa réduction. 3°. La formation des collets au sac, comme l'a observé M. Tenon.

Avec un peu d'attention, on distinguera, dans le taxis, si les parties rentrent dégagées du sac, ou bien si elles y sont encore renfermées; car dans le premier cas on les sent filer sous les doigts, tandis que dans le second, la tumeur se réduit subitement, & comme en paquet.

(2) On dit que la hernie de l'ombilic n'a point de sac; mais voyez la note (1) pag. 38.

par ſa rondeur égale, ſans plis ni replis, tels que l'on en remarque à l'inteſtin, qui forme pluſieurs petites arcades, qui laiſſent voir, au deſſous d'elles, une portion du méſentère parſemé de vaiſſeaux tendus & remplis de ſang; outre que la tiſſure de linteſtin eſt toujours plus délicate & plus flexible que celle de la poche (1).

Inſtruit par cette expérience, auſſi bien que par la diſſection que j'ai faite de pluſieurs hernies, je n'héſitai point à ouvrir doucement cette poche par un petit endroit qui me parut plus diaphane & plus mince. Il s'écoula d'abord un peu d'eau rouſſâtre; après quoi j'introduiſis ma ſonde creuſe dans l'ouverture que j'avois faite, & je la pouſſai depuis un bout de la tumeur juſqu'à l'autre, afin d'ouvrir ce ſac dans toute ſon étendue, tant ſur ma ſonde

(1) Cette diſtinction très-exacte montre que c'eſt dans les Praticiens obſervateurs qu'on doit chercher les vrais préceptes & les procédés sûrs & faciles. Notre Auteur, comme M. Louis le fait judicieuſement remarquer, » n'eſt armé ni » d'érignes ni de déchauſſoirs; il ne déchire point » les feuillets du tiſſu cellulaire; il les inciſe avec » dextérité, & n'y revient pas à vingt fois, » croyant avoir vingt membranes diſtinctes à di» viſer avant que d'attaquer le ſac herniaire. « Refl. ſur l'op. de la hern. pag. 289 tom. 4 des Mem. de l'Acad. de Cirurgie.

que ſur mes doigts, avec des ciſeaux ſans pointe.

Le ſac de la hernie étant ainſi ouvert, l'inteſtin parut à découvert d'une couleur livide tirant ſur la noirceur: alors j'introduiſis ma ſonde creuſe ſous l'anneau de l'oblique externe qui fait toujours l'étranglement, pour le dilater, avec un biſtouri courbé, que je gliſſai le long du creux de ma ſonde, obſervant de préſerver l'inteſtin de toute atteinte, par le moyen de ma main renverſée qui le couvroit, en même temps qu'elle me ſervoit à conduire & à ſoutenir ma ſonde. Je dilatai l'anneau ſuffiſamment, afin de faire rentrer l'inteſtin, avec facilité, d'autant qu'il me paroiſſoit altéré conſidérablement; je craignois qu'en le preſſant tant ſoit peu pour le réduire, il ne ſe crevât, comme je l'ai vu arriver plus d'une fois en cas pareil; & pour lors on a le déplaiſir de voir ſortir les matières ſtercorales par la plaie, & le bleſſé dans un danger preſque certain de ſa vie, pour peu qu'il ſe faſſe d'épanchement de ces matières dans l'hypogaſtre, ou de reſter avec une fiſtule très-incommode; car il eſt très-rare qu'il ſe faſſe une parfaite réunion après un tel accident, quoique cela ne ſoit pas ſans exemple.

L'anneau étant ſuffiſamment dilaté, je réduiſis l'inteſtin ſans peine, après l'avoir

baſſiné avec du vin chaud & de l'eau-de-vie, quoiqu'à vrai dire il n'y ait point de meilleur baume que la réduction, pour le rétabliſſement des parties qui ſont ſorties hors de leurs cavités naturelles. La réduction étant faite, je mis dans la plaie, une aſſez groſſe tente (1) dont l'extrémité étoit émouſſée, & qui étoit attachée avec un fil que je plaçai vers l'angle ſupérieur. J'achevai de remplir la plaie de bourdonnets & de plumaceaux; je fis après cela les onctions anodines aux environs, & ſur le bas-ventre, puis j'appliquai les compreſſes triangulaires ſur l'aine, une plus grande ſur l'hypogaſtre, & j'aſſujettis le tout par le bandage nommé ſpica (2).

Je fis donner une heure après un lavement à la malade, avec la décoction émolliente & réſolutive, l'huile de lis & de camomille, & le miel de nénuphar. Or, quoique ce lavement l'eût beaucoup vidée, le vomiſſement & les douleurs du

(1) La ſaine pratique ne connoît plus l'uſage de ces tentes: elle rejette même cette quantité de charpie dont on tamponnoit autrefois les plaies. On ſe contente d'introduire une petite bandelette de linge effilé, & de panſer à plat & mollement.

(2) On n'emploie plus le *ſpica*: le bandage triangulaire, connu ſous le nom d'*inguinal*, ſuffit & eſt plus commode.

ventre ne laissèrent pas de continuer pendant quatre jours. L'on pansa la plaie les jours suivans avec l'onguent digestif animé d'eau de vie (1); & l'on y ajouta les poudres de myrrhe & d'aloès dans la suite. On continua à lui donner quelques lavemens déterſifs & anodins jusqu'au quinzième jour qu'elle fut travaillée d'un petit flux de ventre; après cela la plaie fut mondifiée & conduite jusqu'à parfaite guérison.

OBSERVATION XX.

D'un autre Bubonocèle.

LE 26 août 1698, je fus requis par Monsieur Anroux, ancien maître Chirurgien de Ville-Neuve-Saint-Georges, de me transporter à ce bourg, pour y faire l'opération du bubonocèle à un garçon jardinier-fleuriste, qui avoit depuis vingt-deux jours un étranglement d'intestin connu par

---

(1) On ne voit point pourquoi ce digestif animé. On est maintenant bien corrigé de l'abus qu'on faisoit de ces sortes de topiques. On sait que le baume qui convient le mieux aux plaies est celui qu'elles fournissent, & quand on en emploie d'autres, c'est toujours suivant des indications tirées de la nature de la partie, de l'état de la plaie & de celui du sujet.

ſes propres ſignes, qui ſont la tumeur à l'aine, la douleur qui ſe communique à tout le ventre, la tenſion de l'hypogaſtre, & le vomiſſement des matières ſtercorales.

Le quinzième jour de ſa maladie, Meſſieurs Hérault & Colignon, mes confrères, l'avoient vu par occaſion, & lui avoient ordonné quelques remèdes, ne croyant pas que l'opération pût avoir lieu après un ſi long temps : auſſi eſt-il très-véritable que je n'y allai que par manière d'acquit, & plutôt pour me délaſſer de mes occupations, que dans le deſſein d'opérer en cette occaſion, où je ne croyois pas qu'un tel ſecours pût réuſſir, par rapport au temps de la maladie.

Cependant, ayant examiné ce malade avec le Chirurgien du lieu, je trouvai que s'étant abſtenu de boire & de manger que très-peu de choſe, il y avoit cinq jours qu'il ne vomiſſoit plus ; que ſon pouls étoit bon, ſes extrémités chaudes ; que la tumeur avoit toute ſa rondeur, ſon élévation & ſa fermeté ; & qu'elle n'étoit point applatie ni mollaſſe, comme le ſont celles qui ſont diſpoſées à la mortification (1) ; de plus, le malade demandoit

(1) Ce tact & ce diſcernement ſont le fruit d'une pratique éclairée, & caractériſent le vrai Chirurgien.

l'opération avec instance, & marquoit beaucoup de résolution à la souffrir, quoique sa mère & sa femme s'y opposassent.

Tout cela ensemble me donna quelque espérance de réussir, & de profiter de l'enseignement de Celse, qui nous exhorte à éprouver plutôt un remède incertain, que de laisser un malade sans secours. De plus, ce malade fut encore encouragé par un soldat qui se trouva fortuitement dans le lieu où nous étions, lequel ayant été guéri de plusieurs blessures très-considérables, ne manqua pas de l'exhorter à souffrir pendant quelques momens pour sauver sa vie.

Cet homme qui avoit beaucoup de résolution, s'offrit de m'aider avec le Chirurgien du lieu. Je disposai mon appareil, & après avoir mis le malade en situation, j'ouvris la tumeur, je découvris l'intestin, que je trouvai d'une couleur rouge brune, & sa chaleur m'ayant fait connoître que les esprits y reluisoient encore, je dilatai l'anneau, & réduisis l'intestin dans la capacité; tout cela avec assez de bonheur & de facilité : j'introduisis ensuite, dans la plaie, une tente de charpie passée à travers une compresse assez épaisse, sur laquelle j'appliquai les compresses triangulaires, & le bandage à l'ordinaire (1).

(1) *Voyez* les notes 1 & 2, page 93.

Bientôt

Bientôt après l'opération faite, le malade alla beaucoup à la selle, de manière que le voyant en assez bonne disposition, je m'en allai prendre un peu de repos. A peine s'étoit-il écoulé une demi-heure, que l'on vint m'avertir qu'il perdoit beaucoup de sang; je montai au plus vîte, & j'apperçus qu'il en avoit bien perdu quatre à cinq palettes: je fis comprimer la plaie avec un bonne compresse, & je me mis à faire un second appareil. Pendant que j'y travaillois, le malade commença à se vider de telle manière, qu'en deux ou trois fois, il emplit une de ces grandes jattes d'étain, qui tiennent presque un seau.

Je le pansai ensuite de nouveau avec une grosse tente, autour de laquelle je plaçai des bourdonnets bien serrés, dont je remplis la plaie très-exactement par dessus des plumaceaux, puis un emplâtre adhérent, des compresses étagées en plus grand nombre que la première fois, & le bandage plus serré (1).

(1) Quoique cet attirail de grosse tente, de durs bourdonnets, de compresses & d'emplâtres fortement appliqués sur la plaie, ait été suivi d'un succès désirable, il ne faudroit pas se conduire ainsi en pareille circonstance: ce procédé dangereux n'est nullement méthodique. La première

Il repoſa fort bien pendant la nuit, & le matin je le trouvai gai, & dans une aſſez bonne diſpoſition (1). Je le panſai encore l'après-dinée (2); après quoi je partis pour m'en revenir à Paris. Monſieur Anroux, Chirurgien du lieu, continua à le panſer dans la ſuite; & il guérit en trois ſemaines.

Le récit de ce fait extraordinaire doit apprendre aux jeunes Chirurgiens, que dans les étranglemens d'inteſtin, l'on ne doit pas refuſer aux malades le ſecours de la Chirugie, quoiqu'il y ait lon-temps que la maladie ſubſiſte, quand on a lieu d'en attendre quelque ſuccès par les ſignes que j'ai ſuffiſamment déduits (3); mais il ne

---

choſe qu'il faut connoître pour s'oppoſer ſurement & efficacement à l'hémorrhagie, c'eſt l'ouverture du vaiſſeau: on choiſit bien mieux enſuite le moyen qui convient, & on l'emploie avec plus de ſûreté. Dans le cas où l'hémorrhagie ſeroit venue de l'intérieur, l'appareil de l'Auteur auroit pu empêcher le ſang de s'écouler à l'extérieur, mais non pas de s'épancher dans le ventre, ce qui n'auroit pas été moins funeſte.

(1) C'eſt fort heureux; car le tamponnement pouvoit occaſionner des accidens graves.

(2) Ce panſement étoit bien indiſcret, ſur-tout ayant une hémorrhagie à redouter. Voy. note (1), pag. 26.

(3) L'inteſtin ſeroit gangrené qu'il faudroit faire l'opération; c'eſt-à-dire, ouvrir la tumeur

faut pas auſſi qu'une réuſſite extraordinaire les empêche de faire l'opération dès que les accidens en marquent la néceſſité.

OBSERVATION XXI.

D'une Lithotomie déſeſpérée.

PEU de temps avant d'avoir fait à ce jardinier-fleuriſte l'opération dont je viens de parler dans l'Obſervation précédente, ſon propre frère vint à l'Hôtel-Dieu, ſe faire tailler à l'occaſion d'une pierre qu'il avoit dans la veſſie, & eut le malheur de tomber entre les mains d'un particulier,

---

& lui-même s'il ne l'étoit pas; mais ne point le réduire, & reſpecter les adhérences qu'il auroit contractées. Par ce moyen, on donnera iſſue aux matières arrêtées au deſſus de l'étranglement, & l'on ſoulagera le malade, qui peut-être en ſera quitte pour un anus contre nature: peut-être auſſi le cours des matières ſe rétablira-t-il par la voie naturelle. Mais tout cela exige des conſidérations qu'il ſeroit trop long de rapporter ici, & qu'on trouvera dans différens Mémoires de M. Louis, à qui l'on doit la doctrine ſur les hernies avec gangrène, inſérée dans les volumes de l'Académie de Chirurgie. On y rencontrera auſſi des moyens relatifs aux différens cas, & des précautions contre la cicatriſation indiſcrète de l'anus artificiel: on verra quelles ſuites funeſtes accompagnent celle qui eſt due à une diète ſévère.

lequel après l'inciſion faite, ne put jamais lui tirer la pierre par deux repriſes, ſans vouloir quitter l'inſtrument à celui qui le conduiſoit dans cette opération, & qui ſe contentoit de lui faire toucher la pierre au bout de la ſonde, au lieu d'entreprendre, avec autorité, de faire cette extraction à ſon lieu & place; mais qui ne le voulut pas faire, par conſidération, au déſavantage du pauvre malade, que l'on fut obligé de coucher dans ſon lit, après avoir été cruellement & inutilement tourmenté.

Les accidens qui ſuccèdent à ces cruelles opérations, ne manquèrent pas d'arriver quelque temps après; ſavoir, le vomiſſement, la tenſion du ventre, gangrène à la plaie, enſorte que l'on ne croyoit pas qu'il dût vivre deux jours; cependant il reſta quinze jours en cet état; ce que voyant, je fis mon prognoſtic en diſant qu'il mourroit très-certainement, ſi on ne lui tiroit point ſa pierre, & qu'en la lui tirant, il ne pouvoit rien lui arriver de pire; & comme il ſe plaignoit fortement de l'incommodité qu'il en reſſentoit, je me mis en devoir de lui tirer.

Pour cela, j'introduiſis ma ſonde dans ſa veſſie ſans lui donner d'autre ſituation que celle où il étoit étendu dans ſon lit, les cuiſſes pliées vers les aines, lui faiſant ſeulement tenir les jambes par deux ſervi-

teurs. Je fis l'inciſion ſur ma ſonde, puis introduiſis mon gorgeret, enſuite ma tenette, avec laquelle je lui tirai une très-groſſe pierre.

Celui qui avoit eſſayé de le tailler le panſa, & il ne guérit qu'après un long temps, à cauſe de la grande perte de ſubſtance que cauſa la gangrène ſurvenue à ſa plaie; & il fallut qu'il revînt, comme il fit, dans un embonpoint conſidérable, pour que la Nature y ſuppléât.

On connoîtra par la lecture de ces deux Obſervations, qu'il ſemble que j'étois deſtiné à ſauver la vie à ces deux frères, dans des états très-déplorés, par deux opérations des plus importantes de mon art.

OBSERVATION XXII.

Sur une Hernie de l'aine.

LE 5 février 1690, l'on apporta à l'Hôtel-Dieu une femme malade âgée de 22 ans, qui avoit la fièvre, de grands vomiſſemens, & le bas-ventre fort tendu & fort douloureux. Après l'avoir un peu queſtionnée ſur ſon mal, je connus, par ſes réponſes, qu'elle avoit eu, depuis deux ans, une deſcente qui rentroit au dedans, & s'en échappoit facilement dans les commen-

cemens ; mais que ſa tumeur n'étant pas rentrée depuis ſix mois, elle n'avoit pas laiſſé de porter ſon brayer.

Je lui ôtai ſon bandage, pour voir & toucher la tumeur de l'aine, qui me parut d'un caractère aſſez douteux ; de ſorte qu'après avoir fait inutilement quelques tentatives pour la réduire néanmoins ſans violence, jugeant cette tumeur plutôt humorale que partiale, je me contentai d'y faire appliquer les émolliens joints aux réſolutifs, pour agir enſuite ſelon l'effet qu'ils pourroient produire : mais la violence de la fièvre l'ayant emportée deux jours après, je fis l'ouverture de ſon cadavre.

Après l'ouverture faite aux tégumens du bas-ventre, tant communs que propres, j'apperçus une quantité d'eau conſidérable épanchée dans la capacité, les inteſtins tout gangrenés, & chargés de purulence dans leur ſurface. J'obſervai de plus un épanchement particulier de ſéroſités dans la cavité de l'hypogaſtre, qui eſt formée par la réduplicature du péritoine, & dans laquelle la veſſie & la matrice ſont contenues ; & je marquai les veſtiges d'une grande inflammation à ces deux viſcères.

J'ouvris après cela la tumeur de l'aine, où je trouvai un bon demi-ſetier d'eau contenue dans une poche pareillement

formée du péritoine ; & j'y apperçus une très-petite ouverture par laquelle la séroſité répandue dans cette poche communiquoit avec les eaux qui étoient épanchées dans le bas-ventre. Enfin, les ligamens ronds de cette matrice paſſoient par deſſous cette tumeur.

On peut conjecturer que le trou de la deſcente s'étant à peu près conſolidé, la séroſité contenue dans cette poche s'y étoit épanchée peu à peu du bas-ventre, par la petite ouverture que l'on y remarquoit, comme je viens de le dire.

OBSERVATION XXIII.

D'un Hydrocéle.

EN l'année 1688, un particulier nommé Blaiſe Ortouant, crocheteur de profeſſion, & qui avoit été ſoldat, vint à l'Hôtel-Dieu, pour être traité d'un hydrocéle qui occupoit les deux cavités du ſcrotum, & qui avoit ſuccédé à une brûlure conſidérable de poudre à canon, qui lui étoit arrivée trois ans auparavant, dans l'effet d'un fourneau où il avoit été enveloppé.

La tumeur des bourſes étoit de la groſſeur de la tête d'un enfant, avec une dureté très-conſidérable, à l'exception d'un petit endroit large d'un denier, où l'on

ſentoit de l'inondation. Le volume de la tumeur & ſa grande dureté, nous firent appréhender, à Monſieur Petit & à moi, que ce ne fût un ſarcocéle.

Je plongeai ma lancette pour ouvrir la tumeur dans le petit endroit où je ſentois de la molleſſe, & il en ſortit une aſſez bonne quantité de matière ſéreuſe contenue ſous le ſcrotum; après quoi je connus, par le moyen de mon doigt introduit dans l'ouverture, qu'il y avoit un kiſte fort dur qui contenoit une autre collection de matière; j'ouvris le kiſte dans toute ſon étendue, qui étoit preſqu'auſſi dur que la corne, auſſi bien que la ſéparation des deux cavités du ſcrotum; & je détachai tout cela comme l'on ſépare la membrane intérieure des géſiers de la volaille, pour les nettoyer.

Les deux teſticules paroiſſant fort ſains, j'emportai, avec mes ciſeaux, une grande portion du ſcrotum qui s'étoit étendu conſidérablement, à meſure que l'accroiſſement des matières épanchées avoit augmenté le volume de la tumeur; & cela pour faciliter la cicatrice de l'ulcère, qui ne ſe ſeroit faite qu'avec beaucoup de difficulté, & après une longueur de panſement fort ennuyeuſe, dans ces lambeaux qui n'avoient aucun appui, outre qu'elle auroit laiſſé à la partie une difformité con-

ſidérable. Je liai enſuite les artères du ſcrotum, qui étoient très-groſſes, & qui n'auroient pas manqué d'occaſionner une fâcheuſe hémorrhagie. Après cela, la plaie fut traitée à l'ordinaire, & cicatriſée en trois mois de temps.

OBSERVATION XXIV.

D'un autre Hydrocéle.

LE 13 février 1697, je fus mandé dans la rue Tire-Chape, chez un courrier de Bordeaux nommé Mouſieur Framboiſe, pour examiner une tumeur conſidérable qu'il avoit dans la cavité droite du ſcrotum, accompagnée d'une tenſion très-forte, qui s'étendoit depuis le pli de l'aine juſqu'à l'extrémité de la bourſe; enſorte que l'on ne pouvoit ſentir d'inondation au toucher.

Cette tumeur, dont il me dit être incommodé depuis deux ans, étoit d'une couleur livide, & s'étoit fort accrue en groſſeur ſeulement depuis deux jours; que dans le divertiſſement d'une noce, étant monté derrière un carroſſe avec précipitation, il avoit ſenti, à l'inſtant même, une grande douleur dans la bourſe, qui lui avoit fait apréhender une ruption, & qui ne l'avoit pourtant pas empêché de

continuer ſon divertiſſement juſqu'au ſoir; que les douleurs augmentant de plus en plus, il fut obligé de ſe mettre au lit; & un Chirurgien de ſon voiſinage, qu'il envoya chercher, lui appliqua des herbes émollientes ſur ſa tumeur.

Je fus mandé le lendemain, & je me trouvai fort embarraſſé à bien juger de ce qui pouvoit être contenu dans cette poche; car, comme la tumeur partoit du pli de l'aine, j'appréhendois qu'elle ne fût cauſée par la chûte des parties contenues dans le bas-ventre, ou du moins qu'il n'y eût complication d'entérocéle, d'épiplocéle, de ſarcocéle & d'hydrocéle, ainſi qu'il arrive dans les vieilles hernies: cependant les ſignes de l'étranglement ne paroiſſoient point, & la lumière oppoſée à la tumeur, ne marquoit la préſence des eaux par aucune tranſparence.

Dans cette incertitude, un cours d'Anatomie qui ſe faiſoit alors dans le voiſinage de ce malade, me fournit l'occaſion d'être aſſiſté du conſeil de M. Beſſière, très-célèbre Chirurgien, que je priai de jeter les yeux ſur cette maladie; & il fut ſuivi de quelques autres Chirurgiens.

Nous examinâmes la tumeur tous enſemble, qui parut à ces Meſſieurs, auſſi bien qu'à moi, très-ſingulière; & dans la crainte que l'inteſtin n'y fût engagé,

perſonne n'oſoit propoſer l'ouverture, pendant que Monſieur Beſſière, qui examinoit toujours la partie malade avec attention, découvrit à l'extrémité de la bourſe, un petit endroit où l'on ſentoit quelque peu de molleſſe ſous les doigts : il me conſeilla d'y appliquer le cautère, me diſant que ſon ouverture me donneroit jour pour connoître certainement & ſans danger, ce qui étoit contenu dans cette tumeur, & ſon ſentiment fut généralement approuvé.

L'application du cautère ayant été faite bientôt après, je le relevai dès qu'il eut fait ſon opération. Enſuite, après avoir fendu l'eſcharre, qui n'avoit pénétré que juſqu'au dartos, je diſſéquai peu à peu cette ſeconde membrane de la bourſe, & j'arrivai bientôt à la liqueur contenue qui étoit noirâtre, & ſemblable à la lavure d'un ſang corrompu. Je dilatai après cela l'ouverture avec mes ciſeaux ; puis ayant introduit mon doigt dans le vide de la tumeur, je n'y trouvai aucune partie déplacée, & je n'y ſentois pas même le teſticule, parce qu'il étoit tellement flétri, &, pour ainſi dire, racorni par la ſalure des eaux, qu'on l'auroit pris d'abord pour un ſimple repli du dartos. Il ſortit de la tumeur une bonne chopine de cette ſéroſité ſanguinolente, à laquelle le mélange

du ſang épanché dans la bourſe, par la ruption de quelque petit vaiſſeau ſanguin, dans le temps qu'il avoit fait effort pour monter derrière le carroſſe, avoit fait changer ſa couleur lympide, en la couleur noirâtre qu'il avoit pour lors.

Sur quoi il eſt bon d'obſerver que certaines hydrocéles ſont plus aiſément connues par la tranſparence des eaux, & d'autres non, ſelon que les eaux ont plus ou moins de mélange, une ſituation plus ou moins profonde, ou que la peau de la bourſe a plus ou moins de blancheur.

Ne trouvant donc aucun empêchement à continuer mon opération, j'étendis l'inciſion juſqu'à l'aine, & je coupai enſuite les lèvres de la bourſe trop alongées, qui n'auroient pu ſe réunir faute d'appui; après quoi je panſai la plaie comme il falloit pour réprimer l'hémorrhagie; & je continuai à la traiter dans la ſuite avec le digeſtif compoſé de térébenthine diſſoute avec les jaunes d'œufs, & l'huile d'hypéricum, avec une doſe ſuffiſante de poudres de myrrhe, d'aloès & d'ariſtoloche; le tout animé d'eau-de-vie. J'uſai enſuite de l'onguent mondificatif d'ache. Enfin, je deſſéchai & cicatriſai l'ulcère avec les médicamens convenables.

A l'égard du teſticule que j'avois trouvé d'abord flétri & atrophié, il reprit ſa

vigueur & ſon volume ordinaire, à meſure que l'ulcère fut incarné, & puoiqu'il parût tout entier hors de la plaie, dans le temps même que la cicatrice commençoit à ſe former aux environs, il ne laiſſa pas de ſe renfermer au dedans par le ſoin que j'eus de conſumer les chairs ſuperflues avec les cathérétiques; & le malade fut parfaitement guéri en moins de cinq ſemaines.

OBSERVATION XXV.

D'un mauvais Travail.

LE 21 juillet 1689, une femme fort gaie, qui attendoit à l'Hôtel-Dieu le temps de ſon accouchement dans la ſalle des accouchées, fut ſoudainement attaquée de douleurs, qui donnant lieu de croire qu'elle accoucheroit bientôt, obligèrent la maîtreſſe ſage-femme de la toucher; par où elle connut que ſon enfant ſe diſpoſoit à ſortir. Ces douleurs qui avoient continué pendant deux jours, ſans que rien s'avançât, ceſſèrent tout-à-coup, j'entends les douleurs pour accoucher; car elle reſſentoit toujours beaucoup de peſanteur ſur l'eſtomac, & de ſi grandes douleurs dans le ventre, qu'elles l'obligeoient à ſe coucher le ventre contre terre: ſon pouls ſe perdoit, & revenoit de temps

en temps ; enſorte que ce manége ayant duré pendant deux jours & deux nuits, cette malade mourut.

Pendant que ſon travail avoit ainſi continué, le placenta s'étoit détaché & étoit ſorti hors de la matrice, après quoi l'on avoit ceſſé de ſentir l'enfant au toucher ; & ce qui ſurprenoit davantage les gens connoiſſans, tant Chirurgiens que ſages-femmes, étoit qu'au lieu que le cordon donnât quelque facilité à trouver l'enfant en le ſuivant, cela ne ſervoit qu'à faire juger que l'enfant, au lieu d'être reſté dans la matrice, s'étoit retiré dans le ventre.

Ces ſingularités me firent naître le deſir d'ouvrir le cadavre de cette femme incontinent après ſa mort ; & je n'eus pas plutôt ouvert les tégumens du ventre, que j'apperçus l'enfant mort hors de la matrice, ayant les pieds ſur l'eſtomac de ſa mère, & les mains & le viſage appuyés ſur ſa matrice, comme s'il eût dormi couché ſur le ventre ; ce que je fis obſerver à Mademoiſelle Morlet, alors maîtreſſe ſage-femme de l'Hôtel-Dieu, & à ſes apprentiſſes.

Les inteſtins de cette femme étoient tout rongés, & les graiſſes de l'épiploon toutes pourries & très-puantes. La matrice n'étoit point altérée, mais remplie d'une

quantité de ſang très-conſidérable qui s'y étoit épanché.

L'ouverture par où l'enfant étoit entré dans la capacité du ventre, ſe trouva dans le vagin, un travers de doigt au deſſous de l'orifice interne de la matrice (1).

---

(1) Voici deux autres Obſervations de rupture de matrice; la première, faite par M. Imbert, Maître ès arts en l'Univerſité de Paris & Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, eſt la ſuivante.

Ire. OBS. La nommée Marie-Agathe-Marais, âgée de 26 ans, qui comptoit ſa groſſeſſe depuis le commencement de juin 1779, fut, dans les premiers jours de janvier 1780, renverſée & ſerrée contre un mur par une voiture. Elle éprouva, dans l'inſtant, des douleurs horribles dans tout l'abdomen. On la ſaigna le même jour, & immédiatement après la ſaignée, il lui ſurvint une perte qui lui dura ſix ſemaines: ſa ceſſation n'apporta pas de mieux dans ſon état, qui fut toujours celui de la ſouffrance, de la foibleſſe & du dépériſſement. Ses règles reprirent enſuite leur cours ordinaire, la quantité ſeulement étoit moins grande.

Pendant tout le temps qui s'eſt écoulé depuis cet accident, cette femme a été touchée par différens maîtres de l'art, qui jugèrent que la matrice étoit dans un état de plénitude: c'étoit encore-là ce qu'on penſoit peu de jours avant qu'elle arrivât en cet hôpital, où elle entra le premier juin 1780, environ ſix mois après ſon accident, ayant des douleurs de colique & des vomiſſemens qui duroient depuis dix jours, & qui ne l'ont quittée qu'à la mort.

OBSERVATION XXVI.

D'un Polype.

DANS le mois de novembre 1689, un jeune garçon âgé de 15 ans vint à l'Hôtel-Dieu, pour se faire traiter d'un polype

---

La maîtresse sage-femme de cette maison la toucha, & assura que la matrice étoit vide : on lui porta quelques secours infructueux, & la malade mourut le même jour à trois heures après midi.

Nous examinâmes son cadavre. Le ventre étoit élevé, mais d'une étendue & d'une forme égales : nous l'ouvrîmes. A l'instant une odeur cadavéreuse se fit sentir. Nous trouvâmes une suppuration très-putride & d'un rouge brun. L'épiploon étoit fendu. Toutes les parties qui limitoient le foyer avoient subi inflammation, suppuration, & contracté des adhérences entr'elles.

On rencontra dans ce foyer, un enfant pourri dont les os avoient une grandeur qui le firent juger du terme de sept mois, âge qu'il avoit lors de l'accident. Nous n'apperçumes aucun vestige de cordon ni de placenta.

Nous visitâmes la matrice : elle étoit, par sa couleur, son volume & sa consistance, dans l'état naturel ; mais elle avoit, à sa face postérieure, vers le rectum, une crevasse qui ne s'étoit jamais réunie ; cette ouverture communiquoit au foyer, & c'étoit par elle que l'enfant étoit passé de l'utérus dans le ventre.

La IIe. OBSERV. est celle d'une femme nommée

qui lui rempliſſoit la narine droite ſi exactement, qu'elle s'en trouvoit bouchée auſſi bien que le trou du palais ; ce qui l'em-

---

Bourguignon, âgée de 38 ans, qui, ayant eu déja ſix enfans, dont elle étoit accouchée très-heureuſement, devint enceinte du ſeptième dans le mois de ſeptembre 1775. A trois mois & demi de ſa groſſeſſe, elle eut une perte conſidérable qui fit craindre un avortement. Au cinquième mois elle ſentit remuer ; au terme de neuf elle éprouva les douleurs de l'enfantement. Elle appela une ſage-femme, qui l'ayant touchée, & ayant trouvé ſes eaux percées, l'aſſura que tout étoit dans les diſpoſitions les plus avantageuſes, & qu'elle ſeroit bientôt débarraſſée. Quelques heures après, elle ſubit une douleur ſi violente, qu'il lui ſembloit que quelque choſe ſe déchiroit dans ſon ventre : ce ſont ſes termes. Elle eſpéroit que cette ſouffrance termineroit l'accouchement ; mais elle fut trompée. Dans l'inſtant tout ce qui avoit paru l'annoncer s'évanouit, & les douleurs qu'elle reſſentit enſuite, ne reſſembloient pas à celles qu'elle avoit endurées auparavant.

Elle vit alors, & pendant pluſieurs mois, ſucceſſivement pluſieurs Acoucheurs des plus expérimentés. Ils la touchèrent, mais ils ne purent rien décider ſur ſon état : ni la forme de ſon ventre, ni ſa dureté, ni tout ce qui avoit précédé ne leur donnoit une certitude complète. Elle reſta ainſi pendant quatre mois livrée à des douleurs horribles d'entrailles, & à de fréquens vomiſſemens. Il ne s'écouloit rien par la vulve ; rien même n'en étoit ſorti depuis la violente douleur dans laquelle il paroît que la matrice s'eſt déchirée, ni ſang,

pêchoit de reſpirer autrement que par la bouche ouverte avec beaucoup d'incom-

---

ni lochies ; rien enfin de ce qui ſuit l'accouchement. Les ſeins s'étoient dégorgés d'une manière inſenſible. A cette époque elle conſulta un charlatan nommé Printemps, qui lui fit prendre des poudres purgatives dont l'uſage fut ſuivi d'une perte qui dura un mois.

En octobre 1776, il ſe forma un abſcès au deſſous de l'ombilic, & deux autres vers les aines. Ils s'ouvrirent d'eux-mêmes, & il en ſortit une humeur très-fœtide & très-abondante. La malade qui ſe panſoit ſeule, n'avoit d'autres ſoins que de ſe tenir le plus proprement poſſible. L'abſcès de l'ombilic s'étoit ouvert à deux endroits peu diſtans. Un jour elle tira par une de ces ouvertures un petit os : celles des aines s'étoient fermées.

C'eſt en cet état qu'elle arriva à l'Hôtel-Dieu, dans les premiers jours de février 1777. M. Ferrand réduiſit à une ſeule les deux ouvertures de l'ombilic. Il introduiſit un doigt dans le ventre, & ſentit les os qui y étoient renfermés. Il avertit M. Moreau, & enſemble ils firent l'extraction de ce qu'ils purent. La prudence défendoit d'agrandir la plaie, de peur de détruire quelques adhérences ſalutaires : auſſi ſe gardèrent-ils bien d'employer ce moyen pour tirer plus facilement & plus promptement ces os : ils préférèrent d'attendre qu'ils ſe préſentaſſent à la plaie dans les panſemens ſubſéquens, ce qui arriva effectivement. Les panſemens conſiſtoient en injections antiſeptiques. Les matières ſtercorales ſortoient partie par la plaie & partie par l'anus : leur conſiſtance annonçoit qu'elles venoient d'un gros inteſtin.

modité, parce qu'outre que cette excroiſſance obſtruoit les conduits dont j'ai parlé,

---

Les ſoins particuliers que M. Moreau & M. Ferrand donnèrent à cette femme, le régime très-ſage qu'ils lui preſcrivirent, la ſauvèrent du danger éminent dans lequel elle étoit, & lui rendirent, au bout de ſix mois, ſon embonpoint ordinaire: il lui reſtoit ſeulement une fiſtule ſtercorale à l'ombilic, qui ne l'a pas empêchée de quitter cette maiſon & de vaquer à ſes affaires.

Au mois de février 1778 ſes règles ſe ſont rétablies; elles ſortoient par la vulve & par la fiſtule; à cela près des douleurs de colique qu'elle éprouvoit de temps à autre, elle ſe portoit fort bien.

Au mois de juin même année, ſon état étoit le même: ſes règles ne manquoient jamais; mais elles étoient précédées de douleurs vives dans tout le bas-ventre.

En 1779, la quantité de matières ſtercorales qui ſortoit par la fiſtule étoit conſidérablement diminuée. Cette femme étoit toujours ſujette à des coliques.

En 1780, la fiſtule étoit complètement fermée, & les matières paſſoient en totalité par le bas.

En 1781 même état.

M. Ferrand qui ne perd point cette femme de vue, & qui l'a ſuivie avec la plus grande exactitude, donnera ſans doute cette obſervation avec des détails qui la rendront plus intéreſſante: on ſait ce qu'on doit attendre de ſes lumières.

Les Obſervations doivent affermir la pratique de l'art. Je réfléchis ſur celle-ci, & voici ce que j'en déduis. D'abord, on ſent bien qu'en pareil

elle lui pendoit encore dans le pharinx de la groſſeur d'un petit œuf de poule.

---

cas l'indication préciſe eſt l'extraction de l'enfant par la gaſtrotomie; mais ce qui ne paroît pas également clair, c'eſt l'exiſtence réelle du cas, quand ſoi-même on ne s'eſt pas aſſuré de la groſſeſſe avant l'accident qui a produit la rupture; le rapport des femmes ne peut pas toujours nous la certifier: ici les habibes gens qui ont été appelés, n'ont trouvé qu'obſcurité & incertitude. Qui nous guidera donc? N'eſt-il pas un ſigne certain de cet accident? Le toucher ne peut-il donc pas, dans tous les cas, reconnoître la préſence de l'enfant dans le ventre à travers les tégumens, comme dans celui de M. Allan, rapporté pag. 9 de la Theſe de M. By, ſoutenue aux Ecoles de Chirurgie le 15 juin 1782? On a peine à le croire: le commémoratif d'ailleurs paroît ſuffiſant pour convaincre. Peut-on douter, quand une groſſeſſe a été annoncée par tous ſes ſignes, quand la préſence de l'enfant a été reconnue par une ſage-femme, quand les douleurs ſe ſont fait ſentir au terme de l'accouchement, & ſur-tout qu'il s'en eſt élevée une capable de rompre la matrice, ou bien quand la femme a ſubi un choc ou quelque autre cauſe qui peut produire cet accident?

M. By veut qu'on le prévienne en terminant l'accouchement, ſoit en retournant l'enfant, ſoit par un autre procédé. *Vide Th. jam cit.* §. *II.* Aſſurément ce conſeil ſeroit très-ſage; mais malheureuſement rien n'annonce cette cruelle douleur que ſon exiſtence, & alors le mal eſt fait. Ira-t-on, dès qu'un accouchement ſera long, ou par une étroiteſſe non inſurmontable du baſſin, ou à

Il fut saigné & purgé, après quoi j'entrepris de lui faire l'extirpation de son polype; & voici de quelle manière je m'y comportai. Je pris une paire de tenettes plates, & je tirai peu à peu hors du nez tout ce qu'il y avoit dans la narine: mais il me fut impossible de tirer ce qui étoit pendant du côté du pharinx; & sans m'obstiner trop à faire cette extraction, je l'abandonnai à l'action des remèdes.

Je pansai le dedans du nez avec le *triapharmacum*, ayant soin de lui faire tirer de l'eau-de-vie dans le nez avant d'y introduire cet onguent; & après quatre jours de pansement, le corps étranger qui lui pendoit dans la gorge, tomba de lui-même. Après cela, je seringuai de l'eau vulnéraire dans sa narine, & cette liqueur

---

cause du volume de la tête d'ailleurs bien située; ira-t-on, dis-je, chercher les pieds pour terminer l'accouchement? Qui ne sait pas qu'avec le temps la tête se déprime, s'alonge & enfin franchit ces obstacles? Et qui est-ce qui ne l'espérera pas, surtout si la femme à déja eu des enfans? Il paroîtroit même dangereux de ne pas temporiser quand on considére les risques que court un enfant dans l'extraction par les pieds. Si la situation est mauvaise, sans doute on prendra ce parti; mais on sent qu'on y est forcé indépendamment de toute crainte de rupture de matrice: ainsi le conseil est superflu dans ce cas.

seringuée passoit dans la bouche par le trou du palais. Par ce moyen, le malade se trouva parfaitement guéri en 15 jours (1).

OBSERVATION XXVII.

D'une plaie à la tête avec fracture du crâne.

AU mois de juin de l'année 1689, une femme fut apportée à l'Hôtel-Dieu, blessée à la tête d'une plaie contuse, avec une fracture enfoncée qui s'étendoit en partie sur l'os pariétal, & sur l'os temporal du côté gauche; ce qui causoit, à cette blessée, la fièvre, l'assoupissement, la rêverie, & les autres symptômes qui surviennent ordinairement à de pareilles blessures.

Après avoir fait raser la tête & disposer l'appareil du trépan, je dilatai la plaie autant que je le jugeai à propos, pour avoir lieu de placer mon instrument, ainsi que je fis sur l'endroit de l'os qui me paroissoit alors le plus déclive; savoir, sur la partie latérale & inférieure de l'os pariétal, & fort près de l'os temporal, en

(1) Nous donnerons, par la suite, une Dissertation sur le polype nasal, dans laquelle nous tâcherons de distinguer ceux qui sont curables de ceux qui sont incurables; les cas où la ligature convient, & ceux où il faut préférer l'arrachement.

telle ſorte que la pyramide de mon inſtrument avoit ſon point d'appui ſur le bord de l'os ſain.

Lorſque la pièce de l'os fut enlevée, il ſortit d'abord plus d'une palette de ſang par le trou du trépan. Je relevai les portions d'os enfoncées, & je panſai enſuite la plaie, en commençant par introduire dans le trou fait à l'os du crâne un petit linge ſimple traverſé d'un fil, & coupé en rond, un peu plus large que le trou du trépan, & trempé dans le miel roſat que je gliſſai ſous le cercle de l'os, par le moyen d'une feuille de myrthe fort mince; l'on appelle ce petit linge ſindon, du mot grec σινδὼν, qui ſignifie linge délié. Je mis par deſſus un plumaceau de charpie qui rempliſſoit le trou de l'os, & j'achevai de remplir la plaie avec des bourdonnets & des plumaceaux enduits de digeſtif (1), qui s'élevoient d'un travers de doigt au deſſus des lèvres, afin que la compreſſion du bandage empêchât la dure-mère de s'élever (2) dans l'ouverture du trépan

(1) Pourquoi ce digeſtif? ô routine! La charpie sèche étoit ce qui convenoit pour imbiber ce qui ſortoit par l'ouverture.

(2) Cette compreſſion du bandage eſt inutile par rapport à la dure-mère, qui étant adhérente à la face interne du crâne, ne peut pas s'élever;

en manière d'excroiſſance, laquelle venant à boucher le trou, empêche l'iſſue des matières épanchées; ce qui fait que les accidens ſubſiſtent, & que l'on eſt quelquefois obligé d'appliquer un nouveau trépan.

Je continuai à panſer la plaie de cette manière juſqu'au cinquième jour, qu'il parut une tumeur ſur l'os temporal, laquelle me faiſant juger qu'il y avoit quelque mal caché, j'en fis l'ouverture, & je trouvai que la ſanie qui avoit ſuinté à travers la fracture qui étoit à l'os coronal, avoit formé un abſcès entre l'os & le muſcle crotaphite.

Je dilatai cette ouverture autant que je le crus néceſſaire pour découvrir la fracture de l'os, ſelon le plan des fibres du muſcle que l'on ne doit pas couper tranſverſalement, & la ſanie continua dans la

---

mais elle convient quand cette membrane eſt ouverte, pour s'oppoſer à la ſortie du cerveau, qui dans ſes mouvemens ſe préſentant continuellement à l'ouverture, & n'y trouvant pas de réſiſtance, s'y introduit & forme l'excroiſſance dont parle l'Auteur. Cette protubérance non-ſeulement ferme l'iſſue aux matières qui doivent s'écouler, mais encore ſubit une irritation & un engorgement qui ſe font ſentir à toute la maſſe cérébrale, d'où naiſſent des accidens qui entraînent le malade.

ſuite

ſuite à ſortir à travers la fracture, même plus abondamment que par l'ouverture du trépan, cette fracture étant ſituée dans un lieu plus déclive. Les deux tables de l'os s'exfolièrent après deux mois de panſement, & la plaie fut cicatriſée ſans qu'il arrivât d'autres accidens à cette malade.

Sur quoi l'on peut obſerver que la bonne conſtitution de cette perſonne, & ſon indolence par rapport à l'évènement de ſon mal, contribuèrent beaucoup à ſa guériſon, que l'on doit regarder comme un fait très-extraordinaire, rien n'étant plus rare que de voir guérir un bleſſé à l'Hôtel-Dieu après l'opération du trépan, outre que cette malade ne garda aucun régime pendant tout le traitement de ſa plaie.

Il eſt encore à remarquer qu'après avoir connu la fracture de l'os temporal par l'ouverture de l'abſcès, il auroit été fort à propos d'appliquer un ſecond trépan, pour faciliter l'écoulement de la matière épanchée ; & ſi la choſe ne fut pas faite, c'eſt qu'il ne ſurvint point d'accidens qui nous y obligeaſſent, & qu'étant dangereux d'expoſer les meninges aux inſultes de l'air de l'hôpital, on ne le doit faire que lorſque l'on ne s'en peut abſolument diſpenſer.

OBSERVATION XXVIII.

D'une Fracture à la jambe.

AU mois de juillet de l'année 1689, l'on apporta à l'Hôtel-Dieu un compagnon maçon, qui avoit eu la jambe gauche caſſée dans un bâtiment où il travailloit à Saint-Denis en France, par un éboulement de terre, ſous lequel il avoit été ſurpris.

La fracture étoit complète de l'os tybia & du péroné, à deux travers de doigts de la jointure du genou, l'os tybia ſortant au dehors de la longueur de trois doigts. Un Renoueur de la rue Mont-Martre, chez lequel on l'avoit mené d'abord, n'avoit point voulu y toucher. Etant couché, je réduiſis les os avec beaucoup de peine; & je les maintins réduits par le moyen d'un bandage à dix-huit chefs, trempé dans l'oxycrat, après avoir rempli la plaie, que j'avois ſuffiſamment dilatée, de plumaceaux, de charpie sèche; entouré la partie d'un linge couvert de cérat de Galien; après quoi je mis la partie en ſituation, & l'affermis encore entre les fanons.

Au ſecond appareil, je fis, dans la plaie, l'injection d'une teinture de myrrhe, d'aloès, d'encens, d'ariſtoloche longue &

ronde, tirée avec le vin blanc ; je trempai auſſi les plumaceaux, & j'appliquai par deſſus l'emplâtre de diapalme. Je continuai ce panſement pendant huit jours ; je me ſervis enſuite de l'onguent mondificatif ſur les chairs, & ſur l'os de plumaceaux trempés dans la teinture ; changeant l'appareil dès qu'il étoit gâté ; obſervant de plus, de ne donner que le moins de mouvement qu'il m'étoit poſſible aux os fracturés, en levant la cuiſſe & la jambe, & me ſervant pour cela des Chirurgiens les plus adroits à panſer les fractures.

Tous ces ſoins & le baume de jeuneſſe, très-efficace à l'âge de 14 ans, qui étoit celui du bleſſé, contribuèrent beaucoup à ſa guériſon, qui ne fut accomplie qu'après huit mois de temps, à cauſe des exfoliations du tybia, dont toute la partie ſupérieure fut enlevée : en conſéquence de quoi la cicatrice reſta ſi profonde, qu'en ſe chauſſant il étoit obligé de la remplir d'une pelotte de linge de la groſſeur d'une balle de tripot.

Nota, que l'on guérit à l'Hôtel-Dieu très-peu de bleſſés ſemblables ſans en venir à l'amputation (1).

(1) On guérit beaucoup de fractures compliquées, & aſſurément plus compliquées que celle dont parle l'Auteur, depuis que l'on ne s'obſtine

OBSERVATION XXIX.

De la Luxation d'une vertèbre du dos.

AU mois de novembre de l'année 1687, l'on apporta à l'Hôtel-Dieu, un homme qui étoit tombé d'un troisième étage sur le pavé. Il étoit blessé d'une luxation de la onzième vertèbre du dos, ce qui l'avoit rendu, à l'heure même, paralytique des parties inférieures, & lui avoit en même temps causé une suppression d'urine & des matières stercorales; ensorte qu'il n'urinoit que par la sonde, & ne rendoit ses déjections que par le moyen des clystères.

---

plus à vouloir maintenir les extrémités fracturées dans un contact exact, quand leur forme oblique & la trop grande tension des parties s'y opposent, ni à les replacer à chaque pansement, par des extensions douloureuses, si on les trouve dérangées; mais qu'on préfère laisser les parties dans la situation où le malade paroît moins souffrir, qu'on fait à propos des incisions qui les débrident, les détendent & les dégorgent, qu'on emploie les émolliens au lieu des spiritueux, qu'on éloigne les pansemens, & sur-tout qu'on se garde bien de remuer le membre fracturé. C'est à M. Moreau, c'est à M. Dubut, homme que la Chirurgie & l'humanité doivent à jamais regretter, qu'on est redevable de cette réforme salutaire dans le traitement de ces maladies.

Cette luxation étant incurable, le bleſſé vécut encore pendant ſix ſemaines dans ce malheureux état.

OBSERVATION XXX.

Sur le même ſujet.

LE 11 août 1695, un nommé Mouſtele, menuiſier, demeurant ſur l'aîle du pont-Marie, fit une chûte imprévue dans une cave, & ſe heurta ſi rudement la région lombaire ſur le degré, ſans néanmoins ſe faire ni fracture ni luxation, qu'il demeura ſur le champ paralytique des parties inférieures, avec ſuppreſſion d'urine.

Je fus mandé quatre jours après pour le faire uriner par la ſonde, en préſence de Monſieur Berger, Docteur en Médecine, & de Monſieur Faure, Chirurgien privilégié. Je demandai d'abord s'il étoit tombé; & la relation de ſa chûte m'ayant été faite, je dis à ces Meſſieurs & aux aſſiſtans, que s'il n'avoit point la gangrène au ſiège, elle lui ſurviendroit immanquablement, & qu'il périroit par cet accident.

Mon prognoſtic ſe vérifia douze jours après: malgré toutes les précautions que l'on prit pour prévenir ce ſymptôme, comme de lui mettre le ſiège ſur un bourrelet troué, de lui faire des fomentations

fort animées, la gangrène gagna peu à peu les muſcles feſſiers, l'os ſacrum ſe découvrit dans la ſuite, & plus on enlevoit de chairs gangrenées, & plus la mortification ſe trouvoit profonde.

Je continuois cependant à le ſonder deux fois par jour; & comme je continuois auſſi à prédire que le malade périroit ſans reſſources, l'on vanta tellement à la famille le remède d'un moine Jacobin, Danois de nation, nommé le père Cracman, par le moyen duquel on prétendoit que toute gangrène, telle qu'elle fût, étoit arrêtée en vingt-quatre heures, qu'on le manda pour en voir l'effet. Il l'appliqua pendant ſix jours, ſans autre ſuccès que de voir faire plus de progrès à la gangrène, que lorſqu'on ſe ſervoit des remèdes ordinaires: la pourriture ayant paſſé des parties charnues aux membraneuſes, & de celles-ci aux vertèbres & à la moëlle de l'épine, le malade mourut le 19 de ſeptembre ſuivant, ayant un mortification profonde à toutes les parties paralytiques, aux endroits où elles avoient ſouffert quelque appui; & cela ſans fièvre ni aucun autre fâcheux accident, & même ſans extinction de chaleur dans les parties paralytiques, à l'exception des endroits qui ſouffroient compreſſion par le ſimple appui.

Ce qui prouve manifeſtement que ce

n'eſt pas ſeulement le ſang qui nourrit les parties, mais que leur nourriture parfaite dépend pour le moins autant de l'influence des eſprits animaux par les nerfs (1).

OBSERVATION XXXI.

D'un coup d'épée qui cauſa la mort au bleſſé, quoiqu'il parût d'abord peu conſidérable.

LE 8 janvier 1688, un ſoldat vint à l'Hôtel-Dieu, bleſſé d'un coup d'épée qui perçoit les tégumens au deſſus de la clavicule droite, & qui ſe gliſſoit déja en

(1) Quand on connoît l'importance des parties renfermées dans le canal de la colonne épinière, on ſent quels accidens funeſtes doivent ſuivre ces léſions. Il en eſt une qui conſiſte dans la flexion angulaire du cette partie; flexion qui ſe forme lentement, & qui eſt due à la dépreſſion, ou même à la deſtruction du corps d'une ou de pluſieurs vertèbres, & qui produit une gibboſité d'où réſulte une paralyſie particulière des extrémités inférieures, & un affoibliſſemet d'action dans tous les viſcères ſubjacens.

Cette maladie qui paroît incurable, a pourtant été quelquefois combattue avec ſuccès par M. Pott. J'ai déja ſur elle des détails, des faits & des expériences; j'en attends d'autres encore, qui, à ce que j'eſpère, ne ſeront pas moins intéreſſans; je les joindrai, les comparerai, & ce ſera la matière d'une Diſſertation qui paroîtra par la ſuite.

haut, au deſſus de cet os, ſans intéreſſer autre choſe que les tégumens ſelon toutes les apparences.

L'on ſe contenta de dilater la plaie au premier appareil, & d'appliquer deſſus les remèdes les plus communs. Le lendemain ce bleſſé fut ſurpris d'un engourdiſſement à tout le bras du côté de ſa bleſſure, depuis l'épaule juſqu'au bout des doigts, accompagnée de douleurs très-conſidérables; & dans la ſuite il ſe forma une tumeur dure au deſſus de la plaie, qui s'étendoit depuis la clavicule juſqu'au deſſous de la mâchoire inférieure.

Cette tumeur fut réſolue en partie par les topiques, & ſuppura auſſi en partie par la plaie, enſorte qu'elle ſe trouva diſſipée; mais en même temps il ſurvint au côté gauche oppoſé à la plaie une douleur ſi poignante avec des friſſons ſans règle, que la violence de ces accidens enleva le bleſſé en cinq jours.

Je fis l'ouverture de ſon cadavre, par où je connus très-certainement que la plaie n'avoit point pénétré dans la poitrine: auſſi ne ſe trouva-t-il aucun épanchement du côté de la plaie, c'eſt-à-dire dans la cavité droite, mais du côté gauche, où la douleur étoit ſurvenue en dernier lieu; le poumon étoit plein de pus & tout corrompu.

L'on peut croire qu'une petite portion de la matière qui avoit formé la tumeur avoit paru au côté droit, ayant ſuppuré par la plaie, une autre portion plus conſidérable s'étoit jetée par déliteſcence ſur le poumon gauche, où elle s'étoit abſorbée, & avoit occaſionné la gangrène.

OBSERVATION XXXII.

D'une Cohérence de la vulve.

LE premier avril 1693, une particulière ſe diſant fille, quoiqu'elle eût toutes les marques d'avoir eu des enfans, vint à l'Hôtel-Dieu me conſulter ſur ce que l'on pouvoit faire pour lui élargir l'entrée du vagin, dont l'ouverture ne pouvoit qu'à peine admettre l'extrémité de mon ſtylet.

Je lui conſeillai de ſe déterminer à ſouffrir la même opération que j'avois faite, il y avoit deux ans, à une autre femme qui s'étoit attiré une incommodité ſemblable, en ſe ſervant avec indiſcrétion de remèdes aſtringens, dans l'intention d'étrécir la vulve qui avoit été fort dilatée par un accouchement laborieux qu'elle avoit fait à l'Hôtel-Dieu.

Or, comme je ne doutai point que cette prétendue fille ne ſe fût ſervi de ſemblables aſtringens pour réparer les brèches

de ſa virginité, je me propoſai d'employer, à ſon égard, les mêmes moyens qui m'avoient heureuſement réuſſi pour détruire les cohérences & calloſités que des aſtringens trop efficaces avoient occaſionnées à l'orifice de la vulve de la première malade.

Ces moyens furent de la coucher ſur le lit où l'on accouche les femmes, dans la ſalle des accouchées; de lui faire écarter les cuiſſes, que je fis enſuite tenir en cet état par deux ſerviteurs; après quoi je dilatai, avec ma lancette, le petit trou qui reſtoit à ſa vulve, autant qu'il falloit pour que ma ſonde creuſe y pût entrer: cette ſonde étant introduite juſqu'au fond du vagin, à la faveur de cette première dilatation, je gliſſai un biſtouri un peu courbé dans ſa rainure, avec lequel j'inciſai, haut & bas, les cohérences & les duretés, que j'enlevai enſuite de telle ſorte, que je lui fis une ouverture vaginale capable de recevoir une tente d'un pouce & demi de circonference; elle fut chargée d'un onguent digeſtif, & elle ſervit dans la ſuite du traitement, à entretenir l'ouverture juſqu'à la guériſon parfaite, qui fut achevée par Monſieur de Jovi, à qui je remis cette malade.

Je n'ai pas ſu ſi elle étoit devenue groſſe depuis cette opération; mais, en cas que cela ſoit arrivé, je crois que ſon ac-

couchement aura été très-difficile (1).

OBSERVATION XXXIII.

D'un anévrisme arrivé après une saignée.

SI les Etudians ont pu tirer quelque avantage du récit que j'ai fait dans la septième Observation, de la manière dont j'opérai pour la guérison d'un anévrisme

---

(1) Autre cohérence de la vulve, guérie par M. Champenois, Maître-ès-arts en l'Université de Paris, & ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Etant à Nantes, je fus consulté pour une petite fille de cinq ans, que plusieurs Chirurgiens & Médecins avoient vue & déclarée n'avoir point de sexe: au premier aspect je n'en trouvai moi-même aucune apparence. On voyoit seulement au dessous de la symphyse du pubis, une très-petite ouverture ronde qui permettoit à peine l'introduction d'un stylet, & par laquelle les urines s'écouloient très-difficilement, n'ayant ni le diamètre du méat urinaire, ni la direction de l'urèthre: d'ailleurs, aucune autre ouverture que l'anus.

Après un examen plus attentif, j'apperçus une ligne élevée qui se dirigeoit depuis cette petite ouverture jusqu'au périnée, & qui étoit d'une couleur plus blanche & d'une texture plus serrée & plus épaisse que la peau. Je soupçonnai qu'elle pouvoit être la trace d'une réunion accidentelle qui cachoit les parties dont on croyoit cet enfant privé. Mon opinion fut fortifiée parce que les parens, & sur-tout M. Bournave, célèbre Chi-

fait par la rupture de l'artère au pli du coude, que nous appellons ordinairement un faux anévrisme, j'espère qu'ils ne liront pas sans utilité ce que je vais rapporter ici de ma manière d'opérer, pour guérir l'anévrisme vrai qui succède assez fréquemment à la saignée, lorsque la veine que l'on veut ouvrir est si proche de l'artère, que les plus experts dans la pratique de cette opération ne sont pas toujours sûrs d'ouvrir ce premier vaisseau sans donner atteinte à la capsule du dernier.

---

rurgien-Accoucheur du lieu, m'assurèrent que cette petite fille étoit née bien conformée, mais que sa nourrice en avoit eu le plus mauvais soin.

Alors j'introduisis une sonde à panaris par l'ouverture; je la dirigeai de manière à guider mon bistouri dans la division que je fis de la ligne dont je viens de parler: la résistance qu'elle offrit au tranchant & les plaies qui en résultèrent, prouvèrent qu'elle étoit fort épaisse. Cela fait, mes conjectures furent réalisées, & la petite fille parut ce qu'elle étoit, c'est-à-dire, bien conformée.

Le pansement fut aussi simple qu'on peut l'imaginer, & la guérison très-prompte.

Cette réunion contre nature, qui a causé tant d'inquiétude aux parens de cette petite fille, vient sans doute de ce que les parties étant excoriées, la nourrice a continué de les tenir serrées par le maillot. Cet accident est une preuve de plus contre l'usage dénaturé de l'allaitement mercenaire & de l'emmaillottement.

Cet accident étoit arrivé il y avoit ſept mois, à une Demoiſelle de Melun, qui fut amenée le 25 avril 1695, laquelle avoit, en conſéquence de cette mauvaiſe piqûre, une tumeur anévriſmale au pli du bras, de la groſſeur d'un œuf d'oie.

L'opération convenable à la guériſon de cette tumeur ayant été réſolue dans une conſultation, je me tranſportai quelques jours après, pour la lui faire, dans la rue Saint-Nicolas du Chardonnet, en la maiſon de Monſieur de Courcelles, où elle logeoit : Meſſieurs du Vernai, Profeſſeur au Jardin royal, Chevalier l'aîné, maître Chirurgien, Conil, Chirurgien-Officier, & Barbault, Chirurgien qui la panſa juſqu'à parfaite guériſon, y furent, & je m'y pris de cette manière.

Mon appareil étant prêt, je fis aſſeoir la malade ſur ſon fauteuil de commodité, & après avoir placé des ſerviteurs pour la tenir ferme dans cette ſituation, & d'autres pour tenir ſon bras, je poſai mon tourniquet comme je l'ai enſeigné en l'Obſervation ſeptième; enſuite je fis une inciſion ſelon la longueur de la tumeur, au moyen de laquelle la poche de l'anévriſme ſe trouva ouverte dans toute ſon étendue.

Je trouvai dans la ſuite de cette opération, quelques difficultés que je n'avois

pas rencontrées dans celle que j'ai rapportée précédemment ; & cela pour deux raisons.

1°. Parce que la malade, après la première incision faite, perdit la constance qu'elle avoit d'abord témoignée à tout souffrir pour sa guérison ; ensorte qu'elle ne souffrit rien depuis, que par la violence qu'on fut obligé de lui faire pour avoir lieu d'achever l'opération ; ce qui m'obligea à tout faire plus précipitamment que je n'avois fait.

2°. La poche de l'anévrisme qui s'étoit épaissie considérablement, & qui s'étoit rendue dure comme de la corne, m'empêchoit de découvrir aisément le corps de l'artère que je devois lier au dessus de son ouverture : cependant, après avoir vidé le sang fibreux & coagulé qui étoit contenu dans la poche, avec quelques sérosités sanieuses, je coupai toutes les duretés avec mes ciseaux ; puis, ayant fait lâcher le tourniquet, je découvris l'ouverture de l'artère par le sang qui en sortoit ; & l'ayant fait resserrer, je passai mon aiguille courbe, enfilée d'un fil ciré, sous le vaisseau, au dessus de son ouverture ; ensuite je serrai le fil, & le liai de telle sorte qu'ayant fait de nouveau lâcher le tourniquet, il ne sortit plus de sang.

Je paſſai, après cela, un fil au même endroit, pour faire une ſeconde ligature en cas que la première ſe lâchât. J'eſſayai enſuite de paſſer un troiſième lien ſous la partie inférieure de l'artère, pour prévenir le reflux du ſang des anaſtomoſes voiſines; mais il fut impoſſible de réſoudre la malade à le ſouffrir; & il fallut au plus tôt finir l'opération, en appliquant ſur la plaie les médicamens & le bandage dont j'ai parlé dans l'Obſervation ſeptième; après quoi la malade étant couchée, je fis reſter deux ſerviteurs pour ſe relayer à tenir l'artère comprimée pendant vingt-quatre heures, parce que, malgré la ligature qui étoit ſuffiſamment ſerrée, j'avois remarqué qu'il ſuintoit du ſang dans la plaie, qui pouvoit refluer du rameau inférieur.

Le lendemain (1), je levai l'appareil en préſence de ceux qui s'étoient trouvés à l'opération; il n'en ſortit point de ſang, & je continuai pendant quatre jours à panſer la plaie avec le digeſtif ſec, enſuite avec le digeſtif humide; puis la ligature étant tombée le cinquième jour, on ne ſe ſervit plus que de charpie sèche pour conſolider la plaie, qui ſe trouva parfaitement guérie en vingt-cinq jours.

(1) *Voyez* cette note ſur l'Obſervation VII.

Il me ſouvient d'avoir fait, à l'Hôtel-Dieu, la même opération à un garçon-cabaretier du fauxbourg S. Denis, à l'occaſion d'un anévriſme au pli du bras gauche, pareillement occaſionné par une ſaignée. Je fis la ligature de l'artère, & je panſai la plaie régulièrement les jours ſuivans avec les mêmes remèdes dont j'ai parlé ; mais il s'engendra, malgré tous mes ſoins, quantité de chairs baveuſes dans la plaie, qui pulluloient d'autant plus, que je m'efforçois de les détruire par les médicamens conſomptifs & cathérétiques ; & cela juſqu'au douzième jour du panſement, que ces chairs étant venues à ſe détacher, le rameau inférieur de l'artère qui n'avoit point été lié, fournit du ſang en ſi grande abondance, que la malade auroit bientôt perdu la vie, ſi un Chirurgien qui ſe trouva tout à propos, n'avoit été fort prompt à arrêter ſon ſang au moyen d'un bouton de vitriol.

Cet accident doit apprendre aux Chirurgiens à ne jamais manquer, quand ils le peuvent, de lier l'artère auſſi-bien au deſſous qu'au deſſus de ſon ouverture, en faiſant l'opération de l'anévriſme ; car, bien qu'il ne s'engendre pas toujours de mauvaiſes chairs qui mettent obſtacle à l'union du vaiſſeau, il ſuffit que cela puiſſe arriver quelquefois, pour engager les Chi-

rurgiens à ſe précautionner contre un accident qui peut encore mettre un malade en danger de périr, après avoir ſouffert une opération très-douloureuſe.

OBSERVATION XXXIV.

D'un Volvulus à l'inteſtin jejunum.

UNE petite fille du ſieur Bernard, marchand de vin, demeurant à l'enſeigne du Lazare, rue de la Calandre, près le Palais, fut tourmentée de nauſées fréquentes au commencement du mois de mars de l'année 1696, ſans qu'elle reſſentît aucune douleur dans le bas-ventre, mais ſeulement de grandes douleurs à la tête. Le Médecin que l'on appela pour remédier à ces accidens, la fit purger deux fois, & elle parut enſuite ſe porter mieux pendant douze jours; après quoi les envies de vomir la reprirent plus fortement encore, avec une fièvre continue, une peſanteur de tête qui ne lui permettoit preſque pas d'ouvrir les yeux, accompagnée d'un aſſoupiſſement qui n'étoit interrompu que lorſque des hoquets fort incommodes faiſoient ſoulever ſon eſtomac pour vomir, avec des cris très-perçans. Elle avaloit aſſez bien ce qu'on lui faiſoit prendre dans les commencemens,

& ſon ventre alloit de lui-même. Les remèdes qu'on lui donna pour guérir ſa maladie, que l'on croyoit avoir ſon ſiège dans l'eſtomac, furent inutiles, & ſa véritable maladie ne fut bien connue qu'en ouvrant ſon cadavre, à l'effet de quoi je fus mandé le 22 avril ſuivant.

J'ouvris d'abord le bas-ventre, où je trouvai les principaux viſcères, comme le foie, la rate & les reins, dans l'état naturel. Le volume de ſon eſtomac étoit diminué juſqu'à ne pas excéder en groſſeur le boyau colon. Je ſuivis le progrès des inteſtins; & vers la fin du jejunum, je trouvai un de ces replis d'inteſtin que l'on nomme improprement volvulus, diſpoſé de manière que la partie ſupérieure du conduit inteſtinal deſcendoit dans l'inférieure, ainſi que l'on peut voir l'extrémité d'un doigt de gant reſléchie ſur ſa partie ſupérieure: auſſi la partie inférieure de cette portion d'inteſtin, remontée ſur la ſupérieure, faiſoit-elle un bourrelet ſemblable au prépuce, quand il ne recouvre le gland de la verge qu'à moitié.

Je crus bien, ſans aller plus loin, que cet étranglement d'inteſtin, quoiqu'il ne fût pas total, avoit été la cauſe de tous les accidens qui étoient arrivés à cette enfant, & même de ſa mort: cependant, comme cette petite fille, ainſi que nous

l'avons remarqué, avoit eu de grandes douleurs de tête, & d'autres accidens qui marquoient du déſordre dans le ventricule ſupérieur, l'on m'engagea à ſcier le crâne, pour examiner l'état du cerveau, où je ne trouvai d'autre dérangement qu'une quantité ſurabondante de ſéroſités dans les ventricules antérieurs, que l'on peut croire s'y être dégorgées dans les efforts du vomiſſement, qui interceptoient, pour un temps, la circulation des ſucs dans la tête.

Au reſte, il eſt probable que cette petite malade n'avoit langui pendant un temps aſſez conſidérable, avec cet étranglement d'inteſtin, qu'à cauſe que le repli étant de haut en bas, l'obſtruction en étoit moins exacte, & permettoit encore à quelque portion d'alimens & d'excrémens de paſſer outre, & de fournir la matière des ſelles que la malade rendoit.

Quelques perſonnes qui étoient préſentes à cette ouverture, entendant parler de nœud d'inteſtin, dirent que l'on auroit pu guérir cette enfant par deux moyens, ou en lui faiſant avaler des choſes peſantes, comme des balles de plomb ou de l'argent vif, ou bien en lui faiſant ouverture au ventre, pour délier le nœud de l'inteſtin ; Chirurgie que l'on prétend avoir été pratiquée avec ſuccès, quoique ſur des traditions fort incertaines.

Pour moi, je crois que ces deux moyens n'étoient pas praticables dans le cas que je viens d'expoſer; car 1°. l'argent vif & le plomb auroient pu paſſer à l'endroit de l'étranglement, ſans défaire le pli que nous reconnoiſſons avoir été de haut en bas; outre que j'obſervai qu'après l'avoir défait moi-même en tirant cet endroit replié, le reſſort du boyau étoit tellement perverti, qu'il ſe replioit de lui-même auſſitôt que je l'abandonnois; par conſéquent, ſuppoſé que le paſſage du corps peſant eût été capable d'alonger le boyau à l'endroit de l'étranglement, il eſt croyable que le corps peſant ayant paſſé outre, cette portion d'inteſtin ſe ſeroit remiſe dans ſon premier état de perverſion.

A l'égard de l'ouverture du ventre pour délier le boyau, que l'on peut appeler gaſtrotomie, je doute que l'on ait jamais pu la pratiquer avec ſuccès, premièrement à cauſe de la difficulté qu'il y auroit à bien juger de l'endroit où il faudroit faire l'ouverture, afin de trouver à point nommé le boyau replié: or cette difficulté conſiſte en ce que la douleur d'un étranglement de cette nature pourroit ſe communiquer à tout le conduit inteſtinal, & même au ventricule, comme il arriva dans le fait que je viens de rapporter; &

pour lors, on auroit beaucoup de peine à choisir le lieu de l'ouverture.

2°. Parce que ce repli pervertissant le ressort de l'intestin, il arriveroit qu'après avoir défait le nœud en tirant la portion repliée du boyau, le repli se formeroit de nouveau dès que l'on abandonneroit l'intestin à son propre ressort, ainsi que je l'observai dans l'ouverture de son cadavre ; & les exemples que l'on cite pour autoriser le succès de cette opération, n'ont eu pour fondement, selon toute apparence, que la tradition populaire mal éclairée ; en prévenant, pour le dénouement de l'intestin, la réduction que l'on a été quelquefois obligé de faire aux étranglemens qui sont arrivés à l'occasion des hernies ventrales ou ombilicales.

Après tout, s'il est vrai que ce dénouement ait jamais eu lieu en d'autres cas, cependant on a tout sujet de croire, pour les raisons que j'ai alléguées, qu'il n'étoit point du tout indiqué dans le cas dont il s'agit, puisque l'on n'avoit aucun signe univoque de la maladie de l'intestin, & que tous les accidens tendoient à établir le siège du mal dans le ventricule.

OBSERVATION XXXV.

Sur l'Ouverture du cadavre d'une femme groſſe.

LE 7 mai 1695, je fus mandé pour faire l'ouverture du corps d'une femme âgée de 19 ans, laquelle ayant eu depuis un an un enrouement très-fâcheux, n'avoit pas laiſſé de ſe marier il y avoit quatre mois ou environ. Depuis une ſaignée qu'on lui avoit faite ſix jours avant ſa mort, & un vomitif qu'elle avoit pris par l'ordonnance de ſon Médecin, elle s'étoit trouvée tellement ſoulagée, qu'elle ſe diſpoſoit à faire un petit pélerinage, dans le deſſein d'accomplir un vœu qu'elle avoit fait pour ſa guériſon; mais la nuit du quinzième jour d'après ſa purgation, elle tomba dans une eſpèce de léthargie qui ne permit pas qu'on lui adminiſtrât aucun ſecours ſpirituel ni corporel, étant morte en moins d'une demi-heure.

Ayant ouvert le bas-ventre, je trouvai dans la matrice, qui avoit beaucoup moins d'épaiſſeur qu'elle n'en a dans l'état naturel, un enfant mâle qui avoit bien trois mois & demi, dont la couleur rouge marquoit inflammation, mais qui étoit, à cela près, bien conformé en tous ſes membres.

Après cela j'ouvris la poitrine, dont la cavité gauche étoit remplie de trois à quatre pintes de séroſités, dans leſquelles le poumon nageoit ſans être beaucoup altéré. Du côté droit, le poumon étoit adhérent aux côtes, fort gonflé, & tout purulent. Il y avoit outre cela, dans le péricarde, deux fois plus d'eau que l'on n'y en trouve dans l'état naturel. Tous ces déſordres étoient des cauſes aſſez ſenſibles de la ſoudaine ſuffocation de cette malade.

OBSERVATION XXXVI.

Sur l'Ouverture du corps d'une femme qui avoit un corps étranger dans la matrice.

AU mois d'avril de l'année 1696, une ſage-femme de ma connoiſſance fut appelée pour voir une femme qui ſe croyoit groſſe depuis onze mois; l'ayant touchée, elle ſentit l'orifice interne de ſa matrice dilaté de la grandeur d'un écu blanc & plus; & un corps charnu dont l'extrémité ſe préſentoit à cette ouverture, en telle ſorte que ſon doigt pouvant tourner tout autour, elle fit ſon poſſible pour le pincer pendant un temps conſidérable, afin de le tirer hors de la matrice; n'ayant pu réuſſir, l'on fit venir Monſieur Clément, maître

Chirurgien & très-habile Accoucheur, qui fit de nouvelles tentatives pour cette extraction, & les ayant inutilement réitérées, il fut contraint d'abandonner cette femme à son malheureux sort.

Or, il est à remarquer que cette femme avoit eu tous les mois depuis sa grossesse prétendue, une perte de sang très-abondante, qui l'avoit extrêmement affoiblie; de sorte qu'après les tentatives que l'on se crut obligé de faire pour l'extraction de ce corps étranger, s'étant de plus en plus exténuée, elle vint mourir à l'Hôtel-Dieu. Je fis l'ouverture de son corps, & je trouvai dans sa matrice une masse charnue adhérente à son fond, laquelle étoit de la grosseur d'un cœur de bœuf, revêtue d'une membrane qui sembloit être une expansion de la tunique interne de la matrice. Ce corps étranger avoit un col qui le tenoit attaché à la matrice, lequel étoit bien moins gros que son corps qui en rempliſſoit la cavité, & dont la pointe se produisoit jusqu'à son orifice externe.

Cette masse s'étoit accrue par le moyen de quatre branches d'artères & de veines qui s'y distribuoient, ensorte néanmoins que les artères étoient fort petites, au lieu que les tuyaux des veines paroissoient aussi gros que le sont les crurales lorsqu'on les a coupées en travers.

Je

Je fendis ce corps étranger, & je trouvai, dans ſon milieu, une cavité conſidérable qui s'étendoit depuis ſa baſe juſqu'à ſa pointe, & dans laquelle les veines déchargeoient le ſang qui cauſoit l'hémorrhagie qui arrivoit tous les mois à la malade. La chair de cette excroiſſance étoit glanduleuſe & skirrheuſe, & ſon extrémité étoit toute contuſe & gangrenée, par la violence des attouchemens que l'on avoit faits pour tirer ce corps étranger.

OBSERVATION XXXVII.

Sur une mauvaiſe Lithotomie.

UN Chirurgien peu verſé dans la pratique de la lithotomie, ſe mit en devoir, le 4 juillet 1696, de faire cette opération à une fille âgée de ſept ans, en préſence de Monſieur Afforti, Docteur en Médecine, de la Faculté de Paris, & de pluſieurs Chirurgiens qui s'y trouvèrent auſſi-bien que moi.

Après avoir introduit ſes conducteurs à l'ordinaire par le trou de l'urèthre dans la veſſie, & ſenti la pierre, il gliſſa enſuite ſa tenette entre ſes conducteurs; & ayant long-temps cherché la pierre ſans la pouvoir trouver, il parut une petite groſſeur charnue & luiſante par deſſus ſa

tenette, ce qui lui fit quitter prise; & après avoir repoussé cette grosseur, il retira sa tenette droite, & en introduisit une courbe, croyant sentir la pierre vers la partie supérieure : mais au lieu de charger une véritable pierre, cette portion parut alors de la grosseur d'un œuf de poule.

Je connus bien l'accident, & sans en rien marquer aux assistans, je conseillai à l'opérateur de ne pas s'obstiner davantage à vouloir tirer la pierre qui pourroit paroître d'elle-même dans la suppuration; & après lui avoir fait repousser doucement au dedans la portion charnue qui se produisoit au dehors, l'on coucha la malade qui mourut quelques heures après, dans les efforts du vomissement & des convulsions, & qui seroit infailliblement périe entre les mains de l'opérateur, si on lui avoit permis de continuer sa mauvaise manœuvre.

Le lendemain de l'opération j'ouvris le corps de l'enfant, & je trouvai une dilacération au fond de la vessie capable de laisser passer un œuf, par le moyen de laquelle la pierre s'étoit perdue en fragmens dans le bas-ventre, après avoir été prise & écrasée par la tenette. C'étoit aussi par cette ouverture qu'une portion de l'intestin iléon s'étoit produite

juſqu'à l'ouverture extérieure, de la groſſeur d'un œuf ; le mouvement du diaphragme & des muſcles de l'épigaſtre tendant toujours à pouſſer les parties vagues contenues dans le bas-ventre de haut en bas, dans toutes les iſſues qu'elles peuvent trouver.

Pour faire, ſur le malheureux ſuccès de cette opération, quelques réflexions qui ſoient utiles aux Chirurgiens Lithotomiſtes, il faut ſavoir premièrement ce qui fut la cauſe du déchirement de la veſſie dans ſon fond ; & en ſecond lieu, ce qu'il faut faire pour ne point tomber dans une pareille faute.

La veſſie de cet enfant fut d'abord déchirée dans ſon fond par l'extrémité des conducteurs que l'opérateur abandonnoit, mal à propos, à l'effort qu'il faiſoit pour introduire ſa tenette dans la veſſie ; & cette dilacération fut enſuite agrandie par la tenette même, en cherchant la pierre que ſa molleſſe avoit fait écraſer entre les ſerres de cet inſtrument ſans que l'opérateur s'en apperçût.

Un ſi funeſte accident doit donc apprendre aux Lithotomiſtes, qu'il eſt d'une grande importance de faire attention à tenir leurs conducteurs en état de leur main gauche, pendant qu'ils pouſſent leur tenette de la main droite pour la faire

entrer dans la veſſie, & qu'ainſi leur main gauche doit faire une action contraire à la droite; c'eſt de tenir les conducteurs avec leur croix, de crainte qu'étant pouſſés trop avant dans la veſſie, ils ne la déchirent dans ſon fond, comme il arriva dans le fait qui vient d'être expoſé, tandis que l'opérateur fait une action contraire de ſa main droite, qui eſt de pouſſer ſa tenette pour la faire entrer dans la veſſie, à la faveur des conducteurs, qui demeurant ainſi fermes & ſtables dans leur état, ne peuvent jamais bleſſer la veſſie (1).

OBSERVATION XXXVIII.

Sur la Morſure d'une vipère.

IL y a quelques années que Monſieur Champagneux, marchand apothicaire demeurant dans l'île Notre-Dame, fut mordu d'une vipère, ainſi qu'il me l'a raconté; & voici comment ce malheur lui arriva.

Son garçon ayant préparé trois vipères que l'on étoit venu demander avec empreſſement pendant qu'il étoit ſorti pour ſes affaires, laiſſa malheureuſement les trois têtes de ces reptiles ſur la table ſans les avoir écraſées. Monſieur Champagneux

(1) *Voyez* les notes ſur l'Obſervation LXXII.

revenant de la ville, les voulut enfiler pour les faire sècher, ne pensant pas qu'elles fussent encore en état de le bessser. Il en enfila deux; mais la troisième le mordit au milieu du pouce, dans le temps qu'il étoit près de l'enfiler avec les deux autres.

Dès qu'il se sentit blessé, il arracha cette tête qui tenoit à son doigt par sa défense crochue, & il pensa aussitôt à se précautionner contre les suites de cet accident par des remèdes, tant extérieurement appliqués sur la piqûre que pris intérieurement, pour s'opposer aux progrès du venin de cet animal.

Pour cela, il fit beaucoup saigner sa plaie, & fit une ligature au dessus; après quoi il la couvrit d'un emplâtre de sa meilleure thériaque, dont il avala en même temps une bonne dose, & par dessus un verre de vin vieux.

Il s'assit ensuite auprès du feu pour y présenter son doigt, suivant cette maxime, *venenum attrahitur ab igne.* Il n'y resta pas long-temps sans se sentir surpris d'un grand mal de cœur, qui l'obligea à passer dans sa cour pour prendre l'air; & s'y étant assis, il se sentit pressé comme d'une barre devant & derrière: puis voulant se relever, les jambes lui manquèrent, & l'on fut obligé de le porter sur son lit, où il avoit beaucoup de peine à respirer.

Il vomit enſuite à deux repriſes des matières jaunâtres. Après cela il perdit la connoiſſance, laquelle lui étant revenue bientôt après, il fut ſaiſi d'un grand froid par tout le corps, & il reſta dans cet état depuis dix heures du matin juſqu'à onze heures du ſoir. Deux Médecins de ſes amis, lui firent prendre à diverſes fois, pendant cet intervalle, des doſes compétentes de ſels volatils & de poudre de vipères dans du vin vieux, ou dans d'autres véhicules appropriés, juſqu'à ce que ſon pouls étant un peu revenu, & la chaleur commençant à ſe faire ſentir aux extrémités, ces Meſſieurs lui conſeillèrent de diminuer un peu l'uſage de ces remèdes, qui avoient trop d'activité.

Il eut enſuite une ſueur univerſelle qui fut ſuivie d'une enflure énorme de tout le bras & de la main, & de tout le côté de la morſure, juſqu'au deſſous de l'ombilic, accompagnée d'une ecchymoſe fort noire à toute la peau de ces parties.

L'on remédia à tous ces accidens par des embrocations faites avec l'eſprit volatil de vipère, d'urine, la meilleure thériaque, & l'eſprit de vin rectifié, qui furent continués pendant trois ſemaines, auſſi-bien que les remèdes intérieurs: après quoi le malade ſe trouva en parfaite ſanté.

L'expoſition de ce fait nous doit inſinuer

deux choſes. 1°. Que c'eſt dans les remèdes tirés de la vipère même qu'il faut chercher les ſpécifiques les plus efficaces contre le venin de cet animal. 2°. Qu'il ne faut pas perdre un ſeul inſtant à les mettre en uſage, de peur que le déſordre que ce venin ſubtil peut cauſer en très-peu de temps dans le ſang du bleſſé, ne puiſſe plus être réparé par les meilleurs remèdes.

OBSERVATION XXXIX.

D'un Abcès au foie.

LE 14 ſeptembre 1695, je fus mandé dans la rue Clocheperce, au quartier St. Antoine, pour voir Monſieur Chareton, fils du Préſident de ce nom, qui avoit depuis long-temps une douleur fixe ſous l'hypocondre droit, & à la partie latérale de l'épigaſtre du même côté, accompagnée de fièvre avec redoublement, & des friſſons irréguliers. Il y avoit une tumeur œdémateuſe à l'endroit de la douleur, qui faiſoit aiſément remarquer le côté malade.

Nous conférâmes, ſon Médecin & moi, ſur ſa maladie, & nous convînmes que la douleur ayant toujours été fixe & perſévérante à l'endroit du foie, l'on avoit lieu de préſumer que ce viſcère étoit affecté d'un phlegmon qui étoit déja en voie de

ſuppuration; & que pour diſſiper & réſoudre les flatuoſités de l'œdème, qui nous empêchoient de bien juger, par l'attouchement, de ce qui ſe paſſoit dans l'intérieur, nous appliquerions ſur le mal, parties égales d'emplâtre de ciguë & de mélilot.

Le cinquième jour de cette application, j'apperçus au toucher qu'il y avoit de la matière aſſemblée ſous la tumeur; mais l'inondation me paroiſſoit bien profonde. Je lui appliquai alors pour topique, l'emplâtre des gommes incorporées avec le mercure.

Les jours ſuivans, étant toujours de plus en plus perſuadé qu'il y avoit un abcès formé dans l'intérieur, je propoſai au malade & aux aſſiſtans de mander Monſieur Beſſière, Chirurgien célèbre, pour conſulter la maladie, & convenir enſemble de la manière dont nous agirions pour donner iſſue à cette ſuppuration.

Le vingt-deux dudit mois, qui étoit le huitième jour depuis que j'avois commencé d'en prendre ſoin, Monſieur Beſſière ſe rendit chez le malade à huit heures du matin, & nous réſolûmes d'ouvrir l'abcès par le moyen des cauſtiques; pour raiſon de quoi j'appliquai une traînée de cautères ſur l'endroit dont nous convînmes, & je les mis en état de s'y maintenir juſqu'à huit heures du ſoir, que nous

nous raſſemblâmes pour lever cet appareil.

Alors, reconnoiſſant que les cautères avoient fait l'effet que nous en attendions, j'ouvris les chairs avec ma lancette, & j'arrivai juſqu'a la matière, dont il ſortit juſqu'à deux pintes & plus. Elle étoit de la couleur du lait, & preſque auſſi liquide, mêlée néanmoins de petits fragmens graiſſeux procédant de l'épiploon, dont une portion s'étoit diſſoute & fondue dans la ſuppuration de ce grand abcès.

Après cela, j'introduiſis mon doigt indicateur dans l'ouverture qui étoit conſidérable, & je ſentis, dans le fond de l'abcès, une déperdition de ſubſtance au petit lobe du foie, capable d'admettre trois doigts : auſſi les y plongeâmes-nous tour à tour, Monſieur Beſſière & moi ; & nous remarquâmes qu'un grand nombre de vaiſſeaux de toute eſpèce s'y trouvoient dénués & à découvert, & que leur tiſſure étoit douce, molle & humide.

Je fais cette remarque par rapport à un autre malade que Monſieur Beſſière traitoit en même temps de la même maladie, & qu'il voulut bien que je viſſe. C'étoit le jardinier de Madame la Princeſſe d'Hanovre, à l'hôtel de Guiſe. Ce malade avoit une déperdition de ſubſtance au foie toute pareille, à l'occaſion d'un abcès ; mais l'état des vaiſſeaux que je

ſentis dénués dans le fond, étoit fort différent; car ils étoient ſecs & arides, comme s'ils avoient été rôtis.

D'ailleurs, la matière qui étoit ſortie de cet abcès en grande quantité, avoit paru d'une couleur & d'une conſiſtance ſemblable à celle de la lie de vin (1): ce qui nous donna lieu de faire un très-mauvais prognoſtic de cette maladie, fondé ſur l'autorité d'Hippocrate, & ſur des expériences réitérées.

Auſſi ne manqua-t-il pas, dix jours après l'ouverture de ſon abcès, d'être tourmenté de tranchées dans le bas-ventre, qui furent bientôt ſuivies d'un flux abondant de matières purulentes par les ſelles. Il eut enſuite des friſſons irréguliers; & la fiévre augmenta de telle ſorte, que la plaie étant devenue sèche & blafarde, ce malade mourut le quatorzième jour après l'opération.

Il n'en fut pas de même du premier; la différence des excrétions & des autres accidens, nous fit faire un prognoſtic (2) beaucoup plus favorable du ſuccès de ſon

---

(1) Il étoit blanc dans le premier.

(2) Quel coup-d'œil, quel tact, quel diſcernement dans le diagnoſtic! & qu'un tel prognoſtic rend un Chirurgien-praticien bien ſupérieur à ceux qui n'ont que de la théorie!

mal ; ſon abcès étant enkiſté, il ne fit aucun épanchement dans le bas-ventre ; la matière s'épaiſſit peu à peu, & parut toujours plus louable & mieux conditionnée. Je le panſai régulièrement deux fois par jour, avec des injections d'eau vulnéraire, dans laquelle je mêlois chaque fois dix à douze gouttes de baume de Fioraventi, qui a la vertu de réſiſter à la pourriture, autant & mieux qu'aucun autre remède ; & je rempliſſois la plaie de bourdonnets liés avec des fils, pour empêcher qu'ils ne tombaſſent dans le fond du kiſte, & pour les retirer avec plus de facilité, quoiqu'on doive compter le nombre que l'on en met dans la plaie en panſant. Ces bourdonnets étoient couverts, dans les commencemens, d'un onguent digeſtif, fait avec la térébenthine lavée dans l'eau-de-vie, les poudres de myrrhe & d'aloès, l'huile d'œufs, la gomme élemi, & même les jaunes d'œufs cruds, pour lui donner plus de conſiſtance, des plumaceaux enduits du même médicament ; & je couvrois le tout d'un mélange égal d'emplâtre fondant & de diapalme.

Après huit jours de panſement, la ſuppuration ſe trouva fort avancée ; & je me ſervis alors de l'onguent mondificatif d'ache, pour incarner la plaie, laquelle étant remplie de chairs, j'avois ſoin de conſu-

mer celles qui excédoient le niveau avec les cathérétiques ordinaires; & sur la fin, je me servis de l'emplâtre d'André-de-la-Croix, qui aida beaucoup à former la cicatrice.

Pendant le traitement, son Médecin n'oublia pas à bien régler le régime du malade. Il usa d'abord de gelée de corne de cerf, & de consommés faits avec les chairs de coq & de vieille perdrix, pour empêcher le flux de ventre. Quelque temps après, son appétit étant devenu plus vif, on lui donna des potages; on lui permit de manger de la viande bouillie, de prendre un peu de vin vieux avec de l'eau; & sur la fin de sa guérison, il fut purgé trois ou quatre fois, avec les purgatifs les plus doux & les plus communs. En continuant ce régime, le malade fut guéri après deux mois de pansement: & quoiqu'il eût alors plus de soixante ans, on l'a vu depuis rétabli dans une santé parfaite.

OBSERVATION XL.

D'un autre Abcès en la région du foie.

LE 15 octobre 1696, l'on me manda au fauxbourg Saint-Denis, pour voir le nommé le Conte, jardinier, que le garçon du sieur Monginet, Chirurgien de ce quar-

tier-là, panſoit en l'abſence de ſon maître, d'une tumeur en la région du foie, ſous la conduite d'un Médecin du même quartier, qui vouloit bien l'aider de ſes conſeils de fois à autres.

Il y avoit deux mois & demi que ce malade avoit une fièvre lente qui le minoit, accompagnée d'une douleur fixe ſituée au côté droit du cartilage xiphoïde, avec une dureté bien circonſcrite ; & ce qui l'avoit jetté dans une exténuation entière, étoit que depuis long-temps il avoit un dégoût abſolu pour toute ſorte d'alimens.

L'ayant viſité deux jours de ſuite, pour mieux réfléchir ſur ſa maladie, je me déterminai à ſuivre cette maxime générale de Médecine, qui veut que le mal ſe trouve à l'endroit même où la douleur ſe fait ſentir, préſumant très-certainement qu'il y avoit un abcès caché ſous le lieu où cette douleur & cette dureté ſubſiſtoient depuis ſi long-temps.

Plein de cette idée, je poſai une traînée de cautères ſur la tumeur, que j'y laiſſai autant de temps qu'il falloit pour produire ſon effet : après quoi, l'ayant levée ſans qu'elle eût fait aucune impreſſion ſur la peau, je ne jugeai pas que je duſſe pour cela retarder l'ouverture ; & je me ſervis, pour la faire à l'heure même, de ma lan-

cette à abcès, avec laquelle j'ouvris les tégumens; puis ayant peu à peu diviſé les muſcles & le péritoine, j'arrivai bientôt juſqu'à la matière dont il ſortit une bonne palette, ce qui étoit fort louable, & qui avoit fait ſon impreſſion ſur la ſuperficie du petit lobe du foie, de la grandeur d'un demi-écu, ſans que les vaiſſeaux fuſſent découverts; ce que l'on voyoit fort ſenſiblement.

Ces circonſtances ſembloient promettre une heureuſe réuſſite; cependant, comme ce malade étoit fort pauvre, mal nourri, expoſé au froid dans le milieu d'un jardin, & que l'éloignement du lieu ne me permettoit pas de le voir tous les jours, quoique l'ulcère ſemblât avoir pris le meilleur train de guériſon que l'on pouvoit deſirer pendant quinze jours, les choſes changèrent enſuite; la fièvre ſurvint au malade, avec des friſſons irréguliers; l'ulcère devint ſec & de mauvaiſe couleur; & les accidens augmentèrent ſi vîte & ſi conſidérablement, qu'il mourut vingt-deux jours après l'ouverture de ſon abcès.

Le mauvais ſuccès de ce traitement doit apprendre aux jeunes Chirurgiens, à ſe tenir toujours dans une grande réſerve ſur le prognoſtic qu'ils ſont obligés de faire de l'évènement des maux qui ont leur ſiège dans les cavités principales, leurs

vues n'étant pas toujours assez pénétrantes pour appercevoir tout ce qui se passe dans la profondeur de ces capacités.

OBSERVATION XLI.

D'un Abcès au foie.

LE vingt-quatrième jour de septembre de l'année 1694, Monsieur Lemery, Docteur en Médecine, très-connu par ses ouvrages de Chymie & de Pharmacie, desira que je l'accompagnasse pour aller voir un Prieur de l'ordre de Saint-Benoît, qui demeuroit sur les fossés de Monsieur le Prince, à l'image de St. Pierre, qui avoit une tumeur de la grosseur d'un gros œuf de poule, un peu au dessous & à côté du cartilage xiphoïde, accompagnée d'une dureté profonde, avec rougeur & inflammation aux tégumens.

Il avoit vu plusieurs Chirurgiens qui lui avoient tous dit que son mal pourroit avoir des suites fâcheuses; mais aucun ne l'avoit tant allarmé qu'un ancien Chirurgien du fauxbourg Saint-Germain, qui se croyoit le seul dépositaire des notions les plus solides de son art; lequel Chirurgien l'ayant assuré que cette tumeur étoit un anévrisme incurable, dont il ne pouvoit empêcher l'augmentation qu'en se réduisant à porter un bandage de fer blanc en

forme de brayer, dont la plaque seroit cave du côté de la tumeur, un peu convexe en dehors; & qui seroit garni de laqs & de lacets convenables, pour l'arrêter autour de son corps.

Il y avoit quinze jours qu'il portoit ce bandage avec beaucoup d'incommodité, parce que cette compression, au lieu de diminuer la douleur & la pulsation, avoit considérablement augmenté ces symptômes; ce qui avoit obligé le malade à le quitter, après avoir payé dix écus que ce Chirurgien lui avoit demandés pour cette machine, qui n'avoit pas été véritablement utile au malade, pour la fin que son inventeur s'en étoit proposée; mais dont la compression n'avoit pas laissé de servir, par accident, à faire mieux déclarer les signes du phlegmon, par lesquels je reconnus que cette tumeur n'étoit point un anévrisme, mais un abcès bien mûr, qui ne demandoit qu'à être ouvert: aussi me déterminai-je à en faire l'ouverture à l'heure même, sur ce que le malade me témoigna qu'il étoit prêt à faire & à souffrir tout ce que je jugerois à propos pour sa guérison.

Je pris donc ma lancette à abcès, que je plongeai dans la tumeur, & que je ne retirai point que je ne visse de la matière, & que je n'eusse ouvert l'abcès dans toute

ſa longueur. Cet abcès ne contenoit pas plus d'une demi-palette d'un pus rougeâtre, diſtingué par des traces d'une blancheur louable ; & cette matière étant évacuée, j'apperçus avec facilité une impreſſion que le pus avoit faite ſur l'extrémité du petit lobe du foie, de la grandeur d'un écu blanc. Je remplis la plaie de tampons flexibles, faits avec du linge déchiré tout ſec, pour arrêter le ſuintement de quelques vaiſſeaux ſanguins ; j'appliquai enſuite l'emplâtre fondant, une compreſſe par deſſus ; & je tins cet appareil ſujet par la ſerviette autour du corps, & par le ſcapulaire.

Pendant le traitement de ce mal, on fit prendre au malade des bouillons de bons ſucs ; & pour boiſſon, de la tiſane faite avec la racine de ſcorſonnère, le chiendent & la réglisſe. Nous lui fîmes uſer auſſi d'une potion cordiale faite avec les eaux de ſcabieuſe & de chardon-béni, dans leſquelles on diſſolvoit un gros de confection alkermès, & une once de ſirop d'œillets.

Huit jours après l'ouverture de l'abcès, on lui permit de manger un peu ; & quoiqu'après ce temps-là il ne ſe fût pas mis beaucoup en peine de garder le régime, il ne laiſſa pas de ſe trouver parfaitement guéri en trois ſemaines de temps.

Il paroît par l'expoſition que je viens de faire, que les plus habiles Chirurgiens ne ſont pas exempts de ſe tromper ſur le jugement qu'ils font des tumeurs, & de ſe laiſſer ſurprendre à de fauſſes apparences ; car le Chirurgien qui jugea que la tumeur dont je viens de parler étoit un anévriſme, ne laiſſe pas d'être habile & expérimenté dans ſon art, quoiqu'il ſoit beaucoup plus prévenu en ſa faveur qu'il ne devroit l'être. Or il n'avoit fondé ſon jugement que ſur la pulſation qu'il avoit ſentie en touchant le mal, laquelle étoit très-ſenſible, mais qui n'étoit pourtant pas aſſez forte pour déſigner un anévriſme, joint à la préſence des autres accidens qui caractériſoient le phlegmon, & qui auroient par conſéquent dû le porter à faire un autre jugement de cette tumeur.

OBSERVATION XLII.

D'une Fracture de la jambe.

LE 8 novembre 1694, je fus mandé dans la rue du Plâtre, près la Place-Maubert, pour panſer Mademoiſelle Duclos, qui avoit eu les deux os de la jambe droite caſſés dans leur partie inférieure, avec une plaie conſidérable, & un très-grand fracas, à l'occaſion de l'éboulement d'une

pile de bois, ſous laquelle cette bleſſée s'étoit trouvée, auſſi bien que vingt-ſix ou vingt-ſept autres perſonnes, dont vingt étoient mortes ſur le champ, & les ſix autres étoient grièvement bleſſées, & entr'autres celle dont nous parlons.

La partie inférieure du plus gros os de la jambe, nommé tybia, étoit ſéparée de ſon articulation avec l'aſtragal, & s'étoit tellement contournée, qu'il me fut impoſſible de la réduire en ſon lieu; & les pointes des divers fragmens d'os avoient déchiré & détruit entièrement les muſcles extenſeurs du pied, & s'étoient fichées dans les chairs avec violence; de ſorte qu'après avoir tiré autant que je pus, toutes les portions d'os qui ſe trouvoient ſéparées de leur tout, je fus obligé de laiſſer cette partie inférieure du tybia dans la mauvaiſe ſituation qu'elle avoit priſe, ne pouvant la changer.

Une jambe en cet état devant être amputée ſelon toutes les règles de la bonne Chirurgie, je propoſai de faire une conſultation; & l'on manda M. Beſſière, qui conclut avec moi à l'extirpation; & le le ſoir même Monſieur Gigot, maître Chirurgien juré, à qui je fis voir la bleſſure, fut du même ſentiment.

Il ne s'agiſſoit plus que de réſoudre la malade à ſouffrir l'opération; mais toutes

les raiſons qu'on put lui alléguer, & toutes les remontrances qu'on lui put faire pour la perſuader, furent inutiles ; & je fus contraint d'exercer ma patience pendant un long temps, en la panſant avec un bandage à dix-huit chefs, & avec les remèdes qui réſiſtent à la pourriture, que l'on avoit ſujet d'appréhender, à cauſe de la grande contuſion des chairs. Pour cela, je trempois les plumacéaux dans l'eau-de-vie, & les enduiſois enſuite d'onguent ſtyrax fondu, & je trempois toutes les compreſſes dans la même liqueur.

Elle ſouffroit cependant des douleurs exceſſives, & quinze jours ſe paſſèrent ſans que je puſſe preſque la quitter, étant obligé de relever l'appareil trois & quatre fois par jour, pour rafraîchir ſa jambe.

Dans ce temps-là, le péroné qui s'étoit aſſez bien ſoutenu juſqu'alors, commença à nous donner de l'exercice, une eſquille de cet os qui s'étoit ſéparée de ſon tout, ayant occaſionné un abcès très-conſidérable, que j'ouvris depuis le milieu de la jambe juſqu'à la malléole externe ; après quoi je tirai la portion d'os qui étoit ſéparée.

Enfin, après quinze autres jours, la ſuppuration ſe trouva faite ; les chairs mondifiées parurent vermeilles ; & je tirois les portions d'os à meſure qu'elles ſe préſen-

toient. Le panſement ſe faiſoit avec plus de facilité, & les cavités ſe rempliſſant de chairs, je me vis en état de ne plus me ſervir que de la charpie sèche, en attendant l'exfoliation de la partie inférieure du tybia, qui ſe fit enfin deux mois après la bleſſure; & l'on voyoit, ſur cette groſſe portion, toute la cavité de cet os qui poſe ſur l'aſtragal, & toute l'éminence qui forme la malléole interne. Après cela, je la panſai encore près de deux mois, juſqu'à la cicatriſation de tous ces ulcères.

Elle eſt reſtée depuis dans l'état que nous lui avons prédit, Monſieur Beſſière & moi; c'eſt-à-dire, avec une groſſe jambe, incapable de mouvement, ſouffrant de temps en temps des douleurs conſidérables, contrainte de ſe ſervir de béquilles, pour ſe tranſporter d'un lieu à un autre: au lieu que par l'amputation que nous lui avions propoſée, elle ſe ſeroit épargné les douleurs incroyables qu'elle ſouffrit pendant ce long traitement; elle auroit été bien plus tôt guérie; & elle ſe ſeroit trouvée, bientôt après ſa guériſon, en état de marcher avec plus de facilité.

L'on doit inférer de cette obſervation, que l'on ne peut mieux faire dans de ſemblables fracas, que d'amputer la jambe le plus tôt qu'il eſt poſſible; & qu'il faut inſiſter à faire cette opération malgré toute

la répugnance des blessés, lesquels périssent souvent dans le traitement, quand l'opération est difficile ; ou s'il leur arrive d'en échapper, ils sont ensuite les premiers à attribuer au mauvais pansement qu'on leur a fait, ainsi qu'ils le prétendent, l'impuissance où ils sont de s'appuyer sur leur jambe, qui leur devient un poids inutile. De sorte qu'outre les peines & les chagrins que les Chirurgiens ont eu à essuyer auprès des malades pendant une cure longue & fâcheuse, ils ont encore le déplaisir d'être blâmés, & de voir leurs soins mal reconnus, malgré les justes raisons qu'ils peuvent alléguer pour leur justification.

OBSERVATION XLIII.

D'une Taille extraordinaire.

LE 11 décembre 1694, je fus appellé chez le sieur Bellay, maître Menuisier, rue des Marmousets, pour sonder une seconde fois son fils qui étoit réduit dans une extrême langueur, tant par les douleurs que lui causoit une pierre que j'avois sentie dans sa vessie, en le sondant un an auparavant pour la première fois, que par les remèdes qu'on lui avoit donnés pour la dissoudre ; mais fort inutilement, quoique

les apparences paruſſent favorables à l'effet de ces remèdes.

C'eſt pourquoi ceux qui étoient auprès du malade ne pouvoient s'empêcher d'attribuer à l'action de ces médicamens, un grand nombre de fragmens pierreux qu'il rendoit par l'urèthre : cependant Monſieur Afforty, Docteur en Médecine, de la Faculté de Paris, qu'on appelloit de temps en temps pour voir le malade, étoit d'un avis contraire ; & en effet ce canal ſe trouva enfin tellement obſtrué par ces corps étrangers, que la ſuppreſſion d'urine étant arrivée, l'on eut recours à moi avec beaucoup d'empreſſement.

Je paſſai avec peine ma plus petite ſonde à travers ces fragmens pierreux dont l'urèthre étoit plein ; & l'ayant introduite juſques dans la veſſie, toute l'urine en ſortit dans l'inſtant ; après quoi j'examinai ſi la pierre que j'avois ſentie un an auparavant, avoit été diſſoute ou diminuée en ſon volume, par l'expulſion de ces petites pierres ; mais j'apperçus au contraire, qu'elle avoit groſſi conſidérablement ; & je la fis toucher à Monſieur Afforty, qui conclut avec moi à faire l'amputation le plus tôt qu'il ſeroit poſſible.

Les parens en étant d'accord, on fit prendre le lendemain au malade, un verre d'eau de caſſe pour toute préparation ; &

je me disposai à lui faire, le jour suivant, la lithotomie que je rapporte ici à cause de sa singularité.

Mon appareil étant prêt, je priai les Chirurgiens de l'Hotel-Dieu que j'avois amenés pour m'aider, de mettre le malade en situation sur un lit disposé à cet effet, & de lui faire les ligatures; après quoi j'essayai d'introduire ma sonde cannelée dans le conduit de l'urèthre; & ne pouvant l'y faire entrer, je tâchai d'insinuer la petite algalie avec laquelle je l'avois fait uriner deux jours auparavant; mais y trouvant le même obstacle de la part des fragmens pierreux qui bouchoient absolument le canal, en-deçà du col de la vessie, je me résolus à faire une incision à l'urèthre sur l'extrémité de ma sonde, espérant d'entrer dans la vessie par cette ouverture avec plus de facilité. Cette incision étant faite, je cherchai à pousser mon bouton jusques dans la vessie, par l'ouverture que je venois de faire au conduit; à quoi je ne réussis qu'avec beaucoup de peine, tant pour moi que pour le malade, & même lorsque je désespérois presque d'en venir à bout.

En effet, après avoir dit à ceux qui tenoient le malade de le délier pour le coucher sur son lit, m'étant résolu à remettre le reste de l'opération à un autre jour;

jour ; je pouſſai cependant mon bouton dans ſa plaie avec aſſez de négligence ; & cette tentative me réuſſit fort heureuſement, mon bouton s'étant trouvé preſqu'auſſitôt dans ſa veſſie, où je ſentis une groſſe pierre, que je fis toucher à pluſieurs des aſſiſtans : après quoi j'introduiſis, ſur le bouton, une tenette dans la veſſie, proportionnée au ſujet, & à la groſſeur de la pierre ; puis je retirai mon bouton, deux inſtrumens ne devant jamais reſter enſemble dans la veſſie, à moins que l'on ne voulût ſuivre la mauvaiſe méthode d'un nommé Frère Jacques Beaulieu, qui tailla en 1698 pluſieurs malades à l'Hôtel-Dieu & à la Charité, lequel a coutume de laiſſer une groſſe ſonde fort mal tournée dans la veſſie des malades, lorſqu'il taille au grand appareil, juſqu'à ce qu'il ait tiré la pierre ; mais les abus de ſa mauvaiſe manœuvre ont été réprimés dans des remarques ſur la pratique de cette opération, que Monſieur Mery vient de donner au public.

Après donc avoir introduit ma tenette dans la veſſie & retiré mon bouton, je chargeai la pierre & la tirai, à la grande ſatisfaction du malade & des aſſiſtans, ſans qu'il parût que les remèdes qu'on lui avoit donnés pour la diſſoudre y euſſent fait la moindre impreſſion, la ſurface de

ce corps étranger étant toute unie & fort égale.

Je pouſſai enſuite, pour la ſeconde fois, mon bouton dans la veſſie, où je ſentis une ſeconde pierre, que je ne jugeai pas à propos de tirer ce jour-là, parce que l'enfant étoit fatigué (1). Je le fis panſer avec les aſtringens, les embrocations, & tous les remèdes dont on ſe ſert au premier appareil; on lui fit le lendemain une petite ſaignée, & l'on continua pendant huit jours à le panſer, avant que je ſongeaſſe à lui tirer cette ſeconde pierre, que je chargeai & tirai enſuite comme la première, ſans que l'on eût lieu de juger, en l'examinant de tous côtés, qu'elle eût reçu aucune altération par les médicamens que l'on avoit donnés intérieurement au malade, pour la briſer. Le panſement fut continué avec beaucoup d'exactitude, juſqu'à ſa parfaite guériſon, qui n'arriva que le 6 février de l'année ſuivante.

Il eſt très-probable par le récit que je viens de faire, que les fragmens pierreux que cet enfant avoit jettés par l'urètre en ſi grand nombre, venoient des reins, & n'étoient point engendrés dans la veſſie:

(1) Cette pratique eſt on ne peut pas plus ſage; mais les aſtringens étoient contraires, puiſqu'on devoit faire une nouvelle extraction.

auſſi rendit-il, après ſa guériſon, quatre ou cinq pierres en divers temps, qui avoient la figure d'un noyau d'olive ; & quand ces corps étrangers étoient prêts à ſortir, on appercevoit leur extrémité pointue hors du canal de l'urèthre, le milieu qui étoit plus large ſe trouvant arrêté ſous le gland ; & lorſque l'on eſſayoit de les tirer avec la curette, ils ſe briſoient en ſable.

OBSERVATION XLIV.

D'un Abcès au rein, arrivé au même malade dont j'ai parlé dans l'Obſervation précédente.

QUOIQUE le malade dont j'ai parlé dans l'Obſervation précédente eût rendu en divers temps, comme je l'ai marqué, quelques pierres qui venoient des reins dans la veſſie, il s'étoit néanmoins aſſez bien porté depuis quatre ans ou environ, qu'il avoit été taillé, juſqu'au 22 ou 23 novembre 1698, qu'il fut attaqué d'une douleur fixe dans la région lombaire gauche, accompagnée d'une fièvre lente & de petits friſſons irréguliers. Son embonpoint fondoit à vue d'œil, & il fut bientôt réduit dans une exténuation toute ſemblable à celle où il s'étoit trouvé avant ſon opération.

On me le fit voir ; & après avoir examiné avec attention le côté douloureux, & l'avoir comparé avec le côté ſain, j'apperçus une bouffiſſure répandue ſur le côté malade, qui le rendoit plus gros que le côté oppoſé ; & je remarquai qu'en le touchant dans un endroit particulier, il y reſſentoit une douleur très-aiguë. Tout cela me fit juger qu'il y avoit une pierre ou un abcès au rein, ou l'un & l'autre en même temps.

Je demandai du conſeil, & les parens du malade n'ayant pas voulu m'en donner, je me déterminai à faire une ouverture à l'endroit le plus douloureux ; mais avant de la faire, je fus bien aiſe d'en conférer avec Monſieur Petit, mon Maître, dont on connoît l'expérience & la capacité, qui me dit, ayant touché l'endroit douloureux, qu'il croyoit qu'il y avoit de la matière, mais qu'elle étoit très-profonde.

J'appliquai une traînée de cautères ſur l'endroit le plus douloureux ; & l'eſcarre étant faite, je continuai à ouvrir plus profondement avec la lancette, autant que je crus le pouvoir faire ſans rien riſquer ; & n'étant point encore parvenu juſqu'à la matière, je garnis la plaie de plumaceaux, & la panſai. Le lendemain j'apperçus en ôtant la charpie, qu'il ſortoit d'un certain endroit un peu de matière. Je gliſſai ma

ſonde creuſe ; & trouvant un vide, j'y fis une ouverture conſidérable, qui donna iſſue à une grande quantité de pus & de ſéroſités. Je panſai la plaie avec le baume d'Arceus, & le diapalme par deſſus ; & cette plaie paroiſſoit prendre la voie de guériſon pendant douze jours ; mais enſuite les bords ſe gonflèrent, & l'écoulement des ſéroſités augmenta, ce qui me fit connoître qu'il y avoit un mauvais fond qu'il falloit découvrir, afin d'éviter la fiſtule.

Je ſondai l'ulcère, au fond duquel je découvris des ſinuoſités qui ſe portoient de côté & d'autre ; je les ouvris toutes juſques dans leur profondeur, où je portai des conſomptifs. Le lendemain, je me ſervis de l'onguent digeſtif, & je continuai de panſer le malade avec ſoin, qui ſe trouva guéri avant la fin de décembre ſuivant. Il reprit bientôt après ſon embonpoint ; & depuis ce temps-là, il ne s'eſt reſſenti d'aucun accident de la pierre.

OBSERVATION XLV.

D'une morſure de chien très-fâcheuſe.

UN jeune garçon de ſeize ans, frère du commis de la poſte, qui avoit une maiſon au fauxbourg S. Marcel, s'étoit accoutumé

à careſſer un dogue qui étoit à l'attache pour la garde du logis, enſorte que cet animal ſembloit le connoître; cependant ce jeune homme entrant un jour à ſon ordinaire, le chien qui étoit attaché fit de ſi grands efforts qu'il rompit ſon attache; & ſe jettant ſur lui, ſerra ſon avant-bras droit entre ſes mâchoires d'une ſi grande force, qu'il lui briſa & fracaſſa, tant l'os du coude que du rayon, avec un terrible délabrement des chairs muſculeuſes; & ſi les cris du bleſſé n'avoient fait venir le jardinier à ſon ſecours, cet animal l'auroit étranglé.

Je fus appellé pour le panſer; & après avoir examiné la partie malade, je commençai par faire une ſeule plaie de pluſieurs des plus conſidérables dilacérations; & je tirai, par cette dilatation, toute la partie moyenne de l'os du rayon qui étoit ſéparée de ſon tout; l'os du coude étant tout moulu & réduit en fragmens, j'en tirai pluſieurs, & je fis enſuite le panſement qui convient aux fractures compliquées.

Pendant un mois de temps que je m'appliquai à conſerver ce membre contre la néceſſité de l'amputation, où je jugeai bien que l'on ſeroit réduit, il ſe fit des dépôts énormes, tant ſur le bras que ſur l'avant-bras, & ces dépôts ſe terminèrent

par des abcès qui m'obligèrent à faire, à diverſes repriſes, des ouvertures conſidérables à l'avant-bras, pour l'écoulement du pus; & cependant les portions d'os qui reſtoient, au lieu de donner quelque eſpérance de réunion, ſe ſéparant de plus en plus, & ces os paroiſſant tous cariés & vermoulus, on fit venir en conſultation Monſieur Chevalier, mon confrère, qui convint avec moi que ce membre n'ayant plus de ſoutien, car il ne reſtoit alors preſque plus rien de l'os du coude, il falloit néceſſairement en faire l'amputation.

Les parens du bleſſé y ayant conſenti, nous fîmes l'opération le jour ſuivant, à laquelle pluſieurs Chirurgiens furent préſens. Je fis la ligature des vaiſſeaux, & j'appliquai, ſur le moignon, une étoupade chargée de poudres aſtringentes, & par deſſus, le double bandage à l'ordinaire. Il ne ſurvint au bleſſé aucun accident conſidérable pendant le traitement, & il ſe trouva parfaitement guéri cinq ſemaines après l'opération faite.

Il paroît par cette obſervation, & j'en ſuis convaincu en mon particulier par l'expérience d'un grand nombre de bleſſures ſemblables que j'ai eues entre mes mains, que l'on épargneroit aux bleſſés beaucoup de ſouffrances, & de grands dangers auxquels pluſieurs ſuccombent, ſi l'on faiſoit

d'abord l'amputation, lorſqu'il y a de ces grands fracas aux os, & d'auſſi terribles dilacérations aux parties charnues; mais les Chirurgiens ne ſont pas toujours les maîtres de faire en ces occaſions, ce que l'art leur indique très-ſenſiblement: les bleſſés s'y oppoſent auſſi-bien que les aſſiſtans; les conſultans conſeillent ſouvent de temporiſer, très-mal à propos; les charlatans promettent des guériſons ſures & certaines; & parce qu'il eſt arrivé quelquefois, quoique très-rarement, que l'on a rétabli des membres que des Chirurgiens habiles avoient condamnés à l'amputation, il faut qu'il périſſe un grand nombre de bleſſés en différant ce ſecours extrême, que l'on devroit employer pour leur ſalut, incontinent après leurs bleſſures.

OBSERVATION XLVI.

Sur la bleſſure du Marquis de Guerchy.

APRÈS le combat de la Marſaille, gagné en Piémont le 9 octobre 1693, par l'armée du Roi, commandée par Monſieur le Maréchal de Catinat, ſur celle de ſon Alteſſe Royale de Savoie, Sa Majeſté voyant ſes troupes victorieuſes en état de former le ſiège de Coni, jugea à propos d'envoyer en ce pays-là un nombre

de Chirurgiens capables de ſecourir les Officiers qui ſe trouveroient bleſſés à ce ſiège, pour ſatisfaire aux plaintes que quantité de perſonnes de qualité avoient faites après le combat précédent, où l'on s'étoit trouvé en défaut de Chirurgiens ſur qui l'on pût compter pour le traitement des bleſſures énormes qui réſultent de l'effet des armes à feu dans ces ſortes d'occaſions.

Sur des motifs auſſi preſſans, Monſieur Duchêne, Médecin général des camps & armées du Roi, & Monſieur Beſſière, Chirurgien-Major des mêmes camps & armées, chargés des ordres de Monſieur de Barbezieux, Secrétaire d'État ayant le département de la guerre, nous ordonnèrent, à cinq autres Chirurgiens & à moi, de partir en poſte le 8 novembre ſuivant, pour nous rendre à Pignerol : le choix de la Cour tomba ſur les ſieurs Caubouë, Bourgeois, Gilles & moi, maîtres Chirurgiens jurés à Paris ; ſur le ſieur le Grand, ancien Chirurgien de l'hôtel royal des invalides, & ſur le ſieur de la Burte, ancien Chirurgien des hôpitaux de ſa Majeſté.

Nous nous trouvâmes tous le 22 dudit mois à Pignerol, où Monſieur d'Arleville, Gouverneur de la place, nous pria de donner nos ſoins à beaucoup d'Officiers

bleſſés que l'on panſoit à l'hôpital, & qui demandoient, avec empreſſement, que nous viſſions leurs bleſſures.

Ce fut auſſi à quoi nous nous occupâmes pendant trois ſemaines de ſéjour que nous fîmes en ce lieu-là, en attendant de nouveaux ordres, dans l'incertitude où l'on étoit ſi Monſieur le Maréchal mettroit les troupes en action pour le ſiège de Coni, où s'il leur feroit repaſſer les monts, ainſi qu'il arriva ſur des propoſitions de paix qui urent faites par ſon Alteſſe Royale.

Entre les autres bleſſés qui étoient à Pignerol, Monſieur le Marquis de Guerchi nous fut particulièrement recommandé par Monſieur le Gouverneur, ſon oncle, chez qui il logeoit; & l'état où ſe trouvoit ce Gentilhomme, demandoit effectivement un prompt ſecours. Il avoit été bleſſé à la Marſaille d'un coup d'arme à feu, qui lui avoit fracturé la clavicule & l'apophiſe de l'omoplate, que l'on nomme acromion: la ſuppuration de cette plaie avoit occaſionné un tel dépôt ſur la partie bleſſé, & enſuite une fonte ſi conſidérable, que ſon corps en étoit tout exténué, & ſes forces tellement abattues, qu'il lui étoit impoſſible de ſe remuer, ni de changer de ſituation en aucune manière.

Le pus s'étoit fait, par ſon propre poids, des ſinuoſités dans la jointure du bras,

ſous l'omoplate, & juſques ſous l'aiſſelle; & à chaque panſement qu'on lui faiſoit, il falloit faire remonter la ſuppuration avec beaucoup de peine, de tous ces endroits vers les ouvertures des plaies, qui étoient tout-à-fait ſupérieures.

Après avoir réfléchi de concert ſur toutes ces circonſtances, nous convînmes unanimement qu'il falloit procurer aux matières une iſſue plus facile, par le moyen d'une contre-ouverture que l'on tâcheroit de faire ſous l'aiſſelle; & pour y réuſſir ſans intéreſſer les vaiſſeaux qui ſe trouvent en cet endroit, l'on tiendroit les plaies ſupérieures exactement fermées pendant vingt-quatre heures, afin que le pus amaſſé en abondance dans les ſinuoſités, formât une groſſe tumeur à l'endroit où nous nous propoſions de faire inciſion; & pour rendre cette ouverture plus large à l'extérieur, & plus durable, nous réſolûmes de nous ſervir du cautère potentiel: car, lorſque l'on ſe contente de faire une ſimple inciſion au grand abcès avec la lancette, il arrive aſſez ſouvent que les matières étant vidées, les tégumens ſe flétriſſent & ſe rapprochent tellement, que l'on a beaucoup de peine à porter les médicamens juſqu'au fond de l'ulcère, tant pour détruire la carie des os, que pour conſumer les chairs calleuſes; outre que l'on eſt ſou-

vent obligé de tenir ces ulcères long-temps ouverts, pour le paſſage des eſquilles.

Le jour ſuivant, nous exécutâmes ce que nous avions projetté; & après avoir ouvert l'eſcarre, nous achevâmes notre inciſion avec la lancette; & elle donna lieu à un écoulement de pus très-conſidérable. La nouvelle plaie fut panſée pour la première fois avec une tente de charpie sèche, l'emplâtre de diapalme par deſſus, puis la compreſſe & un bandage contentif. A l'égard des plaies ſupérieures, on les couvrit de ſimples plumaceaux, en attendant l'exfoliation des os & le détachement des eſquilles, qui arrivèrent peu de temps après.

L'on ſe ſervit dans la ſuite d'injections vulnéraires, & l'on ne tarda guères à remarquer un grand changement, tant à la partie bleſſée qu'à toute l'habitude du malade. Il ne ſouffroit plus de douleur incontinent après cette ouverture; il reprit ſes forces en fort peu de temps; & il étoit en état de convaleſcence quand l'armée vint camper à deux lieues de Pignerol, où Monſieur le Maréchal nous remercia des ſoins que nous avions pris, tant de cet Officier que de pluſieurs autres; & nous aſſura que nous ayant fait venir de Paris, il rendroit un bon témoignage en Cour de nos ſervices.

Au reſte, ce bleſſé ſeroit infailliblement mort en fort peu de temps, ſi l'on avoit différé plus long-temps à lui faire cette contre-ouverture; & l'on peut juger de-là, de quelle importance il eſt, après une grande action, d'avoir, dans les hôpitaux d'armées, des Chirurgiens bien entendus, qui aient inſpection ſur les Chirurgiens médiocres, pour conſerver la vie à un nombre conſidérable de bons Officiers & ſoldats, qui périſſent pour être panſés ſelon la routine ordinaire, après avoir reçu des bleſſures fâcheuſes, qui demandent toute l'attention des Chirurgiens les plus experts.

OBSERVATION XLVII.

Sur un Anévriſme conſidérable.

EN revenant de Pignerol, je me détournai un peu de la grande route, avec Monſieur le Grand, l'un de mes collègues, qui voulut bien m'accompagner pour aller à Vienne en Dauphiné, où je déſirois de voir Monſieur Triballeau, maître Chirurgien, chez lequel j'avois demeuré autrefois, & qui m'avoit fait l'honneur de m'écrire qu'il m'attendoit à mon retour.

Etant arrivé chez lui la veille de Noël,

il nous procura l'occaſion de voir un Gentilhomme de la province, âgé de 28 ans, logé dans une hôtellerie voiſine, qui alloit à Paris pour conſulter d'habiles Chirurgiens, à l'occaſion d'une tumeur anévriſmale ſituée ſous l'omoplate droite, laquelle étoit de la groſſeur d'un pain de deux ſols, donnant de terribles ſecouſſes à cet os, rendant le mouvement du bras douloureux & fort difficile. Cette tumeur lui étoit arrivée il y avoit dix mois, par la ruption des tuniques d'une artère, en faiſant un grand effort pour jeter une perſonne ſur un lit; & s'étoit accrue petit à petit, juſqu'au point où nous la vîmes.

Il nous dit enſuite, que pluſieurs Chirurgiens lui avoient propoſé l'opération de l'anévriſme comme le ſeul moyen capable de le guérir; mais que pas un n'ayant oſé l'entreprendre, les douleurs dont il étoit tourmenté, l'avoient enfin fait réſoudre d'aller à Paris, comme à la ſource de la Chirurgie.

Nous lui dîmes, par avance, qu'il ſe trouveroit trompé dans ſon attente; que perſonne ne lui conſeilleroit de faire ouvrir cette tumeur, & que quand même il ſeroit réſolu d'en courir les riſques, pas un Chirurgien n'auroit la témérité de tenter cette operation, parce qu'il mourroit infailliblement en beaucoup moins de

temps qu'il n'en faudroit pour découvrir l'artère & en faire la ligature ; outre que l'on ne pourroit se mettre en devoir de chercher cette artère, sans détruire les attaches de certains muscles qui tiennent l'omoplate dans son équilibre, ce qui réduiroit son bras dans l'impuissance de faire aucune action.

Nous lui fîmes entendre qu'il devoit, pour prolonger ses jours, vivre dans une inaction presque absolue ; tenir ses vaisseaux plus vides que pleins, tant par des saignées fréquentes que par un régime adoucissant, & se contenter que l'on appliquât, sur son mal, des remèdes astringens & des bandages ; lesquels, par une compression médiocre, empêcheroient un peu l'augmentation de sa tumeur.

Il continua sa route, & arriva à Paris quelque temps après nous. Il y vit des Médecins & Chirurgiens de toute espèce ; mais les plus sensés & les plus experts ne firent que confirmer nos sentimens ; & j'ai entendu dire depuis, qu'il étoit mort en retournant en sa province.

OBSERVATION XLVIII.

D'un Hydrocéphale.

PASSANT à Lyon, à mon retour de Pignerol, je visitai, par curiosité, l'Hôtel-

Dieu de cette grande ville, qui me parut un auſſi bel hôpital que l'on puiſſe voir, tant par ſa ſituation que par ſa ſtructure, quoiqu'il ait beaucoup moins d'étendue que celui de Paris.

Quelques Chirurgiens de cet hôpital, que je reconnus pour les avoir vus venir à l'Hôtel-Dieu de Paris, me firent remarquer un enfant de ſept ans, qui étoit dans une mane parmi les enfans trouvés, lequel avoit une hydrocéphale monſtrueuſe. Je tirai ma ligature pour prendre les dimenſions de ſa tête, & je trouvai qu'elle avoit un pied & demi de longeur, depuis la fin de l'os coronal juſqu'à la fin de l'occipital, la même étendue depuis une tempe juqu'à l'autre, & environ trois pieds de circonférence. Il n'étoit capable d'aucun raiſonnement; & il ne répondoit à tout ce qu'on lui propoſoit, que par un ris innocent.

OBSERVATION XLIX.

D'un Abcès fiſtuleux à l'anus.

LE 10 ſeptembre 1695, je fus mandé par Monſieur Porlier, Avocat au Parlement, demeurant au cloître de Saint-Germain l'Auxerrois, à l'occaſion d'un abcès fiſtuleux qu'on lui avoit ouvert & guéri pluſieurs fois à la marge de l'anus.

Les récidives de ce mal le chagrinoient ſur-tout, & ſe reſſouvenant que je lui avois fait, il y avoit cinq ans ou environ, la ponction qui convient à l'hydrocèle, ſans qu'il en eût été incommodé depuis ce temps-là, (ce qui n'arrive pas pour l'ordinaire), il attribua à mon induſtrie la guériſon de ſon hydrocèle ſans récidive, qui n'étoit due qu'au pur haſard; & il crut que j'aurois le ſecret de le guérir ſans retour de ſon abcès, dont les récidives ne devoient être attribuées qu'à la faute que l'on faiſoit toujours de guérir l'abcès ſans traiter la fiſtule, qui en étoit la véritable cauſe.

L'ayant donc viſité en préſence de Monſieur Cordelle, ſon Médecin, je reconnus aiſément qu'il avoit une fiſtule bien conditionnée; après quoi je lui fis entendre que l'on n'avoit occaſionné de fréquentes récidives à ſon mal, que pour avoir négligé la cure de la fiſtule en la coupant dans toute ſa profondeur, ce que nous lui conſeillâmes, Monſieur ſon Médecin & moi, de permettre que l'on fît au plus tôt.

Il en convint, & Monſieur Cordelle ayant jugé qu'il étoit néceſſaire de le diſpoſer à cette opération par la ſaignée & la purgation, l'on prit ces précautions qui ſont toujours fort utiles; & enſuite l'on

convint d'un jour pour faire l'opération, qui fut le quatrième ſuivant; & l'on manda Monſieur Beſſière pour être préſent.

Mon appareil étant prêt, je mis mon malade en ſituation, & je plaçai mes ſerviteurs; après quoi j'introduiſis mon doigt index gauche, frotté d'huile roſat, dans le fondement; & je pris, avec ma main droite, mon biſtouri courbe, précédé de ſa ſonde, que je pouſſai dans l'ouverture extérieure de la fiſtule, juſqu'à ce que je ſentis le bout de ſa ſonde ſur l'extrémité de mon index gauche premièrement introduit; puis, appuyant fortement le dos de mon biſtouri contre la feſſe, pour faciliter ſon entrée, je ſoulevai l'extrémité de la ſonde, & la ramenant par l'anus, je coupai, d'un ſeul coup, la fiſtule dans toute ſon étendue.

Après cela, nous examinâmes, Monſieur Beſſière & moi, le fond de la fiſtule; & ayant trouvé quelques brides, je les coupai avec des ciſeaux émouſſés par les bouts, après avoir bien obſervé ſi je n'y ſentois point de battement tel que je l'appercevois en touchant quelques branches d'artères en d'autres endroits, que l'on auroit fort bien coupées pour des brides, ainſi qu'il eſt arrivé plus d'une fois, au grand dommage des malades, qui ont quelquefois péri par l'hémorrhagie, parce

qu'il eſt impoſſible de faire la ligature du vaiſſeau qui la fournit, & qu'il n'eſt pas facile de comprimer ſon ouverture faute d'appui (1).

Ce que l'on pourroit faire de mieux, ſi l'on avoit le malheur de couper quelque vaiſſeau ſanguin conſidérable en coupant la fiſtule, ſeroit d'appliquer un tampon imbibé d'eau ſtyptique ſur la bouche du vaiſſeau.

Mais, pour revenir à notre malade, l'opération étant finie, j'introduiſis dans la plaie une groſſe tente de charpie, enduite d'un médicament anodin, fait d'un mélange d'huile roſat avec le jaune d'œuf; & j'achevai de la remplir avec quelques bourdonnets trempés dans le même remède, des plumaceaux par deſſus, puis pluſieurs compreſſes étagées pour remplir l'entre-feſſon, le tout aſſujetti par le bandage en T.

L'utilité que l'on peut tirer de cette

---

(1) On a imaginé pluſieurs moyens pour arrêter cette hémorrhagie; mais aucun ne vaut la compreſſion continuée & opérée par le doigt ſeul ou muni d'agaric ou de charpie imbue de quelque eau ſtyptique. Il faut auſſi avoir l'attention de rendre la ſection de l'artère complète ſi elle ne l'étoit pas; par cette diviſion, les extrémités du vaiſſeau ſe retirent, & s'enfonçent dans les parties, ce qui favoriſe l'arrêt du ſang.

obſervation pour la pratique, conſiſte à reconnoître que pour guérir radicalement les abcès qui ſe forment aux environs de l'anus, il faut néceſſairement couper l'inteſtin, quoiqu'il ne ſoit pas percé, parce que l'on ne peut jamais établir une bonne cicatrice dans le fond de l'ulcère, quand la matière a touché le corps de l'inteſtin, ce qui occaſionne la récidive.

Or, pour bien juger de la diſpoſition du fond de l'ulcère, il faut introduire le doigt index de la main gauche dans le fondement, & pouſſer, de la main droite, une ſonde juſqu'au fond de l'ulcère, afin de juger par l'intervalle que l'on apperçoit entre l'extrémité du doigt introduit & celle de la ſonde, ſi l'inteſtin eſt bien émincé, ou s'il y a encore dans cet intervalle, outre l'épaiſſeur de l'inteſtin, un volume de chairs aſſez conſidérable; car ſi l'on ſent l'inteſtin bien mince, il faut néceſſairement le percer, & couper la fiſtule pour guérir l'abcès ſans récidive; au lieu que ſi l'on y remarque une epaiſſeur de chairs aſſez conſidérable, l'on peut eſpérer de guérir l'ulcère ſurement & ſans retour, ſans couper l'inteſtin.

OBSERVATION L.

D'une autre Fiſtule au fondement.

UNE Demoiſelle de la ville de Coppenhague, Capitale du Royaume de Danemark, après s'être fait traiter en divers temps, & par différens Chirurgiens de ſon pays, d'un ulcère fiſtuleux & fort profond à l'anus, ſans recevoir de ſoulagement, mais au contraire, ſe trouvant dans une exténuation & une langueur extrême, ſe détermina à venir à Paris chercher ſa guériſon, comme à la ſource de la véritable Chirurgie.

Elle arriva au mois de mai 1699; & après avoir conſulté, ſur ſon mal, pluſieurs des plus célèbres Chirurgiens, quelqu'un lui ayant parlé de moi, elle me manda pour la voir. Je ſondai la fiſtule par pluſieurs de ſes ouvertures, qui perçoient toutes l'inteſtin; & une de ces ſinuoſités entr'autres avoit plus de quatre travers de doigts de profondeur. Tout cela joint à l'état de la malade, qui avoit une fièvre lente, & qui étoit dans une extrême maigreur, me faiſoit juger l'entrepriſe de ſa guériſon fort incertaine, & même très-périlleuſe: auſſi lui conſeillai-je de ne point s'expoſer à l'opération, que l'on

n'eût eſſayé de la reſtaurer par l'uſage du lait d'âneſſe.

La plupart des Médecins & Chirurgiens qu'elle avoit conſultés, s'étoient trouvés du même ſentiment; mais ſon impatience & les douleurs qu'elle ſouffroit la portèrent, peu de temps après, à conſulter de nouveau ſa maladie; & diſant à ceux qu'elle avoit appellés, qu'elle aimoit mieux mourir que de ſouffrir davantage, ils ſe déterminèrent à lui faire l'opération, qui fut longue, laborieuſe, & accompagnée d'une perte de ſang conſidérable, qui fut pourtant réprimée par l'eau ſtyptique.

Ces Meſſieurs, après avoir panſé la malade, promirent de revenir le lendemain, pour lever leur appareil; au lieu de quoi, doutant apparemment du bon ſuccès de leur opération, ils ne renvoyèrent pour cela qu'un ſerviteur qui trouva les parties toutes gangrenées, & la pauvre malade mourut le jour ſuivant.

Le fait que je viens de rapporter, & beaucoup d'autres ſemblables, devroient avoir appris aux Chirurgiens bien verſés dans leur art par de longues expériences, à ſuivre régulièrement l'avis de Celſe, qui les avertit de ne point diffamer, dans les cas tout-à-fait déſeſpérés, les opérations de leur art, qui ont été & ſeront encore ſalutaires à pluſieurs.

Mais dans les occaſions d'éclat, il ſe trouve tant d'obſtacles, & de la part des malades, & de la part des aſſiſtans, & de la part des Chirurgiens mêmes, qui empêchent que l'on ne ſuive un ſi bon conſeil, qu'il ne faut pas s'étonner que les plus éclairés ſoient ſouvent comme forcés de déshonorer leur art, aux dépens de la vie des malades & de leur propre réputation.

OBSERVATION LI.

D'une autre Fiſtule au fondement.

UNE nommée Mademoiſelle Lepage, demeurant dans la place Dauphine, qui étoit de la connoiſſance de celle dont j'ai parlé dans l'Obſervation précédente, ſur le peu d'empreſſement que j'avois remarqué à faire l'opération à ſon amie défunte, m'envoya querir le dix-neuvième août de la même année, pour me conſulter ſur un abcès fiſtuleux à l'anus, qui l'avoit incommodée bien des fois par de fréquentes récidives, depuis vingt ans ou environ qu'il lui avoit été premièrement ouvert & guéri pour un temps.

Je ſentis le ſac de l'abcès rempli de matière, & l'ayant ouvert à l'heure même, il en ſortit un plus noirâtre & fort puant. Enſuite je ſondai le fond du ſac,

& trouvant le boyau fort mince entre mon doigt & ma ſonde, je dis à la malade que pour la guérir ſans retour, il falloit lui faire l'opération de la fiſtule dans ſon entier, ce que pluſieurs Chirurgiens lui avoient déja conſeillé avant moi.

Quoique le mauvais ſuccès de l'opération que l'on avoit faite trois mois auparavant à ſon amie, ne l'engageât point trop à la ſouffrir, cependant la crainte des ſuites que pourroient avoir les fréquentes récidives de ſon mal, lui faiſoit déſirer avec ardeur une guériſon parfaite. La voyant dans cette incertitude, & ſa bonne conſtitution, jointe à la facilité que je trouvois à faire l'opération, me faiſant juger ſa maladie très-guériſſable, je réſolus de lui faire l'opération ſans l'en avertir; & pour cela, après l'avoir panſée, je lui promis de revenir le ſoir pour relever l'appareil, ce que je ne manquai pas de faire, m'étant précautionné de tout ce qui m'étoit néceſſaire pour agir avec moins de bruit que d'effet.

Ainſi, après avoir levé mon appareil, j'introduiſis dans l'anus le doigt index de ma main gauche, frotté d'huile roſat, & je pouſſai de la droite un ſtylet d'argent fort flexible juſqu'au fond de l'ulcère, par l'ouverture que j'avois faite; & après avoir percé l'inteſtin avec l'extrémité du ſtylet

ſur

ſur mon doigt index, je ramenai le ſtylet par l'anus, & je coupai enſuite, avec de bons ciſeaux, le plus promptement qu'il me fut poſſible, tout ce qui ſe trouva compris dans la courbure de mon ſtylet, ſans m'émouvoir des cris de la malade, ni de la demoiſelle qui étoit préſente, & de la ſervante qui m'éclairoit. Je coupai enſuite les brides que je trouvai dans le fond de l'ulcère; après cela je panſai la malade, & dans la ſuite du traitement, je conſumai les calloſités avec les médicamens convenables. Enfin, tout me réuſſit ſi heureuſement dans cette cure, que la malade ſe trouva parfaitement guérie au 27 ſeptembre ſuivant.

La comparaiſon du ſuccès des deux opérations précédentes, fera connoître aux Chirurgiens, combien la bonne conſtitution des malades contribue à leur guériſon dans les cures difficiles; & combien il eſt dangereux, au contraire, d'expoſer de mauvais ſujets à la violence des opérations de leur art.

OBSERVATION LII.

D'un Accouchement laborieux.

LE 27 janvier 1697, je fus appellé pour faire un accouchement près de Louvres en Pariſis; je m'y tranſportai le plus prompte

ment que je pus; & j'appris étant arrivé, qu'il y avoit ſept jours que la femme pour laquelle on m'avoit mandé, avoit commencé d'être en travail. Je lui trouvai une fièvre très-violente, le ventre tendu comme un ballon; la langue sèche, noire & rugueuſe; & il ne falloit pas s'en étonner, parce qu'outre l'impreſſion de chaleur que la fièvre avoit cauſée à ces parties, on lui refuſoit toujours à boire, de crainte de la gonfler, attendu qu'elle ne rendoit, depuis quelques jours, aucun excrément; de plus, elle avoit beaucoup de peine à reſpirer, & ſa voix étoit très-foible. Il eſt à remarquer que cette femme étoit en travail de ſon premier enfant, & qu'elle étoit âgée de près de quarante ans.

Cependant elle auroit pu accoucher heureuſement, ſi l'on avoit ſu faire valoir ſes douleurs, puiſque la tête de ſon enfant étoit au-delà de l'orifice interne de la matrice, & que quand la tête paſſe cet orifice, le reſte du corps y peut paſſer, pourvu que celui ou celle qui ſont appellés pour aider la malade, ſachent profiter de ſes efforts, en tirant un peu le corps de l'enfant, dans le temps que la matrice eſt en état de dilatation.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, je dis au Curé du lieu, qu'il falloit donner l'extrême-onction à la malade, parce que je

ne voyois aucune eſpérance de la pouvoir accoucher, à cauſe de l'extrême foibleſſe où elle ſe trouvoit ; cependant, après qu'elle eut reçu ce dernier ſacrement, ſon mari & ſes autres parens me prièrent avec inſtances, puiſque j'étois venu de ſi loin à ſon ſecours, que je miſſe tout en œuvre pour lui tirer ſon enfant hors de ſon corps, ce que je me mis en devoir de faire ; & voici comment j'y procédai.

La tête de l'enfant qui étoit dans le vagin, me permettant de la prendre avec mes deux mains, pour tâcher, en l'ébranlant, d'occaſionner quelque irriration douloureuſe à la matrice, & en conſéquence une contraction capable d'expulſer le corps de l'enfant, je fis ces tentatives, qui furent inutiles, & je fus obligé d'avoir recours à mes inſtrumens ; de manière qu'ayant coupé les tégumens de la tête avec mon biſtouri, j'enfonçai les os du crâne, & je plantai l'extrémité de mon crochet ſous la première vertèbre ; & quoique je tiraſſe à deux mains de toute ma force, jamais je ne pus ébranler le corps de l'enfant ; & comme les os du crâne me bleſſoient & m'empêchoient d'agir, je fus obligé de les tirer les uns après les autres, avec beaucoup de peine.

Après avoir ainſi enlevé la tête pièce à pièce, la principale difficulté reſtoit tou-

jours, qui consistoit à tirer le corps de l'enfant, à quoi le cou mettoit un obstacle : cependant je trouvai le moyen de séparer les deux bras avec un petit bistouri que je couvris avec ma main, pour éviter de blesser la mère ; & les ayant tirés l'un après l'autre, j'attachai mon crochet au dos de l'enfant, entre deux côtes, au moyen de quoi je tirai le reste de son corps.

Cela étant fait, quoique je fusse bien fatigué, il ne fallut pas différer à tirer le délivre ; & la malade qui se sentoit un peu soulagée, m'encourageoit d'elle-même par sa résolution & par sa patience. J'introduisis donc ma main dans la matrice, & je détachai peu à peu la masse du placenta qui étoit d'une puanteur insupportable ; puis le sentant séparé de toutes parts, je le tirai dans son entier ; & par ce moyen, cette pauvre femme se trouva délivrée de son fardeau ; mais les longues douleurs qu'elle avoit souffertes, & la violence de l'accouchement la firent périr le jour suivant (1).

Il faut remarquer que la tête de l'enfant, que l'on voyoit hors de la matrice, étoit toute noire, l'enfant étant mort depuis quelques jours.

---

(1) Combien depuis ce temps l'humanité est redevable aux Accoucheurs !

OBSERVATION LIII.

De l'Amputation d'une tumeur carcinomateuſe à la mamelle.

LE 8 mars 1692, je fus mandé pour conſulter ſur la maladie d'une femme qui étoit venue d'auprès de Goneſſe, ſe loger au fauxbourg Saint-Denis, à l'enſeigne du pied de biche, dans le voiſinage de Monſieur Monginet, maître Chirurgien audit fauxbourg, qu'elle avoit choiſi pour la panſer.

Elle avoit une tumeur monſtrueuſe à la mamelle, où l'on remarquoit une petite ouverture capable au plus d'admettre la pointe d'un clou de girofle, d'où il ſortoit une quantité conſidérable de ſanie, mêlée de petits grains ſemblables au millet.

Après avoir conféré avec quelques autres de mes confrères, que l'on avoit auſſi mandés, ſur le caractère de cette tumeur extraordinaire; & quoique nous convinſſions tous qu'elle participoit de la nature du cancer, nous ne laiſſâmes pas de conclure à nous ſervir de la petite ouverture que la matière s'étoit faite, pour ouvrir la tumeur dans toute ſon étendue, en faiſant une inciſion cruciale, parce que la malade nous paroiſſoit, à ſon mal près, pleine

de forces & d'une bonne conſtitution, & abſolument déterminée à tout ſouffrir pour ſa guériſon.

La choſe fut exécutée en notre préſence & à l'heure même, par M. Monginet, lequel, après avoir recueilli, en ouvrant la tumeur, preſque une écuellée de cette ſanie & de ces petits grains, emporta les quatre angles de la tumeur; après quoi la plaie bien lavée & nettoyée avec le vin chaud & un peu d'eau d'orge, fut panſée avec des plumaceaux trempés dans un liniment anodin, compoſé avec les jaunes d'œufs, l'huile roſat & le vin battus enſemble, par deſſus des compreſſes enduites du même médicament, & cet appareil affermi par le bandage à quatre chefs, convenable au traitement des mamelles.

Je vis la malade pluſieurs fois pendant le traitement, avec mes autres confrères; la plaie ſe mondifia fort bien, & la ſuppuration détacha un ſi grand nombre de grains glanduleux de cette mamelle, qu'elle ſe flétrit entièrement; & en trois mois de temps, la plaie fut menée juſqu'à la cicatrice.

Cette Obſervation fera connoître aux Chirurgiens, qu'il ne faut pas toujours déférer aveuglément au ſentiment d'Hippocrate & de Celſe, qui leur défendent de traiter les tumeurs chancreuſes qui arrivent

aux mamelles, autrement que par une cure paliative : mais auſſi faut-il avoir de grands égards à la conſtitution des malades, & à l'état de leur maladie ; car on peut dire, contre l'axiome des philoſophes, que le plus ou le moins changent l'eſpèce abſolument & totalement en ces cas : c'eſt-à-dire, que de la part du ſujet, plus ou moins de forces, joint aux autres marques d'une bonne ou d'une mauvaiſe conſtitution ; & de la part de la tumeur, plus ou moins d'adhérence, plus ou moins de douleur, & la communication de la tumeur avec les vaiſſeaux de l'aiſſelle, ou ſon éloignement des mêmes vaiſſeaux, rendent la maladie guériſſable par l'amputation, ou ſeulement traitable par une cure palliative.

OBSERVATION LIV.

D'un Enfant qui avoit une tête extraordinaire.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 8 mai 1690.

UNE femme âgée de 28 ans, accoucha à l'Hôtel-Dieu, le 23 avril 1690, d'un enfant à terme, qui étoit d'une figure monſtrueuſe ; il n'avoit point de crâne ; & je n'y trouvai que la baſe de l'os coronal, occipital, des temporaux, & point de pariétaux.

L'apophiſe *criſta galli* étoit élevée de cinq lignes, & il y avoit à ſon extrémité, une partie oſſeuſe en forme de couronne, ayant quatre lignes de diamètre. Le grand trou de l'os occipital étoit couvert d'une membrane épaiſſe & très-forte, ſemblable à la dure mère; & dans cette membrane étoient les ſinus latéraux. Le ſang contenu dans ces ſinus, ſe dégorgeoit dans les jugulaires internes. Au deſſous de cette membrane, étoit le commencement de la moëlle de l'épine. Sur la baſe de cet os, je ne trouvai ni cerveau, ni cervelet.

Aux deux côtés de la ſelle du ſphénoïde, il y avoit deux éminences fongueuſes, qui y étoient adhérentes. Celle du côté droit étoit de la groſſeur d'une noix, & l'autre de celle d'une olive. Elles n'étoient recouvertes d'aucune membrane, & leur ſubſtance étoit entièrement ſpongieuſe.

Cet enfant avoit vécu ſix heures, avoit été baptiſé, & avoit pris pour ſa nourriture, du vin & du ſucre mêlés enſemble. Il ſortoit de ſa bouche une plus grande quantité de mouſſe blanchâtre qu'il n'en ſort de celle des autres enfans. Il ouvroit ſouvent les yeux, & particulièrement le gauche. Ils ſembloient ſortir de ſa tête; & il n'avoit point d'orbites ſupérieurs. Toutes les autres parties de ſon corps,

tant celles du bas-ventre que des extrémités, étoient dans leur état naturel.

OBSERVATION LV.

Sur l'ouverture d'un cadavre.

Insérée dans le Journal des Savans, du lundi 22 janvier 1691.

LE 15 septembre 1690, un homme âgé de 28 ans, arriva à l'Hôtel-Dieu, malade d'une simple fièvre, qui lui dura dix jours. Il fut sollicité pendant sa maladie, par Monsieur de Bourges, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; lorsqu'il parut guéri, & qu'il commençoit à faire toutes les fonctions d'un homme sain, il tomba, en dînant, dans une syncope accompagnée de violentes convulsions, & mourut en fort peu de temps.

Je fis l'ouverture du corps, & je trouvai toutes les parties du bas-ventre bien conditionnées. J'ouvris ensuite la poitrine, où j'apperçus un corps extraordinaire, ce qui me donna lieu de le tirer dehors pour l'examiner exactement, comme je fis peu de temps après, en présence de Monsieur de Bourges & des autres Médecins de l'Hôtel-Dieu, de Monsieur du Verney, Professeur au Jardin royal des plantes, & de Monsieur Drouin, maître Chirurgien de l'hôpital général.

Ce corps étranger entouroit le péricarde du côté qui regarde le ſternum, & ſa ſubſtance étoit un aſſemblage de glandes endurcies, preſſées les unes auprès des autres, de l'épaiſſeur de neuf à dix lignes; & le péricarde, qui eſt la membrane où le cœur eſt enfermé, & qui n'eſt pas d'ordinaire plus épais d'une ligne au plus, l'étoit de ſix à ſept, & preſque tout cartilagineux, ce qui ôtoit la liberté du mouvement du cœur. Il n'y avoit preſque point d'eau dans la cavité de ce péricarde; je peſai cette maſſe après l'avoir toute ſéparée des autres parties, & elle peſoit près de deux livres. Le poumon & les autres parties du thorax étoient bien conditionnés.

On peut conjecturer que les glandes dont le péricarde eſt parſemé, étant augmentées de volume par l'obſtruction de leurs conduits excrétoires, avoient occaſionné cette excroiſſance.

OBSERVATION LVI.

D'une Tumeur au ſcrotum.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 26 novembre 1691.

LE 12 de ſeptembre 1690, je fus appellé chez Monſieur Gatelois, marchand de cheveux ſous les charniers des Saints

Innocens, pour voir ſon fils âgé de douze ans, qui avoit une tumeur humorale aux bourſes. Meſſieurs Morel & Beſſière, maîtres Chirurgiens, dont la réputation eſt connue, y furent auſſi appellés. Je fis l'ouverture de la tumeur en leur préſence; & j'en tirai une grande quantité de matière puante & cadavéreuſe, qui avoit gangrené le fond du ſcrotum.

Je ſéparai cette portion pourrie d'avec la ſaine, & nous jugeâmes à propos de ne pas aller plus loin pour cette fois, & panſâmes la malade. Nous remarquâmes cependant que le teſticule droit étoit beaucoup plus gros qu'il ne devoit être naturellement; mais nous eſpérions que la ſuppuration fondroit les membranes tuméfiées, & que par ce moyen nous pourrions éviter l'amputation.

Pluſieurs jours s'étant écoulés avec une grande ſuppuration, ſans que cette groſſeur extraordinaire du teſticule diminuât, je demandai du conſeil, & on me donna Monſieur Prud'homme le jeune, maître Chirurgien à Paris, & un autre ancien Chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Nous examinâmes de nouveau la groſſeur du teſticule; & voyant que l'ulcère ſe fermeroit, & que la groſſeur du teſticule reſtant pourroit cauſer au malade les mêmes douleurs & les mêmes accidens qu'il avoit reſſentis

toute sa vie avant l'ouverture de la tumeur, nous conclûmes qu'il falloit amputer le testicule, ce que je fis.

Je trouvai une grande portion de l'épiploon, qui étoit adhérente au corps du testicule, & qui l'entouroit. Les vaisseaux spermatiques étoient cartilagineux, & deux fois plus gros qu'à l'ordinaire ; je liai l'épiploon & les vaisseaux ensemble ; j'amputai le testicule, & je pansai le malade. Il eut des vomissemens pendant huit jours, que j'attribuai à ce qu'on avoit tiraillé l'estomac, en tirant l'épiploon qui y est attaché. J'ouvris le testicule en présence des Chirurgiens que je viens de nommer, & de quantité d'autres personnes ; je trouvai, dans son milieu, une grosse épingle rouillée, ce qui nous parut tout-à-fait extraordinaire.

Après avoir bien examiné comment ce corps étranger s'étoit pu introduire dans un endroit si éloigné de toute entrée ou issue exterieure, nous conclûmes qu'il falloit que cette épingle eût pénétré jusqu'en cet endroit, en perçant d'abord le scrotum jusqu'à sa tête, lorsque l'enfant étoit en maillot, & que la nourrice ne s'en étant point apperçue, on avoit attribué les douleurs que l'enfant avoit ressenties à d'autres causes : qu'une légère suppuration avoit pu faciliter l'entrée de la tête

de l'épingle ; & qu'enſuite rien n'avoit empêché la cicatrice de ſe former.

La nourrice de cet enfant, ſon père & ſa mère, nous aſſurèrent qu'il s'étoit plaint toute ſa vie de ſentir une grande douleur en cet endroit, & que ce teſticule droit avoit toujours été plus gros que le gauche. Le malade eſt préſentement en ſanté & fort bien guéri ; & le teſticule & l'épingle ſont gardés dans une phiole.

OBSERVATION LVII.

D'un Enfant dont la tête étoit très-défectueuſe.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 19 novembre 1692.

AU commencement du mois de novembre 1691, Madame Morlet, maîtreſſe Sage-femme à l'Hôtel-Dieu, accoucha une femme d'un enfant à terme, qui n'avoit point de cerveau, ni de défenſe oſſeuſe au deſſus ; il n'y avoit que la baſe de l'os coronal qui forme la partie ſupériure de l'orbite, ſéparée dans ſon milieu par une petite ligne qui s'étendoit depuis les os du nez juſqu'à la ſelle du ſphénoïde, qui étoit en partie couverte ſous cette portion du coranal ; & cette ligne s'appelle ſagittale : ne s'étant point trouvé de pa-

riétaux, il n'y avoit point de future coronale : il n'y avoit que la baſe de l'os occipital, qui formoit le grand trou de la moëlle alongée. Elle étoit applatie par derrière, & s'élevoit de la hauteur de ſix lignes, ce qui rendoit le trou quarré.

Au deſſus de ce trou, paroiſſoit une tumeur rouge de la groſſeur d'une bonne aveline ; je l'ouvris, & je trouvai que ce n'étoit que le canal veineux de la moëlle de l'épine remplie de ſang qui finiſſoit en cet endroit. Tout le reſte de la tête étoit couvert de cheveux fort adhérens à la peau, & la peau aux os.

Les os temporaux n'avoient point de partie écailleuſe, mais ſeulement la partie pierreuſe où ſont enfermés les trois oſſelets de l'oreille, qui paroiſſent viſiblement à travers le tambour. L'os ſphénoïde étoit tout entier ; mais l'os ethmoïde y manquoit, & ſon apophiſe *criſta galli*. Tous les onze os de la face y étoient, & la mâchoire inférieure bien conditionnée ; & tout le reſte du corps étoit gras & potelé, ſans aucune difformité.

Cet enfant a vécu quatre jours entiers, ouvrant les yeux & les fermant, faiſant quelques cris, tétant ſa nourrice, & mangeant même de la bouillie.

J'obſervai de plus qu'il partoit de petites portions de nerfs de la baſe de l'os

coronale où ils étoient fort adhérens, qui s'inſéroient aux muſcles frontaux & aux paupières. Les nerfs optiques ſortoient de la moëlle de l'épine, en ſe gliſſant ſur l'os ſphénoïde ; puis paſſant par les trous de l'orbite, ils s'inſéroient aux yeux, comme dans un autre ſujet.

OBSERVATION LVIII.

De la Bleſſure d'un particulier qui avoit attenté à ſa vie.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 6 avril 1693.

LE 8 juin 1692, un porteur d'eau demeurant dans la rue de la Bucherie, près le petit pont de l'Hôtel-Dieu, prit un raſoir ſur les quatre heures du matin, pour ſe couper la gorge : ſa femme s'étant apperçue de ſon deſſein, & voyant qu'il commençoit à l'exécuter, ſe mit promptement à la fenêtre, & cria au voleur ; un cordonnier du voiſinage étant accouru au bruit, fut étrangement ſurpris de voir l'action de cet homme.

Le porteur d'eau le voyant entrer dans ſa chambre, jetta ſon raſoir & courut à lui. Le cordonnier ayant peur, s'enfuit, & fut chercher du ſecours ; cependant, le porteur d'eau reprit ſon raſoir, & continua

à ſe couper la gorge : ce qu'il n'avoit pas achevé de faire, lorſque deux menuiſiers voiſins, père & fils, arrivèrent.

Le fils, plus fort que le père, ſe jetta à corps perdu ſur ce porteur d'eau, & l'ayant jetté par terre, tous les voiſins arrivèrent ſans que le porteur d'eau voulût quitter le raſoir dont le jeune menuiſier fut bleſſé à un doigt : le porteur d'eau céda enfin à la force, & on le mena ſur le champ à l'Hôtel-Dieu, où je fus mandé.

En arrivant, j'apperçus que la partie ſupérieure du larinx étoit coupée, les aîles du tyroïde, au deſſus de ſa partie convexe, qui fait ce qu'on appelle vulgairement la pomme d'Adam ; que l'œſophage étoit auſſi coupé, & qu'il ne tenoit qu'à ſa partie poſtérieure, par une largeur d'environ deux lignes.

Je vis encore que les tégumens & les muſcles étoient coupés de la largeur de cinq grands travers de doigt, ſans pourtant qu'aucun vaiſſeau conſidérable fût intéreſſé, n'y ayant point d'hémorrhagie.

Un tel ſpectacle me fit horreur, & voyant que cet homme ne pouvoit parler, Monſieur Bucher, Chirurgien interne de l'Hôtel Dieu, pour s'aſſurer ſi l'œſophage étoit coupé en ſa partie ſupérieure auſſi bien que le larinx, lui fit avaler de l'eau, qui ſortit auſſitôt par l'ouverture de la

plaie. J'assurai le prêtre qui étoit venu pour le confesser, que je le ferois bientôt parler, en faisant une suture à sa plaie (1), qui obligeroit l'air à reprendre sa route accoutumée, pour former la parole.

Pour cela, je pris une aiguille courbe enfilée, & je fis la suture à points continués d'un bout à l'autre de la plaie; à mesure que je bouchois l'ouverture, la voix & la parole lui revenoient. Je mis ensuite des plumaceaux de charpie sur la suture, avec un emplâtre, une compresse & un bandage; après quoi il parla distinctement, de sorte qu'on l'auroit entendu de six pas & de plus loin : il se confessa, & répondit au Commissaire qui le vint interroger, sur le sujet qui l'avoit déterminé à se couper la gorge.

L'on parla diversement de cet accident :

---

(1) La situation suffit. On l'obtient en fléchissant la tête sur sa poitrine, & la maintenant ainsi par des oreillers placés derrière, & par un bandage convenable; le plus solide est celui-ci. On place une serviette autour du corps; on la monte jusques dessous les aisselles; on met un bonnet sur la tête, que l'on assujettit par un bandage circulaire; sous cette bande, on engage & on fixe l'extrémité supérieure de deux autres, que l'on place latéralement & très-antérieurement; & l'on attache le bout inférieur de chacune au bandage de corps. On affermit le bandage circulaire par deux autres qui la soutiennent, & se croisent sur la tête.

les uns prétendirent que cet homme ayant une ſomme d'argent aſſez conſidérable par rapport à ſon état, avoit été mortellement chagriné de la perte qu'il faiſoit à la diminution des monnoies : les autres aſſuroient que ce mal ou cette envie de ſe tuer, le prenoit tous les mois, & que pendant ce temps-là, on ne lui laiſſoit rien entre les mains qui pût le bleſſer ; & il eſt à croire que la dernière raiſon a été la mieux fondée, puiſqu'il a été jugé digne d'être inhumé en terre ſainte.

Il vécut depuis les quatre heures du matin du jour qu'il ſe bleſſa, juſqu'au lendemain dix heures du matin ; lorſqu'on lui faiſoit prendre quelque nourriture (1), elle demeuroit dans la plaie, ſans paſſer par haut ni par bas ; & il parut toujours aſſez raiſonnable.

OBSERVATION LIX.

Sur l'Ouverture du corps d'une femme qui avoit une hernie ventrale.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 21 juillet 1692.

UNE femme de Château-Thierri arriva à l'Hôtel-Dieu au mois de décembre 1691,

(1) Il eſt bien étonnant qu'on ait fait prendre de la nourritnre à ce malade.

malade d'une hernie ventrale de la groſſeur d'un gros bal on. Cette hernie lui étoit ſurvenue à l'occaſion d'une opération céſarienne qui lui avoit été faite il y avoit quatorze ans, par un Chirurgien de la même ville, qui la voyant en travail trop long-temps à ſon gré, haſarda cette opération, de laquelle la mère & l'enfant ſe ſauvèrent à la vérité, ce qui arrive très-rarement ; mais la mère fut ſix mois à guérir : ce qui donna lieu aux Medecins & aux Chirurgiens du lieu, d'intenter un procès contre celui qui avoit fait l'opération, lequel fut enfin obligé à ſe retirer après avoir perdu ſa réputation ; & l'enfant vécut treize mois.

Depuis la guériſon de la mère, la hernie ſe forma peu à peu, & parvint enfin à la groſſeur ci-deſſus marquée. On la ſoutenoit avec des bandes croiſées par deſſus les épaules ; & à meſure que ſon volume augmentoit, les douleurs devenoient auſſi plus conſidérables. Elle s'ulcéra enfin de la grandeur de ſix travers de doigts ; & cette ulcération ne pénétroit que les tégumens : ce fut néanmoins ce qui l'obligea à venir à l'Hôtel-Dieu, où elle fut panſée par Monſieur Alexandre Petit, l'un des douze Chirurgiens internes, qui en eut un ſoin très-particulier. Cependant la hernie parvint à une grandeur ſi énorme,

qu'ayant empêché la malade de reſpirer, elle fut ſuffoquée, & mourut.

Je fis l'ouverture de ſon corps en préſence de pluſieurs Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu & d'autres perſonnes ; & je trouvai qu'à l'endroit où étoit la cicatrice des tégumens, le péritoine jettoit divers filamens adhérens à l'épiploon & aux inteſtins grêles, dont une partie étoit contenue dans la tumeur, ſavoir, l'iléon & le jejunum, & les autres ſuivoient leur route & avoient leur ſituation ordinaire.

J'obſervai que la matrice avoit une cicatrice qui étoit enfoncée dans ſa partie externe, enſuite de quoi je la levai toute entière; & avant que de l'ouvrir, je la fis voir à Meſſieurs de Bourges, Morin, Lombard & Enguehard, Médecins de la Faculté de Paris & de l'Hôtel-Dieu. Je la fis voir auſſi à Monſieur du Verney, de l'Académie royale des ſciences; & à l'aſſemblée de Saint Côme, à Meſſieurs du Tertre, Simon le jeune, Bauvais, de Frades, Gigot, Arnaud, Roberdeau, & autres.

J'en fis après cela l'ouverture en préſence de ces Meſſieurs, & je trouvai que la cicatrice étoit auſſi-bien dans la partie interne de la matrice qu'à la partie externe, ce qui confirma tout ce que cette femme nous avoit dit touchant l'opération Céſarienne, qu'elle aſſuroit lui avoir été

faite, & de laquelle je doutois beaucoup auſſi-bien que les autres, quoiqu'elle nous eût expliqué les choſes d'une manière à les faire croire. Je garde cette matrice, dans laquelle les cicatrices, tant interne qu'externe, ſont fort apparentes, afin que ceux qui pourroient douter de la vérité de ce fait, en puſſent être convaincus en la voyant.

OBSERVATION LX.

D'un Accouchement extraordinaire.

Inſérée dans le Journal des Savans, du lundi 26 novembre 1694.

UNE femme groſſe vint à l'Hôtel-Dieu ſur la fin du mois de ſeptembre 1694, pour faire les couches de ſon troiſième ou quatrième enfant; treize ou quatorze jours avant ſa mort, elle ſouffroit des douleurs exceſſives dans la région ombilicale & épigaſtrique, par les différens mouvemens de ſon enfant, ce qui lui faiſoit demander un prompt ſecours, & ſouhaiter (1) qu'on lui ouvrît le côté (2); mais on ne l'é-

(1) Ce qu'elle ſouhaitoit étoit ce qu'on auroit dû faire, & ce qu'on auroit probablement fait, ſi l'on avoit été sûr du cas.

(2) M. Varocquier & M. de Leurye ont fait

couta pas, jugeant la choſe très-périlleuſe.

Elle mourut le 21 d'octobre ſuivant. Auſſitôt Meſſieurs Colignon & de Jouy, aſſiſtés de Madame de Gouey, maîtreſſe Sage-femme, en firent l'ouverture fort promptement, comme on le pratique en pareil cas, afin de tirer l'enfant mort ou vivant.

Ils apperçurent, par cette ouverture, que l'enfant étoit mort, & obſervèrent qu'il n'étoit point dans la matrice, la trouvant toute eutière auprès de lui. Ils remirent l'examen du reſte au lendemain, mandèrent Monſieur Emmerez le Médecin, Monſieur Mauriceau, maître Chirurgien juré & très-habile Accoucheur, Monſieur du Verney, Profeſſenr au Jardin royal, Monſieur Méry, Anatomiſte de l'Académie des ſciences, & moi avec pluſieurs autres Chirurgiens, tant de l'Hôtel-Dieu que de la ville. Nous examinâmes avec attention le corps de cette femme, & trouvâmes ce qui ſuit.

Toutes les parties qui compoſent la matrice, tant intérieures qu'extérieures, auſſi-bien que ſon vagin, étoient fort ſaines: elle étoit de la groſſeur de celle d'une

---

voir les avantages de l'opération Céſarienne pratiquée à la ligne blanche. *Voyez* les Obſervations publiées par M. de Leurye.

femme accouchée depuis dix ou douze jours : ſon orifice interne étoit livide par les différens attouchemens qu'on y avoit faits, tant avant qu'après ſa mort. Il ne s'y trouva aucune marque de cicatrice ni de trou que ceux des trompes, encore avoit-on aſſez de peine d'y introduire des ſoies de cochon. Toute la compagnie convint que l'enfant n'avoit point été conçu dans la matrice, & qu'il n'y avoit point ſéjourné.

Le teſticule droit ou ovaire étoit fort ſain ; mais la trompe & ſa frange étoient pourries par l'endroit où elle étoit attachée aux membranes du péritoine qui formoient la poche où l'enfant étoit enveloppé.

Le teſticule gauche étoit gros comme un œuf de poule, rempli d'une ſéroſité puante ; le ligament large, la trompe & la frange étoient putréfiés. La poche qui avoit ſervi d'enveloppe à l'enfant, étoit ſituée entre la matrice & le rectum, dans la cavité que forme l'os ſacrum par ſa courbure : l'enfant y étoit à genoux, inclinant un peu du côté droit, & devoit y être mort depuis plus de huit jours ; car ſon épiderme s'enlevoit facilement.

Il étoit ſorti de ſon placenta, y étant néanmoins attaché par ſon cordon ; & le placenta étant ſorti de la poche, s'étoit rangé du côté gauche, ce qui donna iſſue à quantité de ſang épanché dans la capa-

cité. Ses bords s'étant rapprochés les uns des autres, il repréſentoit la figure d'une boule à jouer aux quilles : toutes les membranes qui formoient cette poche, & celles qui l'environnoient, étoient gangrenées.

Je crois que la groſſeur que l'on remarqua à la matrice, venoit du reflux du ſang & des eſprits qui portoient la nourriture au fœtus lorſqu'il étoit vivant (1).

OBSERVATION LXI.

D'une vieille Tumeur anévriſmale.

Inſérée dans le Journal des Savans, au mois de janvier 1691.

LE premier décembre 1690, il arriva à l'Hôtel-Dieu un homme âgé de 62 ans, qui avoit une tumeur anévriſmale au bras gauche, qu'il portoit depuis vingt ans, & qu'il diſoit lui être venue par une ſaignée. Il rapportoit qu'après cette ſaignée faite, l'on n'avoit pu lui arrêter ſon ſang que plus de quatre heures après qu'il avoit commencé à couler; & qu'étant tombé en foibleſſe, il lui étoit reſté une tumeur à l'endroit où il avoit été ſaigné, de la groſſeur

(1) Il vaut mieux convenir qu'on ne conçoit rien du tout dans cette Obſervation.

d'une

d'une noix verte, laquelle avoit exactement fermé l'ouverture de l'artère qui lui avoit été faite en la saignant : ce qui ne l'avoit pourtant pas empêché de travailler à son métier de tireur de charbon dans les mines de Saint-Etienne, en Forez pendant seize années, jusqu'à ce qu'étant venu à ressentir une grande lassitude à son bras, il avoit été réduit à quitter ce métier & à porter la hotte depuis quatre années, sans pourtant que la tumeur fût augmentée.

Quatre jours avant qu'il vînt à l'hôpital, son bras s'étoit si extraordinairement tuméfié dans toute son étendue, & principalement à l'endroit de la tumeur, qu'il tomboit en gangrène, ainsi qu'il paroissoit par les phlictènes dont son bras étoit couvert ; ce qui fit que nous conclûmes, M. Petit, premier maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & moi, à lui faire au plus tôt l'opération de l'anévrisme.

Pour cet effet, après avoir ouvert la tumeur, enlevé les tégumens mortifiés & le sang coagulé, nous apperçûmes qu'il y avoit un corps étranger qui étoit collé sur l'embouchure de l'artère, & que le sang artériel s'échappoit par un petit endroit qui s'étoit détaché depuis peu, & qui avoit causé tout le désordre.

Au reste, ce corps étranger n'étoit autre

choſe qu'un ſang fibreux & coagulé, revêtu d'une membrane du côté qui ne regardoit point l'artère ; & du côté qui la regardoit, il s'y étoit formé une petite enfonçure en forme de voûte. J'ai pris ſoin de le conſerver, & je l'ai fait voir à quantité d'habiles gens.

OBSERVATION LXII.

D'un fracas d'os extraordinaire, produit de cauſe interne.

Inſérée dans le Journal des Savans, au mois de février 1691.

LE 8 mars 1690, il arriva à l'Hôtel-Dieu une fille âgée de 30 ans, qui ſouffroit des douleurs exceſſives par tout ſon corps, depuis quatre mois & plus, ſans qu'on lui remarquât la moindre fièvre ; enſorte qu'elle ne laiſſoit pas de marcher & de faire d'autres mouvemens avec aſſez de liberté. On lui fit les remèdes convenables à ſa maladie ; & lorſqu'on la touchoit, elle ſouffroit toujours de grandes douleurs.

Trois mois après qu'elle eut été en ſon lit, ne pouvant plus marcher, tous ſes os ſe caſſèrent de telle ſorte, qu'il étoit impoſſible de la toucher ſans lui faire quelque fracture nouvelle ; & ſes douleurs augmentèrent de plus en plus.

Elle ne laiſſa pas de vivre encore en cet état pendant ſix mois ; & elle ne mourut que le ſixième de décembre de la même année. Je fis l'ouverture de ſon corps ; & je trouvai les os des cuiſſes, des jambes, des bras, les clavicules, les côtes, les vertèbres, les os des iles, tout moulus & briſés ; & il n'y avoit aucun os de ſon corps ſans fracture.

Ils étoient même ſi menus & ſi tendres, qu'on ne pouvoit les tenir entre les doigts, ſans qu'ils ſe fondiſſent en petits fragmens mous, comme une écorce d'arbre mouillée & pourrie. Ils étoient ſi fort remplis d'une moëlle rougeâtre, qu'ils ſembloient ſe fondre & ſe diſſoudre en cette matière.

Les os du crâne s'enfonçoient ſous les doigts comme ceux des enfans de quinze jours. Les cartilages & les jointures n'avoient aucune marque d'altération. Les parties internes étoient fort ſaines, & il n'avoit paru, en tout ſon corps, aucun ſigne de mal précédent ; car la vérole carie les os ; au contraire, ceux-là étoient fondus par un diſſolvant en molleſſe. Je conſerve une partie des principaux os, pour les montrer aux perſonnes curieuſes. Ce ſont ceux que Monſieur du Verney a ſi ſouvent montrés au Jardin royal, en ſes cours publics & particuliers.

OBSERVATION LXIII.

D'un Anévrisme causé par l'ouverture de l'artère crurale.

AU mois de novembre 1688, le nommé du Chêne, en ce temps-là valet de chambre d'une personne de qualité, & qui demeure à présent au fauxbourg Saint Germain, rue Ste. Marguerite, à la ville de Londres, fut apporté à l'Hôtel-Dieu, dans la salle des opérations, pour être pansé d'un coup d'épée qu'il avoit reçu à la partie interne & supérieure de la cuisse, laquelle blessure avoit été suivie d'un anévrisme fort considérable.

Monsieur Bottentuit, qui gagnoit alors sa maîtrise, en prenoit soin; & comme le blessé avoit de fortes recommandations, & que sa blessure étoit d'une grande conséquence, il manda Messieurs Morel, Bessière, & plusieurs autres maîtres Chirurgiens, pour avoir leur avis sur ce que l'on pourroit faire dans un cas pareil.

L'examen de la plaie, de sa situation, de la tumeur dont elle étoit environnée, & d'une pulsation forte & profonde, donna aisément lieu à ces Messieurs & à nous, de convenir que c'étoit un anévrisme causé par l'ouverture de l'artère crurale dans son tronc, ou au commence-

cement d'une de ſes premières branches, incontinent après ſa diviſion : mais la principale difficulté conſiſtoit à trouver le moyen de ſecourir le bleſſé, que cette bleſſure mettoit dans un grand danger de ſa vie.

L'opération de l'anévriſme étoit cependant le ſeul moyen de guériſon que l'on pût tenter; mais pluſieurs accidens funeſtes étoient preſque également à craindre en faiſant cette opération ; c'eſt à ſavoir, premièrement, que l'hémorrhagie fît périr le bleſſé avant que l'on pût bien découvrir l'endroit de l'ouverture de l'artère, pour la lier au deſſus ; en ſecond lieu, qu'en liant l'artère en ſon tronc, ſuppoſé que l'ouverture s'y trouvant, comme on pouvoit l'y ſoupçonner par rapport à la ſituation de la plaie, toute l'extrémité inférieure tombât en gangrène par l'interception du ſang qui lui étoit néceſſaire pour la vivifier.

Cependant, toutes ces conſidérations n'empêchèrent pas que l'on ne prît le parti de l'opération, quelque peu de sûreté que l'on eût de ſa réuſſite. Ce fut auſſi à quoi l'on diſpoſa le bleſſé en lui adminiſtrant les ſacremens, pendant que de notre côté nous diſpoſâmes les choſes qui nous étoient néceſſaires pour l'opération, c'eſt-à-dire, quantité de poudres aſtringentes, faites

avec la térébenthine cuite & la colophone pulvériſée, le plâtre tamiſé & la terre ſigillée ; l'onguent aſtringent pour couvrir l'emplâtre, compoſé avec le bol ſubtilement pulvériſé, le blanc d'œuf, l'huile roſat & le vinaigre (1) ; quantité de fragmens de linge, pour remplir le vide, & de la charpie pour épuiſer le ſang & les humidités ; des compreſſes étagées pour comprimer l'artère, des compreſſes circulaires, & deux bandes larges de quatre bons travers de doigts, & longues de plus de trois aunes, afin de les pouvoir paſſer alternativement autour du corps & de la partie bleſſée, ſans quoi l'on n'auroit pu faire un bandage bien sûr & bien ferme à la cuiſſe, qui va toujours en diminuant du haut en bas.

L'appareil étant ainſi préparé, l'on commença l'opération en ſe précautionnant d'abord contre l'hémorrhagie, par l'uſage d'une ligature nommée le tourniquet, que l'on fit à la partie ſupérieure de la cuiſſe. Or, ce tourniquet n'eſt autre choſe qu'un tiſſu de fil, de ſoie ou d'autre matière de la largeur d'un pouce, dont on fait deux tours aux environs de la partie que l'on veut ſerrer, & dont on ſerre enſuite le

(1) *Voyez* note 1 ſur l'Obſervation VII, ce qu'on doit penſer de ces prétendus aſtringens.

dernier tour avec beaucoup de force, par le moyeu d'un morceau de bois arrondi, de la longueur de quatre ou cinq pouces, que l'on paſſe par deſſous, & que l'on fait tourner enſuite en forme de manivelle par un ſerviteur, obſervant de ſerrer ſur un petit carton courbé, que l'on doit poſer préalablement au deſſous du nœud, afin de ne pas pincer la peau en ſerrant, & qu'ainſi la conſtriction ſoit moins douloureuſe.

Quand l'opérateur jugea que le tourniquet étoit aſſez ſerré, il ouvrit la tumeur anévriſmale dans toute ſa longueur, & en tira tout le ſang qui s'étoit épanché en très-grande quantité dans les eſpaces des muſcles, d'où il réſulta un grand vide, qui facilita beaucoup le ſuccès de l'opération ; ce grand eſpace vide ayant donné lieu, après que le tourniquet fut lâché, d'appercevoir l'endroit de l'ouverture de l'artère, que l'on reconnut conſidérable par la ſortie du ſang qui fut au plus tôt réprimée, en reſſerrant le tourniquent.

L'hémorrhagie ainſi maîtriſée, l'on paſſa ſous le corps de l'artère, une aiguille courbe, ſuivie d'un double fil ciré, dont on tira une portion au deſſus de l'ouverture du vaiſſeau, & l'autre au deſſous, que l'on lia enſuite aſſez fortement haut & bas, par un nœud redoublé que l'on appelle le nœud du Chirurgien. On ne mit

point de petites compresses sur le corps de l'artère au dessus du nœud, comme font quelques-uns, parce que l'on jugea qu'il étoit d'une grande conséquence de lier très-étroitement une artère si considérable; ce que l'on n'auroit pas été sûr de faire en interposant la petite compresse, laquelle venant à s'imbiber d'humidités diminue de son épaisseur, & donne lieu à la ligature de se lâcher.

Le relâchement du tourniquet ayant fait connoître que le sang étoit bien arrêté par la ligature du vaisseau, on jetta dans la plaie une bonne quantité des poudres astringentes susdites, que l'on nomme autrement digestif sec; & l'on remplit le vide de la division de linges déchirés, qui excédoient même beaucoup au dessus du niveau de la plaie, afin qu'au moyen de cette élévation, l'artère fût d'autant mieux comprimée par le bandage. L'on mit ensuite un grand emplâtre astringent (1), qui enveloppa toute la partie supérieure & moyenne de la cuisse, par dessus des compresses trempées dans le vin aromatique, dont on couvrit même toute la jambe, pour échauffer ces parties & animer ce qu'il restoit d'esprits après la sou-

(1) L'application de cet emplâtre est aussi ridicule que nuisible à l'effet du vin aromatique.

daine interception d'un vaiſſeau conſidérable. Enfin l'on appliqua le bandage ; & après avoir couché le bleſſé, l'on mit ſa cuiſſe dans une ſituation élevée, on l'appuya ſur des oreillers, & on fit comprimer, par des ſerviteurs qui ſe relayoient, l'endroit de la ligature de l'artère, & ce, durant vingt-quatre heures, pour plus grande sûreté.

Le premier appareil ne fut levé qu'après trente heures (1), & on le leva même fort doucement, n'ôtant d'abord de dedans la plaie, que ce qui étoit en état d'en ſortir avec facilité. Ce qui étoit dans la profondeur fut laiſſé, & l'on ſe contenta d'eſſuyer les humidités ; puis l'on y jetta de nouvelles poudres, & l'on appliqua le reſte de l'appareil comme la première fois.

Ce qui s'étoit comme maſtiqué dans le fond de la plaie, ne retomba qu'au quatrième panſement, & la ligature ſubſiſta ſans ſe relâcher, juſqu'à ce qu'elle tomba d'elle-même, après quinze jours que la plaie ſe trouva incarnée ; & le bleſſé guérit parfaitement en ſix ſemaines, ſans qu'il

(1) On devoit tarder encore davantage. Cependant il faut convenir qu'on s'eſt conduit ici avec beaucoup plus de ſageſſe que dans la ſeptième Obſervation. *Voyez* la note 1 ſur l'Obſervation VII.

lui ſoit ſurvenu aucun accident conſidérable ; & depuis ce temps-là, il a vécu en parfaite ſanté, & fait pluſieurs campagnes à l'armée, avec toute la vigueur poſſible.

Cette Obſervation eſt encore de celles qui font connoître que l'on réuſſit quelquefois, en n'abandonnant pas les malades dans les cas les plus déſeſpérés, quand on ſe conduit, dans le ſecours que l'on tâche de leur donner, ſelon les lois de la bonne Chirurgie, & ſelon les règles de la prudence, qui doit toujours nous guider dans l'exercice d'un art ſi important & ſi difficile : auſſi feu Monſieur Bottentuit, notre confrère, mérita-t-il beaucoup de louanges, de s'être comporté auſſi ſagement qu'il fit, dans cette cure ſi délicate & ſi périlleuſe.

OBSERVATION LXIV.

D'une Taille fiſtuleuſe.

AU mois de ſeptembre 1693, un enfant de 6 ans, nommé Biglon, natif de Nogent ſur Seine, fut amené à l'Hôtel-Dieu pour que je le taillaſſe, à la prière de Monſieur l'Abbé Guenard, de la même ville, que j'avois taillé, il y avoit peu de jours, à Paris, ſur l'aîle du pont Marie, & à qui

la mère de cet enfant ſervoit de garde.

Après les préparations ordinaires, je le taillai ; & ſa plaie étoit en train de guérir heureuſement, lorſque cet enfant vint à ſe chagriner de ce que ſa mère, qui avoit accoutumé de le venir voir tous les jours, s'en étoit retournée avec le malade qu'elle gardoit, lequel ſe trouvoit alors parfaitement guéri.

Ce chagrin jetta cet enfant dans une telle maigreur, & le froid de l'hiver qui ſurvint bientôt après irrita tellement ſon ulcère, qu'il dégénéra en fiſtule, deſorte qu'on le renvoya en ſon pays ſans être guéri.

L'année ſuivante, on l'amena de nouveau pour être traité de ſa fiſtule. Il avoit repris de l'embonpoint, & je m'appliquai pendant quatre mois à le panſer, ſans qu'il ſe trouvât beaucoup plus avancé : au contraire, les cauſtiques dont je m'étois ſervi pour détruire les calloſités, avoient augmenté ſon mal par la perte d'une nouvelle ſubſtance ; enfin, je commençois à croire la maladie incurable, & je l'aurois renvoyé, ſi je n'avois fait réflexion ſur les recommandations qui m'avoient été faites à ſon occaſion, & ſur le déshonneur que je pourrois recevoir en le renvoyant une ſeconde fois ſans être guéri. Il me vint en penſée, que l'on renouvelle les bords du

bec-de-lièvre pour les réunir, & que je pourrois peut-être auſſi réuſſir en faiſant la même choſe à cette fiſtule. Je réſolus donc de tenter ce moyen de guériſon; & au lieu de me ſervir de mes ciſeaux pour couper les calloſités qui étoient aux bords de l'ulcère, j'y appliquai des trochiſques de minium pour les conſumer, & douze heures après, je fis des inciſions en forme de croiſſant autour de la fiſtule, dont les pointes regardoient la fiſtule même, & je les fis très-profondes; de manière que l'on auroit pu coucher une groſſe plume à écrire dans chacune de ces inciſions; ce qui cauſoit un grand relâchement à la peau, & lui donnoit lieu de ſe rapprocher du côté de la fiſtule.

L'eſcarre que le cauſtique avoit produite, tomba le troiſième jour; & pour lors, je panſai la plaie renouvellée avec un onguent digeſtif, compoſé de baume d'arcæus & d'onguent ſuppuratif fondus enſemble; à quoi l'on ajoute enſuite de l'huile d'œufs & la térébenthine, laquelle étant fondue, on remue le tout juſqu'à ce que l'onguent ſoit refroidi. J'appliquai par deſſus un emplâtre d'onguent pompholix, qui réſiſte mieux à l'impreſſion de l'urine que les autres emplâtres. Je mettois enſuite, aux deux côtés de la plaie, de petites compreſſes, & de plus grandes

par deſſus, afin d'en rapprocher les bords, que je cicatriſai par ce moyen; & la fiſtule ſe trouva ſi bien guérie peu de temps après, qu'elle ne s'eſt point rouverte depuis.

OBSERVATION LXV.

D'un Os arrêté dans le goſier.

Cette Obſervation eſt une cure faite par Monſieur Anthoine, maître Chirurgien, demeurant à Méry ſur Seine.

AU mois d'octobre 1690, un poſtillon de Monſieur de Sarron, Conſeiller à la Grand'chambre du Parlement de Paris, qui étoit pour lors à ſa terre du même nom, aux environs de Troies en Champagne, eut ordre de mettre promptement les chevaux au carroſſe dans le temps qu'il étoit prêt à manger ſa ſoupe; deſorte que venant à manger à la hâte, il avala goulument, ſans s'en appercevoir, un os qui étoit caché entre des choux, que ſes inégalités firent reſter au milieu de l'œſophage, de telle manière qu'il ne pouvoit avancer ni reculer; ce qui cauſoit des envies de vomir ſi terribles à ce pauvre malheureux, qu'il devenoit tout violet; & l'on avoit lieu de craindre qu'il ne périt dans les violents efforts qu'il faiſoit inutilement pour jeter ce corps étranger.

Dans un cas si pressant, auquel le Chirurgien du lieu ne savoit que faire, l'on eut recours à Monsieur Anthoine, maître Chirurgien, très-ingénieux & très-habile, lequel, après avoir travaillé long-temps à l'Hôtel-Dieu, s'est acquis beaucoup de réputation dans cette province.

Etant arrivé, il essaya de pousser cet os dans l'estomac du malade, par le moyen d'une bougie courbée & d'un poireau; mais sans aucun succès, ces moyens n'ayant pas assez de force pour ébranler le corps étranger: cependant les accidens augmentoient, & le délai du secours mettant ce pauvre homme en danger de suffocation, il prit un gros fil de fer qu'il courba autant qu'il étoit nécessaire; puis ayant fait fondre du plomb, il plongea le bout du fer dedans, & fit ensorte d'y en faire tenir, en se refroidissant, autant qu'il le jugeoit à propos. Ce moyen lui réussit; & il fit avancer l'os dans l'œsophage, autant que la longueur du fer lui put permettre de l'enfoncer; mais son instrument n'étant pas assez long pour le pousser jusques dans l'estomac, il fut obligé d'en dresser un autre encore plus long, par le moyen duquel il fit tomber l'os dans le ventricule, après quoi le postillon se trouva guéri (1).

(1) On ne peut pas nier que ce procédé n'annonce de l'industrie; mais il n'en est pas moins

C'eſt ce poſtillon même, à qui cet accident étoit arrivé, qui m'en a fait le récit ; & les autres domeſtiques de la maiſon

---

vrai qu'on n'eſt pas toujours auſſi heureux ; que nous n'avons pas de moyens sûrs pour précipiter ou extraire les corps étrangers arrêtés dans l'œſophage, ſur-tout quand ils ſont petits ; & que le ſuccès de nos opérations, dans ce cas, ſera toujours relatif au volume & à la figure du corps étranger, & au lieu où il ſe trouvera placé. S'il eſt petit comme une arête, une épingle, une aiguille, &c. on aura beaucoup de peine, & ſouvent tous nos efforts ſeront vains : il m'eſt arrivé cependant très-ſouvent d'en ôter en ſuivant la manière de M. Moreau : voici en quoi elle conſiſte. On paſſe pluſieurs bandelettes effilées de linge fin, dans l'anneau du ſtylet d'une longue algalie : on les noue enſemble en petit tampon mollet ; on les trempe dans l'huile, puis on les promène dans l'œſophage, afin que le corps étranger s'y embarraſſe, ce qui arrive le plus ordinairement.

S'il a une certaine étendue & qu'il ſoit avancé dans l'œſophage, on ne pourra guères que le précipiter. S'il eſt à l'entrée & acceſſible à des tenettes, il ſera poſſible de l'extraire : tel auroit été, par exemple, celui qui fait le ſujet de l'obſervation ſuivante, ſi les ſymptômes que le malade éprouvoit, n'avoient pas pu être regardés comme ceux de la fièvre ardente dont il étoit tourmenté depuis quelques jours. Voici ſon hiſtoire.

Un jeune homme M. G..... qui joignoit au talent le plus décidé pour le genre dangereux de la ſatyre, l'accident aſſez commun d'une mauvaiſe tête, s'étoit imaginé que quelques perſonnes

m'ont assuré que la chose s'étoit ainsi passée. Or, il est très-sûr que si Monsieur Anthoine ne s'étoit avisé d'employer à l'heure même le moyen dont il se servit pour soulager ce misérable, il seroit bientôt mort dans les convulsions.

OBSERVATION LXVI.

D'un Os retenu à l'extrémité du boyau droit.

LE 22 décembre 1695, je fus mandé chez un cordonnier, au bout de la rue de

---

mal intentionnées ou ennemies vouloient s'emparer de ses papiers; & dans cette crainte, il avoit avalé la clef de sa chambre.

On l'amena, comme fou, à l'Hôtel-Dieu le 24 octobre 1780: ses discours sans suite, la plénitude de son pouls & sa vivacité, la rougeur de sa face, sa respiration gênée, sa voix rauque, son haleine brûlante, tout annonçoit une effervescence, une pléthore générale, & en particulier un engorgement sanguin dans la poitrine. On le traita en conséquence. On étoit loin de soupçonner la présence d'un corps étranger, surtout de cette grandeur, dans l'œsophage: cependant il y étoit, & le malade vécut ainsi jusqu'au vingt-cinquième jour; & ce ne fut qu'en faisant l'ouverture de son cadavre qu'on s'en apperçut. Cette clef étoit placée de manière que l'anneau étoit en bas, le panneton en haut, le bord répondant au cartilage cricoïde, & le dos en arrière. Elle avoit cinq pouces de long.

la Calande, pour le visiter dans la crainte où il étoit d'avoir une fistule à l'anus.

J'examinai d'abord toute la circonférence du fondement, où je n'apperçus ni rougeur ni fistule : mais je sentois sous mon doigt, en l'appuyant, une dureté profonde dans l'anus.

Je frottai mon doigt index avec de l'huile, puis je le glissai dans le trou du fondement, où je sentis un corps étranger dur & solide, que je reconnus être un os qu'il avoit avalé en mangeant sa soupe. Je pris aussitôt un bec de corbin que je glissai sur mon doigt ; & après avoir pincé cet os avec l'extrémité de mon instrument, j'essayai de le tirer ; mais il étoit arrêté par des pointes qui s'étoient fichées dans le froncis de l'anus : cela m'obligea de prendre mon bistouri, pour dégager ces pointes, en incisant légérement dans les endroits où elles étoient retenues ; par ce moyen je tirai l'os, & le malade fut bientôt guéri, en lui faisant quelques injections vulnéraires dans l'anus.

OBSERVATION LXVII.

De l'Extraction d'une aiguille qui avoit pénétré le muscle deltoïde.

LE 6 mai 1697, je fus mandé chez M. Boutiller, éventailliste, demeurant au

cul-de-ſac de Ste. Geneviève des Ardens, pour voir ſa ſœur qui ſe plaignoit d'une grande douleur qu'elle reſſentoit à l'épaule gauche : j'examinai ſon bras ; & paſſant ma main ſur le deltoïde, je remarquai qu'elle ſe plaignoit d'avoir un ſentiment de ponction à un endroit particulier.

Je regardai de près cet endroit, & j'y apperçus une petite rougeur ſemblable à une piqûre de puce ; puis appuyant deſſus, elle ſentoit une ponction de plus en plus violente ; ſur quoi je lui demandai ſi elle ne ſe ſouvenoit point d'avoir fait entrer en badinant, quelque épingle ou aiguille dans ſon bras. Elle me dit qu'il y avoit déja du temps qu'une jeune fille de ſes compagnes, étant couchée avec elle, badinoit avec une petite aiguille à faire du point, & qu'elle ne ſut enſuite ce qu'elle étoit devenue.

Cela me fit conjecturer que cette aiguille étoit entrée dans ſon bras, & qu'elle pouvoit être la cauſe de ce picotement douloureux. Sur cet indice aſſez bien fondé, je lui propoſai de faire une inciſion à cet endroit, pour avoir lieu de chercher l'aiguille & de la tirer. Elle y conſentit ; deſorte qu'ayant pris mon biſtouri droit, je fis une inciſion ſur la petite marque que j'avois apperçue ; après quoi j'introduiſis mon doigt dans l'ouverture, où je ſentis

le corps étranger, qui étoit cette même aiguille en queſtion, que je tirai toute noire & rouillée; & l'inciſion que j'avois faite fut guérie en peu de jours, comme une plaie ſimple (1).

OBSERVATION LXVIII.

Des Suites fâcheuſes d'une Verrue carcinomateuſe.

MONSIEUR l'Abbé de Saint-Uſſans, dont j'ai déja parlé à l'occaſion d'une fille de Toulouſe, prétendue hermaphrodite, avoit une eſpèce de verrue carcinomateuſe ſous le pied, à l'endroit du métatarſe, qui répondoit au doigt du milieu, laquelle ne s'élevoit preſque pas au deſſus de la ſurface de la peau: elle étoit de la grandeur d'un denier, avec une ulcération aſſez vermeille, & ſans beaucoup de douleur.

M'ayant demandé ce que je penſois de cette dureté qu'il me pria d'examiner, je lui fis entendre qu'elle étoit d'un mauvais

---

(1) J'ai fait pareille extraction, & en même lieu. La femme qui la portoit ne ſavoit comment cette aiguille étoit venue là: elle ſe reſſouvenoit ſeulement d'en avoir avalé une, il y avoit plus d'un an.

caractère, & je lui conseillai de ne pas tenter de la guérir, puisqu'elle ne lui causoit pas d'incommodité considérable. Il consulta aussi Monsieur Helvetius, Docteur en Médecine, & Monsieur le Dran, maître Chirurgien, qui étoient de ses amis, lesquels lui conseillèrent la même chose ; mais comme il visitoit souvent les pauvres à l'Hôtel-Dieu, pour les assister de ses aumônes, & leur faire l'exhortation, comme je l'ai dit ailleurs, il demandoit avis, sur son mal, à la plupart des Chirurgiens de la maison, qui étoient tous du sentiment de n'y point toucher.

Enfin s'ennuyant, disoit-il, de porter ce mal qui gâtoit son chausson, il pria tant le sieur Thibault, Chirurgien interne, de lui donner quelques remèdes pour le guérir, qu'il se rendit à ses instances, & lui appliqua un caustique pour faire une escarre sur ce prétendu poireau, & le consumer s'il étoit possible.

L'application de ce caustique lui causa de si violentes douleurs, & une inflammation si considérable, qu'il fallut en venir aux narcotiques, pour appaiser ces accidens & procurer la suppuration. L'escarre étant tombée, il s'engendra de mauvaises chairs, qui causèrent une excroissance que l'on ne pouvoit détruire par l'usage des consomptifs, qui occasionnoient des dé-

pôts terribles ſur la partie. Ce manége ayant continué pendant près de deux mois, le ſieur Thibault, laſſé de ſon peu de ſuccès, abandonna la partie.

Le malade ſe voyant en cet état fâcheux, fit venir Monſieur le Dran, qu'il pria de travailler à ſa guériſon. Monſieur le Dran, quoique mal prévenu du ſuccès de cette cure, ne voulut pas, étant ſon ami, lui refuſer ſes ſoins. Je fus appellé en conſultation, & le réſultat fut, que le mauvais caractère de la maladie ne permettant pas de découvrir le mal juſques dans ſa racine (1), de peur que la violence qu'il faudroit faire pour cela n'occaſionnât de trop fâcheux ſymptômes, il valoit mieux ſe contenter de panſer l'ulcère avec des remèdes doux, & s'en tenir à la cure palliative.

---

(1) On ne doit jamais entreprendre de détruire ces tumeurs par le cauſtique ou autrement, ſans les attaquer juſqu'au-delà de leurs racines, dans la partie ſaine, & cela en une ſeule application; car celles qui échappent à ſon action reſtent irritées, s'étendent & pullulent d'une façon très-redoutable, ce qui aggrave la maladie & la rend ſouvent incurable: peut-être auſſi l'état douloureux dans lequel ſe trouvent alors ces ſortes de tumeurs, excite-t-il le développement du virus, d'où ſeroient réſultés tous les accidens qui ſont ſurvenus au malade qui fait le ſujet de cette Obſervation.

Il fut ainſi panſé pendant plus de huit mois ; après quoi il lui parut, entre l'aîle du nez & la pommette, une tumeur de la même nature que la première. Monſieur le Dran n'y voulant point toucher, il envoya querir un Charlatan qui avoit la réputation de guérir les loupes. Voyant cette tumeur, il ne manqua pas de dire qu'il la guériroit, traitant de loupe toutes les tumeurs qu'on lui montroit. Il appliqua ſon cauſtique autour (1) de cette tumeur pour en ruiner la baſe ; mais il ne fit qu'en effleurer la ſuperficie ; & après avoir inutilement donné ſes ſoins à ce traitement pendant un temps conſidérable, la tumeur devint plus groſſe qu'auparavant.

Il lui ſurvint même, peu de temps après, d'autres tumeurs aux aines, de même nature ; & enſuite une difficulté de reſpirer, qui fut le prélude d'une hydropiſie de poitrine qui ſe communiqua bientôt au bas-ventre ; enſorte que ne pouvant demeurer ni couché ni debout, il fut obligé de reſter aſſis dans un fauteuil, plus ou moins renverſé, pendant ſix mois.

Peu de temps avant ſa mort, il m'en-

(1) Circonſcrire ainſi la tumeur par le cauſtique n'eſt pas un moyen à rejeter ; mais il faudroit qu'il n'agît que ſur les parties ſaines, & ne touchât point à la maladie.

voya querir pour le ſonder, à cauſe d'une rétention d'urine qui lui étoit ſurvenue par la paralyſie du ſphincter de ſa veſſie; mais comme j'étois malade en ce temps-là, je lui envoyai un Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, qui le ſonda deux & trois fois par jour, juſqu'à ſa mort.

Je l'allai voir la veille. Tout moribond qu'il étoit, il me dit que ſa mort prochaine ne lui faiſoit point de déplaiſir, parce qu'il eſpéroit que ſes longues ſouffrances contribueroient à l'expiation de ſes péchés; mais que s'il avoit ſuivi mon conſeil, il ne ſeroit peut-être pas encore en cet état.

Après ſa mort, ſon corps fut ouvert par ce Chirurgien, qui tira une prodigieuſe quantité d'eau du bas-ventre & de la poitrine, & trouva de plus le méſentère tout farci de glandes du même caractère que celles qui avoient paru à l'extérieur.

Cette Obſervation doit bien apprendre aux Chirurgiens, le danger qu'il y a de toucher aux tumeurs & aux ulcérations qui tiennent du carcinome (1): car, quoique

(1) On vante depuis quelque temps les bons effets d'un cauſtique que le Fr. Coſme employoit dans le *noli-me-tangere*, & dont le Fr. Bernard vient de publier la compoſition dans le Journal de Médecine de mars 1782, page 259; compoſition

le mal que ce malade avoit eu d'abord au

---

qui, ſi elle eſt la vraie, eſt aſſez mal conçue : voici comme elle eſt donnée.

℞. Cinabre artificiel. . . . . 3ij.
Cendres de ſemelles de vieux ſouliers brûlés . . . . . ℥. viij
Sang-dragon . . . . . ℥. xij
Arſenic blanc. . . . . ℥. xl

Le tout réduit en poudre, &c. Mais quand on ſeroit trompé à cet égard, on ne devroit pas en être très-affligé. Les Chirurgiens inſtruits ſavent bien qu'il eſt moins difficile de trouver un cauſtique équivalent, que de bien diſtinguer les cas où l'on peut l'employer ſans danger, de ceux où il ſeroit pernicieux ; ce qui eſt eſſentiel. En Chirurgie comme en Médecine, ce ne ſont point les remèdes qui manquent, c'eſt la connoiſſance des maladies ; mais comme c'eſt le plus difficile à acquérir, & ce qui ſéduit moins le public, il arrive que ceux qui ne peuvent ſe faire la réputation qu'ils ambitionnent par un mérite réel, uſent, pour faire parler d'eux, de ce moyen d'autant plus facile, que preſque toujours ils préſentent myſtérieuſement, pour nouveau, un remède que ſon infidélité ou la bizarrerie de ſa compoſition ont fait abandonner. En général, on voit que ce ſont les Praticiens les moins éclairés, qui ont des remèdes particuliers.

Pluſieurs Chirurgiens qui aſſiſtoient aux opérations du Fr. Coſme, m'ont aſſuré lui avoir vu guérir quelques-uns de ces ulcères chancreux compliqués de carie. Je n'ai pas pu ſavoir ſi ces cures ont donné lieu à d'autres accidens ; mais je penſe qu'il convient d'établir, à la ſuite, d'amples & très-amples cautères.

pied

pied ne fût pas fort douloureux, j'avois bien connu qu'il participoit de cette malignité, par la rébellion qu'il avoit eue à céder aux remèdes ordinaires.

OBSERVATION LXIX.

D'une Fracture au bras fort extraordinaire.

AU mois de septembre 1692, un enfant de dix à onze ans, vint à l'Hôtel-Dieu ayant une tumeur à la partie supérieure du bras gauche fort extraordinaire, tant par rapport à son volume qui égaloit celui de la tête d'un homme, qu'à cause des inégalités que l'on y remarquoit à l'attouchement; car l'on sentoit de l'inondation en quelques endroits, & beaucoup de solidité en d'autres.

La singularité de cette maladie, fit que beaucoup de Médecins & Chirurgiens très-habiles, eurent de l'empressement à l'examiner, & leurs sentimens furent partagés. Monsieur Petit, maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, crut, avec beaucoup d'autres, que ce pouvoit être un anévrisme; & d'autres prétendirent que c'étoit une exostose; enfin, on se détermina à en juger plus surement sur l'ouverture de la tumeur: mais le malade s'y opposa, disant que tout le monde avoit

dit qu'il mourroit ſitôt que ſon bras ſeroit ouvert ; & il aima mieux ſortir que de ſouffrir l'opération.

Cependant il n'alla pas bien loin ; étant fort foible, le fardeau qu'il portoit lui devenoit ſi incommode, qu'il fut obligé de revenir le lendemain, encore plus abattu qu'il n'étoit auparavant ; ce qui nous obligea à ſurſeoir l'ouverture, & la fatigue de ſa dernière ſortie le réduiſit en un ſi pitoyable état, qu'il mourut peu de jours après.

Je fis alors l'ouverture de la tumeur, dans laquelle je trouvai que ceux qui avoient attribué la cauſe du mal à l'os même, en avoient mieux jugé que les autres ; car au lieu d'un anévriſme, je reconnus une fracture à l'os du bras, à trois travers de doigts de ſon col, & que le gros volume de la tumeur procédoit d'un écartement des fibres de l'os. leſquelles formoient un grand nombre de cellules, toutes remplies d'une matière gluante & viſqueuſe, dont on ſentoit l'inondation en différens endroits, quand le malade vivoit.

L'on avoit interrogé le malade avant ſa mort, pour ſavoir s'il n'avoit point fait d'efforts ni de chûtes qui puſſent avoir occaſionné ſa maladie ; & l'on n'en avoit pu tirer d'autre réponſe, ſinon qu'ayant reçu un coup en cette partie, un Chirurgien

l'avoit beaucoup manié ſans lui donner enſuite aucune ſolution ſur ſon mal.

Comme le déſordre arrivé à cet os, étoit quelque choſe de très-particulier, je le gardai, & l'ayant porté quelque temps après à Monſieur Duverney, Profeſſeur au Jardin royal, il le fit voir dans ſes cours publics & particuliers : c'eſt pourquoi beaucoup de Médecins, de Chirurrurgiens, & d'autres curieux l'ont pu voir, auſſi-bien que le tybia & le péronée d'un garçon de 21 ans, attaqué d'exoſtoſe d'une groſſeur extraordinaire, pour raiſon de quoi je lui avois coupé la jambe, dont le fardeau lui étoit à charge.

OBSERVATION LXX.

D'une Plaie à la tête.

AU mois de mai de l'année 1693, un menuiſier du fauxbourg Saint-Denis, qui croyoit entendre, pendant la nuit, des voleurs dans ſa boutique, ſe leva ſi bruſquement pour y aller, que s'étant heurté la tête avec beaucoup de violence contre le loquet de la porte, il ſe fit une plaie fort conſidérable, avec une enfonçure de la première table, en la partie moyenne de l'os coronal.

Monſieur Monroſé, Chirurgien du voiſinage, fut appellé pour le panſer, &

ayant obſervé cette enfonçure à l'os qui étoit d'une figure & d'une grandeur à recevoir un pois, il fit connoître aux aſſiſtans, que la bleſſure pouvant avoir des ſuites fâcheuſes, il étoit à propos que l'on fît conſultation; & comme le beau-père du bleſſé étoit de ma connoiſſance, je fus appellé pour le conſeil.

Après avoir examiné la plaie, ne remarquant, ni par moi-même, ni par les réponſes que le bleſſé fit à mes interrogations, aucun des accidens qui ſurviennent ordinairement aux dépreſſions des os du crâne, lorſqu'elles preſſent les parties qui ſont au deſſous, je conſeillai que l'on pansât cette plaie avec ſoin, comme l'on a coutume de panſer les plaies contuſes, & que s'il ſurvenoit le moindre accident, l'on me mandât de nouveau, & qu'en ce cas-là, l'on ſeroit toujours bien reçu à faire le trépan.

Le panſement fut fait de cette manière; & l'os s'exfolia au temps accoutumé, ſans que le bleſſé gardât le lit, & qu'il eût aucun accès de fièvre: ce qui fait voir qu'il n'eſt pas toujours néceſſaire de trépaner, dès que le crâne a reçu quelque atteinte; & que l'on peut, en bien des occaſions, remettre cette opération juſqu'à ce que les accidens en indiquent la néceſſité indiſpenſable.

OSERVATION LXXI.

D'une autre Plaie à la tête.

IL ne me ſouvient pas bien du temps où je fus appellé en conſultation au fauxbourg Saint Lazare, pour une fille qui étoit tombée dans un puits avec ſon ſeau, & à laquelle le bord de ce ſeau avoit découvert un des os pariétaux de la grandeur d'un écu blanc. Le Chirurgien qui l'avoit panſée, ayant remarqué, ſur l'os découvert, une de ces impreſſions légères ou petites canelures qu'y font d'ordinaire les artérioles qui ſe gliſſent dans leur ſubſtance; & la prenant pour une fracture, avoit prévenu les parens de cette bleſſée de la néceſſité du trépan, pour la mettre à couvert des accidens qui ſurviennent aux fractures du crâne.

Les parens ayant conſenti à ce qu'il voulut leur inſinuer, il vint me prier de le venir aſſiſter de mon conſeil pour cette opération, & de lui prêter mon trépan, ce que je fis volontiers; mais lorſque j'eus examiné la ſurface de l'os & connu la méprise, je le tirai à l'écart, & lui fis connoître que n'y ayant point de fracture à l'os, ni d'accidens qui demandaſſent l'opération, il n'étoit pas juſte de la faire

inutilement: cependant, pour le disculper sur le jugement qu'il avoit fait avec trop de précipitation, je dis que la fracture n'étant que capillaire, & les accidens n'étant point trop pressans, nous nous contenterions, pour ce jour-là, de ruginer l'os sur la fracture, pour mieux juger de sa profondeur.

Je lui fis donc donner, sur l'os, quelques coups de rugine fort légérement, & seulement pour la forme; puis ayant dit aux assistans qu'il ne me paroissoit pas que cette fente pénétrât beaucoup, le Chirurgien se trouva disculpé, & la blessée quitte d'une opération qui lui auroit fait plus de mal que de bien, soit en frappant son imagination sur la grandeur de sa blessure, soit en retardant considérablement la guérison de sa plaie, qui ne tarda guères à guérir après une légère exfoliation de l'os.

Il paroît, par l'exposition de ce fait, que les Chirurgiens peuvent quelquefois faire des opérations inutiles, qu'ils croient très-nécessaires, faute d'avoir les lumières que leur pourroit fournir l'Anatomie, pour bien juger de l'état des parties du corps, tant naturel que contre nature.

OBSERVATION LXXII.

Des Douleurs causées par la pierre, dont la véritable cause avoit été ignorée pendant un long temps.

LA femme du sieur Paillot, marchand épicier au fauxbourg S. Antoine, se plaignoit depuis plus de trois ans, d'une pesanteur sur le vagin & sur le boyau droit, pour laquelle elle avoit fait un grand nombre de remèdes, après avoir consulté différens Médecins & plusieurs Chirurgiens-Accoucheurs des plus renommés, qui l'avoient touchée pour s'assurer si elle n'avoit rien d'étranger dans le vagin; & qui l'avoient interrogée sur tous les signes de la grossesse, cette femme ayant eu plusieurs enfans de son premier mari.

Tous ces remèdes & toutes ces consultations ne lui avoient apporté aucun soulagement: mais trouvant, par hasard, le sieur Huet, maître Chirurgien de son fauxbourg, avec le frère Apotichaire du couvent de Picpus, elle leur conta son mal, qui lui devenoit de jour en jour plus insupportable. Ils observèrent, par son récit & par les questions qu'ils lui firent, qu'elle avoit de la peine à uriner; & ils conjecturèrent que les Chirurgiens-Accoucheurs

qu'elle avoit consultés, ne lui ayant point trouvé de signes de grossesse, la cause de ses douleurs pouvoit bien être une pierre dans sa vessie ; & lui conseillèrent de me consulter là-dessus.

Je fus mandé pour la voir, le 2 février 1696, & l'ayant interrogée sur les accidens qui avoient précédé & sur ceux qui subsistoient encore, je connus facilement la cause de ses douleurs, lesquelles j'assurai très-positivement procéder d'une pierre qu'elle avoit dans la vessie ; & pour la convaincre absolument, je lui persuadai de se laisser sonder ; & je n'eus pas plus tôt introduit ma sonde à femme dans sa vessie, que j'y sentis une grosse pierre, que je fis toucher au sieur Huet, Chirurgien, & qu'elle toucha elle-même.

La cause de ses douleurs étant ainsi connue avec toute la certitude possible, elle fut la première à demander qu'ou lui en fît l'extraction. Je dis à son Chirurgien ce qu'il falloit faire pour l'y disposer ; & l'on prit jour pour l'opération. Je lui dis cependant que je ne viendrois pas qu'elle ne me fît savoir de ses nouvelles.

Dans l'intervalle, plusieurs personnes qui s'intéressoient à sa santé, & ses enfans entr'autres, lui conseillèrent d'aller voir un certain Empirique qui demeuroit auprès de Mantes, à qui l'on vouloit faire

guérir, même malgré lui, toutes sortes de maladies: on l'appelle le Médecin de Chaudray. La bizarerie & l'entêtement du peuple ont donné à ce payſan des licences de Docteur en Médecine; & ce prétendu Médecin, auquel il ne manquoit, pour être habile homme, qu'autant de capacité pour guérir les maladies, que l'on avoit de fureur à le conſulter, lui donna des poudres & la manœuvre de les prendre, lui diſant au ſurplus, que ſi ſa pierre étoit petite, ſes remèdes pourroient la faire ſortir; mais que ſi elle avoit une groſſe pierre, il falloit qu'elle ſouffrît l'opération.

La malade prit de ces remèdes pendant huit ou dix jours; mais ces poudres diurétiques chariant dans ſa veſſie plus d'urines qu'à l'ordinaire, elles ne ſervirent qu'à augmenter ſes incommodités. Cela la détermina, auſſi bien que ceux qui prenoient part à ſa ſanté, à me mander de nouveau pour faire l'opération. Je lui tirai donc ſa pierre qui étoit groſſe comme un œuf de poule: or voici comme l'on ſe comporte dans la lithotomie des femmes.

Quand on a mis la malade dans la même ſituation où l'on met les hommes pour cette opération, & qu'on leur a fait les mêmes ligatures, l'on ſe ſert de deux conducteurs, pour introduire la tenette par le conduit urinaire juſques dans la veſſie.

Pour cela, l'on introduit d'abord celui des conducteurs que l'on appelle le mâle, parce qu'il a un crête, laquelle eſt diſpoſée à recevoir la fente qui ſe trouve à l'extrémité de l'autre conducteur, que l'on nomme femelle pour cette raiſon. Le conducteur mâle qui ſert de ſonde pour ſentir la pierre, & qui eſt un peu plus long que le conducteur femelle, étant donc introduit par l'urèthre juſques dans la veſſie, l'on pouſſe enſuite le conducteur femelle, dont la fente embraſſe la crête du premier, & on le gliſſe aiſément juſques dans la veſſie, à la faveur de cette crête; & quand les croix qui ſe trouvent à l'extrémité ſupérieure des deux conducteurs ſont parallèles, l'opérateur les écarte un peu l'une de l'autre, & les aſſujettit entre les doigts indice & médius de ſa main gauche; & ſon pouce de la même main poſé ſur leurs extrémités, ſert encore à les maintenir.

Après cela, l'opérateur prend une tenette (1) de ſa main droite, qu'il pouſſe (2) entre les conducteurs dont les crêtes ſervent à conduire cet inſtrument, en appuyant les côtés de ſes branches; puis il continue à pouſſer la tenette juſqu'à ce qu'elle tombe dans la veſſie. Enſuite il

(1) Trempée dans l'huile.

(2) Avec beaucoup de lenteur & de douceur.

retire de ſa main gauche le conducteur mâle ; puis faiſant paſſer ſa tenette de ſa main droite dans ſa gauche, il retire avec ſa main droite le conducteur femelle ; après cela, prenant chaque branche de ſa tenette d'une de ſes mains, il cherche la pierre, & l'ayant chargée & engagée entre les ſerres de ſa tenette, il la tire à ſoi en tournant petit à petit de côté & d'autre, & de haut en bas (1) ; & en ménageant le conduit de l'urèthre autant qu'il lui eſt poſſible, il fait tant que la pierre & l'inſtrument qui l'a engagée, paroiſſent en même temps hors du conduit. Ce fut ainſi que je tirai celle dont je parle, & la malade fut guérie en trois ſemaines de temps, ſans qu'il lui ſoit reſté d'incontinence d'urine, comme il arrive aſſez ſouvent à celles de ſon ſexe, à qui l'on fait la même opération (2).

(1) C'eſt ſur-tout vers le bas qu'on doit diriger ſes tenettes, pour ne pas contondre les parties qui ſe rencontrent entr'elles & l'arcade du pubis.

(2) Cet accident a lieu quand la pierre eſt très-groſſe & qu'on veut l'extraire par la ſeule dilatation du canal : on l'évitera en l'inciſant ſur les parties latérales lorſqu'on aura opéré un peu de dilatation.

OBSERVATION LXXIII.

Sur la Maladie de l'urèthre, que l'on appelle carnoſité, & ſur la difficulté qu'il y a à ſonder quelques-uns de ceux qui en ſont attaqués.

LES Médecins & les Chirurgiens avoient cru juſqu'à préſent, & pluſieurs croient encore que les difficultés & les ſuppreſſions d'urine qui arrivent à ceux qui ont eu une ou pluſieurs gonorrhées dans leur jeuneſſe, étoient cauſées par des excroiſſances charnues ou vérucules, que les ulcérations virulentes laiſſoient dans le conduit de l'urèthre: mais les ouvertures que l'on a faites d'un grand nombre de cadavres de ceux qui avoient péri par ces ſortes d'accidens, ont détrompé là-deſſus les plus ſenſés; aucune excroiſſance n'ayant jamais paru dans l'urèthre de ces malheureux, qui avoient été pendant leur vie les plus maltraités de ces ſortes d'incommodités; mais ſeulement plus d'étréciſſement à l'endroit des cicatrices que ces ulcères y avoient laiſſées.

Auſſi tous les Chirurgiens les plus expérimentés dans la pratique, & les plus curieux d'approfondir les vérités de leur art, conviennent-ils à préſent, qu'il n'y a point de ces carnoſités prétendues, &

que les difficultés & les ſuppreſſions d'urine qui arrivent dans un âge un peu avancé à ceux qui ont eu des gonorrhées dans leur jeuneſſe, ſont les ſuites de ces cicatrices (1); après quoi il ne reſte plus qu'une difficulté à réſoudre, c'eſt de ſavoir pourquoi ces accidens ne continuent pas également & en tout temps à ceux qui en en ont été une fois attaqués, puiſque les cicatrices ſubſiſtent toujours; au lieu que ces accidens n'arrivent, ou du moins n'augmentent à la plupart conſidérablement, que lorſqu'ils ont fait excès dans le boire & dans le manger, ou après des actions violentes.

L'on répond à cette difficulté, que le retour & l'augmentation de ces accidens dépend des différentes qualités des urines, leſquelles font en conſéquence des impreſſions plus ou mois fâcheuſes ſur le conduit de l'urèthre. Quand les malades vivent ſobrement, leurs urines qui ſont

(1) Quoiqu'il ſoit très-vrai que ce rétréciſſement ſoit la cauſe de la ſtrangurie, il ne l'eſt pas que lui-même ſoit l'effet d'une cicatrice; on n'en voit aucune trace. On ſait maintenant que l'écoulement de la gonorrhée n'eſt point produit par des ulcères qui auroient leur ſiège dans le canal, mais qu'il eſt la ſuite d'un état inflammatoire de cette partie, qui occaſionne une ſécretion plus abondante de l'humeur qui naturellement le lubréfie.

douces, ne font aucune impreſſion de chaleur ſur le conduit de l'urèthre, & elles coulent avec plus de facilité; mais après les excès du vin & des actions violentes, leurs urines étant très-âcres & fort échauffées, elles cauſent une diſpoſition inflammatoire à la veſſie & à l'urèthre, laquelle occaſionne un peu de gonflement à ce tuyau; & comme il eſt plus ſerré & moins flexible à l'endroit de la cicatrice qu'ailleurs, il ſe fait tout autour de cette cicatrice, qui n'obéit pas comme le reſte du conduit, un gonflement qui empêche l'urine de ſortir avec vivacité, & qui quelquefois la ſupprime abſolument.

Cela ſera confirmé par l'exemple d'un compagnon corroyeur que j'ai été autrefois obligé de ſonder fréquemment pour ces accidens, qui ne manquoient point de lui faire ſentir leur violence toutes les fois qu'il faiſoit la débauche avec ſes camarades les dimanches & fêtes, & qui urinoit au contraire aſſez facilement quand il vivoit d'un bon régime, & qu'il s'occupoit au travail de ſa profeſſion, qui ne laiſſe pas d'être aſſez pénible.

Ce malade étoit ſi difficile à ſonder dans ce temps-là, que nous nous appréhendions l'un l'autre; il m'appréhendoit à cauſe des violentes douleurs que je ne pouvois m'empêcher de lui faire ſouffrir

en lui paſſant la ſonde ; & j'avois moi-même quelque répugnance à le voir, à cauſe des difficultés que je rencontrois à réuſſir dans cette opération, que je ne lui faiſois point ſans qu'il perdît beaucoup de ſang. Cette hémorrhagie n'avoit pourtant aucune ſuite fâcheuſe, contre l'opinion de ceux qui croient qu'un homme qui perd du ſang conſidérablement lorſqu'on le ſonde, eſt eſtropié, ou en danger de mort (1).

J'ai ſondé beaucoup d'autres malades auxquels cet accident eſt arrivé ſans autre conſéquence fâcheuſe ; & à l'égard de celui dont je parle, je ſuis très-perſuadé que l'hémorrhagie ne lui arrivoit point par mon défaut d'adreſſe à bien conduire l'algalie, parce que pluſieurs autres Chirurgiens bien verſés dans la pratique du cathétériſme & de la lithotomie, l'avoient ſondé avec ſi peu de ſuccès, qu'il aimoit encore mieux venir à moi que d'aller à ces Meſſieurs-là, leſquels, après l'avoir fait beaucoup ſouffrir, l'avoient laiſſé plus d'une fois, ſans pouvoir pouſſer

(1) Si elle eſt la ſuite d'une fauſſe route, on a raiſon ; ſi elle n'eſt que celle d'un léger déchirement, on a tort ; cela arrive très-ſouvent ſans danger : quelquefois même cette hémorrhagie eſt favorable ; c'eſt une ſaignée locale qui dégorge les parties, & après laquelle l'introduction de la ſonde s'opère plus facilement.

leur instrument jusques dans la vessie.

J'étois donc obligé, en le sondant, de faire des efforts très-considérables, & de pousser le doigt indice de ma main gauche dans son fondement, pour soutenir l'extrémité de ma sonde, de peur que la violence avec laquelle j'étois obligé de la pousser, ne me mît en danger de percer la vessie & le rectum, comme il est arrivé à d'autres opérateurs (1).

---

(1) Quelque versé qu'on soit dans le cathétérisme, on ne doit jamais employer ces violents efforts: on s'expose à faire une fausse route. On me manda un jour pour voir un homme qui souffroit beaucoup d'une rétention d'urine. Après quelques tentatives infructueuses, tant de ma part que de celle de M. Fagnon, mon confrère & mon ami, & après avoir su du malade que depuis très-grand nombre d'années & chaude-pisses, il urinoit très-difficilement, je ne doutai plus que la cause de la rétention ne fût un rétrécissement au canal: je connoissois la résistance que cet obstacle oppose, tant pour m'en être assuré sur le vivant que sur le cadavre de personnes mortes ayant cet accident, ainsi je ne fis aucun effort. Je me contentois, pour l'instant, de saigner le malade, d'ordonner le bain, & de lui introduire une bougie qui s'arrêta au même endroit que la sonde. On ne peut guères se rendre compte des bons effets de la bougie en ce cas, mais il n'en est pas moins certain que presque toujours on voit l'urine couler après son intromission.

Les souffrances que le malade endu roit, quoi-

Au reſte, les jeunes Chirurgiens obſerveront, s'il leur plaît, que pour bien ſonder, il ne faut point tenir la verge dans une trop grande tenſion; qu'il faut faire le tour ſans changer aucunement la ſituation de la verge; & qu'il faut enſuite pouſſer l'extrémité de l'algalie vers l'os

---

que la veſſie ne fût pas exceſſivement diſtendue, l'obligèrent, dès que je fus parti, à envoyer chercher un autre Chirurgien. Il rencontra les mêmes difficultés, mais il n'en fut point arrêté: il fit des efforts & pénétra dans la veſſie. J'y retournai deux heures après; je trouvai le malade ſoulagé & le Chirurgien s'applaudiſſant fort de ſon adreſſe: je redoutois les ſuites de ce ſuccès; je lui fis part de mes craintes. Le lendemain matin, on vint me prier de voir le malade: je le trouvai ayant un engorgement conſidérable au ſcrotum, qui avoit tous les caractères d'une infiltration urineuſe. Je propoſai une inciſion, *la boutonnière*, au périnée qu'on pratiqueroit ſur le lieu où l'on pouvoit ſoupçonner la crevaſſe: cet avis fut rejetté. La gangrène ſe manifeſta dès le ſoir même, & fit des progrès ſi rapides, que le lendemain matin elle s'étendoit juſques dans les régions iliaques, & le malade mourut le ſoir.

Ce ne fut pas ſans peine que je parvins à me procurer les parties pour les examiner: voici ce que je vis & fis voir à pluſieurs de mes confrères. La ſonde s'étoit ouvert une route audevant de l'obſtacle qui ſe trouvoit à quelque diſtance du bulbe de l'urèthre; elle avoit cheminé dans ſon tiſſu ſpongieux, puis percé la partie membraneuſe & pénétré dans la veſſie.

pubis, en baiſſant les anneaux de la ſonde du côté du fondement.

Si l'on avoit eu le temps de ſaigner ce malade lorſque la ſuppreſſion lui arrivoit, qui étoit d'ordinaire la nuit qui ſuivoit le jour de ſa débauche, & de lui donner des lavemens, le paſſage de la ſonde en ſeroit devenu plus facile pour la diminution de l'inflammation; mais les douleurs que lui cauſoit la ſuppreſſion d'urine étoient ſi violentes qu'il crioit miſéricorde; & comme il venoit d'ordinaire à deux ou trois heures après minuit, tout ce qu'il pouvoit faire en attendant cinq heures, que je me levois, étoit de ſe faire donner un lavement à l'Hôtel-Dieu; après quoi il me venoit trouver à ma chambre, en ſe traînant ſur les degrés, tant il ſouffroit de douleur. Je le ſondois, & je faiſois ſortir par ce moyen toute l'urine qui étoit dans ſa veſſie; enſuite on le ſaignoit, & on le rafraîchiſſoit, tant par les lavemens que par la tiſane; & deux jours après, il s'en retournoit travailler à ſon ordinaire.

Il eſt étonnant que de ſi grands maux, & qui revenoient ſi fréquemment, ne puſſent obliger cet homme à obſerver un bon régime de vie; mais il n'a pas été le premier que les plus grandes douleurs n'ont jamais empêché de ſe livrer entièrement à la malheureuſe paſſion de l'ivrognerie

juſqu'à dire en buvant ainſi avec excès, qu'il y avoit du temps pour tout; celui que l'on devoit donner aux cris pendant la maladie, & celui que l'on devoit donner à la joie en faiſant bonne chère.

OBSERVATION LXXIV.

D'une Ponction au périnée.

LE 24 mai 1692, je fus mandé au fauxbourg Saint-Antoine, pour ſonder le ſieur Duvivier, marchand potier de terre, qui avoit une rétention d'urine occaſionnée par une bougie qu'il s'étoit introduite dans la verge, après l'avoir achetée d'un Charlatan, qui ſe diſoit fort habile à guérir les carnoſités.

Cette bougie chargée d'un corroſif très-vigoureux, avoit fait un eſcharre conſidérable au ſphincter de la veſſie, & beaucoup enflammé tout le canal de l'urèthre. Il s'étoit formé une poche à l'endroit de cette eſcharre, où l'urine tomboit, au lieu d'enfiler le canal pour ſortir dehors par la verge; je ne laiſſai pas, à travers cette poche, de pouſſer ma ſonde juſques dans la veſſie, & d'en tirer toute l'urine.

J'apperçus cependant à travers les tégumens, la noirceur de cette gangrène intérieure au périnée; & la grandeur du mal me porta à demander du conſeil, pour me

fortifier dans le deſſein que j'avois déja formé de faire l'opération que l'on nomme la ponction au périnée, afin de porter les remèdes ſur le mal avec plus de facilité, outre que je n'avois pas lieu d'eſpérer de repaſſer une ſeconde fois ma ſonde dans la veſſie avec le même bonheur que j'avois eu la première fois.

Meſſieurs Beſſiere & Maréchal furent mandés; ces Meſſieurs furent d'avis, pour ſoulager plus promptement le malade, dont la veſſie étoit gonflée par une grande quantité d'urine, d'introduire d'abord l'algalie pour évacuer cet excrément; mais la pourriture avoit fait un tel progrès, que les parties affaiſſées ne formant aucun canal, il me fut impoſſible, comme je l'avois bien prévu, de pouſſer mon inſtrument plus loin que la poche que l'eſcharre avoit formée; & par conſéquent de tirer d'autre urine que celle qui étoit contenue dans ce ſac.

Cependant l'inflammation que la brûlure de l'urèthre avoit cauſée à la veſſie, s'étoit communiquée juſqu'au bas-ventre, ce que l'on appercevoit par une tenſion fort douloureuſe; le malade perdoit ſes forces, & le peu d'eſpérance qui pouvoit reſter dépendoit du ſuccès de la ponction. Je la fis en préſence de ces Meſſieurs, ſur ma ſonde canelée que j'introduiſis dans

cette cavité, après quoi je fis paſſer une petite algalie droite, que nous appellons ſonde à femme, juſques dans la veſſie, par l'inciſion que j'avois faite; & je réitérai cette introduction pour tirer l'urine trois & quatre fois par jour tant que vécut le malade; car l'inflammation du bas-ventre augmenta de telle ſorte que les friſſons, le vomiſſement & les hoquets lui ſurvinrent, qui furent les avant-coureurs de ſa mort.

Il me ſouvient que dans le même temps un Prêtre de Sainte Geneviève des Ardens, vint à l'Hôtel-Dieu, cruellement maltraité par l'effet d'une ſemblable bougie; mais les accidens furent ſi prompts & ſi violents, qu'on ne put lui donner aucun ſecours, ce pauvre Eccléſiaſtique n'ayant vécu qu'un jour.

Ces funeſtes récits font aſſez connoître le danger qu'il y a de ſe ſervir de cathérétiques trop puiſſans ſur les parties membraneuſes, dont l'inflammation ſe communique aiſément à d'autres qui ont avec elles quelque relation. J'oſe même avancer ici que les carnoſités n'exiſtant point dans le conduit de l'urèthre, comme tous les Chirurgiens autant habiles que gens d'honneur, en ſont convaincus, on devroit bannir de la pratique chirurgicale le traitement que l'on prétend faire de ces excroiſ-

ſances imaginaires par les conſomptifs. Mais pour ne laiſſer aucune difficulté ſur l'avance que je fais, il faut réſoudre une objection que l'on ne manque pas de faire : c'eſt de ſavoir, ſuppoſé qu'il n'y ait point de carnoſités, pourquoi ceux que l'on a traités de cette maladie vraie ou fauſſe par l'uſage des bougies chargées de médicamens cathérétiques, ſe trouvent, après ce traitement, exempts, au moins pour un temps, des difficultés & des ſuppreſſions d'urine qui les avoient obligés à ſe faire traiter.

Je réponds à cette objection qui ſemble avoir beaucoup de force, qu'en condamnant l'uſage des cauſtiques dans l'urèthre, je ne condamne pas celui des bougies, qui ne ſeroient enduites que d'huile anodine, ou de remèdes émolliens, parce que l'on obtiendroit par la dilatation que le ſeul paſſage de ces bougies peut cauſer au conduit urinaire, ſans travailler les malades par de cruelles douleurs, tout l'avantage des bougies chargées de cathérétiques, qui font eſſuyer aux malades une longue ſuite d'accidens, avant de leur procurer une guériſon de leurs difficultés & ſuppreſſions d'urine, fort ſujettes à la récidive : ce qu'il ſeroit facile de prouver par l'exemple de la plupart de ceux qui en ont été traités.

Sur quoi je dis que le ſecours le plus efficace & le plus ſalutaire que l'on pourroit donner à ceux qui reſſentent dans un âge un peu avancé, des ſuites fâcheuſes des premiers plaiſirs de leur jeuneſſe, dépendroit autant des malades que de l'art & de ſes artiſans; des malades, en obſervant un bon régime de vie, & en évitant tout ce qui ſeroit capable d'échauffer tout le corps en général, & leur urine en particulier; des Chirurgiens, en conſeillant aux malades ce qu'il faudroit qu'ils fiſſent pour tempérer leurs humeurs & maintenir les organes de leur corps dans un état de ſoupleſſe & de relâchement, qui les rendroit moins ſuſceptibles des inflammations, & en faiſant paſſer dans leur conduit urinaire, des bougies de plus en plus groſſes, pour le dilater à l'endroit des cicatrices que les ulcérations virulentes des gonorrhées y ont laiſſées (1).

(1) L'état inflammatoire du canal doit rendre bien circonſpect dans l'uſage qu'on fait des bougies même les plus douces. Il faut bien ſe garder de les enfoncer avec force; car non-ſeulement elles ne dilateroient pas l'endroit rétréci de l'urèthre, mais elles déchireroient le tiſſu ſpongieux, qui dans cet état eſt d'une très-grande molleſſe. J'ai eu occaſion de voir un homme dans ce cas: on lui introduiſoit des bougies en faiſant effort contre l'obſtacle pour les faire pénétrer plus avant. On

Mais c'eſt prêcher à des ſourds, de vouloir corriger là-deſſus les malades, & les Chirurgiens qui font leur capital du traitement de ces maladies. La plupart de ces malades ſont des gens qui veulent vieillir dans la débauche où ils ſe ſont plongés dès leur première jeuneſſe; & les Chirurgiens qui leur conviennent, ne ſont pas ceux qui ſe croient obligés de leur preſcrire la ſobriété, mais au contraire ceux qui ſavent mieux leur impoſer par le récit de leurs proueſſes imaginaires: auſſi ces ſortes d'infirmes s'adreſſent-ils les uns les autres à ces vendeurs de mithridat, qu'ils croient avoir fait de grandes cures ſur eux & ſur leurs amis, quand après leur avoir fait endurer de longues ſouffrances par l'uſage de leurs bougies chargées de conſomptifs, ils ont enſuite un peu de ſoulagement,

---

y parvint un jour, & l'on crut le malade ſauvé; je le penſois de même: mais le ſoir je remarquai un engorgement conſidérable au ſcrotum, qui ne tarda point à être ſuivi de gangrène qui s'étendit juſques dans les régions iliaques, & le malade mourut le lendemain.

J'examinai ſon canal, & y trouvai le rétréciſſement toujours ſubſiſtant & permettant à peine l'introduction d'une ſonde à panaris. Au devant de cet obſtacle ſe trouvoit l'ouverture d'un ſinus ſuppuré qui étoit dans le tiſſu ſpongieux de l'urèthre, qui alloit au-delà du bulbe & conduiſoit dans un abſcès.

dont

dont ils ſont bien plus redevables à la force de leur conſtitution qui a pu réſiſter aux fâcheuſes impreſſions de ces remèdes nuiſibles, qu'à la mauvaiſe manœuvre des charlatans qui les ont traités, dont ils ne peuvent le plus ſouvent aſſouvir l'avarice qu'aux dépens de leur propre vie.

OBSERVATION LXXV.

De la Rétention d'urine qui arrive aux enfans par la conſtriction du prépuce.

A l'occaſion des ſuppreſſions d'urine dont j'ai parlé dans les Obſervations précédentes, je crois qu'il ne ſera pas inutile aux jeunes Chirurgiens que je faſſe quelques remarques ſur celle qui arrive aux enfans, dont le prépuce qui recouvre le gland eſt percé d'un ſi petit trou, qu'il ne permet qu'à peine à une très-petite quantité d'urine de s'échapper au dehors, pendant qu'elle ſort avec impétuoſité de l'urèthre : ce qui cauſe une diſtenſion ſi violente au prépuce, que ces enfans crient & trépignent des pieds, comme s'ils avoient la pierre en la veſſie.

Le 5 novembre 1699, l'on m'apporta un enfant du village de Surêne, qui avoit ce défaut de conformation ; & les douleurs qu'il reſſentoit en urinant, jointes à

l'écoulement qui ſe faiſoit goutte à goutte de l'urine qui reſtoit dans le gonflement de ſon prépuce, faiſoient croire qu'il avoit beſoin d'être taillé.

Sur le récit que les parens me firent des accidens qui arrivoient à l'enfant, je jugeai bien qu'il n'avoit pas la pierre; cependant, pour les mieux perſuader, je le ſondai, & ne trouvant aucun corps étranger dans ſa veſſie, je leur fis connoître qu'il falloit agrandir le trou de ſon prépuce, par le moyen d'une opération que l'on nomme circonciſion, laquelle ne conſiſte qu'à retrancher avec un biſtouri ou des ciſeaux bien tranchans, la portion du prépuce qui ſe trouve au-delà du gland, en le tirant un peu de la main gauche par ſon extrémité (1), dans le temps que l'on fait ce retranchement de la droite: après quoi l'on applique ſur la plaie pendant les premiers jours, des plumaceaux trempés dans un liniment avec le jaune d'œuf & l'huile roſat; & l'on acheve enſuite la guériſon avec le baume d'Arcæus, laquelle ſe trouve finie en quinze jours

Ce retranchement du prépuce eſt pré-

(1) De manière qu'on tire au moins autant la membrane interne que l'externe: la premiere même eſt celle qui fait tout le mal, & contre laquelle on doit tourner toutes ſes vues.

férable, pour les enfans, à la diviſion que l'on fait pour le phymoſis aux adultes, qui laiſſe des lèvres pendantes, au lieu que la circonciſion découvre le gland également de tous côtés.

De plus, outre que l'on remédie par la circonciſion à la difficulté d'urine, l'on exempte encore ces enfans de la ſtérilité où ils ſeroient peut-être réduits s'ils portoient cette incommodité juſqu'à l'âge nubile.

La ſection du phymoſis convient mieux aux hommes faits, parce qu'elle eſt moins douloureuſe & moins dangereuſe pour l'hémorrhagie que la circonciſion : ce fut auſſi celle que je propoſai, il y a quelque temps, à un particulier, qui étant prêt à ſe marier, n'auroit pu obtenir la fin du mariage, à cauſe que cette incommodité lui empêchoit de faire l'éjaculation de la ſemence, & l'auroit beaucoup incommodé dans l'intromiſſion.

Je lui fis cette inciſion, qui ne laiſſe pas de demander une certaine adreſſe, afin de couper également la double membrane qui compoſe le prépuce, ce qui dépend de bien tirer (1) la membrane de deſſous,

(1) Ne feroit-on pas mieux d'éloigner l'externe en la remontant du côté du pubis, afin de ne laiſſer, autant qu'il ſeroit poſſible, que l'interne

dont on coupe le moins pour l'ordinaire, d'où il arrive que l'on eſt ſouvent obligé de faire une ſeconde inciſion.

On panſe d'abord la plaie avec les anodins & les défenſifs, puis on ſe ſert du baume d'Arcæus; & lorſqu'il ſurvient une inflammation conſidérable, comme il arriva dans l'occaſion dont je parle, l'on ſe ſert utilement, pour l'appaiſer, de l'eau de frai de grenouilles, dans laquelle on fait fondre le ſel de Saturne.

OBSERVATION LXXVI.

D'un Ulcère fiſtuleux aux os du tarſe.

LE 22 juin 1691, on m'amena un jeune garçon âgé de 6 ans, fils d'un charron de la rue neuve St. Euſtache, lequel avoit

---

expoſée à l'action de l'inſtrument? Je l'ai fait une fois de cette manière. A la vérité j'ai été obligé de faire l'inciſion à pluſieurs repriſes, mais la ſomme des douleurs qu'on cauſe par cette réitération, ne l'emporte pas ſur celle qu'on fait en un ſeul coup, qui ne réuſſit pas toujours. On eſt plus sûr par le procédé dont je parle. On voit à meſure que l'on coupe & qu'on tire la peau vers le pubis, l'inciſion entière devenir externe & former une plaie dont la membrane interne du prépuce fait le fond; ce n'eſt plus alors que cette dernière que l'on diviſe juſqu'à ce que le gland puiſſe ſe découvrir. L'inſtrument dont je me ſervis, étoit de bons ciſeaux dont l'une des pointes étoit mouſſe.

eu un abſcès ſur le calcaneum, qui avoit dégénéré en ulcère fiſtuleux entretenu par la carie des os du tarſe ; on le traitoit depuis ſix mois, ſans autre fruit que de voir une fiſtule de plus en plus rebelle.

Etant prié d'en prendre ſoin, j'appliquai ſur l'ulcère un emplâtre fondant avec parties égales d'emplâtre de mélilot & de diachylon gommé ; & je pouſſois dans le fond de la fiſtule un eſcharrotique doux, compoſé de parties égales de poudre de ſabine & de trochiſques de minium, dont je vais donner la deſcription.

Pour faire ces trochiſques, il faut prendre quatre onces de ſublimé corroſif bien pulvériſé, que l'on met enſuite dans une fiole de verre, avec de l'eau-forte qui ſurnage de quatre doigts : on laiſſe le tout en digeſtion du ſoir au matin, puis on met la fiole ſur un petit feu, afin que le verre & la matière s'échauffent peu à peu ; on l'augmente enſuite juſqu'à ce que la matière ſoit échauffée : après quoi l'augmentant encore, on fait bouillir la matière, & évaporer l'humidité, juſqu'à ce que le réſidu devienne épais comme de la bouillie.

Alors, on met trois onces de pâte molle dans la fiole après l'avoir ôtée de deſſus le feu, & deux onces de poudre de minium ; l'on remue enſuite la matière dans la fiole pendant qu'elle eſt chaude, puis

on l'agite avec une petite ſpatule, afin que le tout ſe mêle bien. Après cela, l'on fait paſſer une pâte molle qui ſe trouve dans la fiole, à travers des tuyaux de plume de différente groſſeur, que l'on laiſſe enſuite ſécher ſur une table; & quand ils ſont ſecs, on les ſerre dans une boîte, pour s'en ſervir au beſoin. Il faut bien prendre garde, en faiſant ces trochiſques, de ne pas mettre le nez ſur la fiole, & de n'en pas odorer la vapeur, qui ſeroit un poiſon.

Je me ſuis toujours ſervi de ces trochiſques avec beaucoup de ſuccès dans les fiſtules des taillés, pour conſommer toute ſorte d'excroiſſance, & pour détruire les calloſités qui ſe trouvent dans le fond des fiſtules & des vieux ulcères, leur effet n'étant pas fort douloureux.

Ces trochiſques compoſés de la manière que je viens de dire, ſont bien plus efficaces & d'un meilleur uſage que ceux que l'on attribue à Jean de Vigo, & que l'on trouve dans le livre de Franco ſur la taille, qui ne ſont faits que de ſublimé corroſif pulvériſé, avec parties égales de mie de pain, à quoi l'on donne la couleur rouge avec le minium.

Mais pour revenir au traitement de notre fiſtule, après avoir conſommé les duretés du fond de l'ulcère, je le mondifiai,

& il en sortit quelques esquilles ; après cela il survint un nouvel abcès assez considérable sur le tarse, après la suppuration duquel je tirai presque tout l'os cunéiforme par fragmens. Enfin, l'ulcère se trouva parfaitement cicatrisé le 29 juillet de la même année.

OBSERVATION LXXVII.

D'un abcès à l'orteil, procédant d'une humeur froide.

LE 8 novembre 1689, je fus mandé rue Saint Denis, dans la cour du renard rouge, pour panser la petite fille de Monsieur Salambié, maître boutonnier, à laquelle il étoit survenu un dépôt considérable sur l'orteil, qui donna lieu à un abcès que l'on eut peine à mener à suppuration, la matière dont cet abcès étoit formé participant plus de froideur que de chaleur.

Je l'ouvris cependant lorsque le pus me parut formé, & je trouvai la seconde phalange de cet orteil toute découverte & séparée des autres : je la tirai toute entière avec un bec de corbin le douzième jour ; & je continuai à la panser pendant six semaines, jusqu'à ce qu'elle se trouva parfaitement guérie.

Le mauvais caractère de cet abcès m'avoit porté à la purger plusieurs fois pendant le traitement ; ce qui n'empêcha pas que l'humeur maligne qui avoit occasionné le premier dépôt se jetât sur plusieurs autres endroits des extrémités tant supérieures qu'inférieures ; ensorte que l'on fut obligé de la panser pendant deux années ; & elle n'en fut quitte absolument que lorsque ses menstrues commencèrent à paroître.

OBSERVATION LXXVIII.

D'un ulcère chancreux à la matrice.

LE 25 juillet 1692, je fus appellé dans la rue Saint Jacques, pour voir la femme de Monsieur Landry, marchand imager graveur, qui avoit une rétention d'urine occasionnée par un cancer à l'orifice interne de la matrice, dont elle étoit atteinte depuis treize mois, pendant lequel temps elle avoit souffert des douleurs incroyables, & des pertes de sang fréquentes & considérables, qui l'avoient réduite en langueur.

Monsieur Lémery, Docteur en Médecine, lui avoit fait administrer les remèdes qu'il lui avoit jugé convenables, tant extérieurement qu'intérieurement, pendant le cours de cette maladie, dont la ma-

lignité se rendant de plus en plus rebelle, le bord de l'orifice interne s'étoit tellement endurci & tuméfié, qu'après avoir commencé à comprimer le sphincter de la vessie, il l'avoit enfin si exactement bouché, qu'il n'en pouvoit sortir la moindre goutte d'urine.

C'étoit pour la faire uriner par le moyen de l'algalie que l'on m'avoit mandé. Je l'introduisis avec peine la première fois ; je tirai beaucoup d'urine, & je continuai à la sonder deux & trois fois par jour pendant un long temps. Quand je la touchois, il sortoit de son ulcère une sanie rougeâtre, grumeuse & fort piquante ; & il se faisoit de temps en temps par ce même ulcère, une effusion d'un sang impur & fort noirâtre.

Je lui fis pendant ce temps-là des injections vulnéraires pour déterger & mondifier l'ulcère, dont elle reçut d'abord quelque soulagement ; mais bientôt après son mal s'aigrit de nouveau, & ses douleurs devinrent si graves, que ceux qui en étoient les témoins s'étonnoient qu'elle pût y résister. La sanie chancreuse se rendit si corrosive, qu'ayant rongé le vagin à l'endroit où il se joint au sphincter de la vessie, elle occasionna une perte d'urine involontaire, qui coulant sans relâche sur l'ulcère chancreux, ne donnoit à la ma-

lade aucun repos ni le jour ni la nuit.

On la baigna, & l'on ſe ſervit de tous les adouciſſemens que l'on put mettre en uſage, tant au dedans qu'au dehors; mais tous ces ſecours avoient ſi peu d'efficacité contre cette humeur maligne, que ſes urines qui en étoient empreintes, ulcéroient & rongeoient toute la circonférence de la vulve, & tous les endroits qu'elles touchoient. L'on baſſinoit toutes ces éroſions avec l'eau de frai de grenouilles & le ſucre de Saturne; & l'on appliquoit par deſſus l'onguent de plomb pluſieurs fois dans la journée.

Cette longue & fâcheuſe maladie épuiſa enfin tellement la malade, qu'elle mourut au mois de juin de l'année ſuivante 1693.

OBSERVATION LXXIX.

Qui fait voir, contre le ſentiment de pluſieurs Auteurs, qu'il arrive des hernies aux femmes, que l'on peut appeler complettes, auſſi bien que dans les hommes.

DANS l'année 1693, il ne me ſouvient pas bien préciſément en quel mois, il vint à l'Hôtel-Dieu une porteuſe d'eau âgée de 60 ans, laquelle ne pouvant plus vaquer à ſon travail, à cauſe d'une an-

cienne descente d'intestin qui s'étoit glissée jusqu'au bas de la lèvre droite de sa vulve, & dont la tumeur s'étoit tellement accrue, que son volume excédoit celui d'un pain de deux sols.

Comme le trou des anneaux des muscles de l'epigastre étoit fort dilaté, les parties tomboient aisément, & rentroient de même. Je lui fis faire un brayer, qui bouchant bien le trou de ces anneaux, retint par conséquent l'intestin dans la cavité du ventre; & cette pauvre femme fut en état, par ce moyen, de reprendre bientôt son exercice ordinaire.

L'on peut dire que cette hernie étoit complette, autant que le sujet où elle se trouvoit le pouvoit permettre, puisqu'elle avoit absolument abandonné l'aine, & qu'elle étoit tombée presque aussi bas qu'elle le peut faire dans les hommes.

OBSERVATION LXXX.

D'une vieille Fistule à la cuisse.

LE 10 juin 1695, je fus appellé à Choisy sur Seine, distant de trois lieues de Paris, pour voir la femme du sieur Vignon, marchand de vin, qui avoit depuis long-temps une fistule à la cuisse, laquelle s'étendoit depuis le grand trochanter où étoit le fond

de ſa ſinuoſité, juſqu'à la partie moyenne & externe de la cuiſſe, où étoit ſon orifice.

Nous nous trouvâmes quatre Chirurgiens pour conſulter cette maladie, ſavoir, un du Bourg-la-Reine, qui promettoit à la malade de la guérir avec un eau qui lui étoit particulière; un autre de Ville-Neuve St. George, & ſon Chirurgien ordinaire qui etoit de Vitry. Nous conclûmes qu'il falloit s'en tenir à la cure générale des fiſtules, qui conſiſte à découvrir la ſinuoſité fiſtuleuſe depuis ſon orifice juſqu'à ſon fond autant qu'il eſt poſſible, & à détruire enſuite les duretés & calloſités par des médicamens convenables.

Je me mis enſuite en état de ſatisfaire à la première indication; & pour cela, après avoir fait connoître à la malade qui avoit grande envie de guérir, auſſi bien qu'aux aſſiſtans, la néceſſité de l'opération, je préparai mon appareil, & je mis la malade dans une ſituation convenable; après quoi je pris mon biſtouri coúrbé, que je gliſſai ſur ma ſonde creuſe dans l'orifice extérieur de la fiſtule; & je fis une inciſion depuis cet orifice juſqu'à la profondeur: je coupai enſuite dans toute l'étendue de la diviſion, toutes les brides qui pouvoient occaſionner de nouveaux ſinus. Je garnis la plaie de linges déchirés, roulés en forme de tampons, & trempés dans les

jaunes d'œufs battus avec l'huile d'hypéricum ; puis j'appliquai par deſſus, une compreſſe en forme d'emplâtre enduite du même remède ; une autre ſur cette première, trempée dans l'oxycrat ; & j'aſſujettis le tout par un bandage ſimplement contentif.

Or, pour concevoir comment le traitement de cette fiſtule manqua de réuſſir cette première fois, il eſt bon d'obſerver qu'elle avoit ſuccédé à une tumeur enkiſtée de matière froide qui avoit été longtemps à venir à ſuppuration, & dont l'ouverture s'étoit faite enſuite d'elle-même à la partie la plus déclive ; que la ſuppuration de cet abcès n'ayant pas eu une iſſue facile, il étoit reſté une partie du kiſte au fond de l'ulcère, qui s'y étoit endurci & rendu calleux ; qu'ainſi, pour guérir parfaitement cet ulcère, il auroit fallu ſatisfaire avec autant d'exactitude à la ſeconde intention, que j'avois fait à la première ; c'eſt-à-dire, qu'après avoir ſuffiſamment dilaté la fiſtule, il auroit fallu s'attacher à détruire toutes les duretés & calloſités qui ſe rencontroient dans le fond, par le moyen des conſomptifs.

C'étoit auſſi ce que j'avois très-expreſſément recommandé au Chirurgien qui devoit panſer cette malade : mais ce fut auſſi ce qu'il négligea de faire ; car, au lieu d'é-

tablir la réunion de cette plaie sur un bon fond, il laissa réunir d'abord les lèvres extérieures qui étoient en état de fournir de bonnes chairs, pendant que le fond restoit toujours calleux: ce qui fut cause qu'après avoir pansé cette malade pendant six mois, la fistule se trouva dans le même état où elle avoit été avant son ouverture.

Je fus mandé de nouveau, & trouvant le mal dans cet état, je fis connoître à la malade & à son mari, que je ne pouvois la guérir si je ne conduisois la cure depuis le commencement jusqu'à sa perfection; ce qui détermina la malade à se mettre dans une chambre près la porte St. Jacques, où je commençai par ouvrir la fistule sur les traces de la première incision que j'avois faite; & après avoir tenu la plaie dilatée par des tampons pendant vingt-quatre heures, je me servis, pour détruire les callosités, de l'onguent égyptiac de Paré, dont Monsieur Petit, maître Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, s'est toujours servi avec beaucoup de succès en des occasions pareilles. Je mets ici la composition, pour l'usage de ceux qui ne seront pas en état d'aller chercher dans le livre d'Ambroise Paré.

Il faut prendre de l'alun de roche, du vert-de-gris, & du miel commun, de

chacun trois onces ; cinq onces de fort vinaigre ; une once de ſel commun, demi-once de vitriol romain, & deux drachmes de ſublimé corroſif ; & faire bouillir le tout enſemble, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en conſiſtance d'onguent.

J'appliquai donc un plumaceau couvert de cet onguent dans le fond de l'ulcère ; & comme il ne put faire ſon opération ſans cauſer de la douleur, ainſi que l'on en peut juger par ſa compoſition, je me contentai de le laiſſer du matin au ſoir, afin de ne point ôter à la malade le repos de la nuit : auſſi ſe plaignit-elle fortement quand je vins le ſoir pour la panſer, des fortes douleurs qu'elle avoit ſouffertes dans l'action de ce remède ; mais le déſir qu'elle avoit d'être bientôt guérie la diſpoſoit à tout endurer pour y réuſſir.

Ayant levé l'appareil, je trouvai que le remède avoit fort bien fait ſon opération ; & l'eſcharre qu'il avoit cauſée tomba cinq jours après, & ſe trouva de l'épaiſſeur d'un écu blanc ; je réitérai l'application du même remède préciſément ſur les endroits où la calloſité ne me paroiſſoit pas encore tout-à-fait détruite, ayant ſoin de garnir les autres endroits de l'ulcère de plumaceaux couverts d'onguent mondificatif, avant d'appliquer le cauſtique aux endroits où je le jugeois convenable ; &

ſuivant une méthode toute contraire à celle qu'on avoit ſuivie dans le premier traitement, j'avois ſoin d'incarner le fond de l'ulcère, & de réprimer l'accroiſſement des chairs vers ſes bords, par le moyen de la pierre infernale. Par ce moyen, cette ancienne fiſtule ſe trouva guérie en un mois de temps; & la marque de ſa parfaite guériſon ſe reconnoiſſoit à la dépreſſion de la cicatrice, qui doit être telle quand il y a eu déperdition de ſubſtance ou exfoliation d'os; au lieu qu'aux plaies qui n'ont point été accompagnées de ces accidens, les cicatrices reſtent plutôt trop élevées que profondes.

OBSERVATION LXXXI.

Sur l'Ouverture du corps d'un enfant mort du ſcorbut.

AU mois d'août 1698, l'on ramena de nourrice un enfant de Monſieur Barbe, maître apothicaire à Paris, ſe portant bien en apparence; mais les accidens du ſcorbut qui lui parurent bientôt après, donnèrent lieu d'attribuer cette maladie fâcheuſe au mauvais acide dont l'air marécageux qu'il avoit reſpiré au village de Pont Carré, lieu de ſa nourriture, avoit chargé la maſſe de ſes humeurs.

Son mal commença à ſe déclarer par

une enflure aux gencives, d'où il ſortoit au moindre attouchement un ſang coagulé, qui lui rendoit la bouche noire & de mauvaiſe odeur. Il fut panſé avec tout le ſoin poſſible ; & Monſieur Morin, Docteur en Médecine, qui a beaucoup de conſidération pour le père de cet enfant, voulut bien le voir avec application, & lui preſcrire ſon régime, & les remèdes qui lui convenoient intérieurement. Les ulcères de ſa bouche étoient dans un aſſez bon état ; & il avoit aſſez d'appétit pour ne rien refuſer de tout ce qu'on lui ordonnoit pour ſa nourriture, lorſque l'automne arrivant, il fut ſurpris de douleurs très-aiguës, avec une enflure aux cuiſſes très-conſidérable ; & en touchant ces parties tuméfiées, l'on ſentoit une inondation profonde, qui ne permettoit pas de diſtinguer la nature de la liqueur qui y étoit contenue ; ce qui fit que l'on en différa l'ouverture, joint à ce que Monſieur Petit, maître Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, ne fut pas d'avis qu'on la fît.

Les ulcères de la bouche n'augmentoient pas ; mais quand ils ſembloient ſe guérir dans un endroit, il en paroiſſoit de nouveaux en d'autres endroits. Cela continua de cette manière pendant cinq mois, juqu'à ce que cet enfant fort exténué, mourut au mois de février ſuivant.

L'on désira que je fisse l'ouverture de son corps ; je commençai par le bas-ventre, que je trouvai un peu tendu & rempli de quelques eaux roussâtres. De plus, les glandes du mésentère étoient tuméfiées, comme on le trouve dans les cadavres de tous les scorbutiques ; desorte qu'il y en avoit un grand nombre aussi grosses que des œufs de pigeon, & d'autres un peu moindres.

Je trouvai dans la cavité gauche de sa poitrine, une assez grande quantite d'eau qui étoit piquante & un peu salée, & le poumon qui nageoit au milieu de ces eaux ne laissoit pas d'être fort sain, aussi bien que le lobe droit de ces viscères, & tout le reste des organes contenus dans la poitrine.

Après cela, j'ouvris les cuisses qui étoient tuméfiées ; & je trouvai les tégumens & les muscles remplis de sérosités, & ces mêmes eaux s'étant épanchées entre le périoste & les os, les avoient ramollis & dissous de telle sorte que l'on pouvoit les pétrir entre les doigts comme du parchemin mouillé, & le corps de ces os se séparoit fort aisément de ses épiphyses.

J'examinai les autres os qui n'avoient encore aucune atteinte de cette mollesse ; l'on remarqua dans la même année beaucoup de scorbutiques à l'hôpital St. Louis,

qui avoient les mêmes accidens, & généralement que cette maladie fut dans tout le cours de cette année extraordinairement rebelle à tous les remèdes.

OBSERVATION LXXXII.

Sur le différent état du placenta dans la matrice des femmes qui accouchent de pluſieurs enfans.

AU mois de juin 1687, une femme accoucha à l'Hôtel-Dieu au terme ordinaire, de trois enfans qui avoient chacun leur placenta & leur cordon particulier; le premier vint à minuit, le ſecond trente-ſix heures après, & le troiſième ſix heures après le ſecond. Il y avoit deux placenta qui ſe joignoient par leurs extrémités; mais qui étoient faciles à ſéparer.

Ils vécurent trois ſemaines, & moururent tous trois à peu de diſtance les uns des autres; la mère étoit âgée d'environ 63 ans.

Au mois de ſeptembre ſuivant, une autre femme accoucha pareillement à l'Hôtel-Dieu de trois autres enfans; le ſecond vint douze heures après le premier, & le troiſième ſix heures après le ſecond. Ils avoient chacun un cordon attaché à un ſeul placenta.

Selon le ſentiment de ceux qui croient la ſuperfétation, les premiers auroient été conçus en différens temps, & les derniers d'un ſeul & même congrès.

OBSERVATION LXXXIII.

D'un Accouchement de deux jumeaux hermaphrodites.

LE 15 du même mois de ſeptembre 1697, une femme à terme accoucha dans la ſalle des Accouchées à l'Hôtel-Dieu, de deux enfans vivans que l'on pouvoit nommer hermaphrodites des mieux caractériſés, dont l'un ne vécut que huit jours, & l'autre fut mis aux enfans trouvés à cauſe de la ſingularité de ſon ſexe. Je parlerai ſeulement de celui dont j'ouvris le corps après ſa mort, qui avoit les parties génitales que l'on voit à l'extérieur, telles que je vais les décrire; & c'étoit auſſi à ces parties extérieures que l'on remarquoit de la différence entre ces deux ſujets & les autres mâles ordinaires.

Ce ſujet avoit une verge bien formée, ſituée à l'endroit ordinaire, avec le gland découvert, au deſſus duquel le prépuce renverſé formoit un bourrelet; elle n'avoit point d'urèthre; il n'y avoit par conſéquent aucune perforation à l'extrémité

du gland ; & elle n'étoit formée que des deux corps nerveux & des tégumens ordinaires ; & ces corps nerveux avoient auſſi leurs muſcles érecteurs & accélérateurs.

Son ſcrotum étoit fendu en manière de vulve, & au bas de cette fente, il y avoit un trou que l'on auroit pu prendre pour un vagin : l'urine ſortoit par cette ouverture ; il y avoit autour de petites éminences rougeâtres que l'on pouvoit prendre pour les caroncules mirtiformes ; au deſſous, un repli de la peau qui pouvoit paſſer pour ce que l'on appelle la fourchette dans les femmes ; & à côté, d'autres rides que l'on pouvoit regarder comme des veſtiges de nymphes : enfin dans chaque côté du ſcrotum ainſi fendu, l'on ſentoit bien diſtinctement un teſticule.

A l'égard des parties génitales ſituées intérieurement, que j'examinai après l'ouverture du cadavre, je les trouvai diſpoſées comme dans les autres ſujets mâles ; & comme il n'y avoit aucune apparence de matrice ni de ſes dépendances, il faut dire que c'étoit un ſujet mâle dont la ſituation de l'urèthre étoit changée par un défaut de conformation qui l'auroit empêché, s'il eût vécu, de faire aucune éjaculation de ſemence dans la matrice, & l'auroit rendu par conſéquent incapable de génération. L'autre enfant que l'on

gardoit aux enfans trouvés, mourut ſix ſemaines après ſa naiſſance.

Le 25 janvier de l'année ſuivante 1688, une autre femme qui étoit à terme, accoucha à l'Hôtel-Dieu d'un enfant qui avoit à peu près le même défaut à ſes parties génitales extérieures; ſon urèthre étoit fendu depuis l'extrémité du gland juſqu'à la racine de la verge, ce qui ſéparoit le ſcrotum en deux bourſes, où chacun des teſticules étoit contenu comme dans les ſujets précédens; le prépuce renverſé au deſſus du gland, formoit un bourrelet tout ſemblable, & l'urine ſortoit par un trou qui étoit à la racine de la verge, à l'endroit où eſt ſitué l'urèthre des femmes.

Il s'enſuit de cette conformation de l'urèthre, que cet enfant auroit été auſſi peu capable de génération que les deux autres.

Je fus mandé quelque temps après par une Sage-femme bien renommée, pour voir un enfant nouveau-né ſur le quai de Gêvre, auquel on ne remarquoit point de trou à la verge pour uriner: cependant ayant remarqué que les linges qui enveloppoient cet enfant étoient mouillés, je l'examinai de plus près, & je trouvai que le trou de l'urèthre par où l'urine ſortoit, étoit à la racine de la verge. Les parens de cet enfant m'intérogèrent beaucoup ſur ſon état futur par rapport à la

génération, & je leur fis le même prognostic que j'avois fait des précédens, ce qui les affligea considérablement.

Dans l'année 1692, je tirai la pierre à deux filles qui avoient l'une & l'autre un clitoris semblable à une verge masculine, avec un gland découvert, & un prépuce renversé sur la couronne, mais sans la perforation, telles que l'étoient celles dont je viens de parler.

OBSERVATION LXXXIV.

D'un Accouchement laborieux.

LE 12 janvier 1690, Madame Morlet, maîtresse Sage-femme de l'Hôtel-Dieu, m'envoya prier de monter à la salle des accouchées, pour l'aider dans l'accouchement d'un enfant, dont un bras noir & livide sortoit hors de la matrice, outre que le dos de cet enfant se présentoit à l'orifice interne. Cette Dame, quoique très-entendue dans sa profession, n'avoit pu retourner l'enfant pour amener ses pieds au passage, comme l'on doit tâcher de faire dans tous les accouchemens où l'enfant se présente dans une posture peu naturelle, c'est-à-dire, lorsqu'il ne vient pas la tête la première, & le visage tourné vers le rectum de sa mère.

Je me mis donc en devoir de travailler à cet accouchement, & ayant pour cela gliſſé ma main le long du dos de l'enfant, je crus tenir une cuiſſe ; mais c'étoit le pli du coude ; & après avoir fait quelques autres tentatives avec auſſi peu de ſuccès, voyant la mère fort affoiblie de ce qu'elle avoit ſouffert depuis quatre jours entiers que ſon enfant étoit ainſi embarraſſé de travers au paſſage, & ne ſentant aucun battement d'artère à l'enfant, outre qu'il ſortoit des humidités très-puantes de ſa matrice, je crus qu'il falloit au plus tôt délivrer cette femme, & ne doutant point que ſon enfant ne fût mort, par les ſignes que j'ai remarqués, je pris un biſtouri courbé, & je ſéparai les deux bras de l'enfant dans leur articulation avec l'omoplate. Après cette ſéparation que je n'avois faite que pour faciliter l'entrée de ma main, je fis promener cette femme pendant un quart-d'heure, après quoi l'ayant fait mettre ſur le lit de travail, je trouvai beaucoup de facilité à introduire ma main dans ſa matrice, de manière qu'ayant bientôt trouvé un premier pied, puis un ſecond, je tirai l'enfant heureuſement pour la mère, qui échappa par ce moyen de ce fâcheux travail, & ſortit de l'Hôtel-Dieu bien guérie après ſix ſemaines.

Au reſte, au ſujet de l'accouchement laborieux

laborieux dont je viens de parler, il eſt bon d'avertir les jeunes Chirurgiens qu'il eſt d'une grande importance, avant de diviſer les membres des enfans que l'on ne peut tirer autrement dans des cas ſemblables, de s'aſſurer autant qu'il eſt poſſible s'ils ſont effectivement morts, afin de ne point s'expoſer à les tirer vivans lorſqu'ils ont été ainſi mutilés : ce qu'il me ſouvient d'avoir vu arriver à un Chirurgien que je ſuivois dans ma jeuneſſe pour apprendre l'art des accouchemens ; car ce particulier ayant été mandé par une Sage-femme pour tirer un enfant qui étoit depuis ſix jours au paſſage, & qu'il crut mort par pluſieurs ſignes des plus eſſentiels que l'on ait pu s'en convaincre, il arriva cependant qu'ayant ouvert avec ſon biſtouri les tégumens & les membranes qui rempliſſent l'eſpace non encore oſſifié, à l'endroit de la commiſſure des os pariétaux avec le coronal, que l'on nomme vulgairement la fontaine de la tête ; il arriva, dis-je, qu'ayant ouvert cet endroit avec ſon biſtouri, gliſſé ſon crochet par cette ouverture, & l'ayant attaché à l'un des pariétaux, il tira l'enfant qui ſe mit à crier fortement tout bleſſé qu'il étoit de cette grande plaie, par laquelle il ſortit plus gros qu'un œuf de la ſubſtance du cerveau, ce qui fut un ſpectacle tres-cruel

aux yeux des assistans, & très-mortifiant pour le Chirurgien.

OBSERVATION LXXXV.

D'un autre Accouchement très-fâcheux.

LE 5 juin 1691, la même maîtresse Sage-femme de l'Hôtel-Dieu fut obligée de demander, pour faire un accouchement qui la chagrinoit beaucoup depuis cinq jours que l'enfant se présentoit dans une mauvaise posture qu'elle n'avoit pu rectifier. Il sortoit un de ses bras hors de la matrice, qui étoit tout gangrené, & son corps présentoit le dos & le cou; & après l'écoulement des eaux, la matrice s'étoit fort resserrée, & son orifice formoit un gros bourrelet, qui empêchoit que l'on ne pût insinuer la main bien avant, pour aller chercher les pieds de l'enfant.

Je l'introduisis cependant avec beaucoup de peine, sans autre fruit que d'amener l'autre bras de l'enfant. J'avois ôté le premier avec facilité, à cause de la pourriture; & après avoir amené le second, je fis encore une tentative pour trouver les pieds, ce que je ne pus faire; & Madame Morlet qui avoit la main plus menue que moi, ayant encore réiteré, pour y réussir, les mêmes épreuves qu'elle

avoit faites auparavant pendant trois heures entières, fut obligée de s'en désister absolument, & de me prier avec instance, d'employer d'autres moyens pour soulager cette pauvre femme, laquelle, quoique fort affoiblie, ne laissoit pas de demander avec larmes qu'on la délivrât.

Lorsqu'elle se fut un peu reposée, & que je lui eus fait prendre un peu de vin pour la fortifier, étant au surplus très-certain que son enfant étoit mort, je séparai le second bras avec mon bistouri dans la jointure de l'épaule; & cette séparation ne m'ayant pas donné plus de facilité à trouver les pieds, parce que le corps de l'enfant replié en double, ne me permettoit pas d'y atteindre, je la fis promener comme celle dont j'ai parlé précédemment; mais sans succès.

Dans cet embarras, j'aurois pu me tirer d'affaire, comme font dans ces occasions fâcheuses les Accoucheurs du plus grand nom, & les Sages-femmes les plus fameuses, qui plus sensibles à leur réputation qu'au salut de leurs malades, les abandonnent à leur mauvais sort, disant qu'il est impossible de les accoucher, comme me le dit un jour une Matrone jurée, qui prétendant en savoir plus que tous les Chirurgiens ensemble, s'offrit de donner cent louis à quiconque accoucheroit une femme

qu'elle abandonnoit, auſſi bien que trois fameux Accoucheurs, parce que ſon enfant préſentoit les bourſes, & que j'accouchai cependant en moins d'un quart-d'heure, en préſence de Monſieur de Saint-Germain, maître Chirurgien, qui m'étoit venu querir pour faire cet accouchement.

Or, pour revenir au fait dont il s'agit, ne voyant point de jour à tirer l'enfant par les pieds, il me vint en penſée de ſéparer la tête du tronc; mais l'exécution de ce projet n'étoit pas facile : je ne laiſſai pourtant pas de l'entreprendre & d'y réuſſir, en m'y prenant de la manière qui ſuit.

Je fis ſituer la malade ſur le lit qui étoit préparé pour ſon accouchement; enſuite je fis écarter les lèvres de la vulve par deux apprentiſſes Sages-femmes qui étoient préſentes, afin de faciliter l'entrée de mon inſtrument, & que je puſſe le retirer ſans bleſſer ces parties : après cela, j'introduiſis ma main gauche dans la matrice, & dès que je ſentis le cou de l'enfant, je pouſſai ma main par deſſous, & mon inſtrument par deſſus ſon dos, étant tourné du côté du fond de la matrice, & je le pouſſai avec ma main droite le plus loin que je pus ſelon la rondeur du cou; après quoi je fis tant que ma main gauche un peu recourbée, atteignit ſa pointe, & je plaçai ſon

tranchant le plus près des clavicules qu'il me fut poſſible, afin que toute la longueur du cou reſtant attachée à la tête, je puſſe m'en ſervir pour la tirer, quand le tronc ſeroit ſorti.

Les choſes étant ainſi diſpoſées, je crus que ma main droite ſuffiroit pour ſéparer le cou de l'enfant, & que ma main gauche conduiroit toujours la pointe de mon inſtrument; mais ſa ſeule force n'étant pas ſuffiſante, je fus obligé d'y employer mes deux mains, & tirant avec effort l'inſtrument de bas en haut, le cou ſe trouva ſéparé du tronc, ſans avoir donné aucune atteinte à la matrice.

Je pouſſai enſuite mon crochet entre la première côte & la clavicule, au moyen de quoi je tirai le tronc; & après avoir de nouveau introduit ma main dans la matrice, je ſaiſis le cou, & Madame Morlet ayant mis ſon doigt dans la bouche de l'enfant, la tête ſuivit ſans beaucoup de violence, & l'accouchement ſe trouva fait. J'étois ſi las & ſi fatigué, qu'elle voulut bien auſſi tirer le délivre. Enfin, malgré toute la violence que l'on fut obligé de faire à cette femme pour la ſecourir, elle fut ſur pied avant quinze jours, & me vint remercier dans la ſalle des taillés, où je fus extrêmement ſurpris de la voir hors d'affaire en ſi peu de temps.

Je puis dire au reſte, que cet accouchement eſt le plus difficile que j'aie fait de ma vie, celui où les peines que je m'étois données pour y réuſſir aient eu un plus prompt & un plus viſible ſuccès, & celui où la ſuggeſtion de mon ſeul génie m'ait donné plus de lieu d'être content de mon propre ouvrage.

OBSERVATION LXXXVI.

Sur la Taille d'une petite fille de 18 mois.

LE 15 juin 1691, après avoir taillé ſept ſujets mâles à l'Hôtel-Dieu, en préſence de Meſſieurs les Adminiſtrateurs, de Meſſieurs les Médecins ordinaires, de Monſieur du Verney, Profeſſeur en Chirurgie & Anatomie, & d'autres Médecins & Chirurgiens que la curioſité y avoit amenés, on me préſenta une petite fille de 18 mois, que ſa mère nous dit n'avoir point rendu d'urine depuis ſix jours; ce que je ne crus point, parce qu'il étoit impoſſible que cette enfant eût ſouffert ſi long-temps cette ſuppreſſion ſans mourir.

La mère avoit porté ſon enfant chez un Chirurgien qui avoit cherché l'entrée de la veſſie avec ſa ſonde pendant trois quarts-d'heures, pour en tirer l'urine, ſans pouvoir réuſſir: ce qui l'avoit engagée à chercher du ſecours ailleurs.

Je mis l'enfant en ſituation, & introduiſis dans ſon urèthre une petite algalie, puis l'ayant pouſſée juſques dans la veſſie, il en ſortit plus d'une pinte d'urine : ce qui étoit ſans doute une grande dilatation pour un ſujet ſi jeune. L'urine étant ſortie, je ſentis que l'extrémité de ma ſonde touchoit un petit corps ſolide dont la ſurface étoit inégale, & je le fis toucher à Monſieur du Verney & à d'autres Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, qui conclurent avec moi que c'étoit une pierre, ce qui me fit réſoudre à la tirer ſur le champ.

Pour cet effet, je frottai d'huile le doigt index de ma main gauche, que je mis dans ſon anus, ſon vagin étant trop étroit ; ſur quoi il eſt bon que les jeunes Chirurgiens obſervent que lorſque l'on taille des ſujets féminins au petit appareil, l'on doit introduire le doigt dans le fondement, lorſque l'on travaille ſur des jeunes filles qui n'ont pas encore été défiorées, & qu'on le peut introduire dans le vagin, quand on taille des femmes plus avancées en âge. Or cette introduction du doigt indice de la main gauche dans l'anus, ou dans le vagin, ſert à approcher la pierre du col de la veſſie, & à l'y tenir ſujette, de peur qu'elle ne vacille ſous la curette, ou ſous le crochet dont on ſe ſert pour la tirer, comme je fis en cette occaſion, où

je me ſervis de la même curette dont je me ſers pour tirer les pierres qui ſont arrêtées dans l'urèthre des mâles. La pierre que je tirai à cette enfant étoit de la groſſeur d'un pois, & en avoit la figure.

Ce corps étranger avoit été cauſe de cette ſuppreſſion d'urine, parce que ſuivant le torrent de l'urine, & étant trop gros pour entrer dans l'urèthre, il bouchoit exactement l'entrée de ce conduit; mais comme ces petites pierres ſont rarement ſeules, & qu'elles ſont même ordinairement ſuivies de quelques autres qui peuvent être plus groſſes, je ne ſuis pas sûr que cette petite fille ait été parfaitement guérie par mon opération.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une autre Taille faite à un garçon de 14 ans.

LE 21 novembre 1692, l'on amena à l'Hôtel-Dieu un garçon âgé de 14 ans, qui avoit de fortes covulſions que l'on crut d'abord procéder d'une affection qui avoit ſon ſiège au cerveau, ce qui fit qu'on lui donna dès le ſoir un julep cordial, dans lequel on fit entrer l'émétique (1).

(1) Ce ſont-là de ces mépriſes qui doivent rendre bien attentif ſur la cauſe des maladies

Le lendemain avant cinq heures du matin, l'on vint me chercher sur ce que l'on avoit remarqué qu'il n'urinoit point ; & qu'à travers son délire, l'on s'appercevoit qu'il souffroit de grandes douleurs en la région hypogastrique. J'y allai à l'instant, & je pris mes sondes pour m'en servir à tout événement.

Ayant touché son ventre au dessous de l'ombilic, je le trouvai si extraordinairement tendu, qu'il étoit prêt à se gangrener, & il est très-sûr que si l'on eût encore tardé cinq ou six heures à le secourir, il seroit mort infailliblement ; la région hypogastrique & le scrotum étoient dans un tel gonflement, que l'on voyoit ces parties toutes luisantes sur un fond brun qui menaçoit d'une extinction de la chaleur naturelle.

J'introduisis au plus tôt mon algalie dans l'urèthre, où je trouvai une pierre qui étoit la cause unique de tous les accidens qui étoient arrivés à ce pauvre malheureux. Cet obstacle ne m'empêcha pourtant pas de pousser ma sonde jusques dans la vessie, d'où je tirai trois chopines d'urine, après quoi j'essayai de tirer ce corps éttranger

---

avant de rien prescrire, & qui montrent de quelle importance il est qu'un Médecin ait des connoissances chirurgicales.

hors du canal de l'urèthre par le moyen de la curette ; mais ſa groſſeur & ſon propre poids la firent tomber dans la veſſie (1).

Jugeant que ce corps étranger pouvoit renouveler la ſuppreſſion d'urine au grand préjudice du malade qu'elle avoit réduit dans un état très-déplorable, je crus ne pouvoir mieux faire que de le tailler dès le ſoir même, ce que je fis ſans autre préparation, dans la ſalle où il étoit couché, en préſence de Monſieur Marteau qui en étoit le Médecin.

Je remarquai qu'en faiſant mon inciſion, il en ſortit du vent, comme il arrive lorſque les bouchers coupent les chairs des animaux qu'ils ont ſoufflés, à la différence qu'il ſe faiſoit un bouillonnement & un ſuintement de ſéroſité noirâtre, tel qu'on en remarque en ſcarifiant des chairs ſphacélées, enſuite d'une grande inflammation. Après cela, je chargeai ſa pierre, & l'ayant tirée, l'on remarqua qu'elle excédoit en groſſeur le volume d'un gros noyau d'olive.

Dans la ſuite du traitement, quand les

(1) On évitera cet accident en commençant toujours par faire l'extraction de la pierre, ſoit par la curette ſi elle eſt près de l'extrémité du canal, ſoit par l'inciſion, ſi elle eſt arrêtée du côté de ſa partie membraneuſe.

parties que l'inflammation avoit tendues ſe furent flétries, il ſe forma de grandes eſcharres ; & la ſuppuration détruiſit preſque entièrement le ſcrotum & les tégumens de la région inférieure hypogaſtrique ; après cela, les ulcères furent mondifiés, incarnés, & cicatriſés avec tant de ſuccès, que malgré l'ingratitude de la ſaiſon, ce malade ſe trouva parfaitement guéri en moins de ſix ſemaines (1).

OBSERVATION LXXXVIII.

D'une Tumeur humorale très-énorme qu'une femme groſſe avoit à l'aine.

LE premier octobre 1689, une femme vint à l'Hôtel-Dieu ſur le ſixième mois de ſa groſſeſſe, laquelle avoit une tumeur à l'aine de la groſſeur de la tête d'un enfant, qui lui cauſoit de très-grandes douleurs.

Je la fis voir à Meſſieurs Morel, Beſſière

(1) Il eſt bien étonnant qu'on n'ait point fait d'injections antiſeptiques dans la veſſie. Quoique le malade ſoit guéri, nous penſons qu'en pareil cas on ne doit pas les négliger. Les plus convenables ſeroient celles qu'on feroit avec la décoction de quinquina à laquelle on auroit ajouté quelques balſamiques, comme la térébenthine ou le camphre, qu'on y auroit rendu miſcible par le moyen d'un jaune d'œuf.

& Hauſtome, maîtres Chirurgiens très-célèbres, qui furent d'avis de n'y appliquer que des anodins, dans la crainte qu'ils avoient qu'il n'y eût des parties du ventre contenues dans cette tumeur; l'application de ces remèdes pendant pluſieurs jours n'ayant point empêché que les douleurs n'augmentaſſent, je priai Monſieur Morel qui venoit ſouvent à la ſalle des taillés, de vouloir bien la voir une ſeconde fois, ce qu'il m'accorda de fort bonne grace.

Après avoir examiné de nouveau la tumeur avec beaucoup d'attention, nous remarquâmes un peu de molleſſe & d'élévation dans un endroit particulier, où nous réſolûmes de faire ouverture, & je me ſervis pour cela de la pointe de mon biſtouri; dès qu'il y eut un peu d'ouverture, les matières ſortirent en abondance, au moyen de quoi la tumeur diminua de jour en jour, pendant lequel temps j'appliquois deſſus des médicamens réſolutifs & ſuppuratifs.

Enfin la malade étant arrivée au terme de ſon accouchement, elle devint ſi foible & tellement exténuée, qu'elle eut beaucoup de peine à accoucher; ce fut auſſi ce qui m'obligea de remettre le reſte de l'opération qu'il auroit fallu lui faire, à un temps plus favorable: ç'auroit été de di-

later la première incision pour avoir lieu d'emporter le kiſte qui avoit renfermé la matière.

Après ſa couche, étant revenue dans un meilleur état, elle ne voulut plus permettre que je lui touchaſſe, & elle ſe contenta de porter un emplâtre de diapalme ſur une petite ouverture fiſtuleuſe qui lui reſta à l'aine, avec une tumeur groſſe comme un œuf de poule, dont il ſuintoit une ſanie ſéreuſe. L'enfant de cette particulière étoit cependant en parfaite ſanté, lorſqu'elle ſortit de l'Hôtel-Dieu pour retourner chez elle.

OBSERVATION LXXXIX.

D'une ancienne Douleur de tête.

L'ON apporta à l'Hôtel-Dieu le 17 août 1690, une femme malade d'une douleur de tête dont elle étoit travaillée depuis quatre ans entiers, laquelle étoit ſi violente, qu'elle ne lui permettoit pas d'être un moment ſans ſe plaindre, & même ſans crier de toute ſa force.

Ces cruelles douleurs la réduiſirent enfin dans un tel épuiſement, que la nature cédant à leur violence, elle mourut, & je lui ouvris le crâne, auquel je ne trouvai aucune apparence de ſuture, à l'exception

d'une petite portion de la ſuture lambdoïde.

Je trouvai de plus dans le ventricule droit & antérieur du cerveau, un bon demi-ſetier d'eau très-claire, qui formoit une tumeur à la ſubſtance du cerveau, de la groſſeur d'un œuf, à l'endroit même où elle nous marquoit avec ſon doigt le ſiège de ſa douleur pendant qu'elle étoit vivante.

Il eſt probable que la qualité âcre ou ſalée de ces eaux, n'avoit pas été la ſeule cauſe de cette douleur extraordinaire, puiſqu'elles étoient abſolument inſipides; mais la quantité de cette liqueur avoit cauſé une telle compreſſion aux fibres du cerveau, qu'il étoit impoſſible qu'elle n'excitât une ſenſation douloureuſe à cet organe du ſentiment, & aux membranes qui en dépendent.

J'ouvris encore le 18 novembre 1692, le cadavre d'un jeune garçon âgé de 14 ans, qui avoit eu des convulſions très-violentes, & un délire tres-long & très-fâcheux, qui avoient fait dire aux Médecins que ſon cerveau devoit être tout gangrené. Je trouvai après l'ouverture du crâne, au lieu de parties gangrenées, un grand verre d'eau très-claire, épanché dans les ventricules antérieurs, & qui étoit la cauſe la plus viſible des accidens qu'il avoit eus, & de ſa mort qui s'en étoit enſuivie.

OBSERVATION XC.

D'une Exfoliation du crâne très-singulière.

UNE pauvre femme sortit de l'Hôtel-Dieu au mois d'octobre 1688, après avoir été malade pendant plus de deux ans, ensuite d'une plaie à la tête qu'elle s'étoit faite en tombant pour avoir bu du vin avec excès. La partie supérieure de l'os coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'os occipital s'étant découverts dans la suite du traitement, s'exfolièrent dans toute leur épaisseur, & se séparèrent en même temps; desorte que cette exfoliation ressembloit au dessus d'une tête que l'on auroit sciée & séparée du reste du crâne.

Plusieurs personnes ne pouvant croire que cet assemblage fût une véritable exfoliation, faisoient quelques aumônes à cette pauvre fille pour l'engager à leur montrer le dessus de sa tête, qu'elle couvroit avec le fond d'une courge ou calebasse : l'on voyoit à l'endroit d'où ces os étoient sortis, le battement de la dure-mère qui n'étoit couverte que d'une pellicule fort mince, sur laquelle il s'élevoit de temps en temps de petites vessies pleines d'une sérosité rousâtre, qui donnoient lieu à de

petits ulcères d'une difficile guériſon ; de manière que la cicatrice de cette plaie ne fut abſolument fortifiée que plus de trois mois après l'exfoliation, joint à ce que cette guériſon étoit encore retardée par l'intempérance de la malade.

Tous les Chirurgiens qui ont vu cette exfoliation, ſont convenus qu'ils n'en avoient jamais vu d'une ſi grande étendue ; & quantité de curieux, pour être sûrs de la vérité de ce fait, après la démonſtration que M. du Verney avoit faite de ces os dans pluſieurs de ſes cours d'oſtéologie & d'opérations, tant publics que particuliers, au jardin du Roi, venoient encore me demander s'il étoit bien vrai que je les euſſe tirés d'une plaie qui eût été parfaitement guérie.

OBSERVATION XCI.

De deux Excroiſſances qui empêchoient la reſpiration & la déglutition.

LE 15 octobre 1690, je fis l'ouverture du corps d'une femme qui avoit eu beaucoup de difficulté de reſpirer & d'avaler, principalement pendant tout le mois qui avoit précédé ſa mort. Cette malade faiſoit de violentes contorſions, & ſouffroit des douleurs exceſſives, lorſque les alimens

qu'elle prenoit paſſoient dans l'œſophage, au deſſous du larinx ; & elle étoit ſouvent obligée de revomir ces alimens, qui trouvoient en cet endroit un obſtacle abſolu à leur paſſage.

L'on n'appercevoit qu'un peu d'inflammation, & fort peu de gonflement, en regardant l'entrée de la gorge. Elle avoit une petite fièvre lente, & ſa langue étoit sèche & noire.

Je diſſéquai les muſcles du cou pour découvrir la cauſe de cette maladie ; & après avoir levé les muſcles bronchiques, j'apperçus deux corps glanduleux adhérens à l'âpre artère, au deſſus du larinx, où ils avoient leur origine, puis s'étendoient juſqu'au ſternum. Ils étoient l'un & l'autre de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & avoient trois bons travers de doigts de longueur.

Ces corps étrangers preſſoient les bronches de l'âpre artère, & l'âpre artère preſſoit l'œſophage, ce qui faiſoit un obſtacle au paſſage de l'air & des alimens : il s'étoit formé à l'endroit où la trachée artère ſe partage pour entrer dans le poumon, un petit abcès qui contenoit bien autant de pus que la coquille d'un œuf auroit pu faire ; & le poumon étoit enflammé, & gonflé d'un ſang qui ne circuloit qu'avec peine.

OBSERVATION XCII.

D'une cohérence des lèvres avec les gencives, accompagnée de carie.

LE 10 juin 1690, une fille vint à l'Hôtel-Dieu pour se faire traiter d'une exostose accompagnée de carie à la mâchoire supérieure, qui étoit la suite de plusieurs ulcères d'un mauvais caractère qu'elle avoit eus dans la bouche, lesquels avoient occasionné une cohérence de la lèvre avec les gencives, qui incommodoit la malade dans la mastication des alimens.

Lorsqu'on l'eut saignée & purgée deux fois pour la disposer à souffrir la division de la cohérence en question, je disséquai exactement les parties qui s'étoient unies contre l'ordre naturel, dans toute l'étendue de leur cohérence; après quoi j'examinai l'état de la mâchoire, dont je trouvai une portion exostosée & cariée, à laquelle tenoient deux dents, & qui étoit presque toute séparée de son tout. Je pris cette portion entre mes doigts, & la tirant un peu fortement, je la détachai entièrement; après cela, comme il sortoit du sang en abondance, je remplis le vide de cette esquille avec de petits fragmens de linges trempés dans l'oxycrat pour la pre-

mière fois, afin d'arrêter le ſang ; & dans la ſuite du panſement, j'eus toujours un grand ſoin d'entretenir les diviſions que j'avois faites, par l'interpoſition des linges trempés dans une lotion vulnéraire, au moyen de quoi la malade fut guérie en fort peu de temps, ſans aucune récidive.

OBSERVATION XCIII.

D'une Hydropiſie du ventre, pour laquelle on tenta inutilement la paracentèſe.

LE 6 février 1692, l'un de Meſſieurs les Médecins de l'Hôtel-Dieu m'ordonna de faire la paracentèſe à une femme hydropique qu'il traitoit depuis un temps conſidérable. Je me mis en devoir de faire cette opération ; mais ayant pouſſé mon trocar de toute ſa longueur dans les tégumens du bas-ventre, je reconnus qu'il étoit trop court pour en percer toute l'épaiſſeur. N'ayant pas alors ſur moi d'autre inſtrument, je remis au jour ſuivant à faire une nouvelle tentative ; mais le Médecin ayant examiné de nouveau cette malade, dans la viſite du lendemain, ne me conſeilla pas de rien faire de plus, parce que ſes jambes s'étoient ouvertes, & qu'il ne lui trouvoit pas d'ailleurs aſſez de forces pour ſupporter l'évacuation.

Elle mourut peu de jours après, toute gangrenée ; & la curiosité m'ayant porté à faire l'ouverture de son cadavre, je trouvai que ses tégumens étoient de l'épaisseur de quatre doigts, & tout remplis de sérosités glaireuses, & même de ventosités qui avoient prodigieusement dilaté les cellules graisseuses.

Je tirai ensuite de la capacité du ventre une grande quantité d'eau rougeâtre tirant sur le noir ; la couleur de son foie toute blanchâtre, se faisoit paroître comme une chair que l'on auroit long-temps lavée ; & les autres viscères contenus dans cette cavité avoient une couleur à peu près semblable, & beaucoup plus de solidité que ces parties n'en ont d'ordinaire dans l'état naturel. J'ai remarqué la même chose dans plusieurs autres corps morts de la même maladie.

OBSERVATION XCIV.

D'un Enfant mal conformé en différentes parties de son corps.

LE 6 janvier 1692, une femme accoucha à l'Hôtel-Dieu d'une fille qui avoit plusieurs défauts de conformation, tant intérieurement qu'extérieurement. Cette enfant n'ayant vécu que peu de jours, je

l'emportai dans ma chambre pour l'examiner avec Monſieur du Verney, qui m'avoit prié de lui faire voir tous les ſujets qui auroient quelque choſe de ſingulier.

Les mains de ce ſujet étoient extérieurement ſemblables aux mitaines que l'on met pendant l'hiver aux petits enfans; elles étoient fort unies au dehors, & elles avoient en dedans pluſieurs replis à l'ordinaire; il n'y avoit point de doigts à leurs extrémités; mais elles étoient terminées par un gros bourrelet: ſes pieds étoient comme les mains ſans orteils, & terminés de la même manière.

Nous découvrîmes par la diſſection de ces extrémités, que les os du carpe & du métacarpe, du tarſe & du métatarſe, étoient dans leur arrangement ordinaire; toute la différence conſiſtoit en ce que l'on remarquoit à l'extrémité de chaque os du métacarpe & du métatarſe, un petit alongement qui ſembloit être diſpoſé à former la phalange d'un doigt ou d'un orteil; mais il ſembloit que la matière ayant manqué, cette formation ne s'étoit point achevée.

Nous ne trouvâmes rien d'extraordinaire dans la ſtructure du thorax; mais venant à examiner ce qui reſtoit au bas-ventre du cordon ombilical, nous reconnûmes qu'outre la veine ombilicale, il n'y avoit qu'une ſeule artère au lieu de

deux qui ſont pour l'ordinaire des branches de l'iliaque ou de l'hypogaſtrique; & que cette artère étoit formée du tronc de l'artère qui auroit dû produire l'iliaque gauche.

Après avoir pénétré dans la capacité du ventre, nous obſervâmes les capſules atrabilaires trois fois plus groſſes qu'elles ne le ſont dans l'état naturel, & leurs vaiſſeaux à l'ordinaire. Ne trouvant enſuite dans la région lombaire, tant au côté droit qu'au côté gauche, ni reins, ni vaiſſeaux émulgens, ni uretère, nous doutâmes ſi les capſules atrabilaires, plus groſſes que de coutume, n'avoient point ſuppléé dans ce ſujet au défaut des organes que nous ne trouvions point; ce qui nous porta à examiner avec ſoin ſi ces capſules n'avoient point de vaiſſeaux excrétoires qui euſſent pu ſervir à ce défaut. N'ayant pas réuſſi dans cette recherche, nous pourſuivîmes notre diſſection juſqu'à une tumeur qui s'élevoit ſur l'os ſacrum, à l'endroit où il commence ſa courbure, pour former le baſſin de l'hypogaſtre.

Ayant ouvert la membrane qui enveloppoit cette éminence, nous apperçûmes les deux reins diſtans l'un de l'autre de deux lignes ou environ, & cependant liés enſemble par le moyen d'une petite uretère, qui ſortant du rein droit de la longueur d'un petit travers de doigt, alloit

ſe décharger dans un canal commun, qui recevoit pareillement une autre petite uretère qui ſortoit du canal gauche; & ce canal commun ſe déchargeoit dans un large trou que nous nommerons poche commune.

Aprés avoir obſervé la diſpoſition bizarre des organes dont nous venons de parler, nous examinâmes ſi nous pourrions découvrir le ſexe de ce ſujet, qui n'avoit à l'extérieur aucune des parties par leſquelles on diſtingue le mâle d'avec la femelle. Pour cela, nous nous ſervîmes d'un tuyau à ſouffler l'air: nous ſoufflâmes dans la poche commune, dont l'ouverture étoit la ſeule qu'il y eût à l'extérieur; le ſouffle introduit dans cette poche, nous donna lieu d'obſerver le gonflement de deux petits canaux que l'on voyoit ſe ſoulever juſqu'à la diſtance d'un bon travers de doigt; de telle ſorte qu'en ſuivant ce gonflement, nous apperçûmes deux petites matrices qui avoient chacune une veine & une artère ſpermatique, qui ſe diſtribuoient chacune de leur côté, à un petit teſticule, qui étoit attaché à l'ordinaire au ligament large.

Ces deux petites matrices avoient chacune leurs ligamens larges & ronds, leurs trompes, leurs franges ou pavillons, leurs vaiſſeaux déférens, & leur vagin fort

court ; cependant le droit, un peu plus long que le gauche, ſe déchargeoit un peu plus bas dans la poche commune ; & le petit vagin gauche étoit percé pour recevoir la décharge du canal commun de l'urèthre, qui déchargeoit la ſéroſité ſéparée par les reins, laquelle n'étoit, à vrai dire, que la fin du boyau un peu dilatée.

Il eſt probable par la deſcription de ces organes, que ſi cette enfant eût vécu juſqu'à l'âge des adultes, elle eût été incapable de génération par le mélange qu'il y auroit eu de la ſemence avec les excrémens tant ſtercoraux qu'urinaires, outre que ſon urine & ſes matières ſtercorales ſeroient ſorties involontairement.

Monſieur du Verney voulut bien que je l'accompagnaſſe pour faire part de cette curioſité à Meſſieurs de l'Académie des Sciences, qui en furent très-ſatisfaits, & qui le jugèrent digne d'être deſſiné par M. Châtillon, leur Deſſinateur, afin d'en conſerver la figure dans leurs Mémoires académiques.

Preſque dans le même temps, un enfant naquit ſans avoir aucune des parties génitales qui appartiennent à l'un ou à l'autre ſexe ; & qui n'avoit, auſſi bien que le précédent, aucune ouverture à l'extérieur que celle du rectum. Monſieur du Verney, après l'avoir examiné avec moi, le fit pareillement

pareillement deſſiner pour en garder la repréſentation.

OBSERVATION XCV.

De la Groſſeur énorme d'un teſticule féminin.

LE 12 août 1686, deux raiſons me portèrent à aller à la chambre des morts, faire l'ouverture du corps d'une femme qui étoit morte quelques heures auparavant. Premièrement, pour ſavoir ſi le jugement de pluſieurs Médecins & Chirurgiens qui l'avoient crue groſſe avoit été juſte; & en ſecond lieu, pour faire aux apprentiſſes Sage-femmes, la démonſtration de la matrice & des parties qui en dépendent.

Je trouvai à cette femme, le teſticule gauche de la groſſeur de la tête d'un enfant nouveau-né, & en le regardant d'abord, on auroit cru voir un fœtus enveloppé de ſes membranes. Je connus par l'ouverture de cette maſſe, que c'étoit un amas de matière plâtreuſe plus ou moins endurcie, avec un mélange de ſéroſités: le tout enſemble peſoit quatre livres.

J'ouvris le corps d'une autre femme le 22 juillet 1687, où je trouvai le teſticule gauche de la groſſeur d'un œuf de poule; j'obſervai par l'ouverture de cette tumeur,

qu'elle étoit causée par l'épanchement d'une matière blanchâtre, assez épaisse, mêlée avec des flocons de poils semblables à de la bourre. Il n'est pas facile de rendre raison de cette génération de poils dans les abcès phlegmatiques.

OBSERVATION XCVI.

D'une ancienne Douleur au sein, que la malade croyoit être causée par la présence d'un corps étranger.

UNE jeune Demoiselle âgée de 19 ans, vint à l'Hôtel-Dieu le 11 juillet 1692, pour trouver quelque secours contre une grande douleur qu'elle sentoit à une mamelle depuis plus de dix-huit mois; elle prétendoit que cette douleur lui étoit causée par une portion d'épingle qui s'étoit rompue, & qui étoit restée dans un endroit particulier qu'elle nous marquoit, où je ne sentois cependant aucune dureté, & n'appercevois aucune marque de piqûre, ni inflammation.

La malade prévenue de la présence d'un corps étranger, demandoit avec instance que l'on fît ouverture à sa mamelle pour le tirer, disant qu'il lui étoit impossible de souffrir plus long-temps les douleurs excessives dont elle étoit tourmentée à son occasion.

J'avois de ma part beaucoup de répugnance à la ſatisfaire, aucun ſigne ne me marquant la néceſſité de cette ouverture; de manière que plus elle avoit de perſévérance à me la demander avec empreſſement, plus j'avois de conſtance à lui certifier qu'elle lui ſeroit inutile. Ses inſtances furent pourtant ſi fortes, & les ſollicitations de pluſieurs perſonnes de conſidération qui s'intéreſſoient pour elle, furent ſi preſſantes, que m'étant laiſſé vaincre, je pris jour pour cette opération, & je lui fis en préſence d'un grand nombre d'aſſiſtans, une inciſion cruciale ſur la mamelle, penétrante juſqu'aux côtes: la réunion des quatre angles de cette inciſion ſe trouvant juſtement à l'endroit de ſa douleur.

J'introduiſis enſuite mon doigt dans cette ouverture, où je cherchai inutilement le corps étranger en queſtion; après quoi la malade qui avoit ſouffert cette inciſion tant déſirée ſans former la moindre plainte, ſurpriſe de ce qu'on ne trouvoit aucun corps étranger, eut encore aſſez de conſtance pour ſe lever à ſon ſéant, & le chercher elle-même dans toute l'étendue de ſa plaie ſans rien ſentir; ſur quoi je tâchai de la conſoler, en lui diſant que le corps étranger pourroit paroître dans les jours de la ſuppuration: ce que je n'ap-

perçus pourtant point, non plus que le ſieur Deſagneaux, Chirurgien de la ſalle, qui la panſoit ordinairement, & que j'avois chargé d'obſerver avec ſoin les excrétions.

Ce que nous obſervâmes l'un & l'autre pendant le cours du traitement, fut qu'elle ne reſſentit plus ſa douleur poignante tant que ſa plaie ſuppura, & que cette même douleur ſe réveilla à meſure qu'elle ſe conſolidoit; de manière que j'ai ſu par ledit ſieur Deſagneaux, qui a depuis été Chirurgien de l'Abbaye de Montmartre, que cette malade qui avoit continué à le conſulter de temps en temps, ayant eu dans la ſuite des douleurs auſſi violentes qu'elles étoient avant l'inciſion, il n'avoit pu ſe diſpenſer de lui faire la même opération; & qu'ayant appercu dans la ſuppuration ſeulement gros comme une tête d'épingle d'une matière enkiſtée, ſa douleur avoit entièrement ceſſé, & qu'elle paroiſſoit depuis long-temps parfaitement guérie.

Pour moi, j'ai toujours appréhendé pour cette pauvre malade que ſa douleur n'eût été cauſée par l'irritation d'une liqueur corroſive & carcinomateuſe, dont le levain pourroit s'exalter de nouveau lorſqu'on y penſeroit le moins, étant très-rare que ces ſortes de maux rebelles guériſſent radicalement

OBSERVATION XCVII.

Sur l'Ouverture du corps d'un enfant.

LE 10 février 1692, je fus appellé à la salle des acccouchées, pour accoucher une femme dont l'enfant étoit mort, ainsi qu'il nous paroissoit par la lividité de sa peau, par la puanteur & par la séparation de l'épiderme; sur quoi il est bon de faire observer aux jeunes Chirurgiens que ce dernier signe n'est pas toujours certain, en ayant vu plusieurs à qui l'épiderme s'enlevoit par tout le corps, qui n'ont pas laissé de vivre.

J'accouchai donc cette femme, & après l'accouchement, je fis l'ouverture du corps mort de son enfant qui étoit hydropique, & voulant montrer les vaisseaux ombilicaux aux apprentisses Sages-femmes, je trouvai que la veine & les artères ombilicales étoient dans leur disposition ordinaire; & à l'égard de l'ouraque, je remarquai qu'en son lieu & place il y avoit un conduit plus considérable, que je trouvai cave & dilaté jusqu'à former une poche dans laquelle on pouvoit introduire jusqu'à deux & trois doigts, ne s'étendant pas plus loin que l'endroit où le cordon perce les tégumens, & qui me parut n'être

autre choſe qu'un alongement du fond de la veſſie ; ce qui peut faire conjecturer que l'ouraque n'eſt pas d'un ſi grand uſage que certains Auteurs ſe ſont imaginés, puiſque cette production qui en faiſoit la fonction, n'accompagnoit pas les autres vaiſſeaux dans le cordon.

OBSERVATION XCVIII.

D'une Loupe ſur la rotule.

UNE femme âgée de 64 ans, vint à l'Hôtel-Dieu le 8 décembre 1692, pour être traitée d'une loupe qui avoit commencé à paroître ſur la rotule de ſon genou droit, vingt-deux ans auparavant.

Etant tombée ſur ſon genou malade deux ans avant qu'elle vînt à l'hôpital, il lui avoit ſembié que la matière contenue dans cette tumeur s'étoit auſſitôt épanchée ſur toute la face poſtérieure & externe de la cuiſſe, quoiqu'en même temps il eût ſorti de la loupe, dont cette chûte avoit occaſionné la rupture, quantité de ſéroſités.

Après avoir examiné avec attention l'état de ſa cuiſſe, j'y remarquai un gonflement qui s'étendoit depuis la partie ſupérieure & externe, juſqu'à la partie inférieure, où il paroiſſoit une tumeur circonſcrite de la groſſeur d'un œuf.

J'ouvris cette tumeur, d'où il ſortit une matière ſemblable en couleur & en conſiſtance au ſang qui eſt contenu dans le boudin cuit, & cette matière s'étoit épanchée dans les eſpaces des muſcles de la cuiſſe, juſqu'à la quantité d'une livre & demie: de telle ſorte que pour ne rien laiſſer de ce ſang coagulé dans les vides qu'il rempliſſoit, j'étendis l'inciſion que j'avois commencée à la partie inférieure de cet abcès, ſelon tout le progrès de la vacuité, mon doigt me ſervant de guide.

Après l'extraction entière de ce ſang grumelé, l'on appercevoit dans l'intérieur de l'abcès les bouches des vaiſſeaux ſanguins prominentes, & ſemblables aux cotyledons que l'on remarque dans la matrice des femmes nouvellement accouchées; ce que je fis voir à Monſieur du Verney, Profeſſeur au Jardin royal, & à quantité de Chirurgiens, cette maladie étant arrivée dans le temps que je faiſois un cours d'Anatomie à l'Hotel-Dieu, pour l'inſtruction des jeunes Chirurgiens de cet hôpital.

La malade mourut quinze jours après, d'une fluxion de poitrine, qui pouvoit avoir été cauſée par une coagulation de ſang ſemblable à celle qui s'étoit faite à ſa cuiſſe.

OBSERVATION XCIX.

D'une Morſure de chien enragé.

EN l'année 1690, l'on amena à l'Hôtel-Dieu un garçon qui avoit été mordu d'un chien enragé il y avoit ſix ſemaines ; ſes accès étoient ſi fréquens, qu'il n'y avoit pas un quart-d'heure d'intervalle de l'un à l'autre ; & dans la violence de ſon mal, il crachoit au nez de ceux qui l'approchoient, crioit de toute ſa force, & ne vouloit boire ni bouillon ni eau, ni même regarder quoi que ce ſoit de liquide, avertiſſant néanmoins ceux qu'il voyoit autour de lui de ſe retirer ; & recommandant ſans ceſſe que l'on eût ſoin de le bien lier, diſant qu'il ne pourroit pas ſans cela s'empêcher de mordre ceux qu'il pourroit atteindre, même contre ſa volonté.

Pendant ſept jours entiers qu'il vécut en cet état fâcheux, ſon averſion pour la boiſſon ne put être vaincue que par l'empreſſement qu'il eut dans un de ſes intervalles, à demander à Monſieur l'Huillier, Prêtre de l'hôpital, qui l'avoit confeſſé, la grace de recevoir le Saint viatique ; car cet Eccléſiaſtique qui le conſoloit avec beaucoup de charité, & ſans craindre de s'expoſer à ſes inſultes, lui ayant fait en-

tendre qu'il lui apporteroit le Saint Sacrement, pourvu qu'il voulût bien ſe forcer à boire de l'eau; ce pauvre malade après s'être fait, pour boire, le plus grand effort que l'on puiſſe imaginer, but effectivement, recut la ſainte Euchariſtie, & mourut bientôt après.

OBSERVATION C.

D'une autre Morſure d'un chat enragé.

UN garçon ſavetier travaillant chez le foſſoyeur des Saints-Innocens, fut mordu au doigt indice de la main droite, par un chat enragé qui étoit venu ſe jeter entre ſes jambes après avoir été chaſſé de deux boutiques voiſines. Ce pauvre garçon ſe ſentant le doigt ſerré entre les dents de cet animal, appella ſes camarades à ſon ſecours, qui eurent aſſez de peine à lui faire quitter priſe.

Cependant, tant le garçon mordu que ſes camarades ne penſant pas que ce chat fût enragé, mais ſeulement qu'il cherchoit du repos après avoir été maltraité dans les maiſons voiſines, le laiſſèrent dans la boutique, juſqu'à ce que celui qu'il avoit bleſſé reprenant ſon travail, ſentit de nouveau ce chat ſe ruer ſur lui, & s'accrocher avec ſes dents à ſa main gauche,

dans le temps qu'il levoit ſon marteau pour frapper ſur le ſoulier qu'il travailloit, cette action ayant apparemment fait craindre à l'animal qu'il ne voulût le frapper.

Quoi qu'il en ſoit, on eut beaucoup plus de peine à faire quitter priſe à ce chat furieux, à la ſeconde morſure qu'à la première; ce qui mit ces gens en colère, & les porta à le tuer: après quoi le garçon bleſſé s'adreſſa à Monſieur Seffrie, Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, pour être panſé de ſes morſures, dont il parut guéri en douze jours, ſans que le bleſſé ni ſon Chirurgien ſoupçonnaſſent que ces petites plaies participaſſent d'aucune malignité.

Après cette guériſon apparente, ce garçon travailla à ſon ordinaire, & ne ſe reſſentoit de rien pendant quelque temps, juſqu'à ce qu'ayant bu un ſoir plus qu'il n'avoit de coutume avec quelques-uns de ſes amis, il ſe trouva le matin tellement appeſanti, qu'il eut beaucoup de peine à ſe relever & à ſe mettre à ſon travail, diſant qu'il étoit fort mal, & qu'il ne s'étoit jamais trouvé dans un état ſemblable.

Son mal augmenta de telle ſorte, qu'il fut contraint vers midi d'envoyer querir Monſieur Hainſelin, maître Chirurgien, qui le ſaigna à l'heure même, & le len-

demain pour la seconde fois ; après quoi son esprit devenant toujours plus inquiet, il commença à dire qu'il étoit enragé, ce qui obligea son maître à l'envoyer à l'Hôtel-Dieu le 15 juin 1692.

Il continua de dire à l'hôpital ce qu'il avoit commencé à dire le jour précédent, & l'on connut bientôt qu'il avoit effectivement la maladie dont il se plaignoit, bien caractérisée par ses propres signes ; car depuis ce temps-là, il refusa généralement toute sorte de nourriture, & particulièrement la boisson, jusques-là même que l'étant allé voir, parce qu'il m'avoit demandé, & que je le connoissois d'ailleurs, & l'exhortant à boire en lui disant que sa répugnance n'étoit qu'une pure illusion, il se mit en furie, & me dit en jurant, qu'il ne m'avoit pas prié de le venir voir pour lui faire de la peine, en lui proposant une chose qui lui faisoit horreur, mais pour le consoler & le soulager s'il m'étoit possible.

Messieurs les Médecins & les Dames Religieuses firent de leur côté tout ce qu'ils purent, mais inutilement, pour l'engager à prendre quelque aliment solide ou liquide ; de sorte qu'ayant été quatre jours entiers sans rien prendre, sa bouche devint d'une sécheresse que l'on ne peut exprimer, & la langue toute noire. Il disoit cependant à ceux qui l'approchoient, qu'ils

ne craigniſſent rien, pourvu qu'ils ne l'obſtinaſſent pas ; & lorſque ſes accès étoient près de le prendre, il avertiſſoit les aſſiſtans de s'éloigner, ayant des preſſentimens de ſa fureur prochaine.

Le quatrième jour après ſon arrivée, on le mit dans une ſalle particulière pour le baigner ; & ce jour-là même, il prit un peu de bouillon, & but un peu par intervalles. Le jour ſuivant on le baigna pour la ſeconde fois ; après quoi ſa gorge ſe gonfla & devint noire, auſſi bien que ſes lèvres, ſes joues & tout ſon viſage ; & ces accidens furent les préſages de ſa mort prochaine, qui arriva une heure après.

J'ai obſervé dans ces deux ſujets, que dans les derniers temps, ils faiſoient des cris terribles, de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure, ſe plaignant de ne pouvoir reſpirer.

J'eus la curioſité d'ouvrir le corps de ce dernier ſujet, malgré l'oppoſition des Religieuſes & de quelques autres perſonnes de conſidération, qui firent ce qu'elles purent pour m'en détourner, en me remontrant le mal que je pouvois me faire à moi-même & aux aſſiſtans ; mais le deſir que j'avois de connoître ſi cette cruelle maladie laiſſoit dans le corps quelques veſtiges après la mort, l'emporta ſur ces

conſidérations, outre que j'étois perſuadé que l'on ne devoit pas craindre de rien contracter par l'attouchement des cadavres.

Je fis ſcier le crâne par mon frère, qui étoit alors Chirurgien à l'Hôtel-Dieu, & je trouvai les veines de la dure mère toutes pleines d'un ſang noir & coagulé, auſſi bien que le lacis coroïde, & généralement toutes les veines du cerveau & de ſes meninges.

J'ouvris enſuite l'enflure de la gorge & du viſage, qui étoit cauſée par des ventoſités & par un épanchement de ſéroſités ſanguinolentes. Enfin j'ouvris la poitrine, & je trouvai le poumon tellement plein d'air & de ſang coagulé, qu'il étoit impoſſible de l'affaiſſer; d'où l'on peut conclure que les malades meurent ſuffoqués dans cette maladie.

Au reſte, cette ouverture mit dans la ſuite beaucoup d'allarme dans l'hôpital; la peur ſaiſit quelques Dames Religieuſes & d'autres particuliers qui avoient aſſiſté à cette ouverture; Monſieur le Chevalier de Pontcarré qui en étoit, fit le voyage de Dieppe pour être plongé dans la mer; les Dames Religieuſes prièrent Monſieur Medavid Grancey, Achevêque de Rouen, de les venir guérir par la préparation & l'application d'un remède ſecret qui lui étoit particulier, & dont il cachoit ſoi-

gneuſement la compoſition ; & comme il falloit que cette application ſe fît à jeun, & que la compoſition du remède devoit être réitérée pour chaque malade en particulier, il étoit plus de trois heures après midi avant que les dernières guéries puſſent manger. Cependant, les Dames n'étant pas encore bien revenues de leur crainte par cette myſtérieuſe opération, elles firent venir le jeune Chevalier de Saint-Hubert qui nous toucha tous, & nous préſerva de telle ſorte, qu'aucun de nous n'a eu dans la ſuite la moindre atteinte de ce mal.

Il eſt ſurprenant pendant combien de temps le levain de la rage ſe peut conſerver dans certains corps avant d'y exercer toute ſa violence ; & je n'en ſaurois alléguer un exemple plus ſingulier que celui dont le ſieur Guérin, Chirurgien de Marolles ſur Seine, près Montreau, me fit le récit au mois de juin 1699, lorſque j'étois dans le pays, & qui me fut confirmé par tous les gens du lieu, qui en avoient été les témoins.

Deux jeunes hommes de ce lieu-là ayant été mordus d'un chien enragé au mois d'avril de l'année 1697, l'un d'eux qui ſe nommoit René Menault, mourut après ſix ſemaines, dans la violence de l'accès de cette maladie dont il fut ſoudai-

nement attaqué, & pendant lequel il ne pouvoit ſouffrir l'approche de qui que ce ſoit, ſans être dans des agitations terribles, faiſant des bonds & des contorſions extraordinaires, ſe plaignant toujours d'étouffer, & jettant ſans ceſſe par la bouche des flegmes & de l'écume : ce qui ayant continué pendant deux jours, la mort termina ſes peines.

Le ſecond qui ſe nommoit Louis Baſtaron, traitant cette morſure de bagatelle, comme avoit fait le précédent, ne laiſſa pas, après s'être fait toucher dans le voiſinage par des gens qui ſe diſoient deſcendre de la famille de Saint-Hubert, de vivre & d'agir à ſon ordinaire, ſi ce n'eſt que de ſix en ſix ſemaines, il avoit pendant deux ou trois jours un ſentiment de peſanteur à l'endroit de ſa morſure, avec un égarement dans les yeux, & un peu de peine à reſpirer, outre qu'il lui arrivoit en tout temps indifféremment une choſe très-particulière, c'étoit de ne pouvoir paſſer auprès de la foſſe de celui qui étoit mort d'une morſure pareille, ſans avoir un frémiſſement & une terreur panique dont il n'étoit pas le maître, juſques-là même qu'il n'oſoit aller à la paroiſſe, de peur de voir cette ſépulture ; & le Curé du lieu s'étant plaint à ſon père de ce que ſon fils

manquoit à ſes devoirs de Chrétien, il ne répondoit autre choſe à ſon père qui lui en faiſoit la réprimande, ſinon qu'il lui étoit impoſſible d'y aller; & que s'il en ſavoit la cauſe, il ne lui en parleroit pas.

Il reſta dans cet état pendant dix-huit mois, après quoi l'accès de la rage le ſurprit avec toute la violence poſſible, & tous les remèdes qu'on lui put faire, n'empêchèrent point qu'il n'en fût emporté le cinquième jour (1).

---

(1) Nous n'avons encore rien de sûr contre cette affreuſe maladie, l'opprobre de la Médecine. L'inſpection anatomique n'a preſque rien appris de plus que ce que l'Auteur a remarqué. Peut-être l'horreur & la crainte qu'inſpirent naturellement ces ſortes de cadavres, empêcheront-ils toujours de faire des recherches plus exactes: nous pouvons cependant aſſurer que l'ouverture de ces ſujets eſt ſans aucun danger. La Thérapeutique ne ſatisfait guère davantage. Il ſemble pourtant par la lecture des Auteurs, qu'on ait obtenu des ſuccès aſſez conſtans, en faiſant ſur les plaies, autant que leur ſituation le permet, de grandes & profondes inciſions, & en y appliquant des ventouſes, en les cautériſant, en les panſant avec des topiques irritans & capables d'exciter une abondante ſuppuration qu'on entretient long-temps, &c.; en adminiſtrant le mercure à fortes doſes, tant intérieurement qu'en frictions, pour procurer une ample ſalivation, & la continuer pendant tout le temps qu'on croit

que les forces du malade peuvent la ſupporter ; & en uſant des ſudorifiques parmi leſquels l'alkali volatil paroît être le plus puiſſant, &c. M. Moreau qui a eu plus que perſonne à Paris occaſion de ſoigner cette maladie, m'a dit l'avoir toujours fait en vain quand la rage s'étoit manifeſtée, & que tous ces moyens ne pouvoient qu'opérer une cure prophylactique.

Si l'on n'eſt pas plus avancé dans la connoiſſance de cette maladie & de ſa cure, c'eſt ſans doute, comme le dit M. Andry, page 46 de la nouvelle édition de ſes *Recherches ſur la Rage*, parce qu'on s'eſt trop livré à l'eſpoir chimérique de trouver un ſpécifique capable de la détruire dans tous les cas. Ce vain projet a malheureuſement fait négliger des procédés méthodiques déduits de la diverſité des ſymptômes & relatifs aux différentes indications qui ſe préſentent dans les différens ſujets. Si l'on avoit ſuivi cette route, on auroit peut-être actuellement des traitemens analogues aux divers cas. Nous devons attendre cette perfection de l'émulation & du zèle qui régnent parmi les Chirurgiens & les Médecins ; ſans doute ils feront leurs efforts pour ſeconder les vues bienfaiſantes du Gouvernement, & nous communiquer des Obſervations qui ne ſe ſentiront pas de cet eſprit de prévention qui les altére pour les rendre conformes à ſes vues ; mais qui ne ſeront jamais que l'expreſſion ſimple & pure de la vérité qu'exigent les progrès de notre art & le ſalut de l'humanité.

C'eſt cette vérité ſi précieuſe qui nous engage aujourd'hui à détruire l'erreur qu'on rencontre dans un rapport fait ſur cet objet, dans le Journal de Médecine de juillet 1782, page 54. Il ſeroit d'autant plus dangereux de la laiſſer ſubſiſter, que ſon Auteur méritant la plus grande confiance, elle

ſeroit conſacrée comme une choſe inconteſtable.

Le ſujet dont il s'agit, eſt une hydrophobie traitée à l'Hôtel-Dieu dans le département qui m'étoit confié, par M. Ferrand, premier Chirurgien en ſurvivance & en exercice de cette maiſon: voici le fait.

Le 20 avril 1782, on apporta à cet hôpital un enfant âgé de 8 ans, nommé Joſeph Becquet, & venant du village de Marly, où il avoit été mordu la veille entre ſix & ſept heures du matin, par un chien enragé qui lui avoit fait pluſieurs plaies aux jambes, aux bras, à la face, & ſur-tout ſur la partie ſupérieure de la tête, où il en avoit une de la grandeur d'un écu de ſix livres, qui étoit mâchée & en quelque ſorte dévorée.

Cet enfant étoit fort accablé, mais rendant cependant lui-même très-bien compte de ſon accident: ſes bras paroiſſoient agités de légers mouvemens ſpaſmodiques: ſon pouls étoit élevé, mais égal; ſa langue sèche: il n'avoit point d'altération, mais il prenoit la boiſſon qu'on lui préſentoit ſans la moindre averſion.

On lui fit ſur le champ une ſaignée du pied, puis une friction d'un gros d'onguent napolitain. On lui donna des émulſions avec le ſirop diacode, qui furent ſa boiſſon ordinaire durant tout le traitement.

Le lendemain 21, on lui fit prendre un demi-gros de pilules mercurielles: elles produiſirent cinq évacuations: le ſoir il reçut une friction.

Le 22, mêmes pilules, trois évacuations: le ſoir une friction.

Le 23, une friction.

Le 24, les pilules; point d'évacuation. Le ſoir, le malade ſe plaignit de douleurs de colique; il prit un julep huileux; il évacua trois fois.

Le 25, la bouche étoit échauffée & douloureuſe, ſans ſalivation notable; on preſcrivit un gargariſme rafraîchiſſant.

Le 26, un demi-lavement émollient qui produiſit deux évacuations; le ſoir, une friction d'un demi-gros.

Le 27, la bouche toujours malade, l'excrétion de la ſalive un peu augmentée. On continua le gargariſme. On donna un demi-lavement, qui fit évacuer trois fois.

Le 28, même état: le ſoir le malade ſouffroit du ventre; on lui adminiſtra une potion calmante.

Le 29, il étoit parfaitement bien. On ceſſa tous les remèdes. On continua ſeulement de panſer les plaies avec le digeſtif mercuriel, & la ſuppuration fut, comme elle avoit toujours été, très-abondante.

Le malade reſta ainſi ſans éprouver la moindre choſe, buvant, mangeant, ſe promenant, jouant dans la ſalle Saint-Louis où il étoit, juſqu'au 13 du mois ſuivant, qu'il reſſentit du mal-aiſe, & ſe trouva abſorbé: ſon pouls s'éleva, & le ſoir l'hydrophobie ſe déclara. J'étois alors à la campagne, & y reſtai encore quelques jours après; mais un Chirurgien externe très-inſtruit & très-attentif, M. Coquart, chargé ſpécialement de faire ce qu'on ordonnoit à la ſalle Saint-Louis, m'a dit que ce malheureux enfant avoit été tourmenté pendant deux jours de convulſions affreuſes, cherchant à mordre, refuſant tout ce qu'on lui préſentoit, & qu'il étoit mort le 16 au matin, 26 jours après l'accident.

On a fait l'ouverture de ſon cadavre, ou plutôt on a ſeulement voulu voir quel étoit l'état de la moëlle épinière & de ſes enveloppes dans la région cervicale, & cela ſuivant le déſir de M. Sal-

lin qui étoit préſent. Quelques-uns de mes confrères, voyant très-bien en Anatomie, m'ont dit n'avoir rien remarqué d'extraordinaire.

D'après cet expoſé exact, il eſt clair que les choſes ne ſont pas comme on les lit dans le Journal de Médecine ; que le mercure n'a pas été adminiſtré dès le premier jour de l'accident, puiſque le malade n'eſt venu à l'Hôtel-Dieu que le lendemain ; que les plaies n'ont pas été panſées avec l'onguent napolitain, mais avec le digeſtif mercuriel ; que l'on n'a pas fait uſage de lavemens mercuriels ; que la ſalivation n'a pas été très-abondante ; qu'à la vérité on n'a pu ſauver cet enfant de l'hydrophobie ni de la mort. Mais ce qui eſt bien digne de remarque, & qui doit nous engager à employer ces remèdes, c'eſt qu'il paroît qu'ils ont éloigné les paroxiſmes qui ſembloient s'annoncer les premiers jours par de légers ſpaſmes & de l'aſſoupiſſement, ſymptômes cependant qui pouvoient bien être dépendans de l'état de la plaie & de la nature des parties déchirées.

OBSERVATION CI.

Sur l'Ouverture du corps d'une femme morte en travail d'enfant.

UNE femme âgée de 22 ans, toute prête d'accoucher, vint à l'Hôtel-Dieu le 3 avril 1693, ſe plaignant d'une très-grande douleur de tête. Le quatrième jour après ſa réception dans la ſalle des accouchées, elle fut attaquée, ſur les quatre heures du ſoir, de convulſions épileptiques très-

violentes, qui lui donnoient d'abord une heure d'intervalle, puis la reprenoient enſuite plus fortement.

Vers les huit heures du ſoir, ces convulſions lui prirent de quart-d'heure en quart-d'heure, & lui duroient autant de temps; étant pendant ce temps-là ſans jugement & ſans connoiſſance, jettant l'écume par la bouche & par le nez, & ſa langue étant d'une telle épaiſſeur, qu'il falloit lui mettre entre les dents un corps ſolide pour empêcher qu'elle ne ſe la coupât.

Ces violentes agitations de tout le corps, préparèrent l'accouchement en apparence, de manière que les eaux s'étant formées & percées, l'enfant vint au couronnement, préſentant la tête de la groſſeur d'un pain d'un ſou. Je l'ondoyai, eſpérant d'abord qu'il pourroit venir à la faveur de quelqu'un de ces mouvemens contre nature; mais bientôt après, je prévis bien qu'il ſeroit ſuffoqué par ces mêmes mouvemens de contraction, obſervant qu'il rentroit plutôt que d'avancer quand les convulſions lui prenoient. Elle vécut cependant dans ce fâcheux état juſqu'à dix heures de la matinée ſuivante, ſans que l'accouchement ſe fît.

La malade expirée, je fis au plutôt l'ouverture de ſon cadavre, & l'enfant ſe

trouva mort (1). J'examinai enſuite la matrice par rapport à ſon épaiſſeur prétendue ; & je trouvai qu'elle étoit épaiſſe de quatre lignes à l'endroit où le placenta eſt attaché, & d'une ligne ſeulement aux autres endroits, conformément à ce que les meilleurs praticiens & les plus judicieux obſervateurs en ont écrit.

J'ouvris la tête de cette femme, dans laquelle je trouvai le cerveau tellement abreuvé de ſéroſités, qu'il ſembloit être tout diſpoſé à ſe diſſoudre ; ce qui avoit été la cauſe des convulſions épileptiques dont elle avoit été travaillée, & qui lui avoient ôté la vie.

OBSERVATION CII.

D'une très-grande Fracture aux os du crâne.

LE 14 janvier 1693, l'on apporta à l'Hôtel-Dieu un porteur d'eau âgé de 40 ans, qui avoit été bleſſé à la tête par la chute d'un moellon fort peſant, qui étant tombé du haut d'un bâtiment ſur cette partie, lui avoit fracturé les deux pariétaux en quatre grandes eſquilles ; & cette

(1) Notre art ne ſeroit pas actuellement en défaut pour terminer un tel accouchement, & le forceps ſauveroit probablement la mère & l'enfant.

fracture s'étendant au-delà de la future coronale, sagittale, lambdoïde, se continuoit d'une part jusques sur le milieu de l'os coronal, & de l'autre sur l'os occipital jusqu'au grand trou de la médulle spinale, outre que les fragmens d'os s'élevant en arcade sur la surface de l'os occipital, formoient cette espèce de fracture du crâne que les Grecs ont appellée καμαρώσις, & une portion du pariétal droit, de la grandeur de deux travers de doigts, étoit séparée de son tout.

Le trépan se trouva fait par l'enlevement de plusieurs esquilles, au moyen de quoi l'on observoit un épanchement très-considérable de sang coagulé entre le crâne & la dure-mère. Ce blessé vécut dans cet état pendant six jours avec connoissance entière, le jugement sain, sans délire ni autre accident qu'un assoupissement très-léger. J'ouvris son cadavre, & je ne trouvai d'autre désordre sous le crâne, qu'un épanchement de matière purulente dans les anfractuosités du cerveau; & je ne rapporte cette Observation qu'à cause qu'il est très-rare qu'un si grand fracas arrive au crâne, sans lésion des facultés principales (1).

(1) C'est au contraire dans ces grands fracas des os du crâne que les facultés se conservent plus

OBSERVATION CIII.

D'une Lithotomie particulière.

LE 29 octobre 1696, ayant pris jour pour tailler le fils d'un nommé Perotin, taillandier de Montreau-sur-Yonne, je me transportai rue Tirechappe, dans la maison de sa tante, qui vouloit bien le tenir chez elle, & lui administrer les choses nécessaires pendant son traitement.

Après avoir préparé mon appareil, avoir mis le malade dans une situation convenable, fait mes ligatures & posté mes serviteurs à l'ordinaire, je fis l'incision au périnée, proportionnée à l'âge du sujet & au volume du corps étranger, tel que je l'avois pu juger par la sonde. J'introduisis ensuite ma tenette dans la vessie: puis ayant chargé la pierre sans que ma tenette parût trop ouverte, je crus que le corps étranger passeroit aisément par l'ouverture que j'avois faite; mais je ne pouvois pas prévoir qu'il étoit chargé d'un sens qui s'opposoit à sa sortie; qu'il avoit deux pointes saillantes à son extrémité

---

long-temps. Toutes choses égales d'ailleurs, plus la force du coup se fait sentir aux os, moins le cerveau est offensé.

extérieure,

extérieure, qui barroient tellement mon ouverture, que j'aurois plutôt arraché la veſſie que de le tirer ſelon ce ſens : auſſi fis-je inutilement tous mes efforts pour y réuſſir, & même ces efforts furent ſi conſidérables (1), que ma tenette en fut fauſſée, ce qui fut cauſe par accident du ſuccès de l'opération, & du ſalut du malade.

En effet, cette diſgrace arrivée à mon inſtrument m'ayant obligé d'introduire mon bouton dans la veſſie ſur ma tenette, en repouſſant le corps étranger au dedans, je gliſſai enſuite ſur la crête de mon bouton une autre tenette, & l'ayant introduite juſques dans la veſſie, j'embraſſai tellement la pierre cette ſeconde fois, que ſes deux pointes ſe trouvèrent cachées

(1) Au moyen de ce que, dans les méthodes pratiquées actuellement, on inciſe le col de la veſſie & la proſtate, & qu'ainſi l'ouverture eſt plus grande & plus ſuſceptible de dilatation, on n'eſt pas obligé de faire de ces efforts meurtriers. Si cependant la pierre étoit tellement groſſe qu'on ne pût la faire ſortir ſans cela, Le Dran propoſe une ſeconde inciſion en ſens contraire de la première, & ſur ſon bord interne. Mais ſi on prévoyoit qu'elle ne fût pas un ſecours ſuffiſant, le plus sûr ſeroit de pratiquer le haut appareil : on ſait que l'ouverture au périnée eſt démontrée une condition néceſſaire au ſuccès de cette méthode, ainſi on n'auroit point regret de l'avoir faite.

entre les ſerres de mon inſtrument, au moyen de quoi je tirai le corps étranger avec beaucoup de facilité, & le malade ayant été panſé à l'ordinaire, ſe trouva guéri en trois ſemaines ſans qu'il lui ſoit reſté la moindre incommodité, l'ayant vu trois ans après travailler avec beaucoup de vigueur, dans la maiſon de ſon père, lorſque j'eus occaſion de faire un tour audit Montreau, qui eſt ma patrie.

Au reſte, ſi la ſingularité de cette circonſtance, qui s'oppoſa d'abord au bon ſuccès de l'opération que je viens de rapporter, peut être utile à l'inſtruction de ceux qui commencent d'exercer la lithotomie, en leur apprenant que l'on ne doit pas toujours s'obſtiner à vouloir tirer la pierre lorſqu'on la croit bien engagée dans ſa tenette; ſi, dis-je, cette ſingularité peut les inſtruire de ce qu'ils ont à faire en de pareils cas, il ſeroit à ſouhaiter pour eux que ma ſanté me permît de leur faire obſerver beaucoup d'autres faits, où il s'eſt trouvé des circonſtances toutes particulières, & qui formoient des obſtacles que j'ai eu beaucoup de peine à ſurmonter, en exerçant cette opération importante pendant plus de vingt années, ſur plus de ſept cents ſujets, tant de l'Hôtel-Dieu qu'en ville & à la campagne, outre les remarques que je puis avoir faites

ſur plus de deux mille autres opérations que j'ai vu faire aux plus célèbres Lithotomiſtes de ce temps, tant audit hôpital qu'ailleurs, n'ayant pas eu moins d'empreſſement à voir travailler les autres quand l'occaſion s'en eſt préſentée, qu'à chercher celle d'opérer moi-même.

OBSERVATION CIV.

D'un Abcès fiſtuleux au grand coin de l'œil.

AU mois de mai 1696, je fus mandé dans la rue de la Pelleterie près le Palais, par une nommée Madame Robecq, pour examiner une tumeur qu'elle avoit au grand coin de l'œil gauche, accompagnée d'une inflammation conſidérable.

Après avoir remarqué à cette tumeur tous les ſignes d'un abcès qui étoit en voie de ſuppuration, j'appliquai deſſus un médicament maturatif qui contribua à le faire ſuppurer de lui-même trois jours après, la malade n'ayant pas voulu ſouffrir que j'en fiſſe l'ouverture avec ma lancette. Je ſondai enſuite l'ulcère, & trouvant l'os unguis découvert, je lui propoſai l'opération qui convient à la fiſtule lacrymale, dont elle s'éloigna beaucoup, ſur ce qu'on lui avoit dit que cette opération ne ſe faiſoit point ſans l'application du feu.

Cependant, comme elle avoit en moi beaucoup du confiance, l'ayant assurée que je la guérirois sans me servir de feu, elle se détermina à souffrir tout ce que je jugerois nécessaire pour sa guérison : ainsi le jour pris pour l'opération, je commençai par dilater l'entrée de l'ulcère fistuleux ; après quoi je perçai l'os unguis avec un instrument dont l'extrémité est en forme de pointe émoussée ; puis je pansai la fistule, en introduisant d'abord un petit bourdonnet bien serré en forme de tente, & lié avec un fil dans le trou que j'avois fait à l'os ; puis je remplis l'ulcère de bourdonnets trempés dans un médicament anodin, par dessus un emplâtre figuré, des compresses sur l'œil trempées dans un défensif convenable; enfin, le mouchoir plié en biais pour servir de bandage.

Pendant le cours du traitement de cette fistule, j'employai de temps en temps la poudre de trochisques de minium, pour consumer les callosités & les mauvaises chairs qui s'engendroient en son fond ; & je me servis de l'éponge préparée pour tenir l'entrée ouverte, qui ne demandoit qu'à se fermer, même avant la sortie des esquilles qui ne se détachèrent qu'un mois après l'opération ; & quand cette exfoliation fut faite, je pansai encore la malade pendant plus de huit mois, jusqu'à ce que

l'ulcère étant parfaitement mondifié & cicatrisé, la fistule se trouva guérie sans qu'il soit resté le moindre larmoiement, éraillement, ni aucune autre incommodité fâcheuse à la malade (1).

Au suplus, cette manière de percer l'os unguis est bien moins cruelle que lorsque l'on emploie pour cela le cautère actuel, dont la seule idée est capable de faire frémir ceux qui ont à souffrir cette opération; mais il faut bien prendre garde pendant le traitement, d'empêcher que le trou ne se bouche jusqu'après l'exfoliation de sa circonférence, parce que l'opération seroit inutile, les larmes ne trouvant plus leur issue par la narine, qui est tout le fruit que l'on doit attendre de cette opération.

OBSERVATION CV.

D'une Fistule au fondement.

JE fus appellé le 17 janvier 1696, pour voir un Avocat de la province de Béarn,

(1) Il s'en faut beaucoup que cette méthode soit toujours suivie d'un succès aussi heureux. Mais ce seroit sortir des bornes que nous nous sommes prescrites, que de rapporter ici tout ce qui a été fait depuis sur cette maladie & son traitement; il faut le voir dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, dans les Œuv. posth. de Petit, &c.

qui étoit logé près le port Saint-Landry, où se trouvèrent aussi Monsieur de Tursan, maître Chirurgien, & un autre Chirurgien d'armée, pour consulter sur une fistule au fondement dont ce malade étoit attaqué, avec complication de maladie vénérienne, qui nous étoit manifestée par des pustules au fondement, & par une mauvaise gale répandue sur tout son corps.

Nous convînmes qu'il falloit le préparer à l'opération qui pressoit, par la saignée, la purgation & le régime de vie ; & que pendant le traitement de la fistule, on lui feroit user des médicamens propres à combattre le virus vérolique, qui ne manqueroit pas de former un obstacle à sa guérison.

Après les préparations faites, je coupai la fistule en présence de ces deux Messieurs, & dès les premiers jours sa plaie fournit une suppuration si louable, qu'elle nous parut prendre le chemin d'une prompte guérison, ce qui n'empêcha pourtant pas qu'en vue de satisfaire à l'indication que nous avions prise pour combattre le virus vérolique, je ne lui fisse prendre tous les matins quinze grains de mercure doux dans la conserve de roses, & par dessus une infusion de séné, afin de précipiter le mercure ; & qu'il n'usât, pour sa boisson ordinaire, que d'une douce décoction de salspareille & d'esquine.

Ces remèdes eurent leur effet, les puſtules diſparurent, ſa mauvaiſe gale s'amortit, & ſa plaie étoit dans le grand chemin d'une heureuſe guériſon un mois ou cinq ſemaines après l'opération, lorſque ayant été mandé à Chartres pour faire une lithotomie, il fut ſurpris d'une douleur poignante au côté gauche, accompagnée d'une grande difficulté de reſpirer, qui obligèrent celui que j'avois chargé de ſon panſement en mon abſence, à le ſaigner trois fois en fort peu de temps.

Or, ces accidens ne lui étoient arrivés que par les erreurs qu'il commettoit dans ſon régime à mon inſu, étant ingénieux à ſe tromper lui-même par les feintes qu'il faiſoit pour me faire croire qu'il étoit très-ſoumis au régime que je lui preſcrivois, quoiqu'il prît d'ailleurs toutes les licences que ſon appétit lui ſuggéroit. Les ſaignées rendirent ſa reſpiration plus libre; mais il lui reſta une douleur fixe au deſſous de la mamelle, qui occaſionna dans la ſuite une tumeur au dehors, que je crus être la manifeſtation d'un abcès formé entre la cinquième & la ſixième des vraies côtes.

Après l'uſage des cataplaſmes émolliens & des emplâtres gommés, étant prêt d'ouvrir cette tumeur, il prit au malade une toux & un crachement de matière purulente ſi abondant, que la tumeur s'éva-

nouit ; & ce crachement continuant pendant un temps conſidérable, le malade tomba dans une telle exténuation, qu'il n'avoit plus que la peau collée ſur les os.

Cependant ſon ulcère étoit en bon état, & la ſeule cicatrice qui reſtoit à faire, n'étoit retardée que par le défaut du baume de nature, dont la ſource étoit épuiſée. Le voyant dans cet état, je lui conſeillai d'aller à la campagne prendre le lait d'âneſſe dans une maiſon qu'un de ſes amis lui offroit. Il me crut, & s'y fit tranſporter ſur un brancard le 13 juin ſuivant. Le changement d'air lui fut ſi ſalutaire, que, bien qu'il s'attachât plutôt à ſatisfaire ſes appétits déréglés qu'à garder le régime que je lui avois preſcrit, ſon ulcère ſe cicatriſa bientôt après, l'embonpoint lui revint, & ſa ſanté ſe trouva preſque entièrement rétablie, quand je l'allai voir au lieu où on l'avoit conduit le 9 octobre de la même année ; & je le trouvai dans la diſpoſition de s'en retourner inceſſamment à Pau qui étoit le lieu de ſa réſidence, d'où je lui conſeillai d'aller prendre les eaux de Barège au printemps ſuivant, ce qu'il exécuta dans la ſuite, comme il me l'a témoigné lui-même deux ans depuis, m'étant venu voir à Paris, jouiſſant d'une ſanté très-parfaite.

OBSERVATION CVI.

D'un Vice de conformation au doigt index.

UNE fille de 12 à 13 ans, vint à l'Hôtel-Dieu au mois de mars 1699, pour se faire couper le doigt index de sa main droite, dont la mauvaise conformation mettoit sa main entière dans l'impuissance de faire aucune action. Ce défaut consistoit dans une exostose qui se continuoit de la première phalange de ce doigt jusquà la dernière ; en telle sorte que l'os de cette première phalange avoit trois travers de doigts de largeur, le second deux travers de doigts, & le troisième un pouce de large : cette largeur énorme ayant sa base à la jointure du métacarpe, & finissant à l'extrémité de ce doigt, où il n'y avoit point d'ongle, mais seulement une marque brune & un peu enfoncée à l'endroit où il auroit dû se rencontrer.

Cette difformité rendoit ce doigt semblable à une raye, la peau étant à l'extérieur d'une couleur brune & rougeâtre, parsemée de petits points noirs, & au dedans de la main conservant sa couleur ordinaire, le même doigt étant beaucoup applati dans sa totalité.

Le poids incommode de sa main qu'elle

étoit obligée de porter en écharpe, l'avoit fait réſoudre à ſe faire couper cette extrémité qui lui étoit à charge; mais lorſqu'on l'eut préparée à cette opération par les remèdes généraux, ainſi que la prudence le requéroit, elle s'aviſa de dire qu'elle vouloit avoir le conſentement de ſon père, lequel ayant été mandé d'aſſez loin, aima mieux emmener ſa fille avec ſon incommodité, que de ſouffrir qu'on lui coupât cette partie inutile; & cela par un effet de tendreſſe qu'il n'auroit pu juſtifier par aucune bonne raiſon, puiſque le ſuccès de cette opération étant preſque indubitable, ſa fille ſe ſeroit aidée de ſa main dans la ſuite du temps, au lieu que tant que cette difformité ſubſiſtera, ſa main lui ſera abſolument inutile.

OBSERVAVION CVII.

D'une Fracture avec plaie aux os du nez.

LE 12 mars 1692, un jeune homme vint à l'Hôtel-Dieu pour ſe faire panſer d'une plaie au nez, accompagnée d'une fracture & enfonçure des deux os qui ſoutiennent cette partie, de manière que les parties latérales du nez, où les os ſe trouvent articulés avec ceux de la mâchoire ſupérieure, étoient plus élevées que l'an-

térieure ; & ces os étoient tellement détachés de côté & d'autre, que j'aurois pu les tirer avec facilité en me ſervant du bec de corbin.

Je n'eus pourtant pas la penſée d'y procéder de cette façon, ayant égard à la difformité qui s'en ſeroit enſuivie ; mais je relevai les os enfoncés par le moyen d'un dilatatoire que j'introduiſis dans chaque narine ; puis, appuyant par dehors avec mes doigts ſur ces os, je les réduiſis dans leur état naturel.

Je ſoutins cet édifice par le dedans des narines, en y mettant des tentes cannulées garnies d'un linge délié, enduit de baume d'Arcæus; & je panſai les plaies extérieures avec des plumaceaux chargés du même médicament, qui étoient maintenus par un emplâtre fort adhérent, pour ſuppléer au bandage qui n'eſt pas d'un grand ſecours en cette partie : les os furent affermis en quinze jours, & le bleſſé ſe trouva guéri parfaitement dans un mois de temps, ſans qu'il lui ſoit reſté la moindre difformité.

Ce fait peut apprendre aux jeunes Chirurgiens, qu'il ne faut pas toujours regarder les pièces d'os détachées de leur tout, comme des corps étrangers & inutiles, ſur-tout au viſage, où la principale vue du Chirurgien doit toujours tendre à empêcher la difformité autant qu'il eſt poſſible.

OBSERVATION CVIII.

D'une Lithotomie très-singulière.

AU commencement du mois de mai de l'année 1695, je fus mandé en la maison de Monsieur du Chêne, maître Chirurgien, mon confrère, pour consulter sur la maladie d'un particulier nommé Louis Barbaran, à la santé duquel il prenoit beaucoup de part. M'étant rendu chez lui à l'heure dite, sur le récit que le malade nous fit de ses incommodités qui duroient depuis plus d'un an, nous n'eûmes pas de peine à convenir qu'il avoit la pierre dans la vessie, tous les signes univoques de cette maladie se trouvant chez lui bien caractérisés : cependant, afin que nous en fussions pleinement convaincus par le seul signe qui ne laisse plus aucun lieu de douter, je le sondai, & sentant au bout de mon algalie la résistance d'un corps dur, je le fis toucher à mon confrère. Nous prîmes jour pour faire l'opération, lorsque le malade y auroit été disposé par un peu de repos, par le régime, la saignée & la purgation.

Le 16 du même mois, qui étoit le jour que nous avions choisi, nous partîmes pour aller à Fontenay, au dessus du bois

de Vincennes, lieu de la réſidence du malade, Meſſieurs Devaux & Vaillant, Docteurs en Médecine, Monſieur du Chêne mon confrère, & moi. Nous le trouvâmes diſpoſé à ſouffrir l'opération avec conſtance, ayant des forces plus que ſuffiſantes, & même une conſtitution de corps de laquelle il ne faut alléguer d'autre preuve, que d'avoir pu réſiſter à tous les accidens dont nous parlerons dans la ſuite.

L'appareil étant prêt, je le mis en ſituation, & fis enſuite mes ligatures, puis je poſtai mes ſerviteurs aux endroits néceſſaires; après cela je fis l'inciſion du périnée à l'ordinaire; & enſuite, à la faveur de mon gorgeret premièrement introduit, je pouſſai ma tenette juſques dans la veſſie, après quoi je fis tous les efforts poſſibles pour trouver la pierre & la charger; mais ce fut inutilement. Voyant donc que toutes les tentatives que j'avois faites pendant plus d'un quart-d'heure ne me donnoient lieu de toucher aucun corps étranger, je ne jugeai pas devoir plus long-temps fatiguer le malade inutilement, enſorte que l'ayant fait délier, il fut porté ſur ſon lit, & je panſai ſa plaie.

Les réflexions qui furent faites d'abord ſur le ſuccès de cette opération par ceux qui y avoient été préſens, furent aſſez différentes. Meſſieurs les Médecins, fort

éclairés dans la Chirurgie, ne furent point trop surpris que l'on n'eût pas d'abord trouvé la pierre, parce qu'ayant vu faire un grand nombre d'opérations, ils savoient par expérience, que les pierres, soit seules ou multipliées, se nichent assez souvent dans le fond de la vessie, & s'y tiennent si bien cantonnées, qu'il faut que les fibres de cet organe se relâchent & se détendent absolument pendant la suppuration, pour leur donner lieu de tomber & de se produire vers son col, & qu'alors ou bien elles sortent d'elles-mêmes, ou elles se font sentir avec facilité, ensorte que l'on réussit dans ce temps-là plus aisément à les tirer.

A l'égard de M. du Chêne & moi, qui avions touché quelque chose de solide au bout de l'algalie, quand le malade avoit été sondé, nous ne doutions point qu'il ne vînt quelque corps étranger dans la suite; mais quelques Chirurgiens des villages voisins de celui où nous étions, que la curiosité avoit amenés, très-ignorans sur ce qui concerne la maladie & l'opération, n'ayant point vu tirer de pierre, ne manquèrent pas de publier dans le pays, que l'on avoit fait une opération inutile à ce pauvre malade.

Je fus peu touché de leurs murmures, étant bien persuadé que les évènemens

feroient bientôt connoître la témérité de ces jugemens précipités. En effet, dès le second panſement, il parut ſur les plumaceaux deux petites pierres groſſes & figurées comme des pois : de plus groſſes parurent enſuite ; & quelques jours après, ayant introduit mon bouton dans la veſſie pour faire quelque découverte, je ſentis encore de ces petites pierres détachées, que je chargeai & tirai avec ma tenette au nombre de dix à douze ; de ſorte que pendant ſix ſemaines que ſa veſſie reſta ouverte, il en ſortit bien trente-cinq à quarante de ces petits corps étrangers qui s'écraſoient facilement, & qui n'étoient que de petits détachemens d'un plus grand aſſemblage qui s'étoit cantonné au fond de la veſſie, & qui ne ſe produiſit abſolument que l'année ſuivante.

Cependant la ſortie de ces premiers corps étrangers ne ſoulagea point le malade, & n'empêcha point qu'il ne continuât à ſouffrir des douleurs très-violentes dans toutes les voies de l'urine ; & cet excrément étoit ſi âcre, que ce qu'il en rendoit, ou par la gorge ou par ſa plaie, lui cauſoit des cuiſſons inſupportables malgré tous les adouciſſemens que l'on y pouvoit apporter, par le conſeil de Meſſieurs les Médecins que l'on conſulta pour cela en différens temps.

Sa plaie s'étant fermée après deux mois de panſement, & les douleurs continuant toujours, ces longues ſouffrances qui n'avoient point ceſſé d'être accompagnées d'une fièvre conſidérable, réduiſirent ce pauvre homme dans une extrême langueur, & la maſſe de ſes humeurs ſouffrit une ſi grande altération dans toute l'habitude, qu'il ſe fit, dans l'automne ſuivant, un dépôt ſur ſa jambe droite qui occaſionna un très-grand abcès, qui lui fut ouvert par Monſieur Duchêne, & ſi bien panſé qu'il en guérit parfaitement.

Mais comme la première cauſe de ſa maladie ſubſiſtoit toujours, les douleurs aiguës en urinant, & la fièvre lente continuoient auſſi toujours à miner ce pauvre malade, qui avoit pourtant l'avantage dans ſon malheur, de ne point manquer des ſecours qui lui étoient néceſſaires, & de la part de la nourriture, & pour les remèdes, & pour le panſement, ayant actuellement auprès de lui le Chirurgien du lieu, qui exécutoit régulièrement les ordonnances de Meſſieurs les Médecins qui le voyoient de temps en temps, & de Monſieur Duchêne, qui fut encore obligé de le panſer au commencement de l'année ſuivante, d'un autre abcès qui lui ſurvint au bras droit, & dont il guérit encore heureuſement par ſes bons ſoins, malgré la fièvre

qui continuoit, & le terrible épuiſement où il étoit réduit: auſſi Monſieur Duchêne étoit-il animé d'un motif preſſant par rapport aux aſſiduités qu'il lui rendoit, la femme de ce malade ayant été ſa nourrice.

Le prodigieux amas de pierres qu'il avoit encore dans la veſſie, & qui s'augmentoit plutôt que de diminuer, ſelon toutes les apparences, entretenoient toujours une difficulté d'uriner qui tourmenta ce pauvre homme à un tel excès pendant plus de ſeize mois, que ne doutant point qu'il n'y eût encore des pierres dans ſa veſſie, nous réſolûmes, Monſieur Duchêne & moi, de le tailler pour la ſeconde fois; à l'effet de quoi nous partîmes le 31 octobre de l'année ſuivante, accompagnés de Meſſieurs le Prévôt & le Févre, deux autres de nos confrères.

Ayant donc fait une ſeconde inciſion au périnée, ſur le veſtige de la première que j'avois faite l'année précédente, je pouſſai ma tenette dans la veſſie à la faveur de mon gorgeret; & je n'eus pas longtemps ſondé le gué avec cet inſtrument, que je ſentis un gros monceau de ces corps étrangers facile à écraſer, engagé entre ſes ſerres; & comme je connoiſſois que ces petites pierres étoient peu ſolides, je les ménageai de telle ſorte que je tirai abſolument tout ce que j'en avois chargé,

qui se montoit à plus de quatre-vingt pierres liées ensemble par le moyen des glaires, dont les plus petites étoient grosses comme des pois, & les plus grosses comme des noisettes, qui étoient aussi plus dures, & composées de plusieurs couches établies sur une manière de petit noyau qui en formoit le centre.

Les jours suivans il en sortit plusieurs à chaque pansement, & lorsque j'introduisois mon bouton dans la vessie, j'en trouvois le plus souvent dix ou douze ensemble prêtes à être chargées, que je tirois par portions ou entières, après avoir introduit ma tenette dans la vessie à la faveur du bouton, outre beaucoup de sable & de glaires qui sortoient par la cannule, que je jugeai à propos de laisser dans la plaie pendant plus de six semaines, parce que l'on voyoit toujours sortir quelque petite pierre, sable, sanie, ou matière glaireuse; pendant lequel temps il est très-sûr que l'on auroit pu compter plus de trois cents pierres plus ou moins grosses, sorties de la vessie de ce malade.

Sa plaie ne fut entièrement cicatrisée qu'après trois mois: alors la vessie se trouvant déchargée de ce grand amas de matières étrangères, il commença d'uriner avec assez de liberté, ses douleurs s'appaisèrent, & le peu qui lui restoit d'une

fièvre devenue comme habituelle par la longueur de ſes ſouffrances, fut guéri par l'uſage du quinquina; mais il ne revint dans une ſanté parfaite qu'au printemps de l'année 1697, & depuis ce temps-là il n'a pas eu d'incommodités conſidérables.

OBSERVATION CIX.

Sur une Lithotomie faite par un nommé Frère Jacques Beaulieu, Opérateur Lithotomiſte.

LE 18 juillet de l'année 1696, je fus mandé à l'Abbaye de Saint Germain des Prés, avec Monſieur Jaquemier, Docteur en Médecine, Monſieur Turſan, Lieutenant de Monſieur le premier Chirurgien du Roi, Meſſieurs Collot, Tolet, Colignon, Chirurgiens Lithotomiſtes, pour examiner la plaie d'un Religieux Bénédictin, qui avoit été taillé par un Opérateur Lithotomiſte, nommé Frère Jacques de Beaulieu. Nous trouvâmes ce malade extrêmement exténué, avec une fièvre lente qui ne l'avoit point quitté depuis l'opération. Sa plaie qui avoit eſſuyé la pourriture, ainſi qu'on nous le rapporta, étoit néanmoins aſſez vermeille & ſans dureté ni tumeur aux environs, mais auſſi ouverte qu'elle avoit pu l'être au premier

jour, quoiqu'il y eût plus de cinquante jours qu'il eût été taillé: nous vîmes ſortir par cette plaie, de l'urine, des glaires, du pus, & un ſédiment pierreux.

Nous dîmes à ceux qui nous demandèrent notre ſentiment ſur ſa maladie, qu'il nous paroiſſoit que ce malade avoit la veſſie ulcérée, & que le mauvais état où nous le trouvions, nous faiſoit appréhender qu'il ne pût pas s'en relever: nous conſeillâmes au ſurplus que l'on fît dans ſa veſſie des injections adouciſſantes & quelque peu déterſives, pour la nettoyer, & qu'on lui fît prendre le lait d'âneſſe, pour remédier à ſa fièvre lente, & le remettre, s'il étoit poſſible, de ſa maigreur & de ſon abattement. Notre pronoſtic ne fut pourtant vérifié qu'après plus de deux mois, n'étant mort que le 21 ſeptembre ſuivant, quatre mois après l'opération qui lui avoit été faite, & dont l'inciſion ne s'étoit point fermée.

Il eſt à remarquer que ce Frère Jacques Baulieu a paſſé dans l'eſprit de bien des gens, & y paſſe même encore, malgré tout ce que l'on a découvert & vérifié de ſa mauvaiſe manœuvre, pour un merveilleux Opérateur Lithotomiſte, par quatre ou cinq raiſons. 1°. Parce qu'il opére autrement que les autres Lithotomiſtes. 2°. Parce qu'il a beaucoup de hardieſſe, tant

à opérer qu'à ſe vanter de ſes proueſſes. 3°. Parce qu'il paroît être déſintéreſſé. 4°. Parce qu'il porte l'habit de moine, & qu'il paroît dévôt. 5°. Parce qu'il aſſure que tout ce qu'il ſait de la Chirurgie dont il ſe mêle, lui eſt venu par inſpiration divine, de ſorte que n'ayant rien dépenſé pour ſe faire inſtruire, il veut auſſi enſeigner à d'autres gratuitement ce qu'il ſait

Connoiſſant les fondemens ſur leſquels la prétendue capacité de ce particulier eſt établie, rien n'eſt plus facile que d'examiner ſi ſon prétendu mérite eſt ſolidement appuyé.

Or premièrement que doit-on inférer, par rapport à la capacité du Frère Jacques, de ce qu'il opère autrement que les autres? Sera-ce qu'il en eſt plus habile homme? Point du tout, à moins que ſa manière d'opérer ne ſoit abſolument meilleure, ce qui n'eſt pas; ou bien il faudroit que l'on eſtimât en Chirurgie meilleures manières celles par leſquelles on feroit périr un plus grand nombre de malades: car c'eſt ce qui lui eſt arrivé dans les hôpitaux, quand on a mis ſa méthode à l'épreuve. Donc la première raiſon ſur laquelle on fonde la prétendue capacité de cet Opérateur, eſt nulle & de nulle valeur.

Doit-il être eſtimé un bon Opérateur,

& meilleur que les autres, à cauſe de ſa hardieſſe & du penchant qu'il a à ſe vanter de ſes exploits ? On ne peut pas juſtement conclure l'affirmative de cette propoſition; car, quoique la hardieſſe ſoit une bonne qualité dans un Opérateur, on ne doit pourtant la regarder que comme un talent ſubalterne qui en ſuppoſe un autre encore plus eſſentiel; c'eſt celui de ſavoir opérer par la meilleure méthode, après quoi il eſt fort avantageux d'opérer avec hardieſſe; mais il eſt très-pernicieux d'opérer hardiment par une mauvaiſe méthode, parce que ſi la première hardieſſe eſt ſalutaire, l'autre eſt funeſte, telle qu'eſt celle de Frère Jacques, puiſqu'il meurt beaucoup plus de malades lorſqu'ils ſont traités par la ſienne que par la manière commune, témoin ce qui eſt arrivé dans les hôpitaux.

A l'égard du penchant qu'il a à ſe vanter de ſes belles cures, ce penchant a toujours paſſé pour être peu ſéant dans tous ceux où il s'eſt rencontré: mais ſuppoſé qu'il fût de la bienſéance de ſe vanter de ſes bonnes actions, il faudroit du moins qu'elles fuſſent véritablement telles qu'on les publie, ce qui ne s'eſt pas trouvé dans Frère Jacques, puiſqu'il commença lorſqu'il vint à Paris, d'attribuer à ſa méthode de fauſſes prérogatives, s'étant vanté de tailler ſans douleur, de guérir ſes taillés

en bien moins de temps que les autres, ſan crainte de fiſtule ni d'aucun autre accident. Tout cela s'eſt trouvé faux dans la manière d'opérer, puiſqu'elle eſt bien plus ſouvent ſuivie de fiſtule & d'hémorrhagie que la manière ordinaire, qu'il fait beaucoup de douleur en opérant, & que ceux de ſes taillés qui échappent ſont pour l'ordinaire plus long-temps à guérir que ceux que l'on taille comme on l'a vu dans les hôpitaux. Donc la vanterie de Frère Jacques eſt pure fanfaronnade, qui, loin de le faire regarder comme un excellent Opérateur, devroit le faire paſſer pour un Opérateur très-mépriſable, ſi on lui rendoit juſtice par la Lithotomie commune.

Eſt-on maintenant bien fondé à eſtimer Frère Jacques un plus habile Opérateur que les autres, parce qu'il marque beaucoup de déſintéreſſement? L'on ne peut pas douter qu'il ne ſoit fort eſtimable par cet endroit; mais il ne l'eſt pas en cela même plus que les autres Lithotomiſtes, qui ſont auſſi déſintéreſſés que lui quand il s'agit de ſervir les pauvres, puiſque tous ceux qui taillent dans les hôpitaux le font gratuitement, & qu'il y en a même très-peu qui refuſaſſent leur ſecours à tous ceux qui pourroient avoir leur néceſſaire, en quelque endroit qu'ils fuſſent. J'avoue que ſi néanmoins Frère Jacques prétend

faire la charité aux riches, c'eſt la pouſſer plus loin que les autres, & même plus loin qu'il ne doit; & je craindrois pour lui qu'outrant cette vertu, il ne ſe mît au rang de ceux qui ſont blâmés dans l'Evangile pour avoir un zèle qui n'eſt pas ſelon la ſcience, c'eſt-à-dire, ſelon l'eſprit de Dieu.

Que Frère Jacques doive être regardé comme un homme merveilleux, parce qu'il porte l'habit de moine & qu'il paroît dévot, il y a quelque choſe à dire pour & contre. L'habit de moine n'a rien de merveilleux par lui-même; tant de gens le portent, que l'on doit être accoutumé à le voir; ainſi je ne conçois pas que Frère Jacques doive paroître merveilleux parce qu'il porte cet habit de moine; mais le merveilleux, eu égard à Frère Jacques & à l'habit qu'il porte, pourroit conſiſter en ce que Frère Jacques revêtu de cet habit, ou bien eſt un moine réellement & de fait, ou n'eſt qu'un moine traveſti. S'il l'eſt effectivement, c'eſt ſans doute une merveille que ſes ſupérieurs lui aient donné une miſſion auſſi extravagante que celle d'aller par toute l'Europe faire de ville en ville des opérations ſur les deux ſexes, qui demandent qu'il ait ſans ceſſe ſous ſes yeux les parties génitales de l'un & de l'autre, dont les fréquens aſpects

expoſent

exposent son vœu de chasteté à la plus rude épreuve qu'il puisse soutenir. S'il n'est pas moine & qu'il ne fasse qu'en porter l'habit, il est encore merveilleux que les Puissances ecclésiastiques souffrent un tel déguisement, qui ne peut manquer de scandaliser un grand nombre de personnes; mais ce qu'il y a encore en tout cela de plus merveilleux, c'est que le Frère Jacques soit estimé plus excellent Lithotomiste que les autres, parce qu'il opère en habit de moine : comme si cet habit pouvoit donner à un homme qui le porte, des connoissances plus sures & plus certaines dans la Médecine & dans la Chirurgie, que les Universités les plus fameuses, la lecture des bons livres, les leçons des meilleurs maîtres & une longue pratique.

Je ne doute pas que la dévotion de Frère Jacques ne doive lui attirer la confiance de bien des gens; on mène par cet endroit toutes sortes de personnes par-tout où l'on veut; mais je doute que la véritable dévotion se puisse trouver avec la prévarication toute visible où l'exercice de la Chirurgie met Frère Jacques par rapport à son état de moine, si tant est qu'il le soit, ou avec son travestissement, s'il ne l'est pas.

Pour estimer Frère Jacques un merveilleux Lithotomiste, & beaucoup plus ex-

cellent que tous les autres, il ne nous reſte plus qu'à examiner s'il a véritablement acquis tout ce qu'il poſſède de connoiſſance dans la Chirurgie qu'il exerce, par un moyen ſurnaturel, tel que pourroit être l'inſpiration divine, ainſi qu'il le publie.

Or, l'on ne peut mieux juger de la nature d'une cauſe que par les effets qu'elle produit; ſi donc Frère Jacques eſt conduit & inſpiré par Dieu même dans tout ce qu'il entreprend, il ne doit jamais manquer de bien réuſſir, & en ce cas-là il eſt hors de doute qu'il ne ſoit le plus excellent Lithotomiſte qu'il y ait au monde, & que tous les autres ne lui ſont pas comparables, pas un d'eux ne faiſant difficulté de reconnoître qu'il doit ce qu'il ſait ou aux enſeignemens de ſes maîtres ou à ſon propre travail; mais comme on eſt perſuadé par des expériences bien ſuivies, tant à l'Hôtel-Dieu qu'à la Charité, que Frère Jacques opère avec beaucoup moins de ſuccès que les autres Lithotomiſtes, on ne peut pas croire qu'il ſoit divinement inſpiré, à moins que l'on ne voulût adopter l'héréſie des Manichéens, & dire qu'il a été inſpiré par le mauvais principe.

Après l'examen des raiſons ſur leſquelles tant de gens ſe fondent dans la favorable prévention qu'ils ont en faveur de Frère

Jacques, qu'ils regardent comme le plus excellent Lithotomiſte qui fut jamais ; je laiſſe juger à tous ceux qui voudront bien s'en donner la peine, ſi cette prévention eſt établie, ou ſi ces mêmes raiſons ne ſeroient point de meilleures preuves de l'ignorance & de l'impéritie de ce moine Lithotomiſte.

Enfin, à l'égard de l'offre que fait Frère Jacques par tout où il va, & même dans les Gazettes de tout pays, d'apprendre gratuitement à tous les Chirurgiens à faire la Lithotomie ſelon ſa méthode, il eſt du devoir des Magiſtrats d'empêcher que cette offre n'ait ſon exécution, parceque la méthode de Frère Jacques étant pernicieuſe, il eſt de l'intérêt public qu'elle ſoit plutôt abolie que perpétuée, quoiqu'il diſe par-tout qu'il a corrigé ſa première méthode, qu'il a profité des avis qu'on lui a donnés dans les hôpitaux de Paris, & qu'il ſe ſert à préſent des mêmes inſtrumens que les autres Lithotomiſtes ; car tous les connoiſſeurs ſavent qu'il faudroit, pour que ce bon Frère devînt habile Opérateur, 1°. Qu'il ne retînt rien de tout ce qui fait différer ſa méthode de la manière commune, qui eſt coſtamment beaucoup meilleure. 2°. Qu'il ſe modérât ſur le trop de hardieſſe qu'il a dans l'opération, parce qu'elle lui inſpire la témérité de pouſſer ſes inſtrumens avec beaucoup d'impru-

dence en bien des endroits dont les routes lui ſont inconnues, & où ils cauſent des déſordres irréparables. 3°. Il faudroit qu'il ſe défît de la prévention où il eſt de ſe croire le plus excellent Lithotomiſte du Royaume: ce qui eſt très-faux, tant parce qu'il opère par une mauvaiſe méthode, qu'à cauſe qu'il ne connoît aucunement les parties qu'il doit intéreſſer ou éviter en opérant, & qu'il n'a aucuns principes de Chirurgie qui le rendent capable de remédier aux accidens qui peuvent ſurvenir à ſes malades, ſans compter que ſa préſomption eſt un obſtacle formel pour l'empêcher de faire aucun progrès dans la Chirurgie qu'il exerce. 4°. Il ſeroit néceſſaire qu'il opérât dans les hôpitaux ſelon la méthode commune, pendant cinq ou ſix années, ſous les habiles maîtres qui y travaillent, & que ces maîtres euſſent la bonté de le conduire dans ſes opérations, de lui marquer ſes fautes, & de lui en déclarer les conſéquences; car c'eſt par-là que tous les excellens Lithotomiſtes qui ont été en France ſont devenus de parfaits Opérateurs, au lieu que Frère Jacques, idolâtre de ſa mauvaiſe méthode, intrépide dans ſon ignorance, obſtiné dans ſes œuvres, préſomptueux juſqu'à l'excès, ne ſera jamais qu'un charlatan & un coureur.

OBSERVATION CX.

De la Difficulté qu'il y a dintroduire l'algalie dans la veſſie urinaire, lorſqu'elle eſt attaquée d'inflammation.

MONSIEUR Fiquet, Procureur en Parlement, demeurant dans la rue de la Bucherie, âgé de 60 ans, d'un tempérament mélancolique, très-ſédentaire, & fort attaché à ſon étude, avoit piſſé du ſang à diverſes repriſes, & ſouffert depuis long-temps de grandes douleurs dans toutes les voies de l'urine, depuis les reins juſqu'à l'urèthre, lorſqu'il lui arriva ſoudainement, le 15 février 1700, une ſi grande inflammation au col de la veſſie, que la ſuppreſſion d'urine s'en étant enſuivie, l'on fut contraint de le ſonder.

Un fort habile Chirurgien que l'on avoit appellé pour cela, l'ayant ſondé deux fois fort heureuſement, ne put introduire ſon algalie lorſqu'il fut queſtion de le faire uriner une troiſième fois, ce qui fut cauſe que l'on me manda, pour expérimenter ſi mes tentatives ſeroient plus heureuſes; car il eſt à remarquer que bien que l'introduction de l'algalie dans la veſſie urinaire demande une certaine dextérité, comme toutes les autres opé-

rations de la Chirurgie ; elle eſt pourtant de celles auxquelles on dit d'ordinaire que le haſard peut contribuer, parce que leur ſuccès dépend aſſez ſouvent d'un tour de main ſi léger, que l'on n'en peut donner de règles certaines : ce qui fait dire, à l'égard de la ſaignée auſſi bien que du cathétériſme dont il s'agit préſentement, que l'adreſſe des Chirurgiens eſt journalière ; & ceux même qui ſont les plus uſités dans ces opérations, en ſont convaincus.

Quoi qu'il en ſoit, je me mis en devoir de ſonder ce malade, & après avoir fait à celui qui l'avoit déja ſondé, lequel étoit préſent, toutes les honnêtetés que je crus lui devoir faire, je pouſſai mon algalie avec tant de bonheur qu'à travers les embarras qu'elle trouva dans le conduit de l'urèthre, elle ne laiſſa pas d'entrer dans la veſſie, d'où je tirai deux pintes d'urine au grand ſoulagement du malade, & à la ſatisfaction des aſſiſtans.

Or je remarquai en pouſſant ma ſonde, que le principal obſtacle ſe trouvoit joignant le col de la veſſie, où l'inflammation faiſoit une manière de bourrelet qui arrêtoit ſi bien le bout de la ſonde, que toutes les impulſions que l'on auroit pu faire avec l'extrémité de l'inſtument contre cette groſſeur, n'auroient ſervi qu'à

occaſionner un écoulement de ſang par l'urèthre, tel qu'on l'avoit déja excité en voulant forcer cet obſtacle.

Suivant cette idée, loin de faire aucune impulſion violente à cet endroit, toutes les fois que je ſondois ce malade, quand le bout de mon inſtrument ou de quelque changement qui arrive au conduit urinaire d'un jour à l'autre, dont on ne peut pas s'appercevoir, étoit parvenu à cette groſſeur, je le tirois un peu à moi; puis avec mon doigt index de la main gauche, graiſſé d'huile, que j'introduiſois dans l'anus, je ſoulevois ſon extrémité, & je la faiſois paſſer par deſſous le bourrelet en baiſſant de ma main droite les anneaux de mon algalie; & au moyen de ces mouvemens contraires, le bout de mon inſtrument entroit dans la veſſie ſans beaucoup d'effort; & j'en tirois l'urine ſans qu'il ſortît une ſeule goutte de ſang dès que les excoriations furent conſolidées.

Pendant le cours de cette maladie qui dura plus de deux mois & demi, & qui m'obligeoit à ſonder le malade deux fois par jour, il arriva aux urines différens changemens: dans le commencement elles étoient troubles & fort rouges; elles ſe rendirent vers le milieu fort claires & d'une aſſez belle couleur; & ſur la fin elles devinrent purulentes, glaireuſes, d'une

fort mauvaiſe odeur, & chargées de petites portions de membranes corrompues qui les rendoient ſi épaiſſes, que le canal de mon algalie s'en trouvant obſtrué, je fus obligé de retirer pluſieurs fois cet inſtrument hors de la veſſie du malade, pour déboucher les ouvertures qui ſont aux deux côtés de ſon extrémité, que l'on appelle les yeux de la ſonde.

Le meilleur expédient que j'aie trouvé en pratiquant le cathétériſme, pour empêcher que les ouvertures de l'algalie ne ſe bouchent d'abord quand il y a du ſang coagulé dans la veſſie, ou que les urines ſont fort épaiſſes, a été de boucher avec du beurre les yeux de la ſonde avant de l'introduire dans la veſſie, afin que les glaires ou les caillots de ſang qui ſont dans l'urèthre, ne puiſſent pas s'engager d'abord dans les yeux de l'inſtrument, en paſſant dans ce conduit, & que le beurre venant enſuite à ſe fondre peu de temps après que la ſonde eſt entrée dans la veſſie, par la chaleur du lieu, l'urine qui eſt plus détrempée dans cette capacité, en puiſſe ſortir avec facilité par ces ouvertures.

Cet expédient m'a fort bien réuſſi en pluſieurs occaſions; mais il me ſouvient qu'il me fut d'un grand ſecours, étant appelé il y a déja du temps, pour ſonder Monſieur Duhamel, de l'Académie des

ſciences, qu'un autre Chirurgien avoit tâché avant moi de faire uriner par la ſonde, ſans y avoir pu réuſſir; car étant sûr d'avoir pouſſé ma ſonde juſques dans la veſſie, & voyant qu'il ne ſortoit point d'urine, je la tirai, jugeant bien que ſes yeux étoient bouchés, ce qui étoit effectivement arrivé à l'occaſion des grumeaux de ſang dont les violences du premier Chirurgien avoient rempli l'urèthre. Je débouchai les yeux de mon inſtrument, & les remplis d'un peu de beurre; puis, l'ayant introduit de nouveau dans la veſſie, l'urine fut un inſtant ſans ſortir, juſqu'à ce que la chaleur de cet excrément ayant commencé à fondre le peu de beurre que j'avois mis dans ces ouvertures latérales, il s'échappa comme un bourbillon par le canal de la ſonde, & l'urine le ſuivit en abondance, le Chirurgien qui avoit eſſayé de le ſonder inſiſtant toujours qu'il étoit entré dans la veſſie, ce qu'il n'eut pourtant pas l'art de perſuader.

Je crois qu'il ne ſera pas inutile de faire obſerver ici aux jeunes Chirurgiens, que dans les ſuppreſſions d'urine qui ſont de longue durée, lorque l'on a ſondé le malade pendant pluſieurs jours, il commence à ſortir un peu d'urine par l'urèthre ſans le ſecours de la ſonde, mais peu à la fois & avec beaucoup de ſouffrance pour le ma

lade, qui eſt obligé de prendre ſans ceſſe ſon urinal, ce qui le fatigue & l'inquiéte extraordinairement. Alors, au lieu de ſuivre la maxime de la plupart des Chirurgiens, qui eſt de ne plus ſonder le malade, mais de lui laiſſer rendre ſon urine peu-à-peu, en tâchant de rafraîchir toute l'habitude par une diète fort tenue & fort humectante, par les clyſtères & par les ſaignées, par les émulſions, les potions huileuſes, le lait clair, l'eau de poulet, les apozèmes, le bain, & autres remèdes qui ſont à la vérité très-convenables tant que l'inflammation ſubſiſte dans ſa vigueur; alors, dis-je, que les plus violens ſymptômes ſe trouvent un peu calmés, au lieu d'inſiſter à la continuation de tous ces médicamens, dans la vue de s'exempter de ſonder le malade, j'eſtime, & j'en ſuis perſuadé par pluſieurs expériences, qu'il vaut mieux continuer l'uſage de l'algalie pendant un long temps, juſqu'à ce que le muſcle de la veſſie ait repris ſon reſſort, & ſe relâcher un peu ſur la diète exacte & ſur ce grand fatras d'anodins & de rafraîchiſſans; & cela pour pluſieurs raiſons.

1°. Le malade reprenant un peu de force par l'uſage d'un peu de vin trempé & des alimens de bon ſuc, le muſcle de la veſſie & tous les organes qui ſervent à l'expulſion de l'urine, recouvrent auſſi

plus promptement leur première vigueur.

2°. L'on épargne au malade beaucoup de douleurs & d'inquiétudes fâcheuſes qu'il eſt obligé de ſouffrir en rendant ſon urine à pluſieurs repriſes, & avec des peines très-cuiſantes.

3°. L'on abrége par-là le cours de la maladie, & le malade ſe trouve bien plus tôt rétabli, & auſſi bientôt en état de vaquer à ſes fonctions ordinaires; au lieu que s'obſtinant à ſuivre long-temps l'uſage d'une diète exacte, & des remèdes froids, il reſte après cela dans la langueur pendant un très-long temps.

Enfin, c'eſt dans la vue de contribuer au ſoulagement des malades qui ſont ſujets aux ſuppreſſions d'urine, que je donne aux Chirurgiens qui exercent le cathétériſme un dernier avis: c'eſt d'apprendre à ceux qui ſont ſouvent attaqués de cet accident fâcheux & qui ont un peu de génie, à ſe ſonder eux-mêmes dès qu'ils ſe ſentent tant ſoit peu incommodés, plutôt que de ſouffrir pendant un long temps les irritations que leur urine trop âcre & trop échauffée cauſe aux fibres de leur veſſie: ce qui ne manque guère de leur cauſer une fièvre convulſive, outre la foibleſſe que ces accidens cauſent à cet organe quand ils reviennent fréquemment; au lieu que ne laiſſant point croupir l'urine

dans leur veſſie, cet excrément s'adoucit aiſément par l'uſage des moindres rafraîchiſſans, & ſes ſels qui n'ont pas le temps de ſe beaucoup exalter, ne ſont pas capables de beaucoup bleſſer cet organe par la roideur de leurs pointes.

Parmi un grand nombre d'exemples du bon ſuccès de ce conſeil que j'ai donné à pluſieurs de ces ſortes de malades, je me contenterai de rapporter celui de Monſieur Cicre, fameux peintre, négociant de tableaux, demeurant rue du Roule, à l'enſeigne du grand Monarque.

Étant ſujet aux difficultés & aux ſuppreſſions d'urine, il avoit fait tous les remèdes que l'on puiſſe imaginer pour ſon ſoulagement, par le conſeil de Médecins de toute eſpèce; je fus mandé pour le voir dans une de ſes ſuppreſſions très-fâcheuſe, au mois de décembre 1698, pour laquelle Monſieur Collot, très-célèbre Lithotomiſte, le ſondoit tous les jours. Après que cette ſuppreſſion fut appaiſée par le bain, par le régime & par les remèdes ordinaires, je lui conſeillai d'apprendre à ſe ſonder lui-même; de manière que depuis ce temps-là, dès qu'il reſſent un peu plus de difficulté à uriner que de coutume, ayant toujours une algalie ſur lui, il ſe retire à l'écart en quelque endroit qu'il ſe trouve, & ſe ſonde ſeulement avec beaucoup de

facilité. Depuis qu'il tient cette conduite, il agit à ſes affaires beaucoup mieux qu'il ne faiſoit auparavant, & il ne lui eſt arrivé aucune des ſuppreſſions abſolues qui le travailloient avant cela très-fréquemment.

L'on peut encore propoſer à ceux qui n'ont pas aſſez d'adreſſe ou de fermeté pour ſe ſonder eux-mêmes, un moyen plus facile pour ſe ſoulager dans leurs difficultés d'urine; c'eſt de s'introduire une bougie aſſez flexible, d'une groſſeur convenable & bien graiſſée d'huile d'amandes douces, par l'urèthre juſques dans la veſſie, auſſitôt qu'ils ont la moindre peine à uriner, afin que l'urine en ſorte avant que l'inflammation ſoit tout-à-fait formée.

Je connois un particulier fort ſujet aux difficultés & ſuppreſſions d'urine, cauſées par des gonflemens de l'urèthre, enſuite de pluſieurs gonorrhées, qui s'eſt lui-même aviſé depuis ſix à ſept ans de ce moyen pour ſe faire piſſer, dès qu'il reſſent tant ſoit peu de difficulté à rendre ſon urine; & depuis ce temps-là, quoiqu'il n'obſerve aucun régime, & même qu'il faſſe ſouvent des excès conſidérables dans le boire & dans le manger, & même dans l'exercice de Vénus, & que ſon état l'oblige à faire de fréquens voyages à cheval, il a été fort peu travaillé des difficultés & des ſuppreſſions, qui ne lui donnoient preſque

aucun repos avant qu'il l'eût mis en uſage.

OBSERVATION CXI.

D'une Hydropiſie très-ſingulière, dont la relation m'a été communiquée par Monſieur Poncy le jeune, maître Chirurgien juré à Paris, où j'ai aſſiſté une fois à l'opération.

IL y avoit plus de quinze mois que Marie-Jeanne le Blanc, demeurant au fauxbourg Saint-Martin, étoit attaquée d'une hydropiſie fort extraordinaire, comme on le verra dans la ſuite, ſans que l'on y remarquât un accroiſſement bien ſenſible, lorſqu'en deux mois de temps la tumeur de ſon ventre s'augmenta ſi prodigieuſement, que Monſieur de Vernage, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Monſieur Beſſière, maître Chirurgien juré, ayant été mandés conjointement avec moi, pour le ſoulagement de cette malade, nous convînmes unanimement que la paracentèſe étoit le ſecours le plus prompt & le plus efficace que l'on pût employer dans le danger où elle étoit d'une ſuffocation prochaine, ſes forces d'ailleurs ſe trouvant ſuffiſantes pour ſupporter cette opération.

La choſe étant ainſi réſolue, je lui fis pour la première fois la ponction au côté gauche du ventre, le 2 juillet 1699, &

je tirai, par cette ponction, treize pintes d'une liqueur blanche & épaiſſe, très-ſemblable au lait, ſans mauvaiſe odeur, portant au nez celle d'un lait aigri & douçâtre, & paroiſſant au goût, un peu fade & un peu ſalée.

Les ſix premières pintes furent tirées très-blanches & très-égales, & ſortirent par la cannule avec beaucoup de viteſſe & de facilité, la liqueur paroiſſant fort écumeuſe dans le vaiſſeau où elle étoit reçue: les ſept autres pintes ſortirent avec plus de difficulté; & il fallut, pour en faciliter l'iſſue, que je plongeaſſe un ſtylet dans le ventre, au-delà du trou de la cannule, pour écarter une eſpèce de crême qui nageant ſur toute la liqueur, bouchoit en partie le canal de cet inſtrument, & ne permettoit pas à la liqueur une iſſue fort aiſée. Toutes les fois que je retirois le ſtylet hors du ventre, il ſe trouvoit chargé d'un corps liquide, gras, très-blanc, très-épais, ſans odeur, & tout ſemblable à la crême du lait. Les deux dernières pintes que j'en tirai étoient très-chargées de petits grumeaux de crême, que la liqueur charioit avec elle en ſortant, & que l'on diſtinguoit aiſément à la ſortie (1).

(1) Il ſeroit très-utile en pareil cas de faire des injections dans l'intérieur du ventre par la cannule.

On vit dès le ſoir un travers de doigt de cette eſpèce de crême ſur toute la ſurface de la liqueur, que l'on avoit miſe dans un vaiſſeau de dix pintes & dans un plus petit, dont la ſuperficie étoit jaunâtre, le deſſous paroiſſant très-blanc : l'on en réſerva un peu dans une fiole, que l'on garda cinq jours entiers ſans qu'elle fût altérée : après cela, il ſe forma au deſſus un corps très-épais, blanc, friable, & tout ſemblable au beurre, ſi ce n'eſt qu'il étoit d'une couleur plus blanche que le lait du beurre ordinaire.

Cette Obſervation ayant été réitérée après toutes les ponctions que l'on fit à la malade, elle réuſſit toujours de la même manière ; enſorte que le caractère de la liqueur, auſſi-bien que les expériences que l'on fit ſur elle, donnèrent toujours lieu de préſumer qu'elle n'étoit autre choſe qu'un chyle diſſous dans beaucoup de lymphe qui étoit épanchée dans la capacité du ventre, par la rupture de quelques vaiſſeaux lactés du méſentère.

Le mardi 14 juillet ſuivant, la tumeur

Non-ſeulement elles diviſeroient cette humeur épaiſſie & l'entraîneroient, mais encore en leur donnant une vertu légérement ſavonneuſe & antiſeptique, elles conviendroient on ne peut davantage à l'état des parties contenues.

du ventre ayant repris ſon premier volume, je fis une ſeconde paracentèſe au côté droit, par laquelle je tirai trois autres pintes de liqueur auſſi blanche, mais un peu moins chargée de crême que la première.

Le lundi 27 du même mois, je fis la troiſième ponction au côté gauche, & je tirai quinze pintes de liqueur encore moins chargée de crême que les deux premières fois.

Le ſamedi 8 août ſuivant, je tirai par une nouvelle ponction, treize pintes d'une liqueur ſemblable à celle que j'avois tirée la troiſième fois, ſi ce n'eſt qu'elle ſentoit un peu l'huile forte. Le jeudi 20 du même mois, une cinquième ponction en fournit quatorze pintes toutes ſemblables; & le ſamedi 29, la ſixième paracentèſe en laiſſa couler douze pintes d'une conſiſtance toute pareille, mais qui avoit un peu retenu de la couleur & de l'odeur du ſafran, que la malade avoit pris quelques jours auparavant par l'ordre de Monſieur de Vernage; ces trois ponctions toujours faites alternativement du côté droit au côté gauche, & ainſi des ſuivantes.

Le lundi 7 ſeptembre ſuivant, la malade ſe trouva tellement oppreſſée, que je fus obligé de lui faire l'opération à dix heures du ſoir, par laquelle je tirai treize pintes

de la même liqueur ; ſur quoi il eſt bon d'obſerver que les grandes évacuations procurées à la malade par ces ſept ponctions que je lui avois faites en ſi peu de temps, ne l'avoient aucunement affoiblie, puiſque le jour ſuivant, 8 ſeptembre, elle eut la force d'aller à pied faire ſes dévotions aux Capucines.

Le mercredi 16 ſeptembre, je tirai douze pintes de liqueur par une huitième ponction, & treize pintes le 28 du même mois.

Le 7 octobre ſuivant, j'en tirai quatorze pintes ; le quinze du même mois, quinze autres pintes ; le 23, ſeize pintes ; & quinze pintes le 31. La liqueur tirée par ces quatre ponctions ne parut différer des autres qu'en ce que celle du 7 octobre avoit un peu l'odeur du céleri ; & celle du 23 étoit un peu moins ſalée que les précédentes.

Pendant le cours du mois de novembre ſuivant, je lui fis encore trois autres ponctions, ſavoir, une le 9, par laquelle je lui tirai quinze pintes de la liqueur. Je lui en tirai ſeize pintes le 17, & ſeize autres pintes le 27.

Le 7 décembre ſuivant, je lui tirai dix-ſept pintes de la même liqueur ; mais un peu moins ſalée que celle du mois précédent. Or, il eſt à remarquer que juſqu'à cette ponction qui fut la ſeizième, la ma-

lade avoit eu preſque toujours bon appétit; qu'elle avoit beaucoup mangé & bu; que ſon ventre faiſoit bien ſes fonctions; que ſes urines couloient en abondance & avec facilité; qu'elle alloit & venoit ſans peine; enfin, qu'encore qu'elle eût toujours une petite fièvre lente, elle ſembloit néanmoins s'accoutumer avec ſon mal.

Le lundi 21 du même mois de décembre, par une dix-ſeptième ponction, je lui tirai quatorze pintes de liqueur comme la dernière. Quelques jours après, la malade ayant été purgée un peu fortement avec le jalap & la gomme gutte, par le conſeil d'un particulier qui étoit de ſa connoiſſance, elle vida par le ſiège, à deux ou trois fois, plein deux pots-de-chambre d'une matière épaiſſe, blanche & ſemblable à de la crême cuite; & quoique ce purgatif ne lui eût fait aucune violence pendant ſon opération, ſa fièvre ne laiſſa pas d'augmenter; ſon appétit qui juſques-là avoit été très-vif, commença à diminuer, & elle eut un dévoiement qui empêcha ſon ventre de ſe tuméfier auſſi promptement.

Le 9 janvier 1700, je lui tirai par une nouvelle ponction, dix-ſept pintes d'une liqueur un peu moins épaiſſe, & moins blanche; mais un peu plus douce que celle que je lui avois tirée les deux dernières fois.

Le 21 ſuivant, je lui en tirai treize pintes, qui étoit encore plus douce & plus limpide que la dernière.

Après cette dix-neuvième paracentèſe, la malade qui s'étoit déja fort exténuée depuis le redoublement de ſa fiévre & ſon cours de ventre, s'affoiblit encore conſidérablement par la continuation des mêmes ſymptômes.

Le 15 février ſuivant, la malade dont le ventre s'étoit extrêmement tuméfié, ſe trouvoit de plus ſi cruellement travaillée d'une oppreſſion de poitrine, que pluſieurs Chirurgiens qui étoient préſens, la croyant prête à expirer, doutoient que l'on dût encore tenter la ponction, eu égard au peu de forces qu'elle avoit pour la ſupporter, & ils s'y ſeroient abſolument oppoſés, ſi je ne les euſſe aſſurés que je la lui avois déja faite dans un pareil état, & qu'elle en avoit été tout-à-fait ſoulagée dans l'inſtant même; ſur quoi n'ayant point héſité à lui réitérer un ſecours ſi utile, dès que je lui eus tiré douze pintes de liqueur par une nouvelle ponction, elle reſpira beaucoup plus librement; mais la fièvre & le dévoiement continuèrent.

Le 26 du même mois, la vingt-deuxième & dernière ponction que je lui fis, donna iſſue à 8 pintes d'une liqueur mélangée de blanc & de verdâtre, médiocrement

épaiſſe, & d'une très-mauvaiſe odeur. Il n'eſt pas inutile d'obſerver que ſi un premier purgatif un peu fort lui avoit cauſé de tâcheux accidens, comme je l'ai marqué ci deſſus, une demi dragme de méchoacan qu'elle avoit priſe le jour de devant cette dernière ponction, & qui avoit conſidérablement opéré par les ſelles, cauſa des changemens à la matière, qui furent d'un mauvais préſage, puiſqu'elle mourut le 4 mars ſuivant, âgée de 19 ans & quelques mois, entre ſix & ſept heures du ſoir.

Une hydropiſie auſſi particulière que celle dont il s'agit, tant par le caractère de la liqueur qu'on en avoit tirée, laquelle étoit toute chyleuſe, que par ſa quantité qui ſe monta juqu'à deux cents quatre-vingt-neuf pintes, n'ayant pu manquer de faire beaucoup de bruit dans Paris, n'y ayant pas eu juſqu'ici de relation en Médecine qui ait fourni un exemple ſemblable, il ſe trouva preſque à toutes les ponctions que je fis à cette malade, un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens célèbres, qui étoient bien aiſes de ne croire qu'à leurs propres yeux, outre quantité de perſonnes de conſideration que la curioſité de voir un fait très-rare y amenoit de toutes parts. A mon égard, piqué autant qu'aucun autre du deſir de ſavoir au vrai d'où procédoit cette grande quantité

de matière laiteuſe, & la mauvaiſe odeur de la liqueur que j'avois tirée par la dernière ponction, me faiſant appréhender quelque pourriture au dedans du cadavre, je crus n'en devoir pas différer l'ouverture juſqu'au lendemain ; enſorte qu'incontinent après le décès de la malade, je priai Monſieur de Vernage de vouloir bien dans la nuit même, m'honorer de ſa préſence & de ſes avis, dans la diſſection que je méditois de faire au plus tôt ; & Monſieur Léante & Duchêne, mes confrères, voulurent bien auſſi m'aider de leur dextérité.

Nous étant donc aſſemblés & mis en devoir de procéder à cette ouverture, nous remarquâmes d'abord le corps entier très-émacié ; & en ouvrant les tégumens du bas-ventre, j'obſervai que ſes enveloppes générales, tant communes que propres, n'avoient pas plus de trois à quatre lignes d'épaiſſeur juſqu'au péritoine. Ce dernier tégument étant ouvert, nous apperçûmes d'abord que les parties qui ſe préſentèrent les premières dans cette capacité, avoient une couleur aſſez naturelle, quoiqu'elles nous frappaſſent d'une aſſez mauvaiſe odeur.

L'épiploon s'étoit tellement fondu, qu'il n'en reſtoit plus que de légers veſtiges aux endroits de ſes adhérences à l'eſtomac & au pancréas. Nous vîmes ſur la ſurface

des inteſtins, & entre leurs cantons, quantité de filandres blanches & crêmeuſes, aſſez compactes pour réſiſter à un léger tiraillement, & aſſez tenaces pour adhérer foiblement à la ſurface des parties. Ces ſortes de coagulations laiteuſes étoient en plus grande quantité qu'ailleurs au fond du ventre, vers le centre du méſentère, dans l'hypogaſtre & vers les aines.

Nous épuiſâmes enſuite avec des éponges, environ deux pintes de liqueur plus blanche & plus laiteuſe que celle que j'avois tirée dans les trois dernières ponctions, qui rempliſſoit tout l'hypogaſtre & les parties voiſines. L'eſtomac & le conduit inteſtinal étoient ſi fortement gonflés & tendus par les vents, & la groſſeur contre nature du méſentère les ſoulevoit ſi fort au deſſus des autres viſcères contenus dans cette cavité, que l'on n'en appercevoit aucun, pas même le foie, qui étoit fort enfoncé ſous le diaphragme, & comme applati, & tellement étendu en largeur, qu'une portion de ſon petit lobe étoit ſi fortement attachée à la rate, à l'eſtomac & au pancréas, & par la partie gibbe au diaphragme, qu'on ne pouvoit l'en ſéparer ſans le déchirer; & ſa couleur étoit fort noire. La veſſie du fiel étoit toute flétrie, & abſolument vide de la liqueur qu'elle contient ordinairement,

On appercevoit ſans peine dans le tiſſu de la membrane qui couvre le foie, des glandes gonflées, dont les plus groſſes étoient comme des petits pois. Ces glandes imperceptibles au péritoine, quoique nées avec lui, étoient diſtinguées ſur tous les autres viſcères que ſa membrane recouvre; & l'on en remarquoit de plus groſſes que le pouce, en différens endroits de la ſurface du conduit inteſtinal, auſſi-bien que ſur la rate, qui étoit d'ailleurs aſſez ſaine, & au fond de l'hypogaſtre, vers la veſſie, où elle reſſembloit à des glandes miliaires, ſemées ſans nombre ſur une toile.

Le progrès des vaiſſeaux iliaques à droite & à gauche, étoit recouvert de paquets glanduleux, gros comme des œufs de poule; & il avoit même des glandes ſéparées, groſſes comme des œufs de pigeon. Il ſortoit de ces glandes, lorſqu'on les ouvroit, une matière très-blanche & très-épaiſſe, ſemblable à de la crême cuite, laquelle étant diſſoute dans de l'eau, faiſoit corps avec elle, & formoit une liqueur blanche & auſſi épaiſſe que celle que j'avois tirée par les premières ponctions.

Après l'examen de ces parties, nous voulûmes nous aſſurer d'où avoit pu partir toute la liqueur qui avoit été tirée du ventre de cette malade; & comme la groſſeur démeſurée

démesurée que nous avions d'abord remarquée au mésentère, nous avoit fait présumer qu'il en étoit la source ; nous fûmes bien aises de nous convaincre si les intestins n'y avoient pas aussi quelque part. Pour cela, nous fîmes les ligatures que nous jugeâmes nécessaires ; & nous fîmes ensuite des injections d'eau tiède dans le conduit intestinal, pour reconnoître s'il ne s'en échapperoit pas quelque portion, ce qui n'arriva pas.

Nous vînmes ensuite à l'examen du conduit intestinal, que nous prîmes au pylore, lequel nous trouvâmes attaché au foie, à la ratte, au pancréas, au mésentère, à l'épiploon, & même à plusieurs circonvolutions d'intestins grêles & gros. Nous le suivîmes de la longueur de douze à quinze pouces, sans y rien trouver d'extraordinaire ; mais nous remarquâmes au commencement du jejunum, une espèce de poche membraneuse, toute couverte de ces filandres crêmeuses dont nous avons déja parlé, & que nous trouvâmes remplie, après l'avoir ouverte inopinément, d'une liqueur blanche & laiteuse, dont nous recueillîmes environ deux cuillerées.

L'endroit étant bien essuyé, & la liqueur bien pompée avec l'éponge, nous apperçûmes dans le fond de cette poche, justement à l'endroit où le jéjunum commence

à s'attacher au méſentère, un trou rond & fiſtuleux, dans lequel nous fîmes entrer ſans peine un ſtylet d'argent, qui pénétra ſans rien forcer, un bon pouce dans le corps glanduleux du méſentère, qui étoit fort dur & fort gonflé, mais ſans aucune léſion du côté de l'inteſtin : cette groſſeur extraordinaire du méſentère n'étoit qu'à peine empoignée par toute la main, & avoit ſon progrès plutôt du côté droit que du côté gauche. Monſieur Léante qui étoit préſent, en fit un deſſin fort juſte avec le crayon.

J'introduiſis enſuite un ſtylet dans le trou fiſtuleux, avec lequel je le dilatai ; ce qui me donna lieu de le pouſſer ſans rien détruire, juſqu'au diaphragme, après quoi j'ouvris dans ce corps glanduleux, une eſpèce de canal ſemblable à celui d'une plume à écrire, qui nous parut très-égal dans ſon milieu, & comme recouvert d'une membrane.

En continuant l'examen de ce conduit, je découvris qu'il avoit des clapiers à droite & à gauche, que j'ouvris pareillement, & qui nous parurent avoir été formés dans le propre corps du méſentère, qui avoit été tellement groſſi par les obſtructions de ſes glandes, qu'il ſembloit être dégénéré en ſquirre ; la matière que contenoient ces glandes étoit ſemblable

à celle que nous avions trouvée dans les glandes du péritoine.

Après cela, pour pouſſer plus loin notre recherche, nous ſéparâmes le diaphragme à l'endroit de l'épine & à l'entrée de la poitrine ; nous obſervâmes en ſuivant le canal thorachique à droite & à gauche, deux glandes groſſes comme des féveroles, plus longues que larges, fort blanches & fort applaties, qui étoient pleines d'une matière fromageuſe, la gauche étant néanmoins de moitié plus groſſe que la droite, & environ de la longueur de la moitié du petit doigt.

Continuant à ſuivre le canal thorachique, en montant ſur l'épine, nous remarquâmes pluſieurs glandes l'une ſur l'autre, enfilées, pour ainſi dire, comme des grains de chapelet, remplies de la même matière caſéeuſe ; & ne ceſſant d'obſerver la même choſe juſqu'à la clavicule gauche & vers la ſouclavière, nous eûmes lieu de découvrir à la partie interne & ſupérieure de la clavicule, au deſſus des vaiſſeaux qui rampent de ce côté-là, une glande groſſe comme le petit doigt, longuette & applatie, remplie de la même matière.

Les autres parties du bas-ventre & celles de la poitrine, n'avoient pour toute léſion remarquable, qu'une flétriſſure

générale, qui marquoit la conſomption qui s'étoit faite peu-à-peu de tout le ſujet, par la longueur de la maladie, & qui en avoit enfin cauſé la deſtruction entière, que nous appellons la mort. Au reſte, je crois pouvoir dire ſans craindre que l'on m'accuſe de pouſſer mes réflexions ſur les déſordres que nous remarquâmes en ouvrant ce cadavre, plus loin qu'il n'appartient à un Chirurgien, que l'on peut conſidérer la maladie dont je viens de faire le récit le plus ſimple & le plus ſuccinct qu'il m'a été poſſible, comme une hydropiſie compliquée, qui a dû ſa naiſſance aux obſtructions qui ſe ſont également formées & dans les vaiſſeaux & dans les glandes qui ſervent à la filtration, à la conduite du chyle avant qu'il ſoit abſorbé dans le torrent de la liqueur rouge, & dans les glandes & les canaux qui ſont deſtinés à la ſéparation & à la diſtribution de la lymphe, par toute l'habitude du corps.

OBSERVATION CXII.

De l'Ouverture d'un cadavre où je fus présent, & où il se trouva une transposition de plusieurs viscères & grands vaisseaux, du côté droit au côté gauche. La relation, qui en est très-juste & très-véritable, m'a été communiquée par Monsieur Morand, Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, qui fit cette ouverture.

UN soldat Italien nommé Franciſque Fatare, âgé de 70 ans, étant mort le 23 octobre 1688 à l'Hôtel Royal des Invalides, dont j'ai l'honneur d'être le Chirurgien Major, je fis l'ouverture de son cadavre en préſence de Meſſieurs du Parc & Saviard, maîtres Chirurgiens jurés à Paris, & de quelques autres Chirurgiens.

Je commençai cette ouverture par la diſſection des tégumens communs, & les ayant levés, je découvris la duplicature du péritoine, où je trouvai la veine ombilicale couchée au long de la ligne blanche, laquelle, au lieu de ſe détourner enſuite du côté droit, pour entrer dans la ſciſſure du foie, ſe portoit au contraire vers le côté gauche, où le foie ſe trouvoit effectivement placé, ainſi que la ratte au côté droit, contre l'ordre naturel.

Le grand lobe du foie occupoit entièrement l'hypochondre gauche, & la ſciſſure regardoit le derrière du cartilage xiphoïde, ſon petit lobe occupant une partie de la région épigaſtrique, & déclinant vers l'hypochondre droit.

J'ouvris après cela la poitrine, où je remarquai que l'œſophage y entroit par le côté droit, & paſſoit au devant de l'aorte, puis deſcendant & ſe gliſſant du même côté droit, y perçoit le diaphragme; & après l'avoir traverſé, ſe gliſſoit entre le foie & la rate, pour entrer dans le bas-ventre.

Le fond de l'eſtomac ſuivant la même route, étoit ſitué du côté droit, entre le foie & la rate; le pylore & l'inteſtin duodenum ſe trouvoient au deſſous du foie; & ce boyau paſſant par deſſous la veine & l'artère méſentérique ſupérieure, puis faiſant ſa courbure, ſe gliſſoit du côté droit, vers la partie lombaire, & formoit le jéjunum.

Tous les inteſtins grêles avoient auſſi changé de ſituation; le cœcum & le commencement du colon étoient placés dans l'île gauche, & le contour de ce dernier boyau paſſoit à l'ordinaire, mais de gauche à droite, ſous l'extrémité du foie, du ventricule & de la rate, deſcendant enſuite dans la région iliaque droite, pour produire le reſtum.

La même tranſpoſition s'étoit faite aux reins & aux parties génitales ; car le rein droit ſe trouvant au côté gauche, & le gauche étant au côté droit, l'on voyoit la veine ſpermatique droite ſortir de l'émulgente, & la veine ſpermatique gauche ſortir du tronc de la cave, contre l'ordre naturel.

De plus, le rein qui étoit au côté droit, étoit plus élevé que celui du côté gauche ; & deux uretères ſortoient du rein droit, l'une du baſſinet à l'ordinaire, & l'autre de ſa partie inférieure.

Les capſules atrabilaires avoient auſſi paſſé d'un côté à l'autre, ce que je reconnus par les veines ; la capſule gauche recevant la ſienne du tronc de la cave, & la droite de l'émulgente.

Le cœur lui-même prenoit part à ce changement, ſa baſe étant ſituée au milieu de la poitrine ; mais ſa pointe inclinant du côté droit contre ſon ordinaire, qui eſt de ſe porter du côté gauche, de manière que ſon ventricule droit regardoit le côté gauche de la poitrine, & la veine cave qui en ſortoit du même côté, produiſoit deux troncs à l'ordinaire ; l'inférieur perçoit le diaphragme au côté gauche, puis entrant dans le bas-ventre, il ſe gliſſoit au long du côté gauche du corps des vertèbres, & l'artère du poumon ſortoit

de ce même ventricule, ſe gliſſant du côté droit, & là ſe partageant en deux branches à l'ordinaire.

Le tronc de l'aorte ſortant du ventricule gauche, & ſe trouvant placé au côté droit de la poitrine, ſe courboit du même côté, contre ſon ordinaire; après quoi perçant le diaphragme au côté droit, & deſcendant juqu'à l'os ſacré, il occupoit toujours le côté droit du corps des vertèbres; la veine du poumon ſortant du même ventricule, ſe courboit auſſi un peu du côté droit. Enfin, la veine azygos ſe trouvoit au côté droit du corps des vertèbres; enſorte que la diſtribution des vaiſſeaux ſouffroit un changement conforme à celui qui étoit arrivé aux viſcères.

OBSERVATION CXIII.

D'un Coup d'épée qui traverſoit le cœur.

UN homme de 26 ans fut apporté à l'Hôtel-Dieu au mois de juillet 1688, bleſſé d'un coup d'épée dans la poitrine, qui pénétroit du côté droit, entre la troiſième & la quatrième des vraies côtes. On dilata ſa plaie haut & bas (1); & comme il étoit très-foible, on ne tint compte de

(1) Cette dilatation eſt bien inutile.

lui faire l'opération de l'empyème (1), quoiqu'il eût une très-grande difficulté à

(1) Cette opération exige la plus grande circonſpection. Dans le cas préſent, elle auroit ſur le champ cauſé la mort, & elle ſera toujours meurtrière toutes les fois que le vaiſſeau qui aura fourni le ſang ne ſera pas bouché de façon à ne plus en laiſſer échapper: ainſi procurer cette obturation eſt la principale indication; or la préſence du ſang pouvant la favoriſer par ſa coagulation, on ſent qu'on doit la reſpecter.

L'art n'offre qu'un ſecours; c'eſt, à force de ſaignées abondantes, de réduire le bleſſé dans un état de foibleſſe extrême, & de l'y maintenir tout le temps qu'on croira redouter l'hémorrhagie. A quoi l'on ajoutera qu'il faut éloigner auſſi tout ce qui pourroit troubler ſon repos & ranimer la circulation.

Combien de temps le malade doit-il reſter en cet état? Voilà ce qui n'eſt pas facile à déterminer. On ſent que cela doit être relatif à la grandeur du vaiſſeau & à celle de la plaie. Il eſt bien certain pourtant que ſi le malade ſurvit cinq ou ſix jours, c'eſt que ni l'un ni l'autre ne ſont très-conſidérables. Alors au bout de quinze jours, les accidens de l'épanchement n'augmentant pas, on peut pratiquer l'empyème; mais on aura ſoin de n'en jamais venir là que le plus tard que l'on pourra, d'autant mieux que ce ſang épanché peut prendre la voie de la réſolution. Cependant ſi la ſuffocation étoit telle qu'elle-même pût procurer la mort, il faudroit bien ſe réſoudre à ouvrir la poitrine, mais on ne laiſſeroit écouler qu'une quantité de ſang néceſſaire pour rendre la reſpiration moins laborieuſe.

reſpirer, parce que l'on s'imaginoit qu'il alloit expirer à chaque inſtant : cependant il vécut quatre à cinq jours après ſa bleſſure.

Étant mort, je fis l'ouverture de ſon cadavre en préſence de pluſieurs Chirurgiens qui travailloient à l'Hôtel-Dieu de ce temps-là, qui ſont Monſieur Largentier, & Monſieur Dergéant mon confrère qui m'en ont fait reſſouvenir, & autres qui furent tous ſurpris auſſi bien que moi, lorſqu'examinant le progrès de la bleſſure, nous trouvâmes que le cœur étoit traverſé de part en part, le coup ayant paſſé du ventricule droit au ventricule gauche, à travers le ſeptum medium, au moyen de quoi le ſang avoit rempli la cavité de la poitrine ; de maniere que le bleſſé n'avoit vécu pendant ces quatre ou cinq jours, qu'à l'occaſion de quelques grumeaux (1)

---

(1) Aſſurément ces caillots qui ont prolongé les jours du malade, ne ſe ſeroient pas formés ſi l'on eût fait l'empyème.

Voci une autre Obſervation communiquée par M. Gobert, premier Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, qui donne quelques eſpérances de guérir les plaies du cœur, & fortifie notre confiance dans les moyens que nous avons preſcrits.

Le 1er. décembre 1778, le nommé Meunier, ſoldat recruteur au régiment de Conty Infanterie, reçut un coup d'épée à la partie moyenne & latérale droite de la poitrine, entre la cinquième

de ſang qui avoient bouché les plaies des ventricules : ce qui eſt une ſingularité très-

---

& la ſixième des vraies côtes. Il tomba ſur le champ. Un recruteur témoin du combat, ſuça la plaie pendant cinq minutes : action qui pouvoit être auſſi nuiſible au bleſſé, qu'elle ſuppoſoit de zèle & d'attachement dans ſon ami. Puis on le ramena dans un fiacre depuis la rue Mont-Martre, où la ſcène s'étoit paſſée, juſques chez lui, rue St. Germain l'Auxerrois. Il fit venir, pour le ſaigner, un garçon perruquier qui ſe mêloit aſſez indiſcrétement de faire la Chirurgie. On le ſaigna quatre fois en ſix jours. On lui conſeilla la diète, le repos & des boiſſons adouciſſantes ; toutes choſes auxquelles le bleſſé ne voulut pas s'aſſujettir longtemps. Il ſe leva le ſeptième jour malgré ſes amis, & fut ſe promener durant environ deux heures ſur le quai de la Mégiſſerie. Cette promenade loin de lui nuire parut l'avoir ſoulagé. Il fut purgé le lendemain. Un purgatif eſt bien contraire en pareil cas. Si l'embarras du bas-ventre faiſoit craindre quelques accidens, ou s'il en exiſtoit déja dus à cette cauſe, les ſeuls évacuans qu'on pourroit ſe permettre, ſeroient des laxatifs doux & des lavemens qui n'irritaſſent ni agitaſſent le bleſſé, ni même exigeaſſent de lui aucun mouvement ni effort. Quoi qu'il en ſoit, Meunier ne ſe ſentit pas plus mal, & fut ſe promener l'après-midi.

Le neuvième jour il reprit ſur le quai les occupations de ſon état. Le ſoir il éprouva de la foibleſſe & un peu de difficulté à reſpirer. Il reſta chez lui. On le purgea encore auſſi mal à propos le lendemain. Quoique la médecine qu'il prit produisît des évacuations abondantes, il paſſa la nuit tranquillement.

digne d'être obſervée, mais ſur laquelle on ne doit pas compter en pareil rencontre, étant l'effet du pur haſard.

Le jour ſuivant, onzième de ſa bleſſure, il ne douta plus de ſa guériſon, & fut ſur le port au blé, où il entra dans un cabaret avec un camarade. Il y éprouva bientôt une foibleſſe conſidérable, & ſe détermina tout de ſuite à ſe faire conduire à l'Hôtel-Dieu. Il y arriva à quatre heures après midi, & mourut une heure après.

M. Ferrand inſtruit de toutes les circonſtances que nous venons de rapporter, fit faire en ſa préſence l'ouverture du cadavre. On fut bientôt convaincu de la pénétration de la plaie, mais on ne pouvoit diſtinguer que très-difficilement celle de la partie du poumon qui lui répondoit. Deux pintes au moins de ſang épanché dans les deux côtés de la poitrine, engagèrent à la recherche du vaiſſeau qui l'avoit produit. Après avoir introduit avec ménagement un ſtylet dans l'ouverture externe du poumon, & l'avoir fait ſortir par l'ouverture interne, on vit qu'il ſe dirigeoit vers le péricarde, & qu'il y pénétroit. On ouvrit ce ſac membraneux dans lequel il y avoit beaucoup de ſang épanché. On y appercevoit auſſi le ſtylet qui ſe portoit vers l'oreillette droite. On examina cette cavité, & l'on trouva que non-ſeulement l'épée l'avoit traverſée, mais que, ſuivant ce même trajet, elle avoit également ouvert l'aorte de part en part.

Il paroît bien étonnant ſans doute que ce bleſſé ait pu ſurvivre auſſi long-temps, ſur-tout ayant obſervé auſſi peu de ménagement, & n'ayant été ſaigné que quatre fois; mais il faut qu'on ſache qu'il avoit eu depuis peu pluſieurs maladies qui l'avoient réduit dans un état de foibleſſe tel que

OBSERVATION CXIV.

D'un Travail funeſte, occaſionné par la mauvaiſe conformation du corps de la femme qui y fut expoſée.

EN l'année 1697, la fille d'un maître tailleur d'habits, âgée de 27 ans, & dont le corps n'avoit pas trois pieds de haut, à l'occaſion d'une courbure de l'épine qui avoit empêché les autres parties d'acquérir leurs dimenſions naturelles, vint à l'Hôtel-Dieu pour faire ſes couches, étant devenue groſſe du fait d'un garçon de ſon père, qu'elle reconnoiſſoit elle-même avoir ſollicité à ſatisfaire ſa paſſion, qui lui fut tout-à-fait funeſte; car le temps de ſon accouchement étant arrivé, l'étroiteſſe des paſſages ne put lui permettre de donner iſſue à ſon enfant, & elle mourut

---

quatre ſaignées pouvoient lui faire autant d'effet que dix dans un autre.

Au reſte, on n'en voit pas moins avec regret qu'on ait pas ſu profiter de cette circonſtance où la foibleſſe néceſſaire au ſuccès étoit auſſi facile à procurer & à entretenir, & qu'on n'ait pu engager cet homme à plus de docilité: peut-être l'auroit-on réchappé, & ſa vie eût été un des bienfaits & un des triomphes inconteſtables de notre art.

dans le travail, priant au plus fort de ſes douleurs, que l'on ne fît aucune peine à celui qui l'avoit engroſſée, diſant que ce n'étoit pas ſa faute, mais qu'elle en étoit la ſeule coupable, l'ayant obligé malgré lui à condeſcendre à ſes mauvais deſirs, dont elle étoit juſtement punie.

OBSERVATION CXV.

D'un Empyème.

MONSIEUR d'Autebrune, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, que je connoiſſois pour l'avoir vu à l'hôpital général faire l'épreuve d'une méthode particulière de traiter les fébricitans, m'écrivit le 28 décembre 1700 pour me prier de venir en diligence à St. Léger, aux Haras du Roi, où il étoit malade depuis trois mois d'une hydropiſie de poitrine, qui le mettant ſans ceſſe en danger de ſuffocation, l'obligeoit à ſe preſcrire à lui-même l'opération qui convient à l'empyème.

J'arrivai auprès de lui le lendemain vers le ſoir; & l'ayant ſoigneuſement examiné, outre l'exténuation de tout le corps, & la fièvre, je lui remarquai les ſignes d'un empyème bien caractériſé par la douleur & la grande chaleur au côté malade,

la grande difficulté de reſpirer, & la fluctuation toute viſible de la matière épanchée.

Or, quoiqu'il fût réduit dans une grande foibleſſe, nous conclûmes lui & moi à faire l'opération, bien moins dans l'eſpérance de le guérir, que pour lui donner quelque ſoulagement pendant le peu temps qu'il avoit à vivre, principalement à l'égard de ce qu'il ſouffroit de ſa reſpiration, qui lui cauſoit des peines inſupportables.

Ce qui l'embarraſſoit davantage dans le jugement qu'il faiſoit de ſa maladie, étoit une tumeur de la groſſeur d'un pain d'un ſou, qui lui paroiſſoit au deſſous & un peu à côté du cartilage xiphoïde; cette tumeur ſemblant marquer un provignement de matière au deſſous du diaphragme: ſur quoi je lui dis qu'il falloit faire l'opération qui étoit ſuffiſamment indiquée par les ſignes de l'épanchement, & qui pourroit nous donner lieu de mieux juger dans la ſuite de la cauſe de cette tumeur.

Mon prognoſtic ſe trouva juſte, car le lendemain, dès que je lui eus ouvert la poitrine au côté droit où étoit l'abcès, dans le lieu le plus déclive, ainſi qu'il ſe pratique en cas pareil, deux pintes & plus de matière ayant eu leur iſſue par cette ouverture, la tumeur diſparut, & nous

connûmes qu'elle n'avoit été cauſée que par la quantité de l'épanchement, dont le poids avoit obligé le diaphragme à former cette poche à côté du cartilage xiphoïde.

La matière contenue dans la poitrine étoit une ſanie ſéreuſe mêlée de grumeaux ſemblables à du blanc d'œuf, qui bouchoient l'ouverture de telle ſorte qu'il falloit de temps en temps les détourner avec la ſonde, pour donner iſſue aux ſéroſités.

Après l'opération, le malade fut beaucoup ſoulagé de la difficulté de reſpirer qui l'avoit travaillé juſqu'alors d'une manière très-cruelle; mais l'altération du poumon le fit périr quinze jours après mon retour.

OBSERVATION CXVI.

D'un Vice de conformation.

CE n'eſt pas ſans raiſon que les Médecins & Chirurgiens héſitent beaucoup à entreprendre la guériſon des maux que l'on apporte en naiſſant, parce qu'ils ont lieu d'appréhender que ces ſortes de maladies ayant leurs cauſes identifiées, pour ainſi dire, avec le ſujet même dans la première formation, il ſoit impoſſible de les détruire radicalement, & par conſéquent d'empêcher qu'elles ne produiſent de nouveau les mêmes effets après une première

cure inutilement tentée, ou que l'humeur maligne qui cauſoit la maladie ne pouvant plus occaſionner ſon premier dépôt, venant ſe porter ailleurs, ne cauſe un plus grand mal.

Ces raiſons, toutes ſolides qu'elles ſoient, ne doivent pourtant pas nous prévenir de telle ſorte, que nous refuſions abſolument notre ſecours à tous ceux qui ont de ces ſortes d'indiſpoſitions, puiſque l'expérience nous apprend qu'il s'en trouve de guériſſables; & entre pluſieurs traitemens de cette nature qui m'ont aſſez bien réuſſi, il me ſouvient que le 22 décembre dernier 1709, je fis avec ſuccès la ligature de trois excroiſſances conſidérables, rouges & fléxibles, à la joue gauche d'un enfant nouveau-né de Monſieur de la Mare, marchand drapier demeurant rue S. Honoré, à l'enſeigne du Duc de Savoye, dont il a été très-bien guéri en cinq jours, contre le ſentiment de pluſieurs perſonnes qui ne vouloient pas qu'on y touchât, parce qu'il les avoit apporteés en naiſſant.

Vers ce temps-là même, je liai une autre excroiſſance d'un volume encore plus étendu à ma petite nièce, qui en a été pareillement guérie ſans récidive, & ſans qu'il lui ſoit arrivé aucun autre accident; toutes ces excroiſſances avoient une groſſe tête & un col fort menu.

OBSERVATION CXVII.

De deux autres Défauts naturels.

EN l'année 1687, je vis à l'Hôtel-Dieu un enfant nouveau-né qui avoit dix doigts à chaque main, & autant aux pieds, dont les phalanges paroiſſoient toutes rompues & bleſſées; ce qui étoit l'effet de la forte impreſſion que la vue d'un ſupplice avoit faite ſur l'imagination de ſa mère pendant ſa groſſeſſe.

Peu de temps après, on amena au même lieu une petite fille âgée de 8 ans, qui avoit ſix doigts à la main gauche, ſavoir, un petit pouce enté ſur la première jointure de celui de cette main; je coupai ce doigt ſuperflu ſans le vouloir ſéparer immédiatement de la jointure à laquelle il étoit attaché, de peur d'occaſionner un dépôt ſur la partie en intéreſſant les ligamens de cette jointure; de ſorte qu'il eſt reſté ſur cette jointure, en ſa partie latérale qui regarde le doigt, une petite portion d'os qui reſſemble à un ſéſamoïde.

Au reſte, après le retranchement de ce doigt inutile, la plaie ſe trouva guérie en quinze jours avec beaucoup de facilité, & cette fille vit en parfaite ſanté.

OBSERVATION CXVIII.

D'un Enfant qui n'avoit point de verge.

MONSIEUR le Gonrt, maître Chirurgien à Sens, m'a écrit au mois de janvier dernier 1701, qu'une femme de la paroisse de Saint-Pierre le Rond en ladite ville, étoit accouchée peu de temps auparavant d'un enfant qui n'avoit point de verge, mais seulement en son lieu & place, une petite éminence un peu applatie, semblable au croupion d'une poule, au dessus & à côté de laquelle il y avoit une chair fongueuse de la largeur d'un écu blanc, & de l'épaisseur d'un travers de doigt, ronde & élevée; que l'ombilic n'étoit pas au milieu du ventre, où il se trouve ordinairement, mais au dessus du pénil, tout auprès de cette chair fongueuse.

Que la petite éminence qui tenoit lieu de verge, étoit percée de deux petites ouvertures par où l'urine sortoit; que sa mère interrogée sur ce phénomène, avoit répondu que ce pouvoit bien être l'effet du grand desir qu'elle avoit eu pendant sa grossesse, de manger d'une poule, parce qu'en ayant acheté une qui s'étoit trouvée ladre, elle avoit eu beaucoup de regret de ne pouvoir satisfaire son appétit.

Il me manda enfin que depuis deux mois ou environ que cet enfant étoit né, la chair fongueuſe croiſſoit à vue d'œil.

OBSERVATION CXIX.

D'une Hydropiſie.

UNE fille de 14 ans, nommée Marguerite Girard, fut attaquée d'une hydropiſie aſcite, pour la guériſon de laquelle on éprouva pendant trois années toutes ſortes de remèdes, mais ſans autre ſuccès que de la voir augmenter juſqu'à la plus extrême tenſion que ſon ventre put ſouffrir; ce qui obligea ſon Médecin à lui ordonner la première paracentèſe, qui lui fut faite le 14 ſeptembre 1690, étant pour lors âgée de 17 ans, par laquelle on lui tira douze pintes d'eau très-claire & très-limpide.

Deux mois après, je fus appelé pour réitérer la même opération à cette malade; & je lui tirai douze pintes d'une liqueur toute ſemblable à celle que l'on avoit tirée la première fois.

Le Carême ſuivant elle fut attaquée d'une fièvre continue, avec une douleur poignante à l'hypocondre gauche, accompagnée d'un gonflement & d'un vomiſſement très-fâcheux; pendant dix jours que ces accidens continuèrent, elle fut ſaignée

pluſieurs fois & purgée enſuite : après quoi ſon hydropiſe étant revenue de nouveau, je lui fis une troiſième ponction l'année ſuivante, lorſqu'elle ſe fut accrue à ſon plus haut période, par laquelle je lui tirai dix-ſept pintes d'eau claire & limpide, comme deſſus.

Au mois de novembre de la même année, je lui fis une quatrième paracentèſe, au moyen de laquelle je lui tirai ſept pintes & chopine d'une eau toute pareille ; & depuis ce temps-là elle s'eſt aſſez bien portée, ſelon toute apparence, à l'occaſion des hémorroïdes qui lui ſont ſurvenues en divers temps, & qui ont beaucoup flué : mais depuis que ſon flux hémorroïdal a ceſſé, il lui eſt ſurvenu une dureté de la groſſeur d'une noix & plus à la marge du fondement, dont la douleur eſt profonde, ſans inflammation, & qui l'incommode beaucoup en allant à la ſelle & en s'aſſéyant ; cette tumeur ſe fait ſentir comme vacillante & détachée, quand on introduit le doigt dans l'anus ou dans le vagin, auſſi bien que lorſqu'on la touche à l'extérieur. Elle s'augmente ſenſiblement, & il y a toute apparence qu'elle ſe terminera dans la ſuite par un abcès.

Il faut remarquer que cette fille n'eſt que rarement réglée, & en très-petite quantité.

OBSERVATION CXX.

D'une Fracture à la jambe, guérie contre toute eſpérance. Ce fait m'a été communiqué par Monſieur Michault, maître Chirurgien juré à Paris, en ces propres termes.

LE 24 ſeptembre de l'année précédente 1701, ſur les dix à onze heures du matin, je fus appelé pour panſer la veuve d'un marchand de vin, nommée Madame Brot, âgée de 98 ans, que l'on me dit être griévement bleſſée aux jambes.

Etant monté à ſa chambre, j'appris des aſſiſtans qu'elle venoit d'être terraſſée par les chevaux d'un carroſſe, & que la roue de devant avoit paſſé ſur ſes deux jambes: je les examinai toutes deux, & je trouvai ſa jambe gauche fort tuméfiée où cette roue avoit paſſé, mais ſans fracture ni luxation aux os: il n'en étoit pas de même de la jambe droite, où je trouvai les deux os fracturés & comme écraſés en leur partie moyenne, avec pluſieurs eſquilles qui avoient percé juſqu'aux tégumens.

La maladie étant connue, je fis déshabiller & coucher cette bleſſée, puis ayant préparé mon appareil, je fus aſſiſté dans le panſement, par un de mes confrères qui

s'étoit trouvé chez moi fortuitement, & par un de mes ſerviteurs. Je réduiſis les os fracturés; & quoique la fracture pût être regardée comme compliquée, à raiſon des plaies que les eſquilles avoient faites à la peau, je me contentai néanmoins de la panſer comme fracture ſimple, avec les hypodémides & épidémides ſoutenus de fanons. Je mis la partie bleſſée dans une ſituation convenable, & j'eus ſoin pendant les cinq premiers jours de la bleſſure de voir la malade, de lui faire obſerver un bon régime, & de lui preſcrire tout ce qui pouvoit contribuer à ſa guériſon, la trouvant au ſurplus ſans fièvre, ſans grande douleur, en un mot, ſans accidens conſidérables.

Le 30 ſeptembre, qui étoit le ſixième jour de ſa bleſſure, cette bonne femme, que ſon grand âge rendoit preſque en enfance, ſe perſuada, étant ſeule, qu'elle étoit guérie, & que l'on vouloit la tenir au lit pour la chagriner; de manière qu'elle ſortit de ſon lit environ les dix heures du matin avec tout ſon appareil; & après avoir fait quelques pas dans ſa chambre, les os fracturés ne pouvant ſoutenir la peſanteur de ſon corps, perdirent leur niveau, forcèrent non-ſeulement les chairs, mais auſſi tout l'appareil, & la bleſſée tomba ſur le plancher. L'on accourut au

bruit, & étant mandé auſſitôt, je fus fort mortifié de voir un pareil ſpectacle.

Ce que je fis d'abord fut de la remettre au lit, aidé de mes ſerviteurs; enſuite je levai ſon appareil, & voyant la partie bleſſée à découvert, je trouvai un très-grand délabrement aux chairs, les os découverts de trois à quatre travers de doigt; & pluſieurs eſquilles qui ſe préſentoient à l'ouverture de la plaie. J'héſitai beaucoup ſur le parti que j'avois à prendre dans une occaſion ſi fâcheuſe : l'art demandoit que je lui coupaſſe la jambe; mais ſon âge avancé me portoit à ne pas profaner une opération qui n'auroit eu aucun ſuccès ſelon toutes les apparences. Enfin, m'étant déterminé à ne rien précipiter, je préparai un bandage à dix-huit chefs & tout ce qui étoit néceſſaire pour panſer une fracture compliquée.

Je commençai le panſement par laver la plaie avec du vin chaud, puis je tirai les eſquilles qui ſe préſentoient autant que je pus, ſans faire beaucoup de violence à la partie bleſſée; après cela, je réduiſis les os, & je plaçai la jambe dans une bonne ſituation, ſur tout l'appareil que j'avois diſpoſé, après quoi je la bandai en obſervant les règles de l'art autant qu'il me fut poſſible.

Je continuai les trois jours ſuivans à la panſer

panſer de même, ſans qu'il lui ſurvînt aucun accident conſidérable; mais le cinquième jour du renouvellement de la fracture, qui étoit le onzième de ſa première bleſſure, les choſes changèrent de face; j'apperçus des tumeurs aſſez conſidérables ſur les deux condyles de la jointure du genoux; j'obſervai des ſinuoſités à droite & à gauche, avec des phlictènes autour du genou, à la cuiſſe, à la feſſe, ſur l'os ſacré, & juſques ſur le dos; outre qu'il exhaloit de la plaie & de toutes les ulcérations du cuir, une très-mauvaiſe odeur, & que la couleur des environs tendoit à lividité. Tous ces ſymptômes me faiſant appréhender qu'elle ne périt bientôt, je lui fis adminiſtrer les ſacremens, & n'ayant pas plus d'eſpérance de la ſauver en lui coupant la jambe qu'en ne la lui coupant pas, j'eus ſoin de la panſer régulièrement deux fois par jour, aidé de temps en temps de l'avis de mes confrères; & je lui fis uſer des cardiaques & des vulnéraires qui lui convenoient, tant intérieurement qu'extérieurement.

Cette pauvre bleſſée réſiſta pendant près de deux mois à tous les accidens que j'ai marqués, & à pluſieurs autres qui lui ſurvinrent; & cela ſans fièvre, ſans ſouffrir de grandes douleurs, ſans perdre entièrement l'appétit ni le repos de la nuit.

Après cela, les ulcères du dos, des feſſes & des abcès qui ſurvinrent aux condyles du genou, commencèrent à ſe cicatriſer, & les fluxions éryſipélateuſes, autant & plus incommodes que la fracture même, s'appaisèrent. L'exfoliation des os fracturés commença à ſe faire, ſans néanmoins aucune apparence de cal ni de réunion aux os, par la raiſon que la plaie étant fort étendue, & les extrémités des os fracturés fort éloignées, il n'y avoit point d'appui capable de ſoutenir & arrêter leur ſuc nourricier, outre que l'air extérieur l'altéroit & le convertiſſoit en ſanie.

Mais enfin au troiſième mois l'exfoliation des os étant faite, la plaie commença à ſe fermer extérieurement, & le ſuc qui ſuintoit des extrémités des portions fracturées ſe trouvant enveloppé & retenu par les chairs, le canal ſe forma & parut conſidérablement endurci à la fin du quatrième mois; de manière que cette femme fut entièrement guérie à la fin du mois de février dernier, c'eſt-à-dire, après cinq mois accomplis du jour de ſa bleſſure.

Je n'ai point eu deſſein de la faire marcher que plus de trois mois après ſa guériſon, de peur de l'expoſer à une nouvelle fracture, me défiant qu'un cal qui a tant eu de peine à ſe former dans un ſujet où le grand âge doit avoir beaucoup énervé le

baume naturel, ſoit aſſez ferme pour ſoutenir le poids de ſon corps.

Au reſte, ſa jambe lui eſt reſtée auſſi longue que la ſaine, peu douloureuſe, & avec très-peu de difformité. On peut dire que cette cure eſt très-rare & très-extraordinaire, tant par rapport à la grandeur de la bleſſure qu'au grand âge de la malade; & le ſuccès de ce traitement doit apprendre aux jeunes Chirurgiens que les plus grands obſtacles qui puiſſent s'oppoſer à la guériſon des bleſſures les plus grièves, ne doivent pas nous les faire regarder comme abſolument déplorées, & nous empêcher de donner tous nos ſoins au traitement de ces ſortes de bleſſés, parce qu'il ſuffit que l'on en puiſſe ſauver quelques-uns, pour ne point en viſager comme abſolument inutiles les ſecours que nous tâchons de donner à un grand nombre qui périſſent malgré tous les efforts que nous faiſons pour les conſerver.

OBSERVATION CXXI.

Sur une Plaie à la joue, qui m'a été communiquée par M. de Roy, maître Chirurgien juré à Paris.

JE panſai il y a quelques années un particulier d'une plaie à la joue droite, ſituée

juſtement au milieu de la ligne que l'on pourroit tirer depuis la jonction des deux lèvres juſqu'à la racine de l'oreille.

Malgré l'application que je donnai au traitement de cette plaie, par les moyens les plus méthodiques, elle dégénéra en un ulcère fiſtuleux, qui étoit entretenu par l'écoulement d'une lymphe abondante que fourniſſoit l'ouverture du conduit ſalival; ce qui m'étant très-bien connu, je prévis que cette ſource ſéreuſe ne pourroit être tarie ni par les deſſicatifs les plus puiſſans, ni par les conſomptifs les plus efficaces, & que ne pouvant être détournée par aucune autre route, il falloit néceſſairement lui en tracer une nouvelle, au défaut de celle qu'elle auroit dû avoir dans la bouche ſelon l'ordre naturel.

Il auroit été moins douloureux pour le bleſſé de lui percer la joue avec un inſtrument tranchant; mais je conſidérai qu'une plaie ſimple ſe réuniroit facilement, & que mon intention ſeroit fruſtrée. Cela fut cauſe que je me ſervis pour cette opération, d'un cautère actuel tout ſemblable à celui dont on ſe ſert pour percer l'os unguis dans la fiſtule lacrymale, lorſque le conduit nazale eſt obſtrué; & cela dans le deſſein de cauſer une déperdition de ſubſtance qui donnât lieu à ce nouvel émiſſaire de ſe perpétuer.

L'effet répondit à mon attente, & dès que la liqueur salivaire eut son issue libre dans la bouche, l'ouverture fistuleuse de l'ulcère fut guérie en fort peu de temps, & avec beaucoup de facilité (1).

OBSERVATION CXXII.

D'une Rétention d'urine.

AU mois de mai dernier de la présente année 1701, un particulier prisonnier au grand Châtelet, ayant été tourmenté pendant cinq à six jours d'une strangurie des plus fâcheuses, ses parens présentèrent une requête à Monsieur le Lieutenant Criminel, pour obtenir permission de le faire traiter par un Chirurgien qui fît profession expresse de traiter les maladies qui attaquent les voies de l'urine; & la réponse à ladite requête fut que j'examinerois le malade,

(1) Quoiqu'il paroisse plus naturel de rétablir le passage de la salive suivant la méthode de MM. Morand & Louis, il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut pas mieux saisir & remplir une indication; & que cette guérison, la première qui ait été opérée, a servi de guide à tous les Chirurgiens, qui depuis ont obtenu des succès en pareil cas. D'ailleurs, on n'a pas encore un assez grand nombre de faits sur cette matière pour juger quel moyen réussit plus constamment.

& que je lui ferois ce que je trouverois à propos en la préſence du Médecin & des Chirurgiens du Châtelet. Cette permiſſion m'ayant été ſignifiée, je me tranſportai aux priſons du Châtelet, où je trouvai ce particulier ayant une ardeur d'uriner, & une tenſion à la verge toute extraordinaire, & rendant beaucoup de ſang avec ſon urine; ce que je fis remarquer à Monſieur de Litre, Médecin, & à Meſſieurs Lombard & Delon, Chirurgiens du Châtelet, qui étoient préſens : après quoi je me mis en devoir de le faire uriner avec mon algalie; & l'ayant pouſſée dans l'urèthre, je ſentis qu'un corps dur faiſoit un obſtacle à ſon paſſage, que je connus être une petite pierre de figure irrégulière, dont les pointes étoient enfoncées dans les parois de ce canal; & je me déterminai à la tirer avec la curette, que je préfère autant que je puis à l'inciſion, parce que le corps étranger étant tiré par cet inſtrument, il ne reſte point de plaie qui ſoit difficile à guérir par la ſuite, comme il arrive en faiſant ouverture (1); & ſi la violence que l'on fait en tirant le corps étranger

(1) Cette plaie n'eſt pas auſſi difficile à guérir que le dit l'Auteur; c'eſt ſouvent l'affaire de peu de jours; & il n'y a point de doute que dans ce cas l'inciſion n'eût été préférable à la curette.

avec la curette, cauſe au canal une légère excoriation, & un peu d'inflammation en conſéquence, ces accidens ſont aiſément réprimés par la ſaignée, par les émulſions rafraîchiſſantes & par l'injection faite avec l'eau de frai de grenouille & le ſel de Saturne, qui eſt un remède ſpécifique contre ces ſortes d'inflammations, & que l'on applique auſſi ſur toute la verge en manière de fomentation.

Je pris donc ma petite curette qui eſt faite exprès pour cette opération, & je l'introduiſis dans la verge juſqu'à la pierre, puis je la paſſai par deſſus; & l'ayant accrochée, je la tirai avec aſſez de force; mais comme les angles pointus de la pierre avoient pénétré les parois de l'urèthre, il fallut encore redoubler mes efforts afin de les rompre, ce qui fut cauſe qu'il ſe fit des excoriations dans l'urèthre, qui occaſionnèrent une légère hémorrhagie, outre que la pierre étoit d'un volume aſſez conſidérable. Le malade ayant obtenu ſon élargiſſement le jour ſuivant, je ne l'ai pas vu depuis.

OBSERVATION CXXIII.

En forme de rapport sur l'ouverture du corps d'une femme que l'on croyoit morte d'une blessure.

RAPPORTÉ par moi maître Chirurgien juré à Paris, qu'en exécution de l'ordonnance de Monsieur le Juge royal de Chaillot, en date du 15 mai 1701, à moi signifiée le même jour, je me suis transporté audit bourg aux fins de faire l'ouverture du corps mort de Marie..... & de déclarer en conséquence si quelque cause extérieure a pu causer la mort qui lui est arrivée après sept jours de maladie, pendant laquelle elle a eu les accidens ordinaires d'une inflammation de poitrine, ainsi qu'il m'a été rapporté par le Chirurgien du lieu & les assistans. Après avoir préalablement examiné toute la surface du cadavre en question, & n'y avoir trouvé aucun vestige de blessure, j'ai commencé son ouverture par le ventre supérieur, dans l'intérieur duquel je n'ai rien trouvé d'extraordinaire qu'un peu de sang épanché autour du plexus choroïde. Dans le ventre inférieur que j'ai ouvert ensuite, j'ai apperçu un peu d'inflammation à la membrane de la matrice, avec quelque purulence

infiltrée dans ſon épaiſſeur, & un abcès au rein droit, qui procédoit d'une inflammation ſuppurée en ladite partie.

Qu'ayant enfin ouvert la poitrine, j'ai trouvé le poumon droit fort gonflé & rempli de pus; ce qui empêchoit le jeu du reſſort de cet organe, & devoit cauſer une grande difficulté de reſpirer à la défunte pendant ſa maladie.

Toutes leſquelles inflammations ſuppurées je crois n'avoir eu d'autre cauſe que celle à laquelle on rapporte ordinairement ces indiſpoſitions; c'eſt-à-dire, à la mauvaiſe qualité du ſang peu diſpoſé à circuler librement dans les petits vaiſſeaux, & très-propre à cauſer des phlegmons en tous les lieux où il s'embarraſſe, comme il eſt arrivé dans les endroits du corps de la défunte, où j'en ai trouvé des veſtiges, ſans que l'on ait lieu de rien attribuer de tous les déſordres ci-deſſus énoncés à aucune cauſe extérieure. Fait audit lieu de Chaillot, les jour & an que deſſus.

OBSERVATION CXXIV.

De l'Extirpation d'une loupe ſous l'aiſſelle, d'une groſſeur extraordinaire.

LE 18 avril 1701, je fus prié de voir à l'Hôtel-Dieu le nommé Jean du Mas, natif

d Fouchère, village ſitué entre Troyes & Bar-ſur Seine, qui étoit depuis pluſieurs années au ſervice de M. Opter, Capitaine Suiſſe, auquel depuis quatre ans il avoit commencé à paroître une tumeur ſous l'aiſſelle droite, qui n'avoit pas d'abord été plus groſſe qu'une aveline, & ne s'étoit accrue pendant les trois années ſuivantes que juſqu'à la groſſeur d'un œuf; enſorte qu'elle ne l'empêchoit point de mouvoir ſon bras, ni de travailler à ſon ordinaire.

Mais depuis un an ſon volume s'étoit ſi fort augmenté, qu'elle avoit acquis la groſſeur d'un moyen ballon à jouer; & elle lui cauſoit une tenſion fort douloureuſe, juſques-là même que la peau de cette tumeur s'ulcéroit de tous côtés; & il étoit obligé de la ſuſpendre avec un bandage pour l'empêcher de vaciller; & continuoit ainſi, quoiqu'avec beaucoup de peine, à panſer les chevaux de ſon maître, juſqu'à ce que l'excès de ſes douleurs l'obligea de venir à l'hôpital.

Quoiqu'il fût dans un état de langueur aſſez fâcheux par rapport à ſes longues ſouffrances, on ſe détermina à lui faire l'amputation de ſa tumeur, & on l'y diſpoſa par la ſaignée & la purgation; mais ſon maître ayant écrit aux Religieuſes en ſa faveur, & les ayant priées de faire de leur mieux pour lui ſauver la vie, les

assurant qu'elles seroient contentes de sa reconnoissance, cet homme lui étant nécessaire aussi bien qu'à sa femme & à quatre enfans qu'il avoit ; ces Dames prévoyant qu'une opération de cette importance pourroit avoir de mauvaises suites dans un air si corrompu que celui de leur hôpital, écrivirent à son maître que s'il avoit de la considération pour son domestique, le vrai moyen de faire réussir son opération, étoit de le tirer hors de l'Hôtel-Dieu, où il seroit en danger de périr par la gangrène qu'il faudroit nécessairement que sa plaie essuyât à cause du mauvais air ; & que s'il avoit cette charité pour lui, il ne manqueroit point d'habiles Chirurgiens qui le panseroient *gratis* hors de la maison. Son maître envoya l'argent nécessaire, & on le mit dans la rue S. Pierre aux bœufs, en l'auberge du nom de Jesus, chez le sieur Ferrand, où il eut une petite chambre.

Les Dames Religieuses me prièrent ensuite de vouloir bien en prendre soin conjointement avec M. Thibaut, premier compagnon Chirurgien interne dudit hôpital ; ce que je fis volontiers, tant parce qu'il étoit dans mon voisinage, que pour voir la suite de ce traitement, qui n'étoit pas d'une légère importance.

Nous n'eûmes après cela qu'à prendre parti sur la manière de faire cette extir-

pation ; & nous étant déterminés à la faire par la ligature qui nous parut le moyen le plus sûr, voici comme nous y procédâmes.

La tumeur plus groſſe à ſon extrémité qu'à ſon attache, formoit un col qui rendoit la ligature poſſible ; mais elle ne pouvoit pourtant pas manquer d'être douloureuſe, à cauſe de la tenſion où la peau ſe trouvoit après avoir prêté au gros volume de cette tumeur ; & il paroiſſoit ſur ſa ſurface un grand nombre de veines remplies d'un ſang noir, qui marquoit bien la grande compreſſion que la matière de la loupe faiſoit à cette peau ; ce qui me porta à repouſſer avec mes deux mains la tumeur pendante vers ſon attache, aidé de celles de Monſieur d'Alzac, auſſi Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, afin de fléchir la tenſion de la peau ; puis je fis poſer par Monſieur Thibaut la ligature compoſée d'un fil ciré en quatre doubles de la longueur d'un quart d'aune, à un travers de doigt de l'attache de la tumeur à l'aiſſelle, & pour empêcher que la ligature ne coulât, ce qui auroit pu occaſionner l'hémorrhagie, je fis ſerrer le premier tour moyennement, afin de rapprocher la peau petit à petit, & le ſecond davantage.

Le lendemain, on mit une ſeconde ligature qui fut plus ſerrée ; le jour ſuivant, une troiſième que l'on ſerra encore plus,

le malade ſouffrant néanmoins conſidérablement, tant de la part de la ligature que de la puanteur de la loupe : ainſi jugeant que les vaiſſeaux étoient aſſez ſerrés pour empêcher l'iſſue abondante du ſang, je fis couper & cerner la tumeur avec un biſtouri droit à un travers de doigt de la ligature ; & il ne ſortit par cette ſection, qu'une palette de ſang noir venant de ces veines qui paroiſſoient gonflées ſur la tumeur. On eut enſuite toute la facilité poſſible à reſſerrer la ligature pour ſe précautionner contre le flux de ſang : après cela, on appliqua ſur la plaie un plumaceau de charpie sèche, chargé de poudre de colophone & de bol d'Arménie mêlés (1), puis une compreſſe en huit doubles pour comprimer les vaiſſeaux, & par deſſus l'emplâtre de bol ; une ſeconde compreſſe pliée en quatre, & le bandage nommé ſpica, qui convient à cette partie.

Comme tous ceux qui avoient examiné cette tumeur avant qu'elle eût été enlevée, avoient cru qu'il y auroit beaucoup de matière fluide & liquide, je ne manquai point de l'ouvrir dans toute ſon étendue, & nous la trouvâmes compoſée de pluſieurs glandes charnues dont les inter-

(1) *Voyez* ce qu'on doit penſer de ces ſubſtances dans les notes, ſur l'obſ. vij.

valles étoient remplis d'une graiſſe ferme & jaunâtre, ſans qu'il y eût une ſeule goutte de matière ſéreuſe ; le poids de cette tumeur étoit de neuf livres & demie.

Nous étant aſſurés contre le flux de ſang, le malade fut panſé les jours ſuivans avec le baume d'Arcæus ; mais ce qui reſtoit de la tumeur au deſſous de la ligature étant venu à ſe gangrener, je le fis couper ſur le lieu même de la ligature, & le peu de ſang qui ſortit fut arrêté avec la ſimple charpie. Cela étant fait, la peau s'écarta de telle ſorte qu'elle nous laiſſa une plaie large comme les deux mains, mais ſimplement cutanée, que l'on panſa avec le digeſtif ordinaire, l'emplâtre de minium, & le reſte comme deſſus.

Je fis remarquer dans la ſuite à Meſſieurs Thibaut & d'Alzac, un endroit particulier de la largeur d'un écu blanc, ſitué entre le grand pectoral & le grand rond, où la chair étoit marquetée de petits points blancs, qui étoit la racine de la tumeur, que je fis conſumer peu-à-peu avec la pierre infernale ; de manière qu'après huit jours de la ligature ôtée, on fut en état au lieu du digeſtif, de ſe ſervir du mondificatif, puis la charpie sèche, pour former la cicatrice avec le même emplâtre de minium, & le malade ſe trouva guéri le 25 juin, & en état de s'en retourner

en campagne, ſans qu'il lui ſoit reſté le moindre veſtige de cette tumeur énorme, remuant ſon bras en tout ſens avec beaucoup de facilité, parce qu'on avoit eu ſoin pendant le traitement de lui faire mouvoir le bras, de crainte que la cicatrice ne ſe ſerrât au point d'en contraindre l'action; ce qu'il faut toujours obſerver dans les traitemens qui ſe font près des jointures.

OBSERVATION CXXV.

D'une Caſtration à l'occaſion d'un ſarcocèle.

AU mois de novembre 1699, je fus mandé en la rue du Poirier, pres Saint-Méderic, pour voir un pauvre homme qui avoit une tumeur très-conſidérable à un teſticule, qui ſe continuoit par une fuſée au long du cordon des vaiſſeaux juſques dans l'hypogaſtre; & cette tumeur étoit très-douloureuſe. Le Médecin & le Chirurgien de la paroiſſe lui avoient adminiſtré les remèdes généraux, & avoient appliqué ſur la tumeur des émolliens & réſolutifs en diverſes formes, comme il ſe pratique ordinairement; après quoi il s'étoit adreſſé à gens de toute eſpèce, donneurs d'emplâtres, d'huiles, de baumes, & autres vendeurs de mithridat, pour avoir ſoulagement.

Je lui appliquai des topiques pendant quelques jours; mais voyant que je n'avançois rien par cette voie, je fis appeler le Chirurgien qui l'avoit vu d'abord, & nous convînmes que l'on ne pouvoit guérir ce pauvre malade que par l'amputation, pour l'exécution de laquelle je procédai de cette ſorte.

Je fis une inciſion ſur la tumeur avec mon biſtouri droit, qui n'intéreſſoit que les enveloppes communes; & le teſticule étant découvert auſſi bien que le progrès de la gaîne qui enveloppe le cordon des vaiſſeaux ſpermatiques, je ſéparai totalement le teſticule & la gaîne du dartos; puis le faiſant tenir ſuſpendu par un ſerviteur, je liai (1) avec un fil ciré quatre

(1) Les accidens de la ligature l'ont fait abandonner. Le teſticule ainſi ſéparé, on préfére le renverſer ſur le pubis, & exercer ſur le cordon, après l'avoir un peu contourné, une compreſſion modérée. Par ce moyen beaucoup plus doux, le teſticule ſe mortifie bientôt, & l'on en fait la ſection ſans peine.

Au lieu de la compreſſion dont je viens de parler, quelques praticiens font la ligature, de l'une ou l'autre des manières ſuivantes: ou bien ils ſéparent l'artère pour la lier avant la réſection du teſticule: ou bien, cette ſection faite, ils ſaiſiſſent l'ouverture avec des pinces, à la faveur deſquelles ils portent ſur elle le nœud qui doit la fermer. Par ces procédés, auſſi doux qu'ils ſont

fois redoublé, la gaîne & le cordon des vaiſſeaux, le plus près des anneaux des muſcles qu'il me fut poſſible, ſans paſſer l'aiguille au travers du cordon, de crainte d'occaſionner l'hémorrhagie par la piquûre de quelques vaiſſeaux ſanguins; après cela, je ſéparai le teſticule & les vaiſſeaux à un travers de doigt de la ligature.

On panſa la plaie les jours ſuivans avec le digeſtif ordinaire; mais il reſtoit au malade, une groſſeur douloureuſe à l'endroit des anneaux & au deſſous, dont je n'ai pas ſu le ſuccès, parce que les Dames de la Charité de la paroiſſe, qui faiſoient donner des alimens à ce malade, ayant eu peur que ce traitement ne tirât trop en longueur, envoyèrent ce pauvre

---

sûrs & faciles, ils lient le vaiſſeau ſeul, & évitent tous les accidens qui ſuivent celui de l'Auteur.

La ligature ou la compreſſion ne ſont employées que pour s'oppoſer à l'hémorrhagie de l'artère ſpermatique, & c'eſt en abuſer que de les pratiquer dans tous les cas. M. Ferrand, premier Chirurgien en ſurvivance & en exercice de l'Hôtel-Dieu, & dont on connoît la ſupériorité des lumières, vient de faire pluſieurs caſtrations ſans mettre ni l'un ni l'autre de ces moyens en uſage: il avoit ſeulement pris quelques précautions qui en euſſent rendu l'emploi plus facile, ſi l'effuſion du ſang l'avoit exigé. C'eſt ainſi qu'on doit toujours ſe conduire.

homme à l'Hôtel-Dieu pour l'achever de guérir.

OBSERVATION CXXVI.

Sur une Exfoliation de l'os de la jambe.

AU mois de juin de l'année 1686, un Chirurgien externe de l'Hôtel-Dieu nommé Chabrol, faisant un cours de plantes au Jardin royal, reçut un coup de pied à la partie antérieure de la jambe, qui lui causa une tumeur considérable par l'épanchement qui se fit à l'heure même d'une assez bonne quantité de sang vénal hors de ses vaisseaux.

Cette tumeur n'ayant pu se résoudre par le moyen de tous les remèdes dont on se servit pour y réussir, il en fallut faire l'ouverture, & l'on en tira près d'une palette de sang coagulé; après quoi la plaie étant bien nettoyée, l'on reconnut que l'os tibia étoit découvert de la longueur de deux travers de doigts.

La plaie fut pansée en premier appareil avec les bourdonnets de charpie sèche, dont elle fut remplie pour arrêter le suintement du sang que fourniſſoient les vaisseaux sanguins. Au second appareil, on mit la charpie sèche sur l'os découvert, qui paroissoit altéré par le séjour de la

matière épanchée qui s'étoit aigrie, & l'on mit ſur les chairs des plumaceaux couverts de baume d'Arcæus, ce qui fut continué pendant quelques jours ; mais le bleſſé n'ayant pas voulu garder de régime, & étant d'ailleurs d'une aſſez mauvaiſe conſtitution, tout cela joint à l'air pourriſſant de l'Hôtel-Dieu, occaſionna la gangrène à ſa plaie, qui empira de telle ſorte pendant trois ſemaines, que l'os ſe trouva carié depuis ſon éminence ſupérieure, où s'attachent les muſcles extenſeurs de la jambe, juſqu'à ſon apophyſe inférieure qui s'appuie ſur l'aſtragal ; & les chairs des environs étoient toutes gangrenées, auſſi bien que le périoſte.

La gangrène fut pourtant arrêtée au moyen des panſemens qu'on lui faiſoit avec des bourdonners trempés dans l'eſprit-de-vin, & enſuite dans l'huile de gayac, & ſur les chairs des plumaceaux trempés dans la lotion d'ariſtoloche, décrite à la fin de ce Livre dans l'obſervation du ſcorbut.

Sur quoi j'eſtime que je ferai plaiſir aux jeunes Chirurgiens de leur dire en paſſant, que M. Morel, Chirurgien très-célèbre, m'a appris lorſqu'il venoit tailler à l'Hôtel-Dieu, un remède facile dont je me ſuis très-bien trouvé pour la ſéparation des gangrènes sèches : c'eſt un mélange

égal du cérat de Galien avec l'onguent ſuppuratif, dont il faut couvrir des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie, & par deſſus un emplâtre d'onguent de ſtyrax : uſant de ce remède, j'ai vu très-ſouvent la gangrène s'humecter en très-peu de temps, & l'eſcharre ſe ſéparer bientôt après fort heureuſement.

Mais pour revenir au malade en queſtion, lorſque la gangrène fut arrêtée, les chairs ſe mondifièrent aſſez promptement; mais l'exfoliation de l'os prolongea le traitement pendant dix mois : car après huit mois de panſement, cette exfoliation qui s'étendoit, comme je l'ai déja marqué, depuis la partie ſupérieure juſqu'à l'inférieure de l'os, & qui comprenoit dans ſon milieu le corps de cet os préſque tout entier, commença à s'ébranler, & fut enlevée dans la ſuite, en faiſant un peu de violence pour la tirer, après quoi la cicatrice fut encore deux mois à ſe perfectionner.

Ce Chirurgien étant guéri de cette grande maladie que l'on avoit traitée de bagatelle dans le commencement, travailla encore long-temps à l'Hôtel-Dieu, ſans ſe reſſentir d'aucune incommodité.

OBSERVATION CXXVII.

Sur une autre Exfoliation à peu près ſemblable.

UNE jeune fille âgée de 13 ans ou environ, vint à l'Hôtel-Dieu l'année ſuivante 1687, pour ſe faire traiter d'un ulcère gangreneux qui lui avoit découvert l'os tibia dans tout ſon corps, depuis ſa partie moyenne & un peu ſupérieure, juſqu'à ſon apophyſe inférieure.

Elle fut panſée comme le précédent malade pendant ſix mois, après quoi toute la portion corrompue de l'os ſe trouva fort ébranlée, & toute détachée de l'os ſain par ſes extrémités; cependant il étoit impoſſible de l'enlever ſans faire de grandes inciſions à une des extrémités de l'ulcère qui pouvoit favoriſer la ſortie de l'os, ce que voulant épargner à la malade, je pris le parti de ſcier l'os dans ſon milieu; & je me ſervis pour cela d'une ſcie convexe, au moyen de quoi je le ſciai ſans intéreſſer les parties voiſines, après quoi je tirai avec facilité tant la portion ſupérieure qu'inférieure de l'os carié; & après cette extraction, la cicatrice de l'ulcère ne fut pas plus de trois ſemaines à ſe former.

La cicatrice étant faite, ſa jambe pa-

roiſſoit un peu courbée en arrière, & cave en devant ; la malade fut enſuite ſix ſemaines à marcher avec des bequilles, & ſortit après cela de l'hôpital fort bien guérie.

Dans ce temps-là, je vis un homme malade à l'Hôtel-Dieu, qui avoit à la place de l'ongle de chaque gros doigt du pied, une corne ſemblable à celle d'un bélier, figurée comme un croiſſant, dont les extrémités regardoient le métatarſe, & couvroient également tous les orteils de chaque pied.

OBSERVATION CXXVIII^e & dernière.

Sur le Scorbut.

LE ſcorbut eſt diverſifié par tant d'accidens, & par un ſi grand nombre de circonſtances dans les différens ſujets qui en ſont attaqués, qu'il faudroit que j'en compoſaſſe un Traité particulier, ſi je voulois rédiger dans un ordre bien exact, toutes les remarques que j'ai faites ſur le traitement de cette maladie, pendant dix-ſept années que j'ai exercé la Chirurgie à l'Hôtel-Dieu, où j'en ai traité & vu traiter un nombre preſque innombrable ; mais comme ma ſanté ne me permet pas de l'entreprendre, je me contenterai en finiſ-

ſant ces Obſervations chirurgicales, de donner aux Etudians quelques idées très-générales de ce mal fâcheux, & des remèdes qui conviennent pour ſa guériſon ; afin qu'après avoir rapporté quelques exemples choiſis des principaux faits qui me ſont tombés entre les mains dans le ſervice de cet hôpital & ailleurs, on ne ſoit pas ſurpris comme on devroit l'être, ſi je ne diſois rien d'une maladie qui doit être mieux connue de ceux qui ont eu l'avantage d'exercer leur art dans ce lieu célèbre, que de beaucoup d'autres Chirurgiens qui n'ont que très-peu vu de ces ſortes de malades.

Je me contenterai pour cela d'établir deux ſortes de ſcorbut, l'un qui attaque les gencives, & l'autre qui ſe manifeſte en d'autres parties du corps. Celui qui vient aux gencives, attaque plus fréquemment les enfans que les perſonnes adultes, & il fait auſſi chez eux de plus grands ravages, parce que les chairs où il s'attache étant plus tendres & plus flexibles chez les enfans, ſitôt que l'acide malin du ſcorbut à coagulé le ſang dans ces endroits, ces chairs ſe gonflent extraordinairement, & ce ſang coagulé venant à fermenter dans la ſuite, contracte une telle acrimonie, qu'il ronge l'ulcère & pourrit les chairs des gencives, détache

les dents de leurs alvéoles, puis se communiquant des gencives aux muscles qui composent les joues, il les gonfle, les ronge & les ulcère pareillement, jusqu'à les percer de part en part, & à causer dans ces parties, en cinq, six & sept jours, des escharres & des pertes de substance irréparables. Après cela, il arrive encore très-souvent que l'acrimonie qui a occasionné ces ulcères rongeans, ne pouvant être domptée par aucuns remèdes ou intérieurement pris, ou appliqués extérieurement, ces mêmes ulcères, ambulant toujours, gagnent la gorge, & suffoquent les malades.

Ce dernier malheur n'arrive pourtant pas toujours à ceux qui ont les joues percées; j'en ai vu guérir un grand nombre malgré cet accident, par l'usage des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie, puis enduits d'onguent de styrax, en telle sorte que la dureté dont ces ulcères sont toujours environnés, se fondoit à mesure que les escharres se détachoient; au lieu que, tant que la gangrène subsistoit & ambuloit, la dureté s'augmentoit & gagnoit la gorge. J'en ai vu aussi quelques-uns à qui la gangrène avoit carié de grandes portions des mâchoires, & dont les joues étoient toutes rongées, qui ont guéri après la séparation de la carie & la chûte des

des eſcharres, quoiqu'il eût beaucoup mieux valu pour eux d'être morts que de vivre ſi terriblement défigurés.

A l'égard des remèdes dont on ſe ſert dans l'hôpital pour guérir les enfans qui ont le ſcorbut à la bouche juſqu'à l'âge de 12 à 15 ans, ils conſiſtent au régime de vie, aux remèdes généraux qui ſont la ſaignée & la purgation, & aux topiques.

L'on ne ſaigne guères les enfans ſcorbutiques, que lorſque la difficulté de reſpirer ſe trouve jointe à leur maladie, ce qui en fait une fâcheuſe complication.

On les purge deux fois la ſemaine avec une infuſion de ſéné & de rhubarbe plus ou moins chargée, ſelon l'âge & les forces, & une doſe de ſirop de roſes pâles, auſſi plus ou moins conſidérable, ſelon les mêmes égards.

Les ulcères des gencives ſont traités avec une lotion compoſée d'une dragme de camphre, deux gros d'alun crud, deux onces de ſucre candi en poudre, le tout diſſous dans une chopine d'eau-de-vie. La diſſolution du camphre ſe fait d'abord en mettant quelques gouttes d'eau-de-vie dans le mortier avec le camphre, que l'on a de la peine à diſſoudre, enſorte que quand une première portion d'eau-de-vie a diſſout une partie du camphre, on en remet de nouvelle; & l'on réitère ainſi tant

que le camphre ſoit entièremeni diſſous. Après cela, on pulvériſe l'alun, & on le diſſout dans l'eau-de-vie avec beaucoup de facilité; & le ſucre candi étant fondu enſuite, la lotion ſe trouve faite, que l'on réſerve pour l'uſage dans une bouteille de grès bien bouchée.

Quand on veut ſe ſervir de cette lotion, l'on en verſe un peu dans une taſſe de grès, puis l'on y trempe le bout d'un bâton garni d'un linge, avec lequel on exprime doucement la lotion ſur les ulcères, obſervant de ne pas porter le remède ailleurs que ſur le mal; car quoiqu'il ne ſoit pas violent, il ne laiſſe pas, en coulant ſur les parties voiſines après avoir touché le ſcorbut, de leur communiquer une mauvaiſe qualité; au moyen de quoi, au lieu d'un ſeul ulcère que l'on auroit à panſer, l'on en pourroit avoir pluſieurs dans la ſuite.

Il faut encore obſerver de changer le linge qui garnit le bout du petit bâton dont on ſe ſert pour frotter les ulcères, dès qu'il eſt teint du ſang qui ſort aiſément des gencives pour peu qu'on les touche; & ſi l'on eſt obligé de toucher pluſieurs fois les ulcères, il faut toujours changer de linge, ou avoir pluſieurs petits bâtons garnis, que l'on fait ſervir les uns après les autres.

Les gencives ſe tuméfient quelquefois de telle ſorte, & ſont tellement remplies de ſang coagulé, qu'il eſt impoſſible que la lotion puiſſe les pénétrer : il faut en ce cas preſſer fortement les gencives tuméfiées contre les mâchoires ; ce qui les fait crever, après quoi elles ſe vident du ſang impur qu'elles contenoient, puis on touche les endroits qui ont ſouffert ſolution de continuité, avec l'eſprit de vitriol ; & par ce moyen l'on arrête le progrès du mal, que j'ai ſouvent vu devenir aſſez doux & traitable, même après le premier attouchement ; mais quelquefois auſſi il faut le réitérer trois & quatre fois, juſqu'à ce que les gencives ne ſe tuméfient pas de nouveau, & pour lors on en revient à la lotion ſimple.

Il arrive encore aſſez ſouvent que le mal ceſſe dans un endroit, & ſe manifeſte dans un autre : quand cela arrive, on touche l'endroit nouvellement ulcéré avec l'eſprit-de-vitriol : alors, ſi l'on remarque que le ſang qui ſort ſoit moins noir qu'auparavant, l'on conjecture que l'eſprit-de-vitriol l'a diſſous (1), & qu'il a pénétré

(1) L'eſprit-de-vitriol ne diſſout pas le ſang, il le coagule au contraire. Cette propriété lui eſt commune avec tous les acides minéraux, & même végétaux qui n'ont pas ſubi de fermentation.

jusques dans les cellules où il étoit renfermé ; au lieu que si l'on n'apperçoit aucun changement au sang, c'est une marque qu'il n'a point pénétré ; & par conséquent il faut de nouveau comprimer la gencive, puis toucher l'endroit ouvert avec l'esprit-de-vitriol, qui est sans contredit le meilleur remède dont on puisse se servir dans le cas que je marque, pendant le cours du traitement du scorbut.

Quand il ne se fait plus de nouveaux gonflemens ni de nouvelles coagulations aux gencives, & que les ulcères s'incarnent, il faut diminuer la force de la lotion, en y ajoutant un peu d'eau d'orge ; & quand les ulcères sont cicatrisés, on fortifie les gencives en les lavant souvent avec le vin aromatique astringent, fait avec l'écorce de grenade, les roses de Provins, le sumac, les balaustes : ce que l'on continue jusqu'à leur entier affermissement.

L'on a enfin reconnu par expérience que l'usage du vin est d'un grand secours dans le traitement de cette maladie. C'est pour cela que l'on a soin d'en donner aux scorbutiques, même dans le fort de leur mal, le double de ce qu'on en donne aux autres malades ; & que dans l'intervalle des pansemens, on les oblige à s'en gargariser la bouche.

Pour ce qui est de la seconde espèce de

ſcorbut qui paroît hors de la bouche, elle eſt plus ſouvent marquée, tant à l'un & à l'autre ſexe, qu'aux enfans & aux adultes, par des duretés aux gras des jambes, avec des taches noires, livides ou jaunâtres en différentes parties du corps, des douleurs très-violentes, tant aux jointures qu'à d'autres endroits, & principalement dans le bas-ventre. J'ai vu entr'autres un nommé Vidal qui avoit une noirceur d'un ſeul côté, depuis la tête juſqu'à l'extrémité du pied.

Or, ſi l'on demande pourquoi le ſcorbut eſt une maladie épidémique dans les hôpitaux des grandes villes & des armées, dans les vaiſſeaux qui font des voyages de long cours, dans les lieux maritimes & dans les pays du nord; on peut croire que l'infection de l'air, cauſée par les miaſmes qui exhalent des corps d'un grand nombre de malades & de bleſſés dans les hôpitaux, eſt la cauſe prochaine de cette épidémie (1); que l'on doit attribuer ce mal

(1) Les expériences qu'on a faites ſur les ſubſtances ſeptiques & antiſeptiques, cette dernière propriété reconnue dans l'air fixe, ſes ſources plus abondantes dans le régne végétal que dans les ſubſtances animales, la privation de végétaux & de pain frais qu'éprouvent les matelots, les priſonniers, &c. ont fait croire que la cauſe du ſcorbut conſiſtoit dans le défaut de ce principe. Cette opinion a paru confirmée par le prompt

à l'oiſiveté, aux alimens groſſiers & aux viandes ſalées que l'on donne pour nourriture à la plupart de ceux qui compoſent les équipages, dans les vaiſſeaux où l'on fait de longs voyages; que l'air de la mer chargé d'un ſel fixe capable de ralentir la circulation du ſang, eſt la cauſe prochaine de la fréquence du ſcorbut dans les lieux maritimes; & que dans les pays du nord, l'air froid & l'éloignement du ſoleil rendant le ſang fort épais, l'empêchent de circuler avec autant de vîteſſe qu'il faudroit pour que ceux qui vivent dans ces climats, fuſſent exempts des ſymptômes du ſcorbut: auſſi cette maladie eſt-elle beaucoup plus fréquente en hiver, où la circu-

---

rétabliſſement des malades, lorſqu'on les met à l'uſage des alimens qui produiſent beaucoup d'air fixe.

A cette cauſe il faut en joindre une autre, c'eſt l'inaction des ſolides: inaction qui ſe rencontre également dans leur trop grande tenſion & dans leur atonie; c'eſt-à-dire, dans les ſcorbutiques dont toute l'habitude du corps eſt dans le deſſéchement & la roideur, & dans ceux qui ſont dans un état de bouffiſſure & de molleſſe.

L'humidité, qu'on doit auſſi regarder comme une des cauſes de cette maladie, eſt très-contraire à ceux qui en ſont affectés. J'ai remarqué bien des fois étant à l'hôpital S. Louis, que leur état empiroit dans le temps pluvieux ou de brouillard, & quand on fait le lavage des ſalles.

lation se fait plus lentement, & où la transpiration est interceptée, qu'elle ne l'est en été, où la circulation des sucs est plus rapide, & la transpiration plus libre.

La cure de cette seconde espèce de scorbut s'accomplit par les mêmes moyens dont on se sert pour guérir celui de la première espèce, si ce n'est que l'on donne des purgatifs plus forts, en joignant à ceux dont nous avons parlé, la confection hamec jusqu'à une once pour les plus robustes, & la moitié moins pour les autres.

L'on fomente les parties malades avec la lotion que nous avons décrite, & on les couvre ensuite avec l'onguent de styrax étendu sur du linge en forme d'emplâtre (1), dont la composition est à la fin de ce livre.

Or, pour revenir au traitement des scorbutiques, comme on est persuadé par expérience, que le bon air & la chaleur

(1) Cette fomentation & cette application d'emplâtre de styrax ne sont ni raisonnées ni raisonnables, ou au moins ne peuvent convenir ni dans le desséchement ni dans la roideur, ni même dans tous les cas d'engorgement. On doit sur-tout s'en abstenir dans le troisième degré, lorsque la respiration est gênée ou menacée de l'être. J'ai vu après leur emploi indiscret ces symptômes augmenter considérablement, & souvent même les malades périr.

du ſoleil contribuent beaucoup à la guériſon de leur maladie, on ne manque point de faire prendre l'air à ces malades dès qu'ils ſont en état de le ſupporter; & lorſque le ſoleil darde ſes rayons, on ne manque pas auſſi de les y expoſer après le panſement, afin qu'ils profitent du bon effet de ſa chaleur; & même quand ils ſont trop foibles pour en pouvoir eux-mêmes aller chercher le bénéfice, on a ſoin de les y tranſporter.

A l'égard du temps qu'il faut pour la guériſon, il eſt très-difficile de le déterminer, par rapport aux différens degrés de la maladie, & aux diverſes conſtitutions de ceux qui en ſont attaqués. J'en ai vu quelques-uns parfaitement guéris en trois ſemaines, un mois, ſix ſemaines; & d'autres qui n'étoient pas guéris après ſix ſemaines de traitement.

Cette manière de traiter le ſcorbut, toute ſimple & commune qu'elle paroiſſe, a toujours mieux réuſſi dans l'Hôtel-Dieu que lorſque l'on s'eſt voulu ſervir de remèdes prétendus ſpécifiques, qui n'ont été que trop ſouvent propoſés par des gens de différent caractère. Meſſieurs les Adminiſtrateurs ont même écouté en différens temps pluſieurs de ces gens-là, qui prétendoient avoir de ces remèdes ſecrets; & pour en éprouver la vertu, on leur

donnoit autant de malades à traiter d'un côté, que l'on nous en laiſſoit d'un autre; mais il en mouroit toujours beaucoup plus entre les mains de ces charlatans, que de ceux que nous traitions par la méthode que j'ai dite: ce qui faiſoit qu'ils étoient toujours les premiers à prendre congé.

Un de ces fanfarons entr'autres, eut un jour l'impudence de demander au bureau à traiter tous ceux qui avoient les joues percées, aſſurant qu'il les guériroit immanquablement. On lui en abandonna quatre, dont deux moururent trois jours après; un troiſième périt au ſixième jour; & comme il vit que ſon quatrième malade alloit de mal en pis, il décampa ſans rien dire.

Enfin, jamais tant de gens ne ſe ſont préſentés pour la guériſon d'aucune autre maladie que pour le ſcorbut. Quelques-uns même de Meſſieurs les Adminiſtrateurs, à qui l'on avoit fait entendre que le creſſon aquatique étoit un merveilleux ſpécifique contre ce mal, firent chercher aux environs de Paris tout le creſſon des fontaines, pour en faire uſer aux malades en toutes ſortes de manières; mais l'on reconnut bientôt que cet uſage leur étoit pernicieux (1).

(1) Il n'en eſt pas moins vrai qu'il ne puiſſe être d'une très-grande efficacité dans la cure de cette maladie; mais il faut que ſon uſage ſoit réglé ſur

En un mot, l'on a toujours été obligé d'en revenir aux remèdes dont j'ai parlé; & l'on continue encore à préſent le même traitement.

Dans l'ouverture des cadavres de ceux qui ſont morts du ſcorbut, on trouve toujours le méſentère farci de glandes de différent volume; & dans un grand nombre de ſujets, j'ai vu les glandes de ce viſcère tuméfiées juſqu'à la groſſeur des plus groſſes noix. On peut juger de-là, ſi la filtration du chyle à travers des glandes auſſi gonflées, peut fournir la matière d'un bon ſang.

De plus, il eſt bon d'obſerver que le ſcorbut ſe guérit plus aiſément dans un bon air, que dans celui où les malades l'ont contracté. Ainſi l'on voit par expérience, que les malades qui ont contracté le ſcorbut ſur les vaiſſeaux, guériſſent bientôt quand on les met à terre; & l'on eſt obligé de tranſporter les ſcorbutiques de l'Hôtel-Dieu à Saint-Louis, dès qu'il y en a un nombre conſidérable, afin de leur faire reſpirer un meilleur air.

---

les ſymptômes qu'elle préſente. Il eſt des cas où il convient ſeul, d'autres où on doit le joindre avec des ſubſtances nutritives, & l'accompagner de remèdes auxiliaires. On ſent bien que pour déterminer toutes ces choſes, il faudroit faire un Traité ſur cette matière, ce qui n'eſt point de notre objet.

LA MANIERE DE FAIRE l'Eau d'Arquebusades, ou Vulnéraire, & le temps propre pour y réussir.

PRENEZ de la petite sauge, trois poignées;
de la grande consoude, feuilles & racines
de l'armoise, &
de la bugle, de chacune quatre poignées;
de la bétoine,
de la sanicle,
de la grande marguerite, ou consoude moyenne,
de la petite marguerite, ou petite consoude,
du plantain rond,
de l'aigremoine,
de la verveine,
de la fumeterre,
de l'absinthe,
du fenouil, de chacune deux poignées;
du millepertuis,
de l'aristoloche longue,
du téléphium, ou l'herbe à charpentier, de chacune une poignée.

Il faut piler grossièrement toutes ces plantes dans un mortier de marbre, ou dans un autre, puis les faire infuser pendant vingt-quatre heures dans le meilleur vin blanc que l'on pourra trouver, ensorte qu'il nage sur les herbes quand on appuie la main dessus.

Après l'infusion faite, mettez le tout dans une cucurbite de verre que vous couvrirez de son chapiteau bien luté, pour distiller au bain-marie.

On connoîtra que la distillation sera faite, quand la liqueur qui sortira par le bec de l'alambic sera insipide; & pour lors il faudra ne la pas pousser plus loin, & réserver l'eau que l'on aura tirée, dans des bouteilles de verre double, que l'on exposera au soleil pendant quarante jours, observant de les ôter la nuit à cause du serein & de la pluie.

Pour rendre cette eau encore meilleure, il faut faire sécher le marc des herbes après la distillation, puis le brûler, & en tirer le sel que l'on dissout ensuite dans l'eau distillée.

On peut employer aussi pour faire cette eau, l'eau-de-vie au lieu du vin blanc; mais elle est alors plus convenable aux vieux ulcères, où il y a des chairs baveuses à consumer, qu'aux plaies récentes.

USAGE.

Quand on veut se servir de cette eau, on en fait tiédir un peu sur les cendres chaudes, puis on en baffine la plaie; & si elle est profonde, on y en seringue; après quoi on applique dessus une compresse qui

en eſt imbibée, ſans plumaceaux ni charpie; & par deſſus la compreſſe quelques-uns mettent des feuilles de choux rouges ou de betteraves, & finalement le bandage contentif à l'ordinaire.

VERTUS.

Cette eau eſt propre à guérir les arquebuſades & les autres plaies; & quand les bleſſures pénètrent dans les principales cavités, on en fait prendre au bleſſé un demi-verre, puis on le couvre bien pour lui procurer la ſueur, ce qui produit un très-bon effet. La même eau eſt auſſi très-efficace pour arrêter le vomiſſement du ſang.

Quand il y a quelque abcès intérieur, on en fait prendre au malade la hauteur de trois doigts pendant neuf jours conſécutifs, & l'on y diſſout à chaque fois le mucilage de vingt à vingt-cinq cloportes, tiré avec le vin blanc.

On en donne un peu aux femmes pour les aider dans le travail de l'accouchement, auſſi bien que pour avancer la ſortie du délivre; & pour lors on y ajoute une cuillerée de miel blanc, & l'on couvre la malade pour lui exciter la ſueur.

On applique encore des compreſſes trempées dans cette eau bien chaude, ſur

les jointures attaquées de goutte, pour en appaiſer les douleurs.

Les plantes qui entrent en la compoſition de cette eau doivent être cueillies dans la lune de mai, incontinent après la levée du ſoleil, lorſque la roſée en eſt tombée, parce qu'il ne faut pas que ces herbes ſoient mouillées ni de pluie ni de roſée.

Enfin, les bouteilles où on la garde, doivent être bouchées exactement, non-ſeulement avec un bouchon de liège, mais encore avec le parchemin mouillé que l'on met par deſſus, ou avec de la cire: étant ainſi bouchées, on peut garder l'eau pendant un fort long temps ſans qu'elle s'altére, pourvu que l'on ait ſoin de ne pas tenir les bouteilles dans un lieu trop chaud pendant l'été, ou trop froid durant l'hiver.

Il ne faut s'en ſervir que ſix ſemaines après la diſtillation (1).

---

(1) Tout ce que l'Auteur vient de dire de l'eau d'arquebuſade n'eſt pas digne de lui, & reſſemble aux exagérations & aux promeſſes des vendeurs d'élixirs, de baume, d'orviétan, de dépuratif du ſang, & en général de tous les remèdes myſtérieux.

MANIERE DE FAIRE l'Eau du grand Albert.

PRENEZ ſix dragmes de vitriol de Chypre, faites-les calciner ſur une pelle à feu rouge, juſqu'à ce que cette matière ait acquis une couleur griſe. Mettez enſuite cette calcination dans une pinte d'eau de fontaine ou de rivière, avec huit gros de vitriol blanc, autant de ſucre candi blanc, & trente grains de ſafran oriental.

Laiſſez infuſer le tout pendant douze heures; après cela, paſſez l'infuſion & la mettez dans une bouteille bien bouchée, pour vous en ſervir au beſoin.

VERTUS ET USAGE.

Cette eau guérit (1) en fort peu de temps toutes ſortes de plaies récentes, faites par des inſtrumens tranchans. Il la faut appliquer toute pure au premier appareil, & ne le lever qu'après vingt-quatre heures. Pour les panſemens ſuivans, il faut mêler avec cette eau partie égale d'eau de fontaine, & continuer ce mélange juqu'à parfaite guériſon; & lorſque la plaie pé-

(1) Cette eau nuiroit plus qu'elle ne ſerviroit aux plaies récentes qui ne demandent que la réunion, qu'on leur procure ſans aucun topique.

nètre dans quelque capacité, il en faut faire boire au bleſſé dix gouttes dans un verre de vin (1).

Quand on veut s'en ſervir pour arrêter l'hémorrhagie du nez, il faut en mêler une cuillerée avec autant d'eau de fontaine, & la faire tirer par le nez le plus promptement que le malade pourra.

Pour l'inflammation des yeux, on en met une cuillerée dans un verre d'eau de roſes, & on en lave les yeux fréquemment.

Les petits ulcères de la bouche, que l'on nomme chancres, ſont promptement détergés & mondifiés en les lavant avec cette eau toute pure; & l'on peut encore en prendre trente gouttes à jeun dans un bouillon, pour ſe faire vomir (2).

---

(1) Il faut bien ſe garder de faire prendre de ce remède intérieurement, car le vitriol de Chypre a le cuivre pour baſe.

(2) Preuve qu'il contient du cuivre. Ainſi il ſeroit imprudent, & même dangereux au beſoin, de choiſir une pareil émétique.

J'ai expérimenté, tant à l'hôpital Saint-Louis qu'à l'Hôtel-Dieu, des moyens particuliers & d'autres propoſés pour la guériſon des ulcères. J'ai ſur cet objet des réſultats qui feront la matière d'une diſſertation qui ſera dans le volume qui ſuivra cet Ouvrage. Je tâcherai d'y déterminer 1°. Quels ulcères peuvent être guéris, & quels ulcères doivent être conſervés comme néceſſaires à la ſanté, & même à l'exiſtence; & parmi ces

derniers, quels ſont ceux qu'on peut remplacer par des exutoires, & ceux qui n'ont point d'égoût ſalutaire équivalent. 2°. Les cas où la chaleur actuelle convient, ceux où elle eſt inſuffiſante & exige des moyens auxiliaires, & ceux où elle peut nuire. 3°. Les cas où la guériſon s'obtient par les deſſéchans, ceux où elle eſt au contraire l'effet des relâchans, des humectans & des anodins. 4°. Quand on doit panſer fréquemment ou rarement; quelles attentions il faut avoir dans cette dernière circonſtance par rapport à l'enduciſſement des appareils, à la rétention du pus & à ſon altération, qui deviennent des obſtacles à la guériſon. 5°. Enfin, les moyens diététiques convenables.

En attendant, nous donnerons deux remèdes qui nous ont été du plus grand ſecours. Voici la compoſition du premier.

℞. Vitriol de mars..... ʒ ß.
Sucre blanc..... ʒ ij.
Camphre..... ʒ ß.

Triturez enſemble le camphre & le ſucre en y ajoutant un peu d'eau; alors mettez-y le vitriol & le triturez de même, en y verſant peu-à-peu deux livres d'eau de rivière; le remède ſera fait, & vous le conſerverez dans un vaſe bien bouché.

Ce remède convient dans les ulcères qui ne préſentent que ces deux indications à remplir, donner du ton aux ſolides & deſſécher, pourvu qu'ils ſoient exempts de toutes contre-indications; comme virus intérieur, diſparition de quelqu'autre maladie plus à craindre que l'ulcère, &c.

On appliquera chaudement ſur ces ulcères, des plumaceaux & des compreſſes trempés dans cette eau. On les humectera deux fois par jour avec de l'eau ſimple chaude, pour prévenir leur en-

durciſſement qui les rendroit nuiſibles à la plaie. On les changera rarement, à moins que la ſuppuration n'y oblige, mais il faudroit ne le faire qu'avec la plus grande attention & le plus grand ménagement, pour ne pas déchirer les bords de la plaie. On préviendra cet accident en couvrant légérement de cérat les environs de l'ulcère. La chaleur actuelle aide beaucoup à l'effet de ces remèdes.

Le ſecond remède eſt l'eau alkaline balſamique ſuivante.

℞.	Alkali fixe..	ʒ ij.
	Camphre.	ϑ ij.
	Sucre blanc.	ʒ ij.

Triturez-les dans un mortier de verre ou de marbre, en y verſant peu-à-peu deux livres d'eau. Conſervez-les dans un vaiſſeau bouché.

Il convient dans le traitement des ulcères dont les bords ſont durs, calleux & élevés, & le fond mauvais & rempli de chairs livides & baveuſes, ou même d'eſchares de gangrène humide. On en lavera les plaies, & on les couvrira avec de la charpie qui en ſera imbibée, après les avoir expoſées à la chaleur actuelle.

Si ces remèdes faiſoient une impreſſion vive & douloureuſe ſur la partie, il faudroit l'affoiblir avec de l'eau.

Quand on connoît la nature de ces remèdes & qu'on en conçoit les effets, on ſent bien qu'ils ne peuvent convenir dans les ulcères compliqués d'engorgement & de tenſion inflammatoire, de douleur & de sèchereſſe; &c. & que ceux-ci demandent les antiphlogiſtiques, les relâchans, les anodins, &c.

En voilà ce me ſemble aſſez pour mettre les

perſonnes de l'art en état d'uſer de ces remèdes, juſqu'à ce que les circonſtances me permettent de publier la Diſſertation dont j'ai parlé ci-devant.

LA COMPOSITION DU Baume blanc de Fioraventi.

PRENEZ de la réſine de pin & de la myrrhe, de chacune trois onces;
de l'aloès, une once & demie,
du ſang-dragon, une once,
de la poix greque, trois onces,
de la Poix navalle, de Sarcocolle & de l'encens, de chacune une once;
du nitre, une once & demie,
du vitriol Romain, une once,
des œufs frais du jour même, une douzaine,
de la tétébenthine de Veniſe, ſix onces,
de l'eſprit-de-vin bien rectifié, quatre onces.

On incorporera les œufs & leurs coquilles avec la térébenthine, puis on y mêlera toutes les autres drogues bien pilées; & on les mettra dans une cucurbite de verre bien lutée, pour y reſter en macération avec l'eſprit-de-vin pendant trois jours; après quoi on diſtillera le tout au bain-marie juſqu'à ſiccité de la matière.

VERTUS.

Ce baume eſt excellent pour déterger les ulcérations intérieures & en ôter la pourriture ; pour rappeler les eſprits & la chaleur naturelle ; & pour adoucir l'acrimonie & l'acidité du ſang par ſes parties balſamiques. Enfin, il eſt particulièrement ſpécifique pour les maladies du cerveau.

ONGUENT MONDIFICATIF d'Ache, qui eſt d'un grand uſage dans l'Hôtel Dieu de Paris.

PRENEZ de l'ache,
de l'abſinthe vulgaire,
de l'aigremoine,
de la bugloſe,
de la bétoine,
de la renouée,
du chèvre-feuille,
du chou rouge,
des feuilles & racines de grande conſoude,
du mi lepertuis,
de la mille-feuille,
de la morelle.
de la nicotiane,
de l'herbe à charpentier,
de la petite conſoude,
du plantain,
de la petite centaurée;
de la pimprenelle,
de la ſanicle,

de la véronique mâle, &
de la verveine, de chacune deux poignées ;
de la poix réſine,
de l'huile de lis, &
du ſuif de mouton, de chacun ſept livres & demie ;
de la réſine jaune, trois livres & quatre onces,
de la térébentine de Veniſe, deux livres & demie,
du vert-de-gris, demi-once.

On fait cuire enſemble les plantes, la poix réſine, l'huile de lis & le ſuif de mouton, juſqu'à la conſomption de l'humidité ; puis on paſſe le tout au travers d'un linge bien fort, & on en fait l'impreſſion, puis on y ajoute la cire fondue ſéparément ; & enſuite on le remet bouillir ſur le feu pour conſumer de nouveau l'humidité : après cela, on le repaſſe une ſeconde fois au travers d'un linge pour ôter une croûte épaiſſe qui ſe fait ſur la matière ; & après la colature, on y ajoute la térébenthine & le vert-de-gris, délayés avec un peu d'huile. On obſerve dans la cuite de cet onguent, de le remuer toujours ſans diſcontinuer juſqu'a ce qu'il ſoit refroidi, parce qu'autrement il ſe grumeleroit.

VERTUS.

Cet onguent eſt merveilleux pour net-

toyer les ulcères & y engendrer de bonnes chairs. On peut le rendre plus actif quand il y a des chairs baveuſes, en y mêlant quelques ſcarotiques.

CÉRAT OU ONGUENT doux, propre à imbiber de la toile.

PRENEZ de la moëlle de bœuf, une livre ;
du beurre nouveau, quatre onces,
de la cire blanche, trois livres,
de l'eau de roſes, quatre onces,
de l'huile vierge, une once.

On fait fondre le tout enſemble, à l'exception de l'huile qu'on y ajoute ſur la fin, puis on le paſſe au travers d'un linge pour en enlever les ſcories, & on le remue juſqu'à ce qu'il ſe forme en onguent. Quand la matière eſt à demi refroidie, on y trempe des linges pour en faire de la toile à Gautier, que l'on applique avec ſuccès ſur les éryſipèles, inflammation, & ſur les jointures attaquées de goutte, pour en appaiſer les douleurs.

ONGUENT ÉMOLLIENT dont on ſe ſert à l'Hôtel-Dieu de Paris.

PRENEZ de l'huile commune, une livre,
de la cire blanche,
de l'axonge de porc,

du beurre frais,
du ſuif de mouton, &
de la litharge d'or, de chacun une livre & demie.

On met le tout enſemble ſur le feu, & & on le remue juſqu'à ce que la matière devienne d'un rouge brun, & en conſiſtence d'onguent.

Cet onguent eſt propre pour réſoudre le lait aux mamelles, amollir leurs duretés & celles des abcès, en quelque endroit qu'ils arrivent.

ONGUENT TRÈS-EXCELLENT pour les brûlures.

PRENEZ de la cire jaune, quatre onces;
de l'onguent populeum, auſſi quatre onces;
de l'huile de noix, demi-ſetier.

On fait premièrement fondre la cire, & dès qu'elle eſt fondue, l'on y ajoute l'onguent populeum, on les remue enſemble juſqu'à ce qu'ils ſoient bien mêles; puis on y verſe l'huile, & l'onguent ſe trouve fait.

MANIÈRE DE FAIRE l'onguent de Styrax.

PRENEZ huile de noix cinq onces,
gomme élemi & cire neuve, de cha-

cun trois onces & trois dragmes ; colophone, ſept onces & demie, ſtyrax liquide, trois onces & trois dragmes.

On fait fondre en même temps dans une baſſine ſur un feu modéré l'huile de noix, le gomme élemi, la cire & la colophone ; puis on paſſe le tout à travers un linge, & l'on y ajoute enſuite l'onguent de ſtyrax ; après quoi l'on remue ce mélange juſqu'a ce qu'il ſoit refroidi, de peur qu'il ne ſe grumelle.

Vertus & Uſages de cet onguent.

Cet onguent eſt d'un grand uſage dans l'Hôtel-Dieu contre la pourriture, pour réſoudre les contuſions, ecchymoſes, pour fondre les duretés qui arrivent aux articles, au commencement des ankyloſes, ſemant par deſſus cet onguent étendu en emplâtre, de la fleur de ſoufre, & pour toutes autres duretés, en quelque partie du corps qu'elles puiſſent arriver (1).

---

(1) Ce moyen n'eſt d'aucun effet. Les remèdes qui conviennent mieux dans ce cas, ſont les douches & fomentations alkalines. Je les ai employées pluſieurs fois avec ſuccès par le conſeil de M Ferrand.

FIN.